

M.R. 176



1



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430



RENAULT 4

RENAULT 4

Manuel de réparation

M.R. 176 1^e Edition

CARROSSERIE

**R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430**

Le présent ouvrage est une réimpression.
Les I. S. 1A - 3A - 4A - 5A - 6A - 7A - 8A - 9A - 10A - 11A sont incorporées
au chapitre V.

Septembre 1975

Édition Française

77 01 439 217

◆ □ F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.

« Les méthodes de réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent
manuel, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur
à la date d'établissement du manuel.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés
par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires
des véhicules de sa marque ».

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault.
La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi
que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de
rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie
Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines Renault 1975

Dessins originaux exécutés par la Régie Nationale des Usines Renault, Burotec,
Casadamont D.T.R.B., ERI - SEDI-SERTA.

généralités

J

éléments amovibles

31, 32, 46, 47, 48, 50, 51, 52
53, 54, 55, 57, 58

L

étanchéité 64, 66, 67

M

éléments soudés

40, 41, 42, 43, 44, 45

N

peinture-insonorisation 68, 98

P

outillages spécialisés 97
ingrédients 98

R

I.S. notes

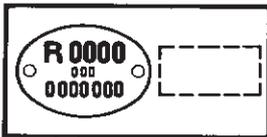
informations additionnelles

V

Chapitre J
GÉNÉRALITÉS

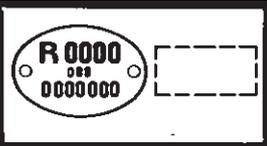
SOMMAIRE

	Pages
CARACTERISTIQUES	2
- Identification	5
MOYENS DE LEVAGE	6



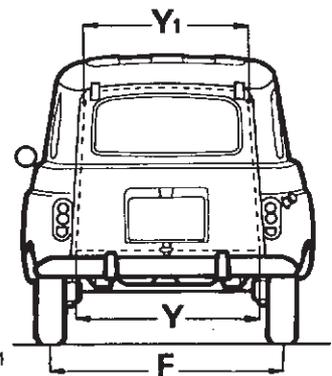
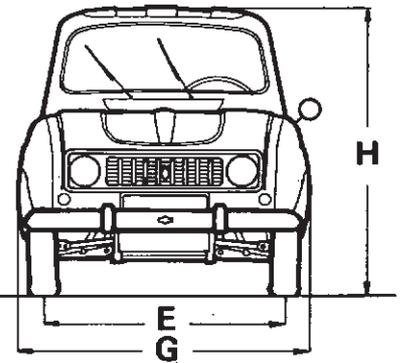
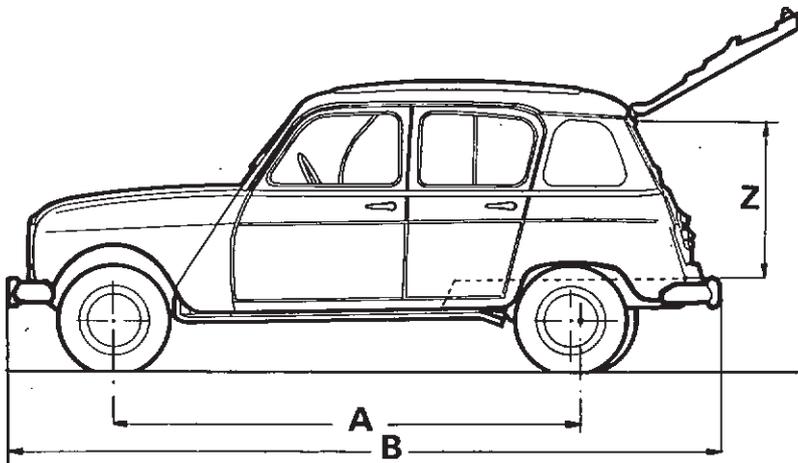
Pour tous RENSEIGNEMENTS-SUGGESTIONS sur les méthodes et outillages préconisés, utilisez le document «ALERTE TECHNIQUE» qui sera adressé suivant le circuit habituel au :

METHODS-REPARATION
SERVICE 04-22



CARACTÉRISTIQUES

BERLINE

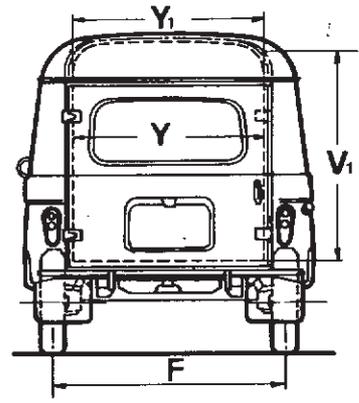
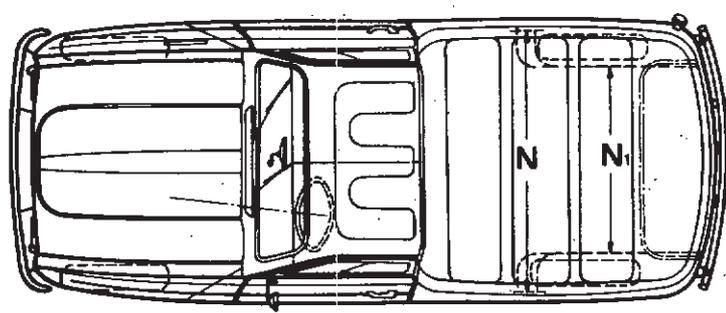
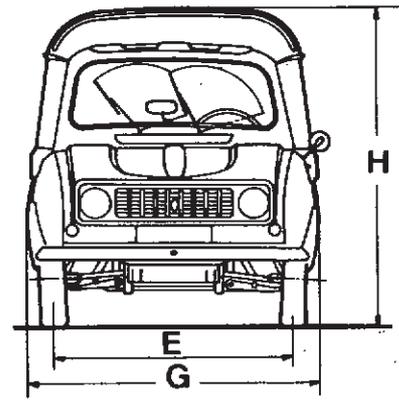
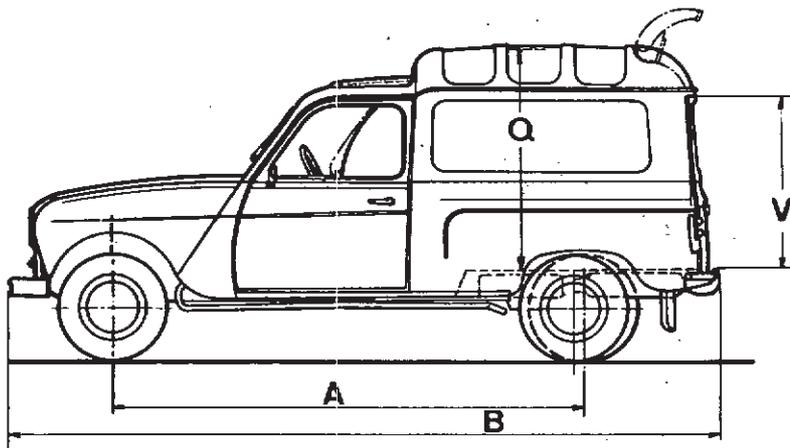
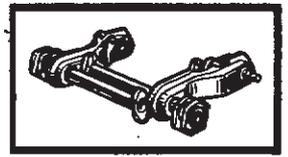


72 735-1

A	{ Droit { Gauche	2,449 m
		2,401 m
B	-----	3,668 m
E	{ Modèles antérieurs { à 1969 { Modèles postérieurs { à 1969	1,246 m
		1,279 m

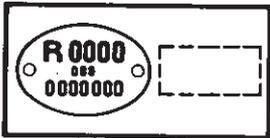
F	{ Modèles antérieurs { à 1965 { Modèles postérieurs { à 1965	1,244 m
		1,204 m
G	-----	1,485 m
H à vide	-----	1,550 m
Y	-----	0,950 m
Y1	-----	0,875 m
Z	-----	0,860 m

FOURGONNETTE TOLEE et BREAK (vitré)

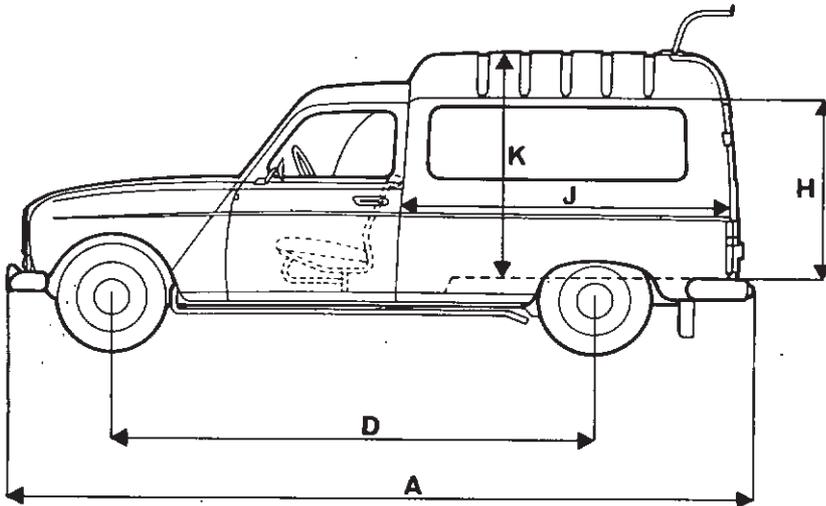


66908 -2

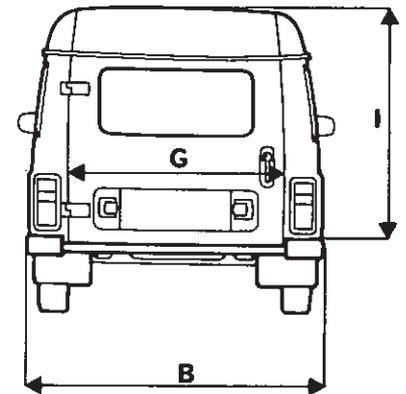
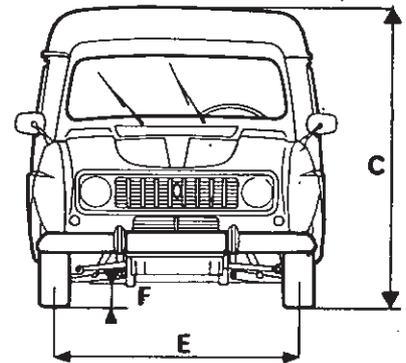
	<u>2108</u>	<u>2102</u> <u>2104</u> <u>2105</u>	<u>2106</u> <u>2109</u> <u>2391</u>	<u>2392</u>
A { - droit - gauche	2,449 m 2,401 m		2,449 m 2,401 m	
B	3,695 m		3,653 m	
E { - modèles antérieurs à 1969 - modèles postérieurs à 1969			1,246 m 1,279 m	
F { - modèles antérieurs à 1965 - modèles postérieurs à 1965			1,204 m 1,244 m	
G	1,500 m		1,500 m	
H à vide	1,820 m		1,710 m	
N	1,400 m		1,400 m	
N1	1,000 m		1,000 m	
Q	1,307 m		1,110 m	
V	0,938 m		0,938 m	
V1	1,120 m		1,120 m	
Y	1,000 m		1,000 m	
Y1	0,980 m		0,980 m	
Z	1,300 m		1,300 m	



FOURGONNETTE ALLONGEE TOLEE ET BREAK (vitré)

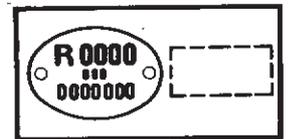


78 078



A - longueur Hors tout	3,853		
B - largeur Hors tout	1,532		
C - hauteur à vide	1,720	G - largeur entrée arrière	1,016
D - empattement		H - hauteur entrée arrière	0,920
gauche	2,521	I - hauteur totale entrée arrière	
droit	2,569	avec trappe pavillon	1,120
E - voie avant au sol	1,280	J - profondeur de chargement R 2370	1,490
voie arrière au sol	1,244	banquette repliée R 2430	1,280
F - garde au sol en charge.	0,140	K - hauteur de chargement	1,200
(sous barre anti-roulis)			

IDENTIFICATION des VEHICULES

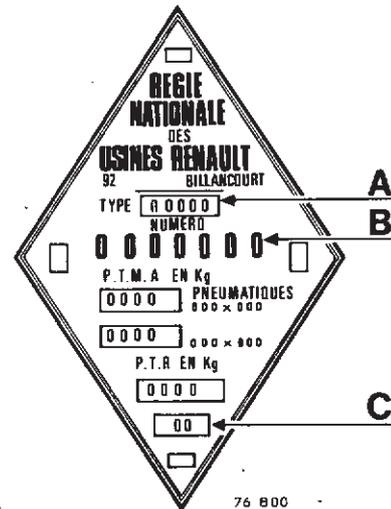


L'identification des véhicules se fait par deux plaques situées dans le compartiment moteur, sur la partie supérieure du tablier.

Plaque losange

Elle comporte :

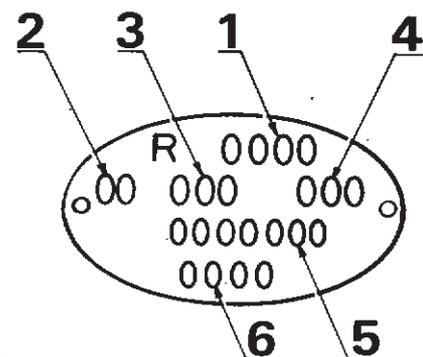
- le type du véhicule en (A).
- le numéro dans la série du type en (B).
- les 2 derniers chiffres de l'année du modèle en (C), à partir des modèles 1974 (pour certains pays seulement).



Plaque ovale

Elle comporte :

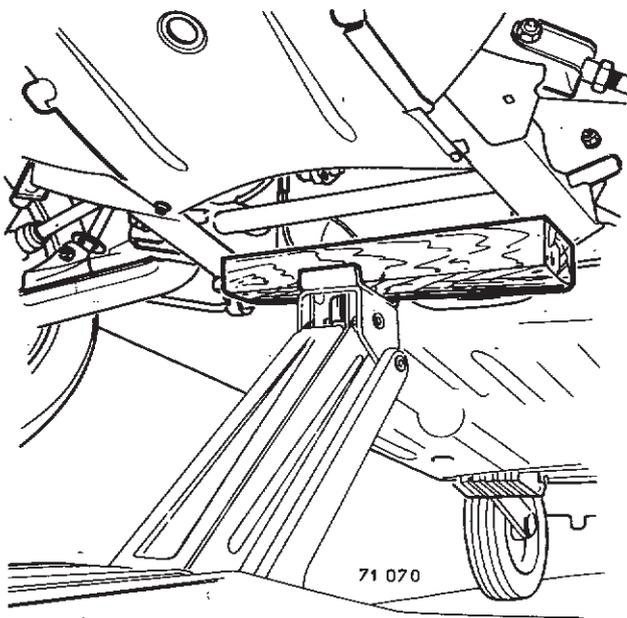
- en 1, le type du véhicule
 - . les 3 premiers chiffres indiquent la famille du véhicule.
 - . le quatrième chiffre indique le type du moteur.
- 2, seulement à partir des modèles 1973
 - . le premier chiffre indique la boîte de vitesses.
 - . le deuxième chiffre indique la particularité (niveau de présentation, toit normal, toit ouvrant).
- en 3, l'équipement de base, suivant le pays
- en 4, seulement à partir des modèles 1973, les équipements complémentaires (options chaîne).
- en 5, le numéro de fabrication
- en 6, l'année du modèle (pour certains pays seulement).



76284

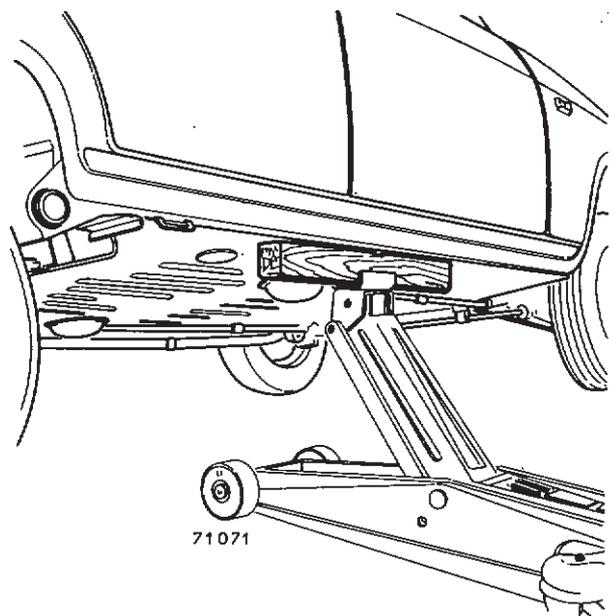
Levage par cric rouleur

Suivant le type de cric rouleur, utiliser les douilles
Cha. 408 pour placer la cale Cha. 280.



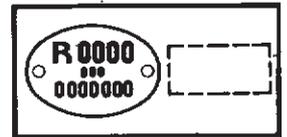
A l'avant

La cale Cha. 280 placée sous les longerons ou éventuellement l'outil Cha. 04 placé sous la traverse tubulaire.



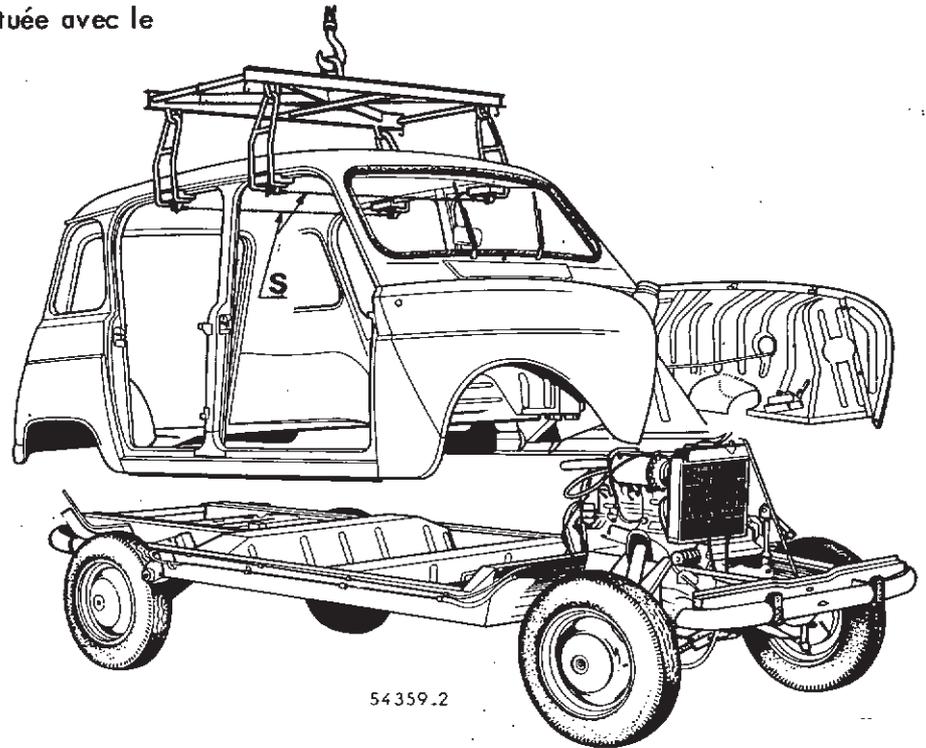
Latéralement

La cale Cha. 280 placée sous le plancher à l'aplomb du pied milieu de la carrosserie.

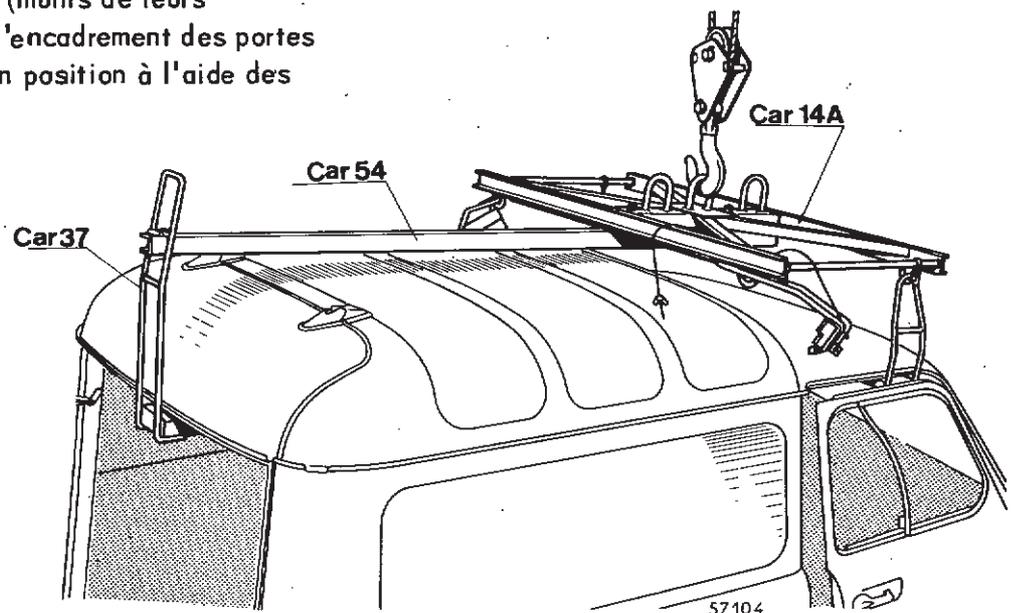


Partie carrosserie

La dépose de la carrosserie sera effectuée avec le palonnier Car. 14 A.



Engager le crochet de l'appareil de levage dans l'anneau central du palonnier, les bras en position «repos» étant fixés sur les crochets mobiles du cadre. Pour le levage, glisser les bras (munis de leurs caoutchoucs de protection) sur l'encadrement des portes avant et arrière et les bloquer en position à l'aide des câbles de sécurité (S).



Pour la fourgonnette, n'utiliser que les deux bras avant du Car. 14 A pour les portes avant, et le bras Car. 54 muni du Car. 37 A pour la porte arrière.

ELEMENTS AMOVIBLES**SOMMAIRE**

	Pages
CARACTERISTIQUES	3
- Eléments amovibles	
- Jeux des ouvertures	
CAPOT AVANT	5
- Dépose-Repose	
CALANDRE	8
- Dépose-Repose	
AILE AVANT	9
- Dépose-Repose	
COTE D'AUVENT	10
- Dépose-Repose	
AILE ARRIERE	11
- Dépose-Repose	
PORTE AVANT	11
- Dépose-Repose	
- Dépose-Repose des vitres	
- Dépose-Repose de la serrure	
PORTE ARRIERE	16
- Dépose-Repose	
- Dépose-Repose des vitres	
- Dépose-Repose de la serrure	
HAYON	21
- Dépose-Repose	
- Dépose-Repose de la serrure	
- Dépose-Repose de l'équilibreur	
PORTE de CHARGEMENT	22
- Dépose-Repose	
- Dépose-Repose de la serrure	
- Dépose-Repose de l'arrêt de porte	
PORTILLON de FOURGONNETTE	24
PARE - CHOCS AVANT	24
- Dépose-Repose	

	Pages
PARE - CHOCS ARRIERE	25
- Dépose-Repose	
VOLET D'AERATION	27
SUPPORT de ROUE de SECOURS	27
COFFRE à OUTILS	28
PARE - BRISE	28
- Dépose-Repose	
- Remplacement de l'enjoliveur	
GARNITURE DE PAVILLON	31
- Dépose-Repose	
PLANCHE de BORD	32
- Dépose-Repose	
CEINTURE de SECURITE	33

CARACTÉRISTIQUES

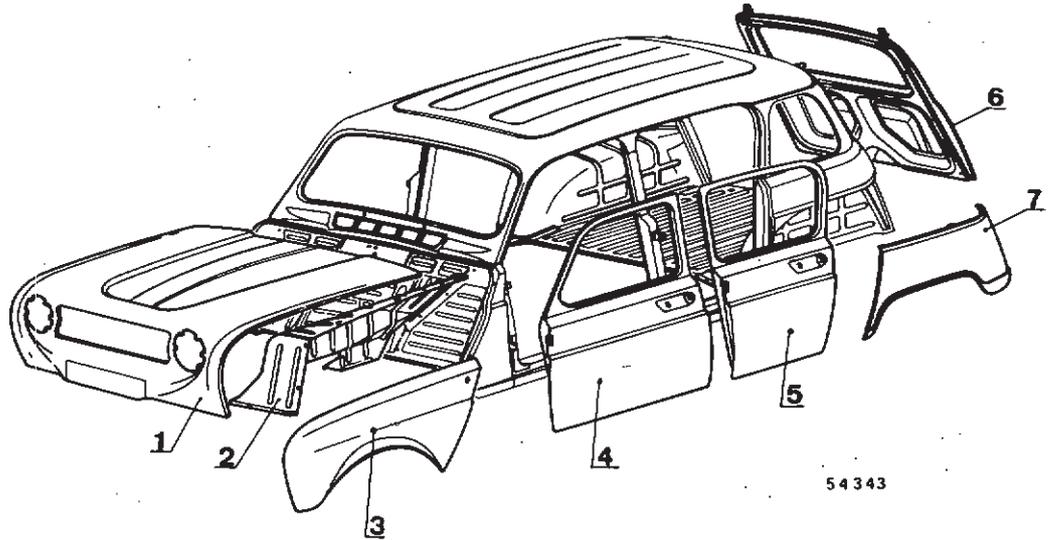


ELEMENTS AMOVIBLES

Répertoire des pièces

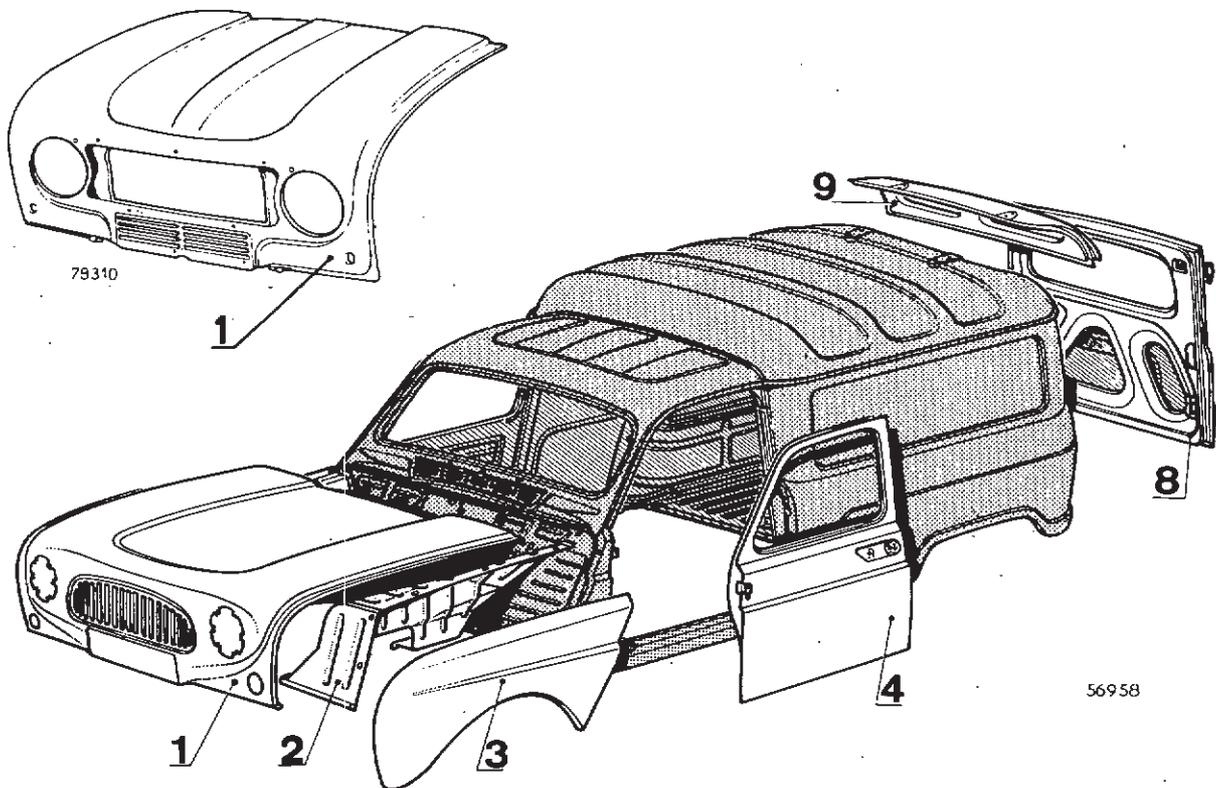
BERLINE

- 1 - Capot avant
- 2 - Côté d'auvent
- 3 - Aile avant
- 4 - Porte avant
- 5 - Porte arrière
- 6 - Hayon
- 7 - Aile arrière



54343

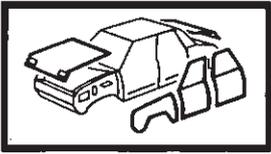
FOURGONNETTE



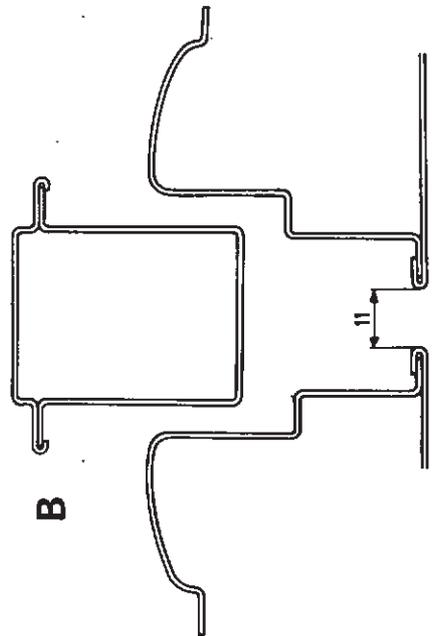
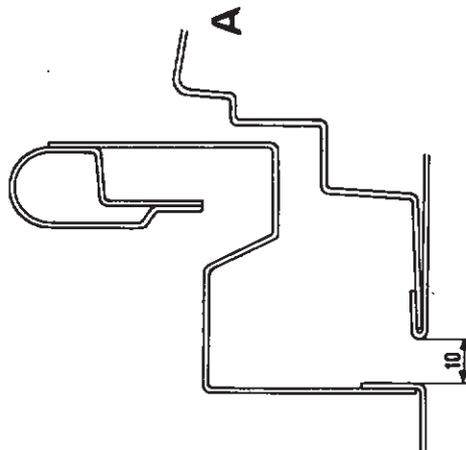
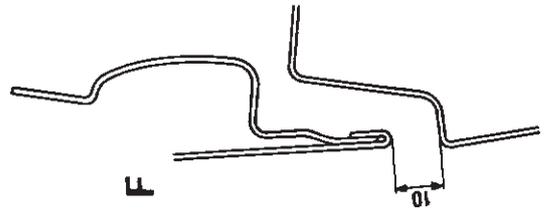
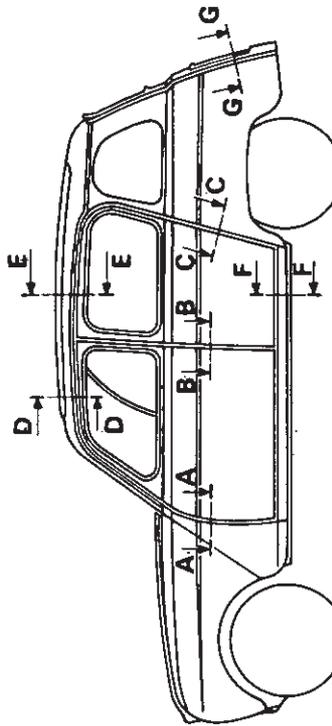
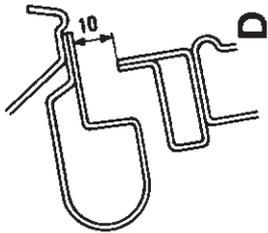
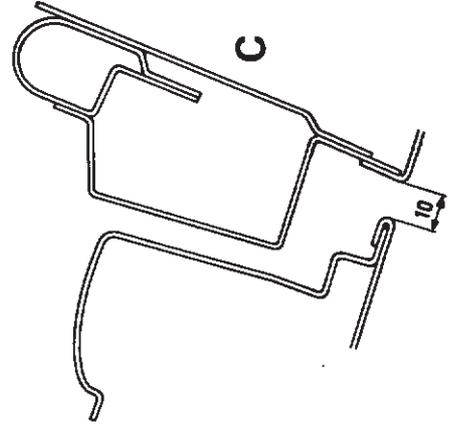
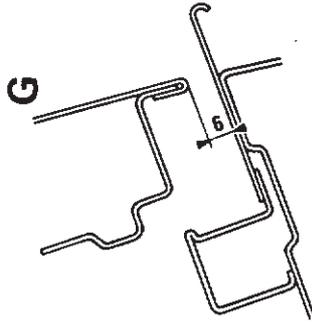
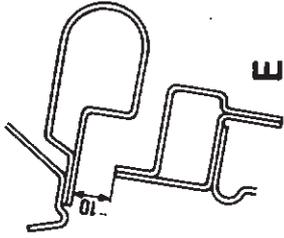
79310

56958

- 1 - Capot avant
- 2 - Côté d'auvent
- 3 - Aile avant
- 4 - Porte avant
- 8 - Porte de chargement
- 9 - Portillon



JEUX D'OUVERTURES



CAPOT AVANT

DEPOSE - REPOSE - REGLAGE

code 4188

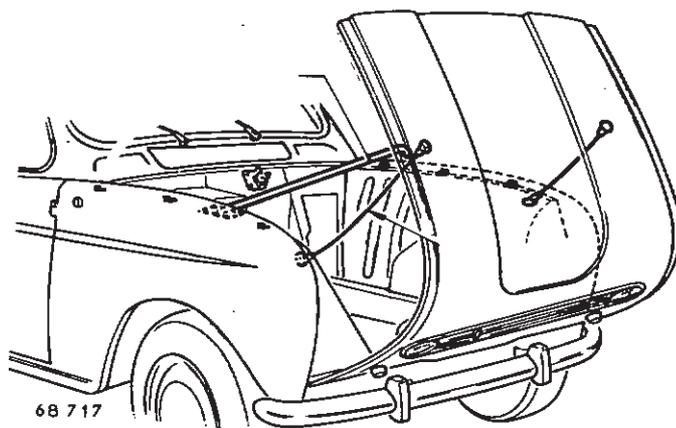


Après épuisement du capot modèle 1967, le M.P.R. ne livrera plus que le capot actuel.

En cas d'adaptation sur véhicules antérieurs ou modèle 1968, prévoir le montage des charnières fixées sur la traverse avant et des cuvelages correspondants au capot modèle 1968.

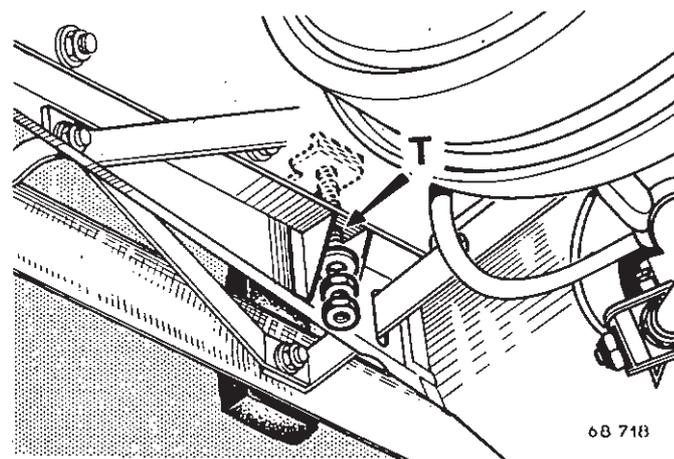
DEPOSE

Sur les modèles antérieurs à 1968, la dépose du capot nécessite la dépose des phares.



Sur les modèles postérieurs à 1968, déposer :

- les deux vis (T) de fixation des charnières
- les deux cables fixés sur les côtés d'auvent.

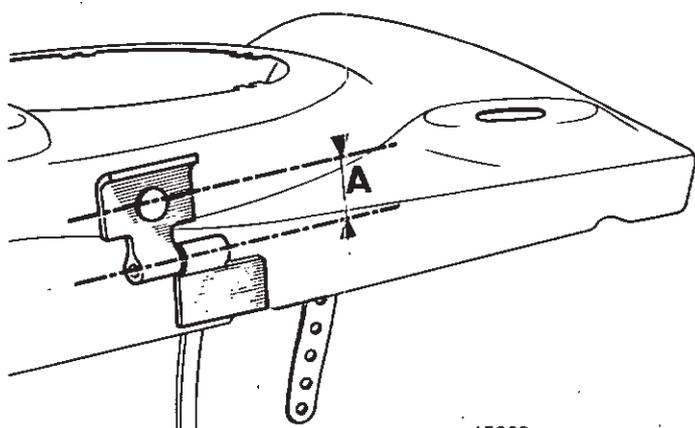


REPOSE

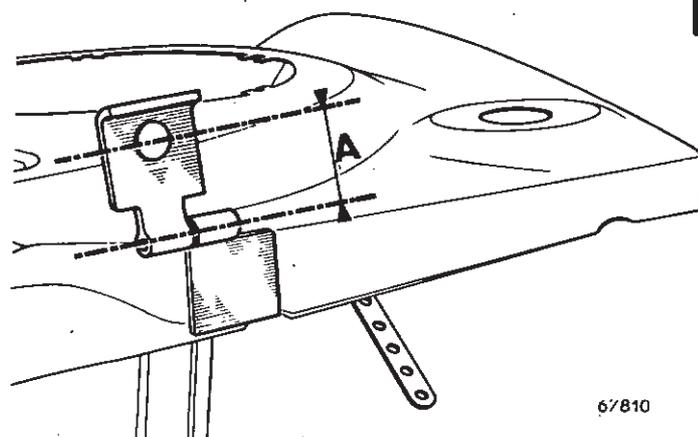
- Reposer les deux vis (T)

REGLAGE

Le réglage se fait en jouant sur les deux boutonsnières, par le dessous de la traverse avant.

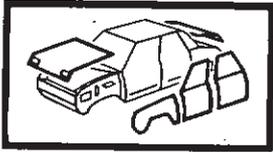


Position des charnières sur modèles antérieurs à 1968



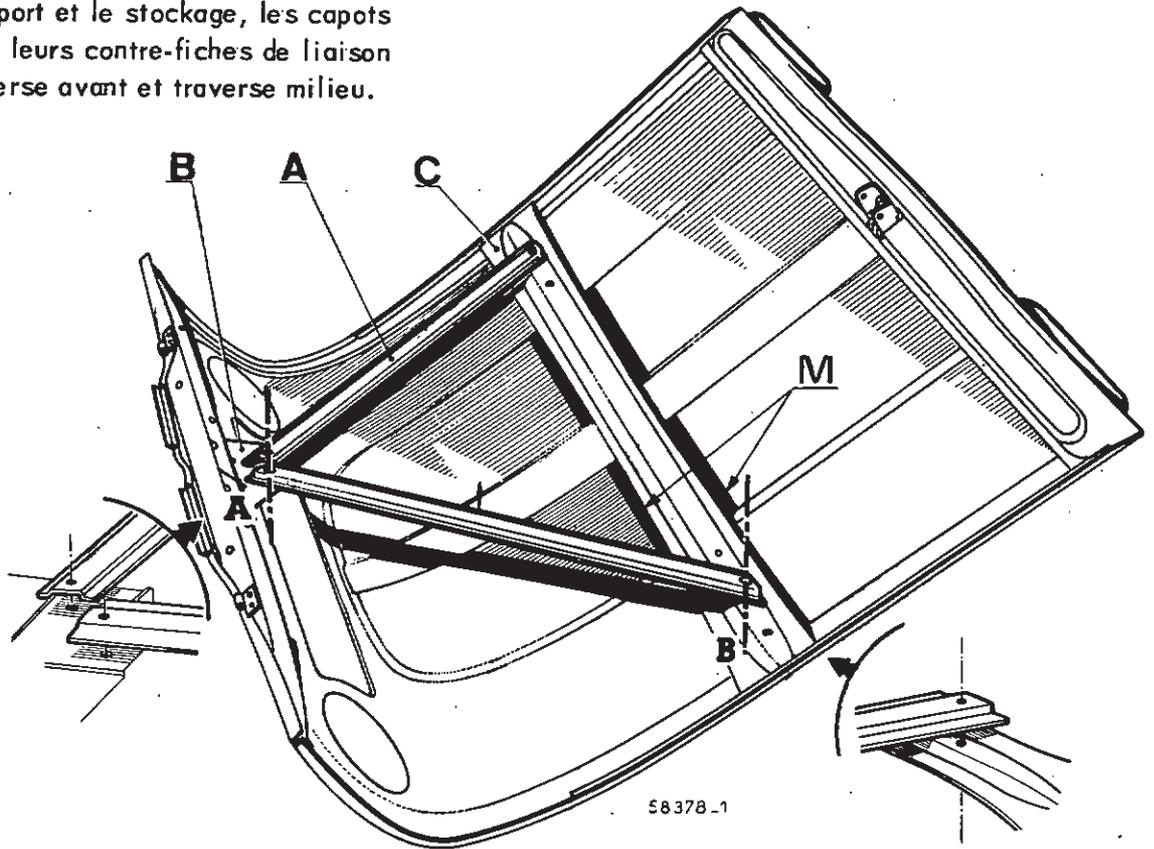
Position des charnières sur modèles postérieurs à 1968

Ces deux modèles se différencient par l'entraxe (A) des charnières



Montage des contre-fiches sur capot avant livrés en rechange.

Pour faciliter le transport et le stockage, les capots avant sont livrés sans leurs contre-fiches de liaison entre gousset sur traverse avant et traverse milieu.



Consignes de montage

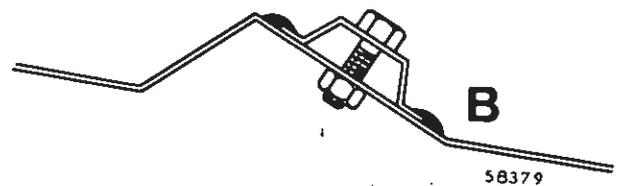
Afin d'assurer un assemblage correct, les contre-fiches (A), le gousset de traverse avant (B) et la traverse milieu (C), comportent un trou-pilote de diamètre 6,25 mm permettant une pose simple et précise.

Mettre en place les contre-fiches, les positionner à l'aide de vis et écrous A et B, sur gousset et traverse milieu.

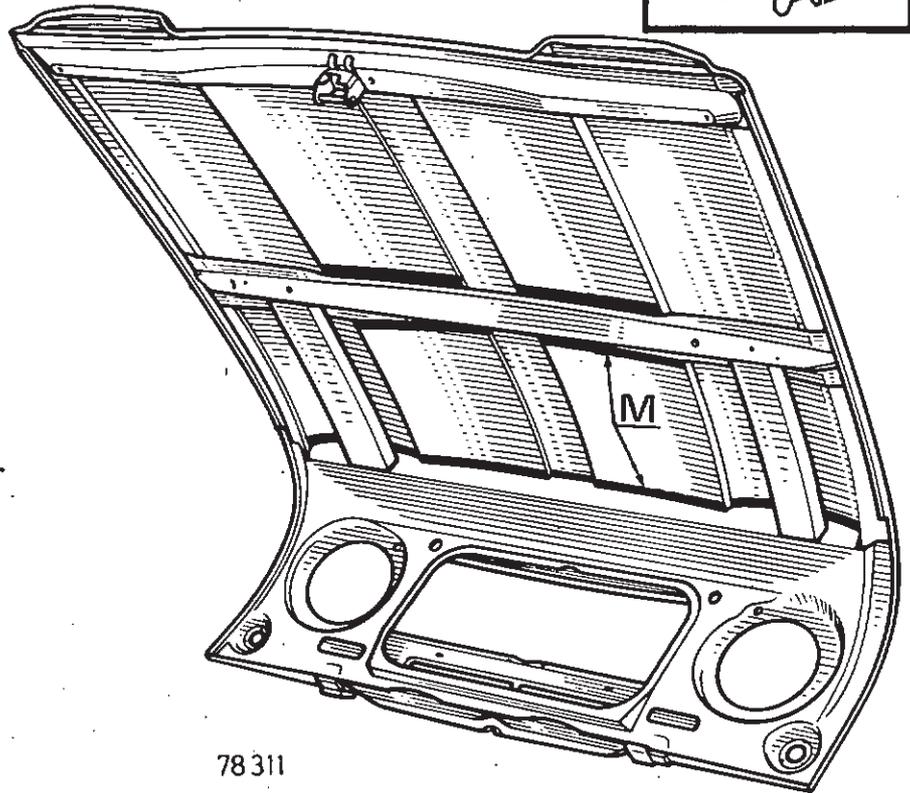
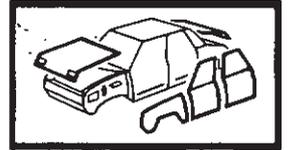
Interposer une plaque d'amiante entre traverse milieu et tôle de capot.

Souder par soudure oxyacétylénique ou soudo-brasure, retirer les vis.

Après mise en place des contre-fiches, il est conseillé d'assurer leur protection à l'intérieur aux points d'assemblage par une peinture au zinc.



Appliquer un cordon de mastic - colle (M) à la jonction traverse - tôle de capot.

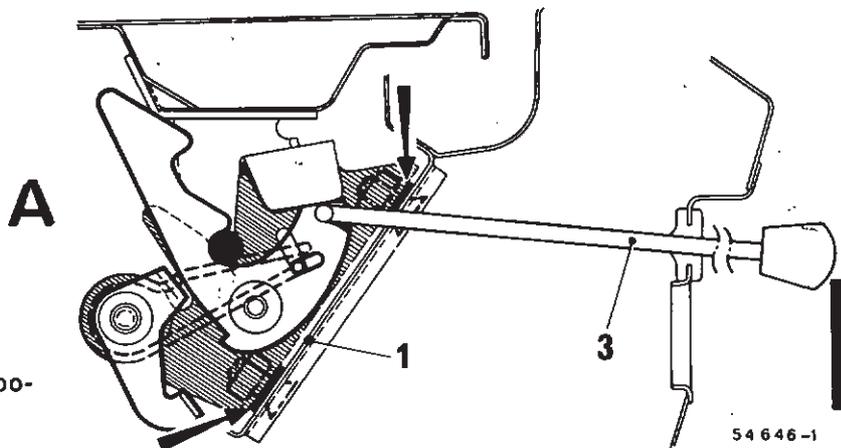


Les véhicules R. 2370 - R. 2430 sont équipés d'un nouveau capot sans contre-fiches.
 Sur les pièces de rechange, contrôler la présence du mastic-colle (M) sur les renforts.
 La pose de ce mastic est nécessaire pour la rigidité du capot.

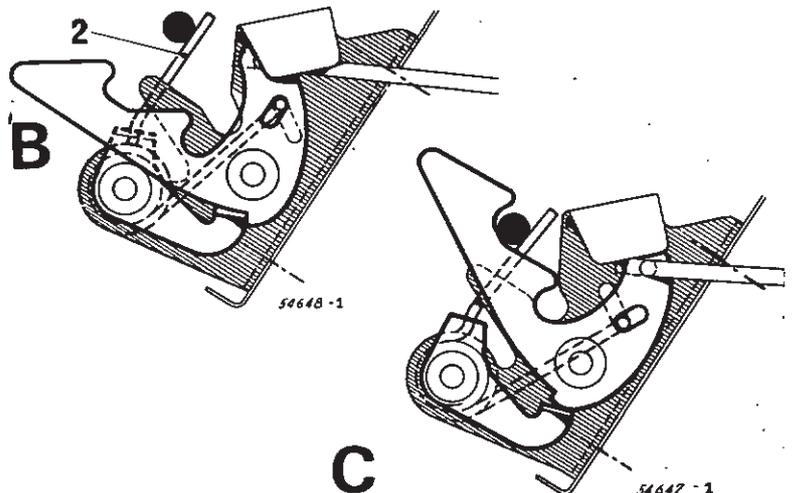
78311

Principe de verrouillage du capot

- a) - fermeture
- b) - ouverture
- c) - sécurité

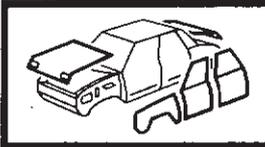


Le verrouillage du capot est assuré par un dispositif réglable par ses points de fixation sur la cloison centrale (1).



Afin d'obtenir une bonne fermeture, s'assurer :
 - que la commande poussoir (3) est libre
 - qu'il n'y a pas de déformation du ressort (2)
 - que le dispositif est bien à sa place sur la cloison centrale (1).

Dans certains cas, il est nécessaire d'interposer des cales d'épaisseur entre système de fermeture et tablier (flèches).



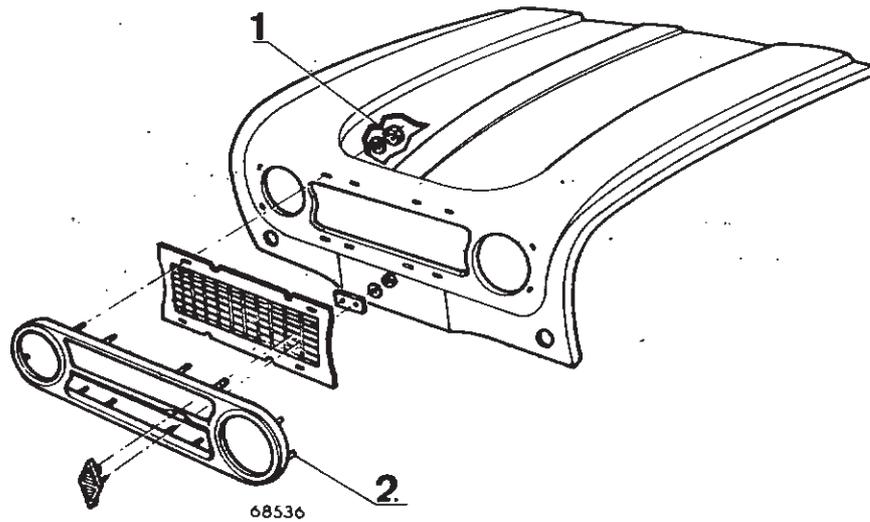
CALANDRE

code 5085

DEPOSE - REPOSE

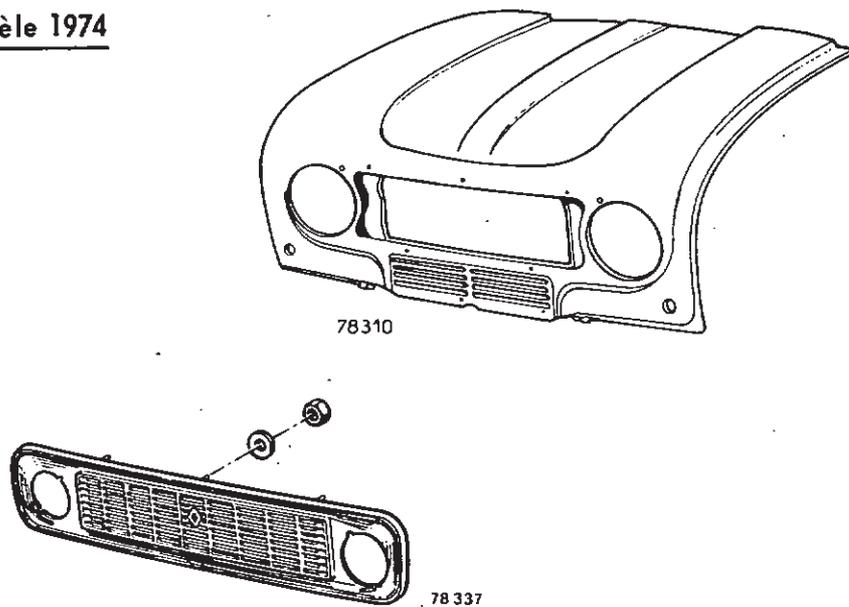
Calandre antérieure au modèle 1974

Fixée par 8 écrous (1) et 4 pattes rabattues (2).



Calandre à partir du modèle 1974

Fixée par 7 écrous.



AILE AVANT

DEPOSE - REPOSE

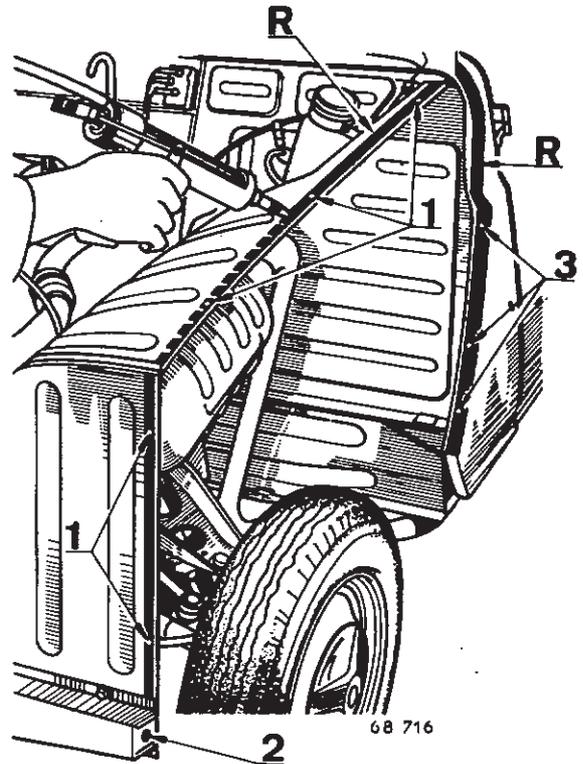
code 4031



DEPOSE

Déposer :

- les 5 vis de fixation (1) sur le côté d'auvent.
- la vis de fixation (2) sur traverse avant de cadre-plancher.
- les 3 vis de fixation sur le tablier (3).



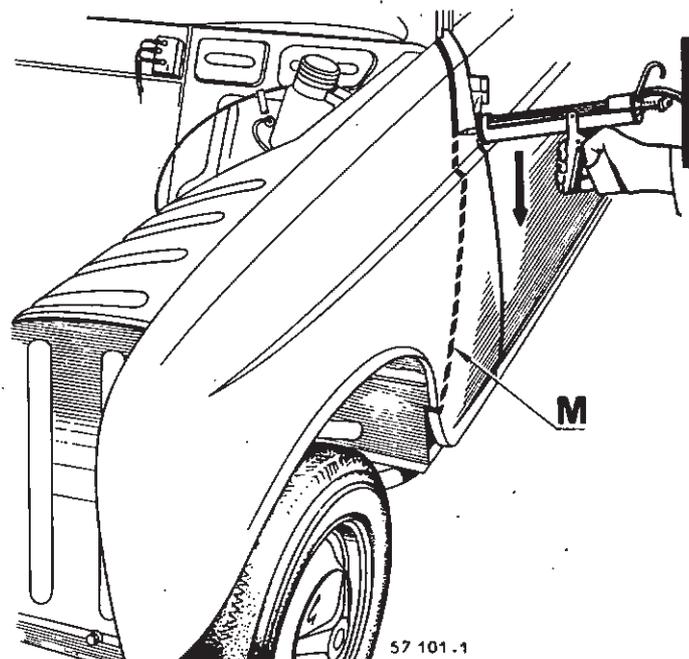
REPOSE

Vérifier l'état des écrous amovibles sur le côté d'auvent.

Avant mise en place de l'aile, assurer l'étanchéité des portées d'aile sur le tablier et le côté d'auvent par des cordons de mastic 306(R).

Fixer l'aile, poser les butées de capot en assurant un jeu régulier avec le capot.

Prévoir sur le joint extérieur aile avant-panneau d'auvent, après peinture, l'application d'un cordon de mastic 307 (M).



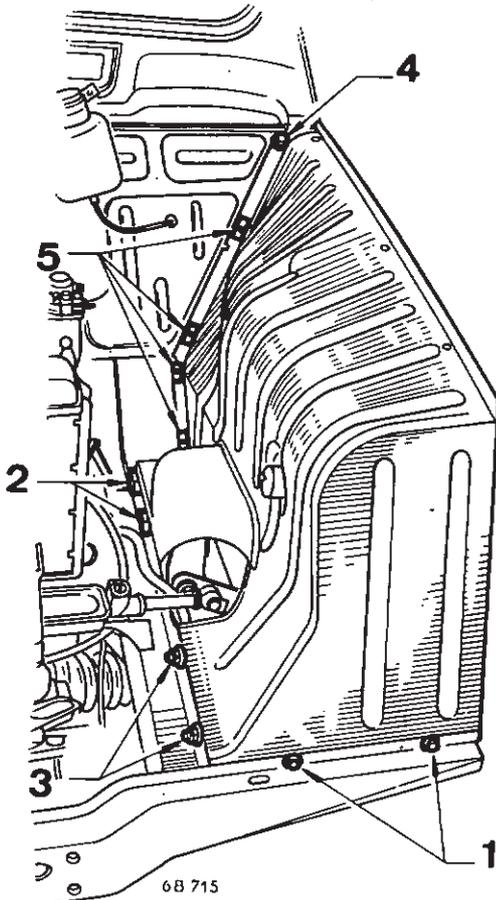


COTÉ D'AUVENT

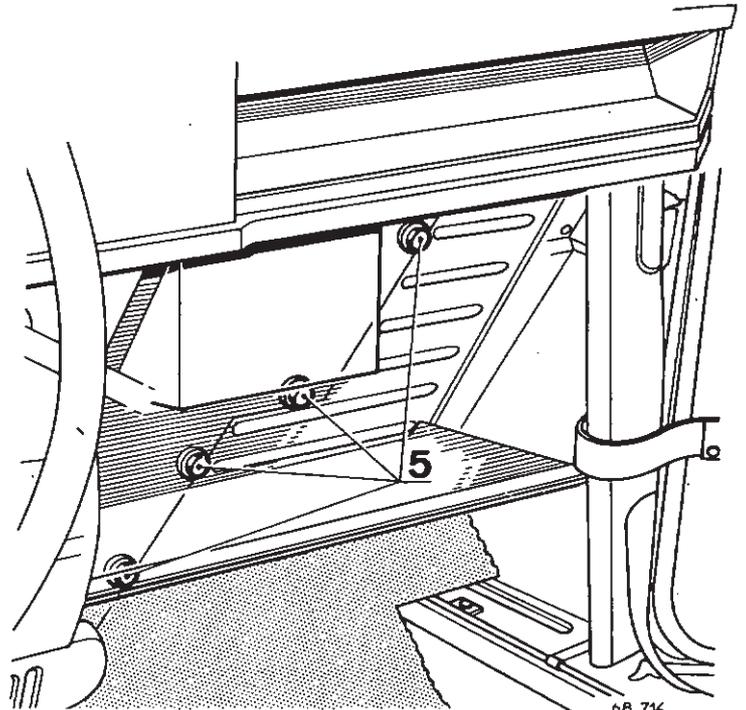
code 4161

DEPOSE - REPOSE

DEPOSE (aile déposée)



68 715



68 714

Déposer :

- le pot d'échappement ou le vase d'expansion.
- les 2 vis de fixation (1) sur la traverse avant.
- les 2 vis de fixation (2) avec écrous prisonniers et les 2 boulons (3) sur les longerons.

- la vis (4) sur le tablier.
- les 4 vis de fixation (5) sur le tablier gauche ou droit, de l'intérieur de la voiture.

Sur la fourgonnette allongée, déposer en plus les deux vis de la traverse renfort.

REPOSE

Avant la mise en place du côté d'auvent, assurer l'étanchéité de la portée sur tablier par un cordon de mastic 306.

Poser et fixer le côté d'auvent.

Assurer l'étanchéité par un cordon extérieur de mastic 297 sur tablier côté d'auvent.

AILE ARRIÈRE

DEPOSE - REPOSE

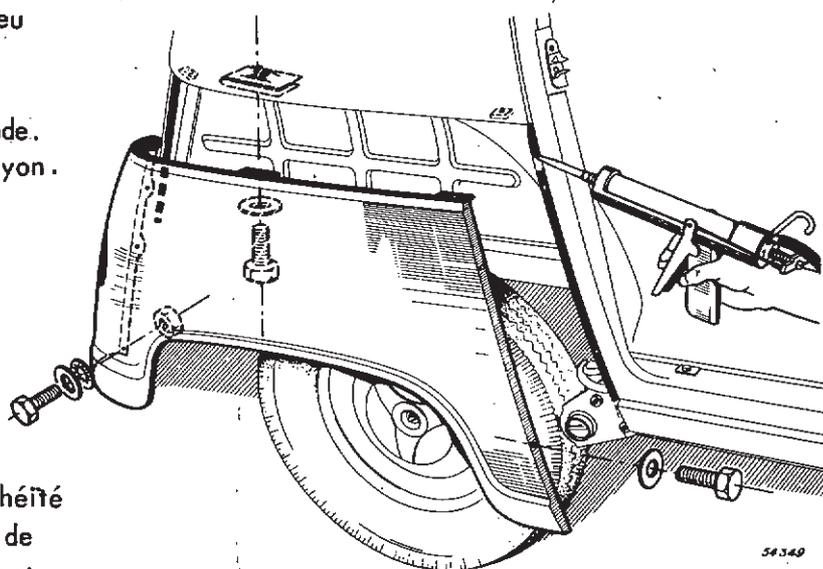
codes 4382 - 4379



DEPOSE

Déposer :

- le caoutchouc de goutte (côté droit) et le feu arrière.
- les 2 vis de fixation sur le pied arrière.
- les 3 vis de fixation sur le panneau de custode.
- les 3 vis de fixation sur l'encadrement de hayon.



REPOSE

Avant mise en place de l'aile, assurer l'étanchéité des portées d'aile, en appliquant des cordons de mastic 306 sur le pied arrière, sur l'encadrement de hayon et sur la partie supérieure de l'aile.

Prévoir sur les joints extérieurs aile arrière-panneau de custode et aile arrière-encadrement de hayon, après peinture, l'application d'un cordon de mastic 307.

PORTE AVANT

DEPOSE - REPOSE

code 4330



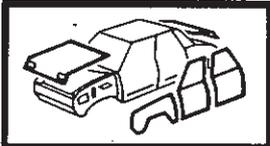
DEPOSE

Déposer :

- les deux vis de la sangle de retenue.
- l'écrou de l'axe de la charnière supérieure.
- appliquer une pression verticale vers le haut pour la dégager.

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.
Ne pas oublier les rondelles de pivotement.



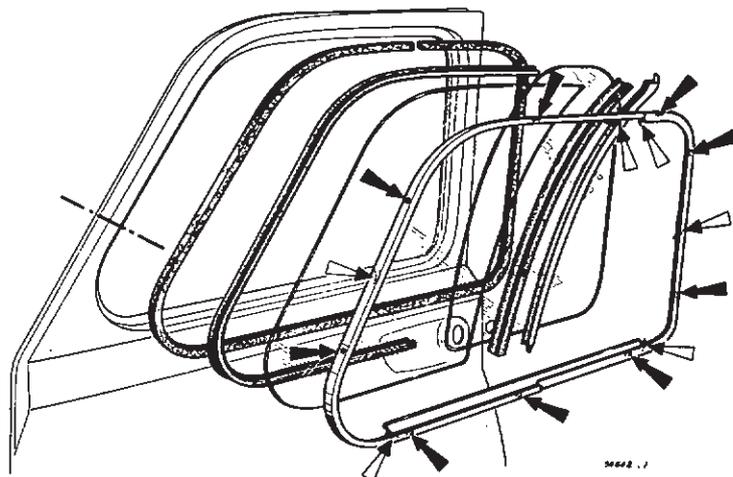
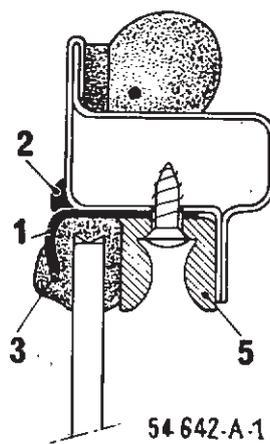
code 5022

DEPOSE - REPOSE des VITRES

DEPOSE

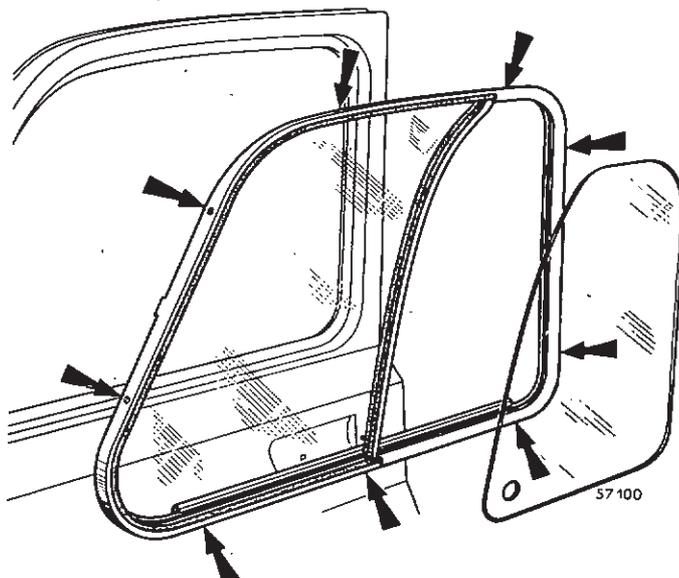
Dépose de toutes les pièces

Déposer le verrou de vitre mobile et sortir cette vitre en la basculant de bas en haut vers l'avant.
Déposer le profil d'étanchéité (5) fixé par 9 vis Parker (flèches noires) et 6 agrafes (flèches blanches) sur le cadre de vitre et le caisson.
Sortir la vitre fixe, par pression de l'extérieur vers l'intérieur en la basculant de haut en bas.
Pour déposer le cadre de vitre (1), couper le joint d'étanchéité sur tout le pourtour en (2).



Dépose des ensembles cadre - vitre fixe - joint

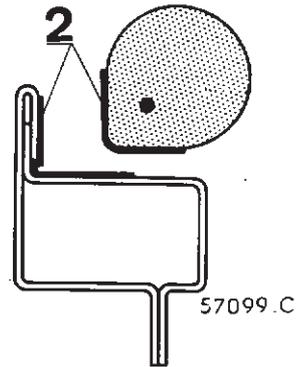
Déposer le verrou de vitre mobile et sortir cette vitre en la basculant de bas en haut vers l'avant.
Déposer les 9 vis Parker de fixation du cadre de vitre.
Couper le joint de mastic 307 (2) et dégager l'ensemble.



REPOSE

Pose du caoutchouc d'étanchéité

Nettoyer toutes traces de colle.
Encoller le caisson de porte, les deux faces du profil (2).
Mettre en place (voir médaillon)
Longueur du profil à prévoir pour les portes avant 3400 mm.



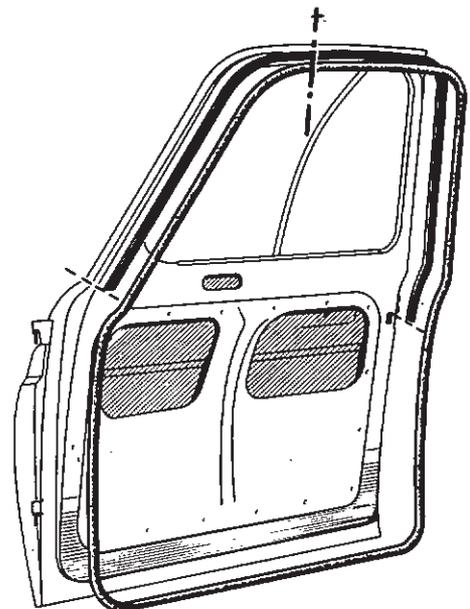
Repose de l'ensemble

Poser et centrer le cadre de vitre sur le caisson.
Pour la mise en place de la vitre fixe, glisser une ficelle dans le joint (3) afin de rabattre la languette sur le cadre.
Assurer l'étanchéité vitre-caoutchouc par une extrusion de mastic 306 sur les 2 faces de la vitre.
Vérifier l'état du profil d'étanchéité, le remplacer éventuellement, l'agrafer et fixer l'ensemble par 9 vis Parker, trous percés à la piquette sur le caisson (flèches noires).

Mettre en place la vitre mobile et son verrou (prévoir la pose des rondelles caoutchouc sur chaque face de la vitre).

Avant la repose du cadre, protéger les trous de vis par un bouchon de mastic 306 entre le cadre et le caisson de porte.

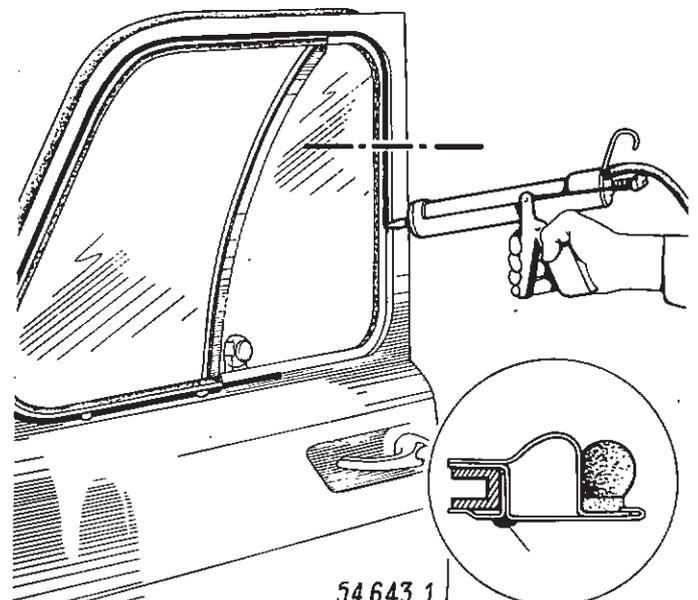
L'étanchéité du cadre de vitre sur la porte sera assurée en appliquant un cordon de mastic 307 en (2) (éviter les trous d'écoulement).



Repose du cadre de vitres assemblé

Présenter l'ensemble cadre, vitre fixe sur l'élément neuf et contre-percer les 9 trous de fixation du cadre et joint.

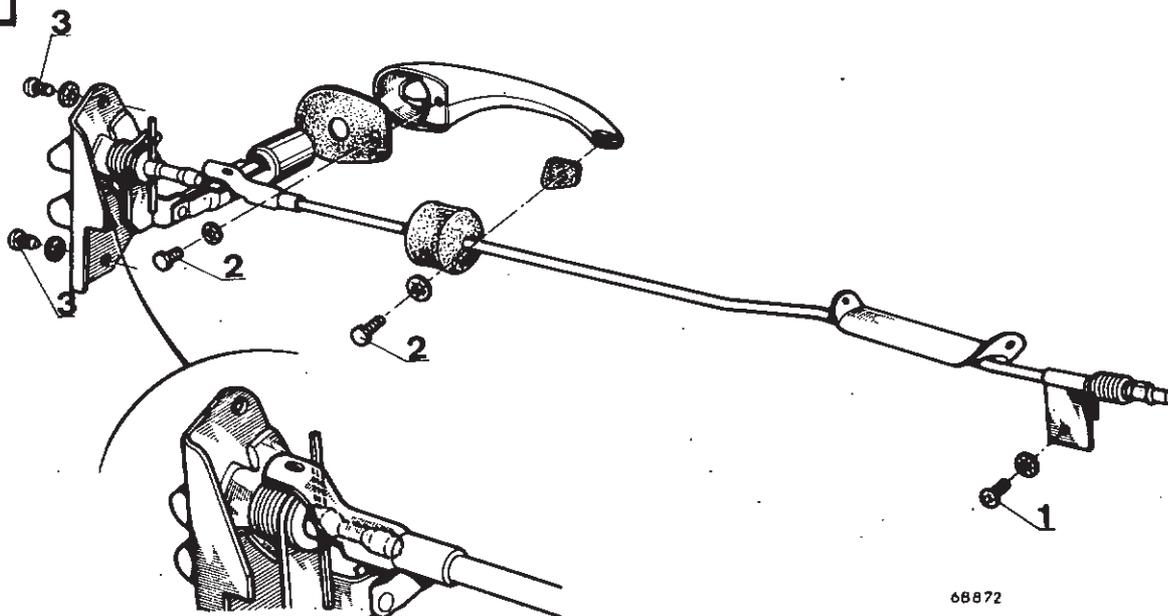
L'étanchéité du cadre de vitre sur la porte avant sera assurée en appliquant un cordon de mastic 307 (2).





code 5006

DEPOSE - REPOSE de la SERRURE



68872

DEPOSE

Déposer :

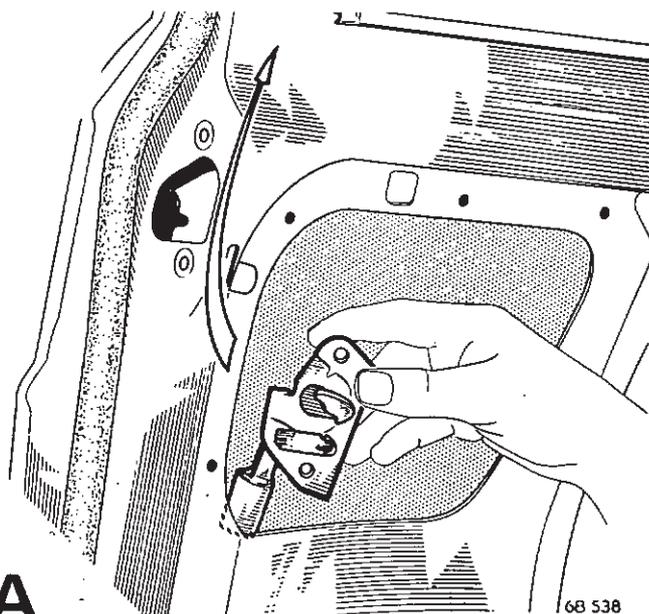
- la garniture de porte à l'aide d'un tournevis protégé glissé entre la garniture et le caisson de porte pour sortir les agrafes.
- la vis de fixation de la contre-poignée (1) et la sortir par l'ajourage du caisson.
- le corps de poignée (2 vis) à l'intérieur de la porte (2).

Déposer les 2 vis (3) de fixation du corps de serrure sur le caisson et sortir l'ensemble par l'ajourage du caisson.

REPOSE

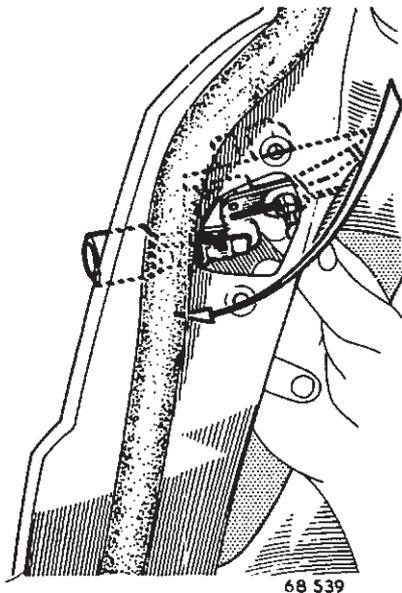
Mettre en place la serrure par l'ajourage du caisson (poussoir pendant).

Remonter l'ensemble (flèche) Figure A.



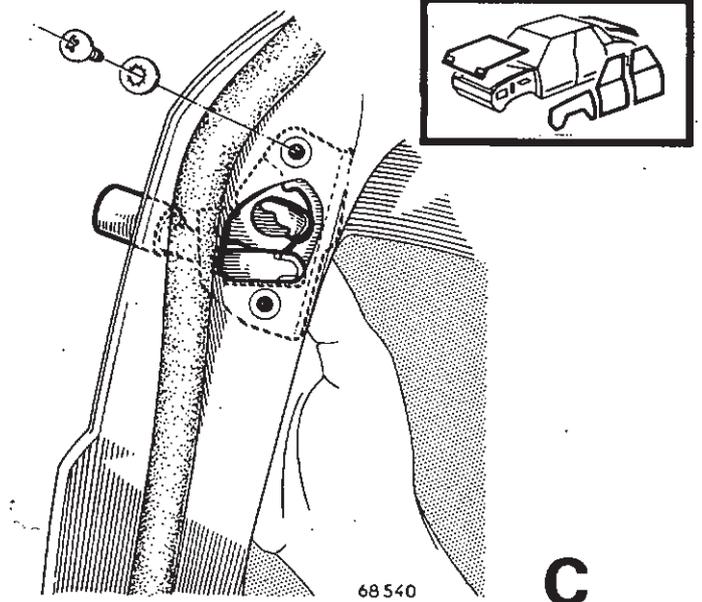
L - 14 **A**

68 538



B

Faire pivoter la serrure à l'intérieur du caisson pour sortir le poussoir vers l'extérieur, (flèche) Figure B.



C

Soulever le poussoir et positionner la serrure dans son logement. Mettre en place les vis de fixation Figure C.

SERRURES DE PORTES LATÉRALES

Serrure à rétention (A partir des Modèles 1973)

Extension à l'ensemble de la gamme Renault 4 du montage des serrures à rétention longitudinale.

Principe de fonctionnement de la serrure

On appelle rétention transversale la tenue de la serrure dans le sens d'ouverture de la porte, et rétention longitudinale la tenue de la serrure dans le sens perpendiculaire à l'ouverture.

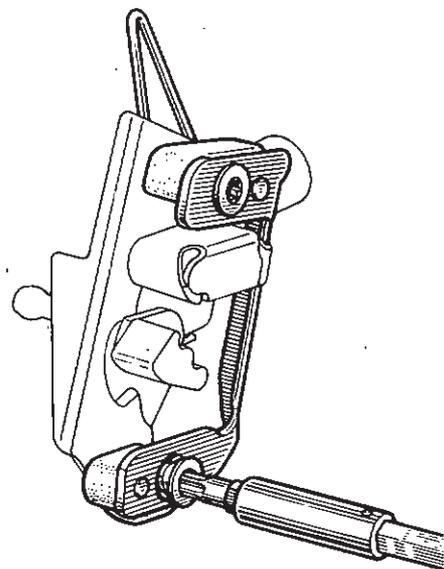
Elle est constituée de 2 sous-ensembles :
- la gâche et le pêne.

La gâche

Partie fixe montée sur les pieds de côté de caisse de l'habitacle : pied milieu pour la porte avant, pied AR pour la porte arrière. Elle assure la retenue transversale en maintenant le doigt du pêne dans ses crans et la retenue longitudinale en maintenant la bride du pêne par sa plaque de retenue (nez de gâche).

Le pêne

Boîtier renfermant le mécanisme de serrure et monté sur le caisson des portes latérales. Son doigt de verrouillage commandé de l'extérieur ou de l'intérieur de l'habitacle maintient la porte en position fermée en se logeant dans les crans du nez de gâche. La retenue transversale est assurée par le doigt de verrouillage et les crans du nez de gâche. La retenue longitudinale est assurée par la bride et le nez de gâche.



78 326

Pour la dépose utiliser le tournevis Torx - car 563 à empreinte T 30.



PORTE ARRIÈRE

code 4332

DEPOSE - REPOSE

DEPOSE

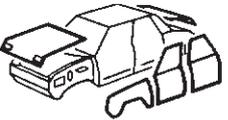
Déposer :

- les deux vis de la sangle de retenue.
- l'écrou de l'axe de charnière supérieure.
- appliquer une pression verticale vers le haut pour la dégager.

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.

Ne pas oublier les rondelles de pivotement.



code 5023

DEPOSE - REPOSE des VITRES

Comme pour la porte avant.

Suivant la réparation à effectuer on peut procéder de deux manières :

Dépose de toutes les pièces

Déposer le verrou de vitre mobile et sortir cette vitre en la basculant de bas en haut vers l'avant.
Déposer le profil d'étanchéité (5) fixé par 9 vis Parker (flèches noires) et 6 agrafes (flèches blanches) sur le cadre de vitre et le caisson.

Sortir la vitre fixe, par pression de l'extérieur vers l'intérieur en la basculant de haut en bas.

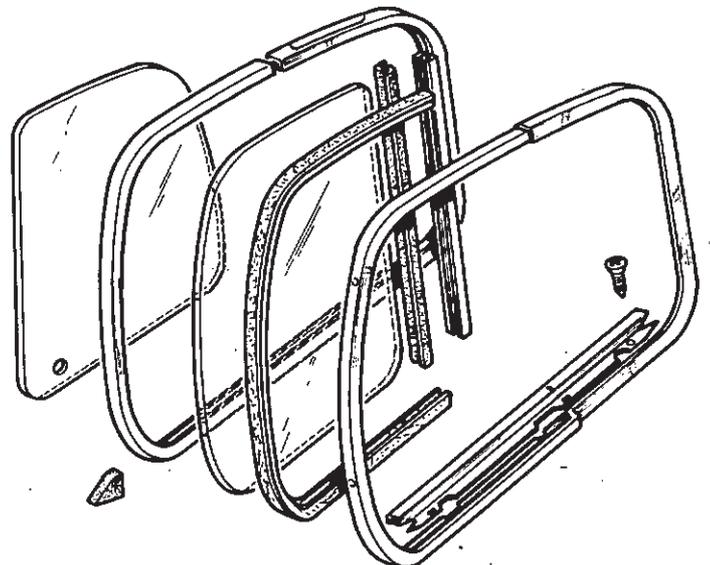
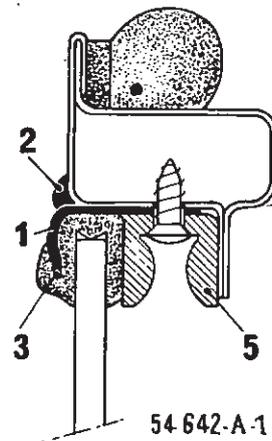
Pour déposer le cadre de vitre (1), couper le joint d'étanchéité sur tout le pourtour en (2).

Dépose des ensembles cadre, vitre fixe, joint.

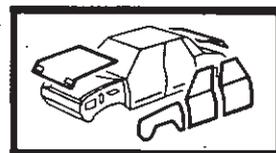
Déposer le verrou de vitre mobile et sortir cette vitre en la basculant de bas en haut vers l'avant.

Déposer les 9 vis Parker de fixation du joint.

Couper le joint de mastic 307 (2) et dégager l'ensemble.



REPOSE



Repose de l'ensemble

Poser et centrer le cadre de vitre sur le caisson.

Pour la mise en place de la vitre fixe, glisser une ficelle dans le joint (3) afin de rabattre la languette sur le cadre.

Assurer l'étanchéité vitre-caoutchouc par une extrusion de mastic 306 sur les 2 faces de la vitre.

Vérifier l'état du profil d'étanchéité, le remplacer éventuellement, l'agrafer et fixer l'ensemble par 9 vis Parker, trous percés à la piquette sur le caisson (flèches noires).

Mettre en place la vitre mobile et son verrou (prévoir la pose des rondelles caoutchouc sur chaque face de la vitre).

Avant la repose du cadre, protéger les trous de vis par un bouchon de mastic 306 entre le cadre et le caisson de porte.

L'étanchéité du cadre de vitre sur la porte sera assurée en appliquant un cordon de mastic 307 en (2) (éviter les trous d'écoulement).

Repose du cadre de vitres assemblé

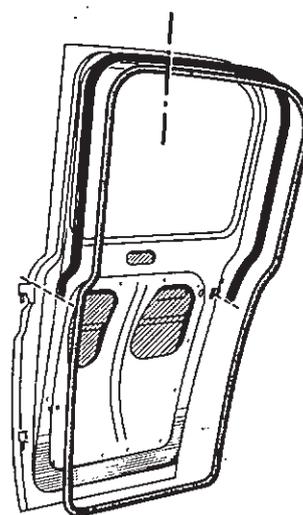
Présenter l'ensemble cadre, vitre fixe sur l'élément neuf et contre-percer les 9 trous de fixation du cadre et joint.

L'étanchéité du cadre sur la porte sera assurée en appliquant un cordon de mastic 307.

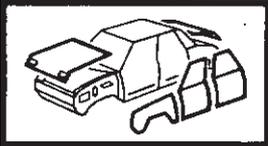
Pose du caoutchouc d'étanchéité

Même méthode que pour les portes avant.

Longueur du profil à prévoir pour les portes arrière 2500 mm.



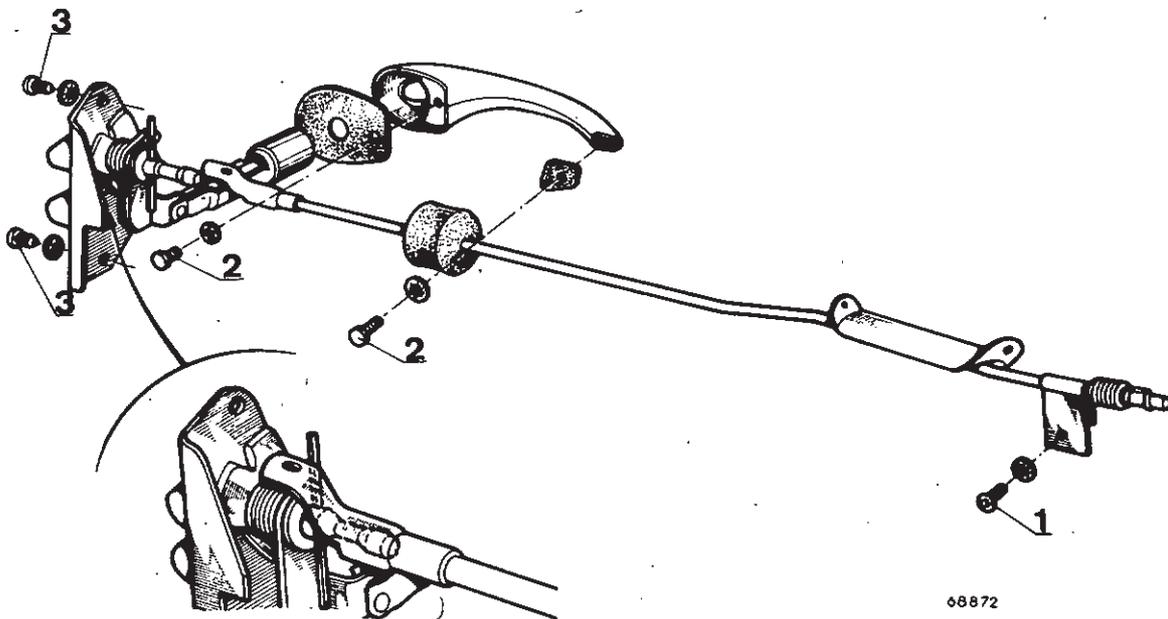
57099A



code 5008

DEPOSE - REPOSE DE LA SERRURE

DEPOSE



Déposer :

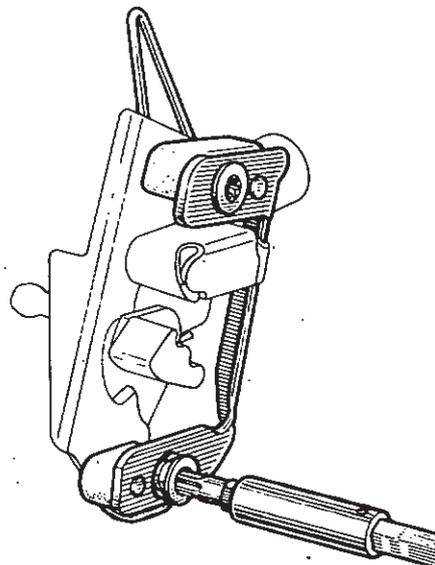
- la garniture de porte à l'aide d'un tournevis protégé glissé entre la garniture et le caisson de porte pour sortir les agrafes.
- la vis de fixation de la contre-poignée (1) et la sortir par l'ajourage du caisson.

- le corps de poignée (2 vis) à l'intérieur de la porte (2).

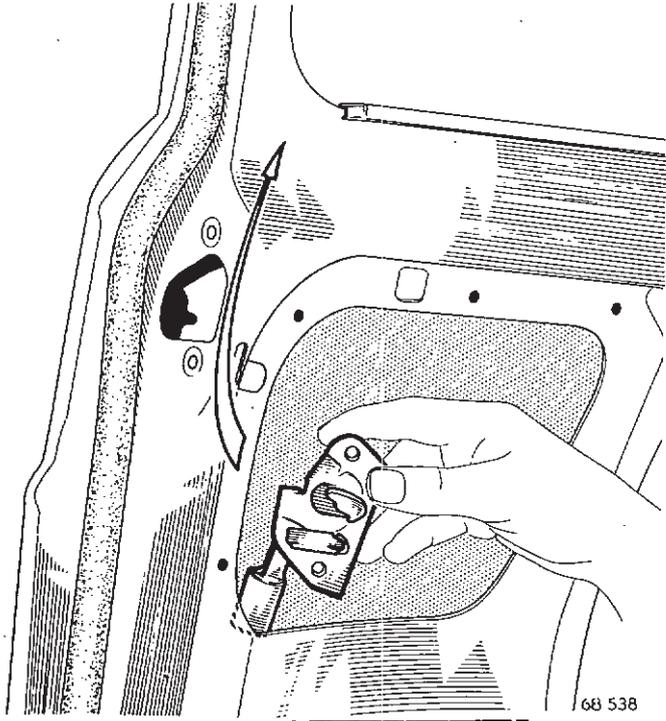
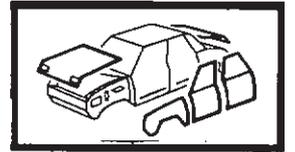
Déposer les 2 vis (3) de fixation du corps de serrure et sortir l'ensemble par l'ajourage du caisson.

Serrures à rétenion (A partir des modèles 1973)

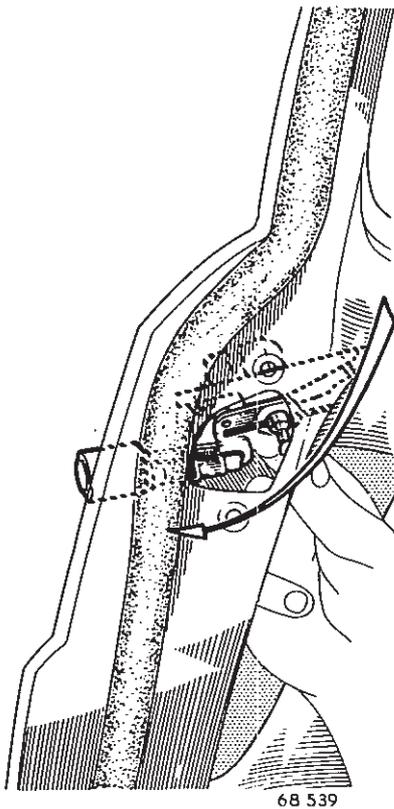
Pour la dépose utiliser le tournevis Torx - car 563
Empreinte T 30.



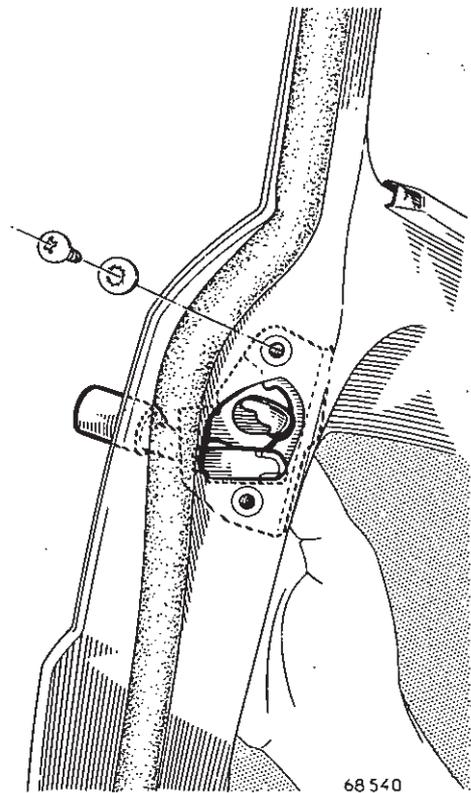
REPOSE



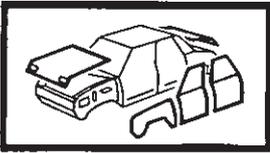
Mettre en place la serrure, par l'ajourage du caisson.



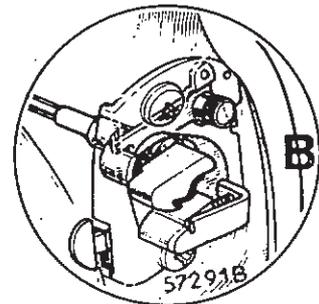
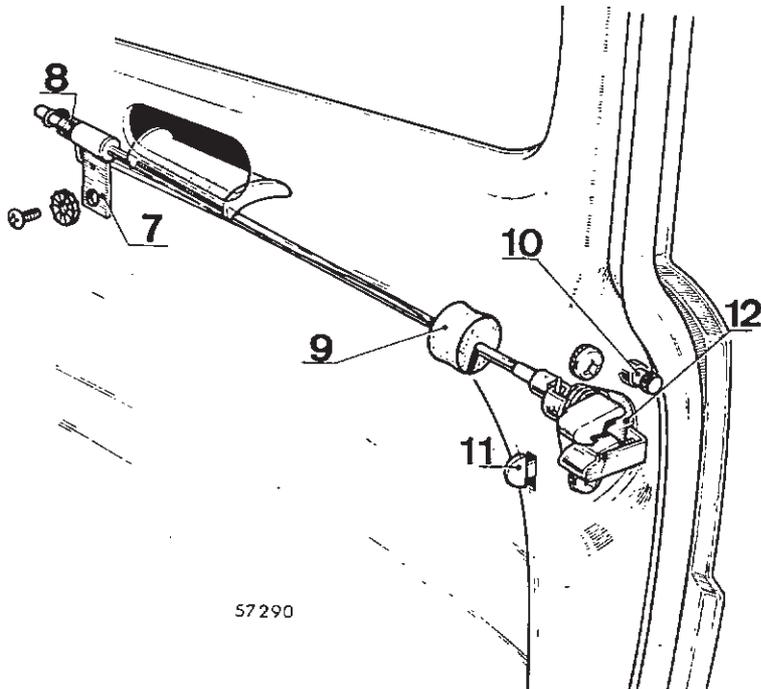
Faire pivoter la serrure à l'intérieur du caisson pour sortir le poussoir vers l'extérieur.



Soulever le poussoir et positionner la serrure dans son logement.



Détail serrure et contre-poignée sur porte arrière



- (7) fixation de la contre-poignée.
- (8) ressort.
- (9) rondelle anti-bruit.
- (10) loqueteau de condamnation enfant (figure A : position libre - figure B : position condamnée).
- (11) verrouillage intérieur.

HAYON

DEPOSE - REPOSE

code 4360



DEPOSE

Débrancher :

- le fil d'alimentation de l'éclaireur de plaque de police.
- les deux vis de l'équilibreur sur le hayon
- ôter l'écrou borgne de la charnière gauche.
- dégager le hayon de ses axes.

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.

DEPOSE - REPOSE DE LA SERRURE

code 5071

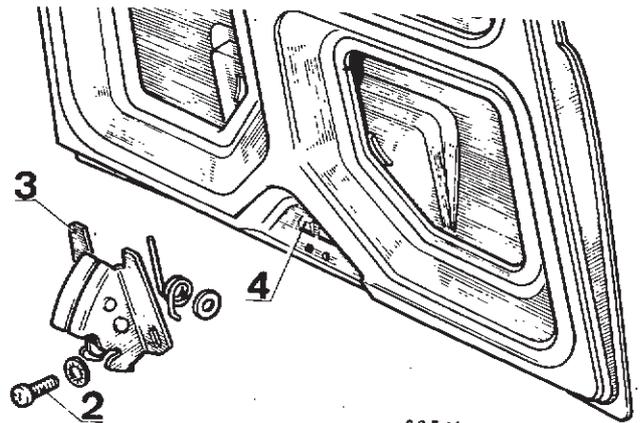


DEPOSE

Déposer l'ensemble en retirant les deux vis (2):

REPOSE

Engager les pattes (3) dans les emboutis (4) et remettre en place les vis (2).



68541

DEPOSE - REPOSE DE L'EQUILIBREUR

code 5070

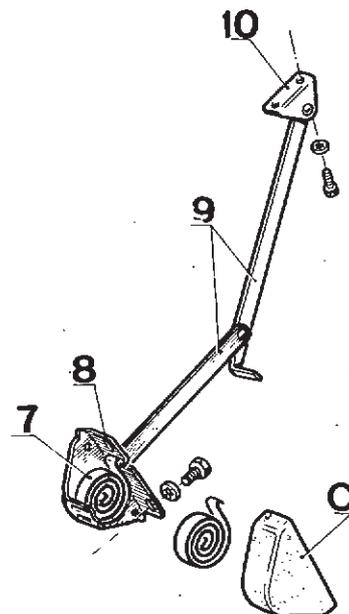


DEPOSE

Cet équilibreur comporte un ressort (7) protégé par un carter (C) fixé sur l'encadrement de hayon (8).

Lors du démontage de cet équilibreur, il est impératif de prendre, pour éviter tous risques de déploiement brutal des bras d'articulation (9) pouvant entraîner une blessure de l'opérateur, les précautions suivantes :

- déposer les deux vis de la barre de fixation de l'équilibreur sur le hayon (10) en maintenant les bras d'articulation pour qu'ils ne se détendent pas brutalement.
- laisser se détendre le bras d'articulation en le retenant à la main.
- déposer les fixations du boîtier sur l'encadrement (8) lorsque le ressort est complètement détendu.



68541

REPOSE

Opérer dans le sens inverse de la dépose.



PORTE DE CHARGEMENT

code 4212

DEPOSE - REPOSE

Fourgonnette normale

DEPOSE

- débrancher le fil d'alimentation de l'éclaireur de plaque de police.
- déposer le clips et l'axe de l'arrêt de porte.
- l'écrou borgne de la charnière inférieure.
- dégager la porte de ses axes.

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.

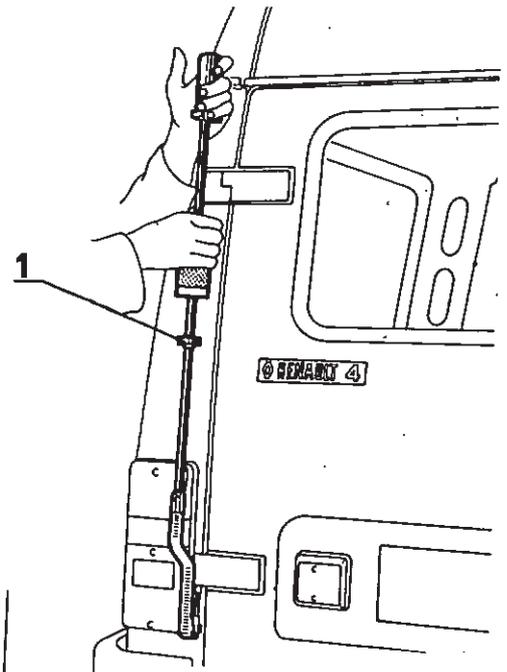
Fourgonnette allongée

DEPOSE

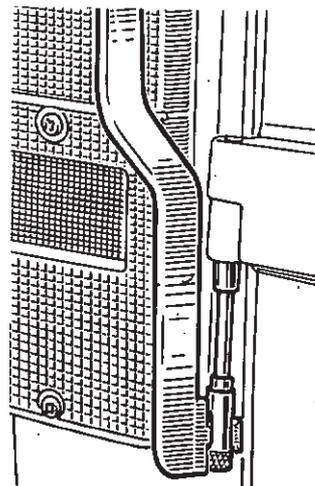
- débrancher le fil d'alimentation de l'éclaireur de plaque de police.
- déposer le clips et l'axe de l'arrêt de porte.
- chasser les axes supérieure et inférieure avec l'outil à inertie (1).

REPOSE

Opérer dans le sens inverse de la dépose en utilisant l'outil Car 543 pour centrer la charnière.

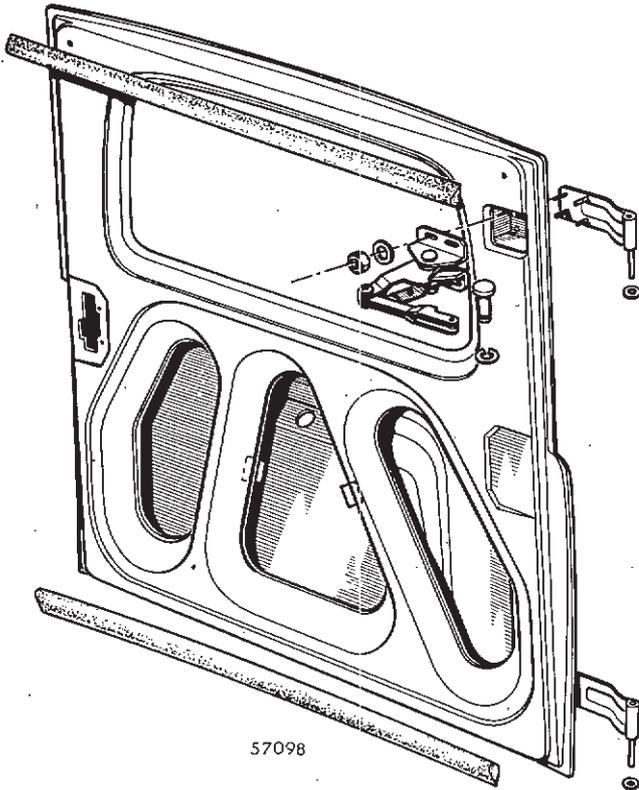


78250

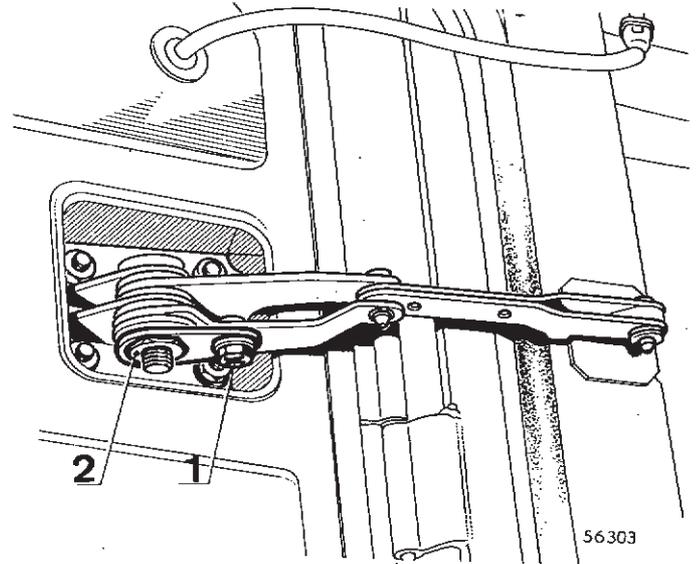


78249

DEPOSE - REPOSE de l'ARRET de PORTE.



L'arrêt de porte est maintenu en place avec la charnière supérieure par 4 écrous.

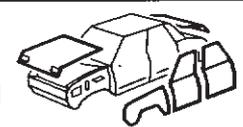


Ensemble composé de rondelles, faisant friction entre les bielles d'articulation.

Pour le réglage, desserrer la vis (1) de manière à dégager l'arrêt de l'écrou (2) ; agir sur cet écrou à l'aide d'une clé à fourche.

Resserrer la vis (1).

DEPOSE - REPOSE de la SERRURE

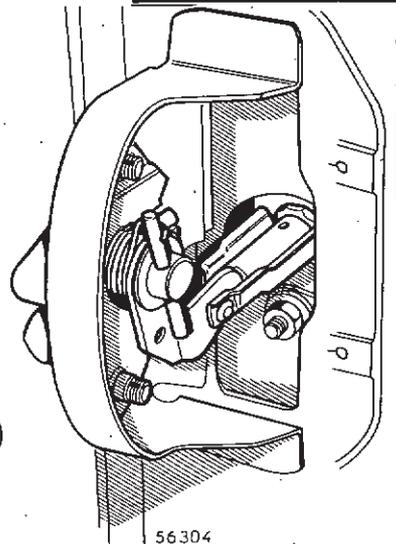
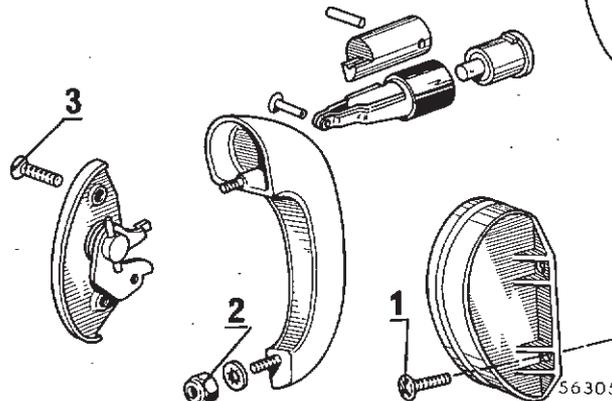


DEPOSE

- déposer les deux vis de fixation du protecteur de la serrure (1).
- les deux écrous de fixation de la poignée (2).
- les deux vis de fixation de la platine (3).

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.



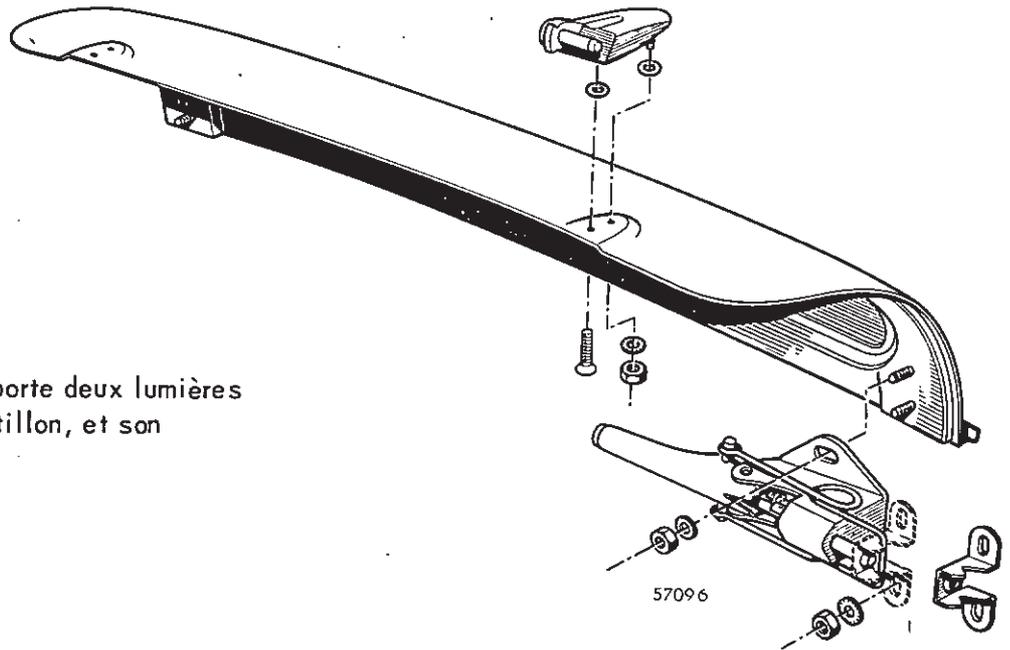
SERRURE

A partir des modèles 1973

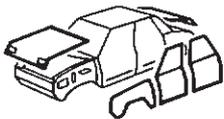
Pour la dépose de la serrure, utiliser le tournevis Car 563 - empreinte T 30.



PORTILLON DE FOURGONNETTE



Le système de verrouillage comporte deux lumières permettant sa fixation sur le portillon, et son réglage.



PARE-CHOC AVANT

codes 5077 5128

DEPOSE - REPOSE

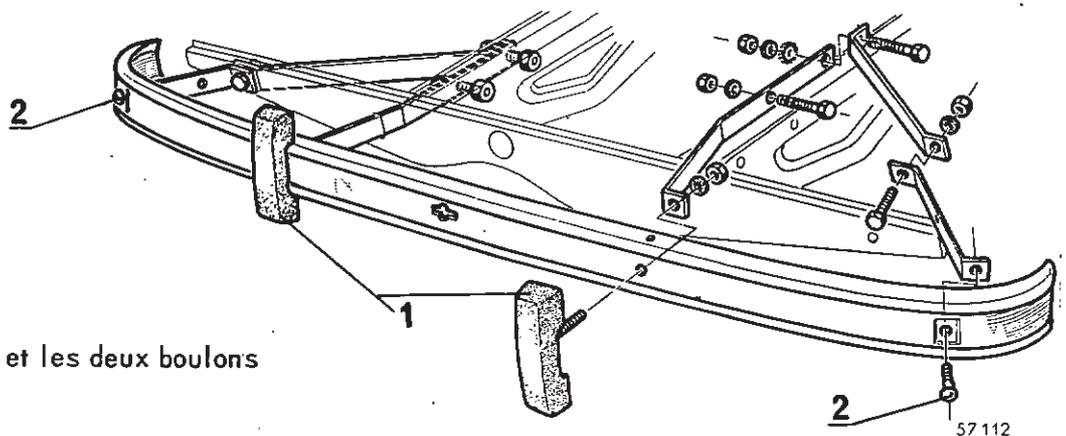
Modèle antérieur à 1968

Berline

DEPOSE

Dépose de la lame seule

Déposer les deux butoirs (1) et les deux boulons chromés (2).



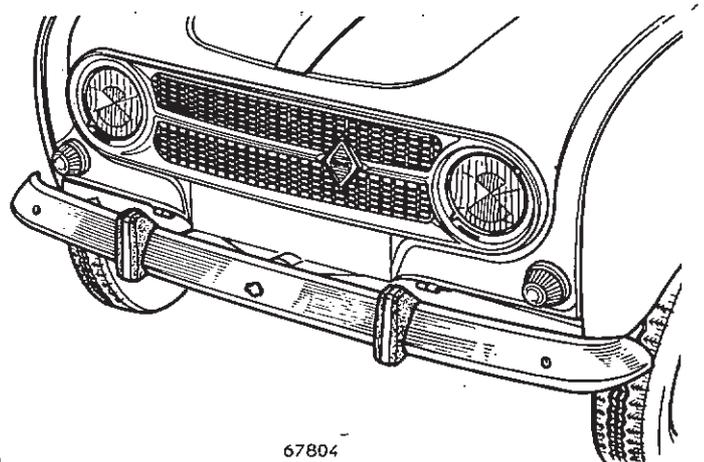
Modèle à partir de 1968

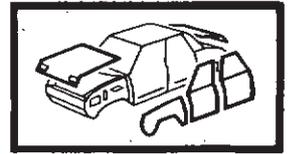
Dépose de la lame et des contre-lames

Déposer les quatre vis sur les longerons avant et les deux vis sur la traverse avant.

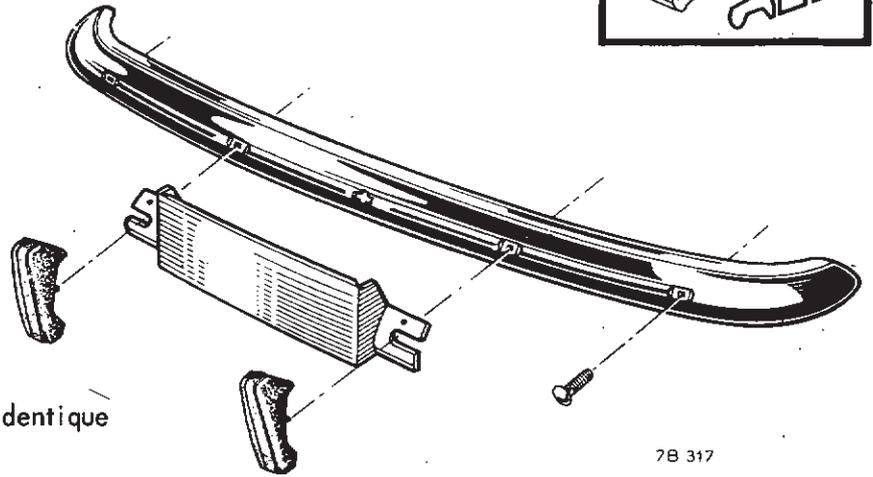
REPOSE

Opérer dans le sens inverse de la dépose.





Fourgonnette allongée



Lame de pare-chocs avant et contre-lames identique au modèle 1968.
Plaque de police fixée avec les butoirs avant.

78 317

PARE-CHOCS ARRIÈRE

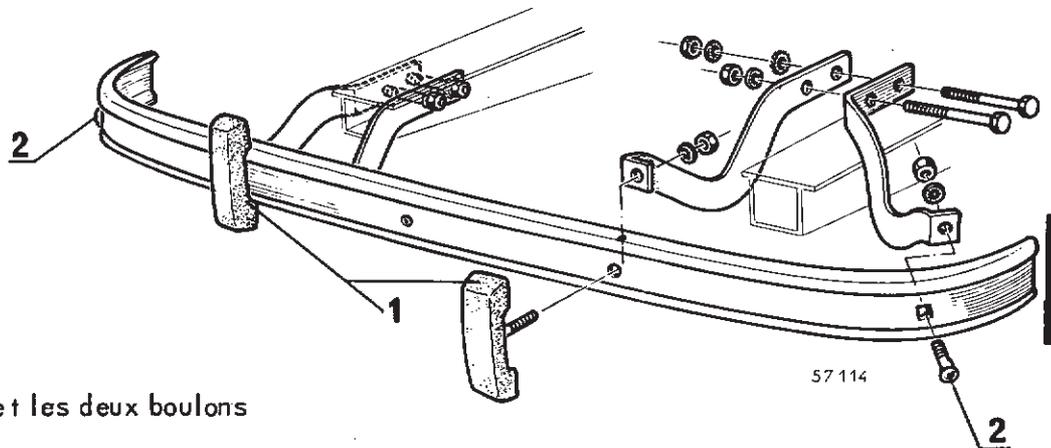
DEPOSE - REPOSE

codes 5169 5130



Modèle antérieur à 1968

Berline



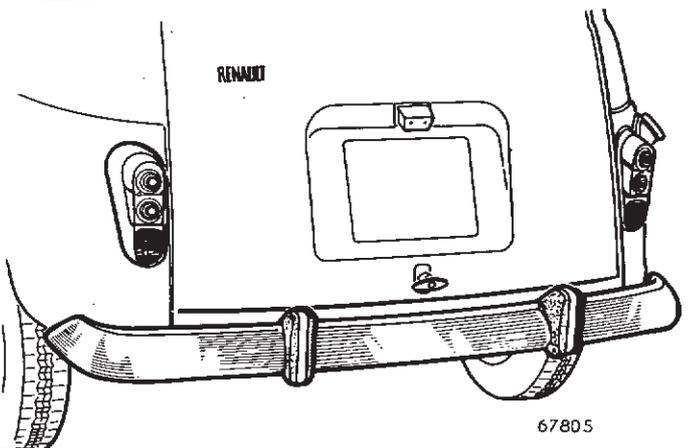
DEPOSE

Dépose de la lame seule.
Déposer les deux butoirs (1) et les deux boulons chromés (2).

Modèle à partir de 1968

Dépose de la lame et des contre-lames

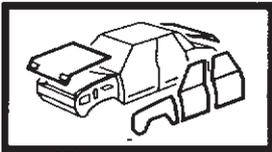
Déposer les quatre vis sur les longerons arrière.



REPOSE

Opérer dans le sens inverse de la dépose.

67805



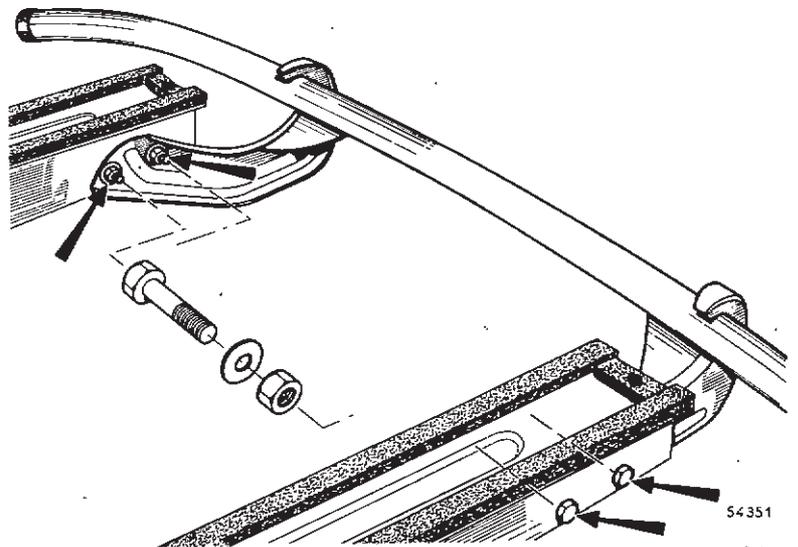
Fourgonnette

DEPOSE

Déposer les quatre vis sur les longerons arrière.

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.



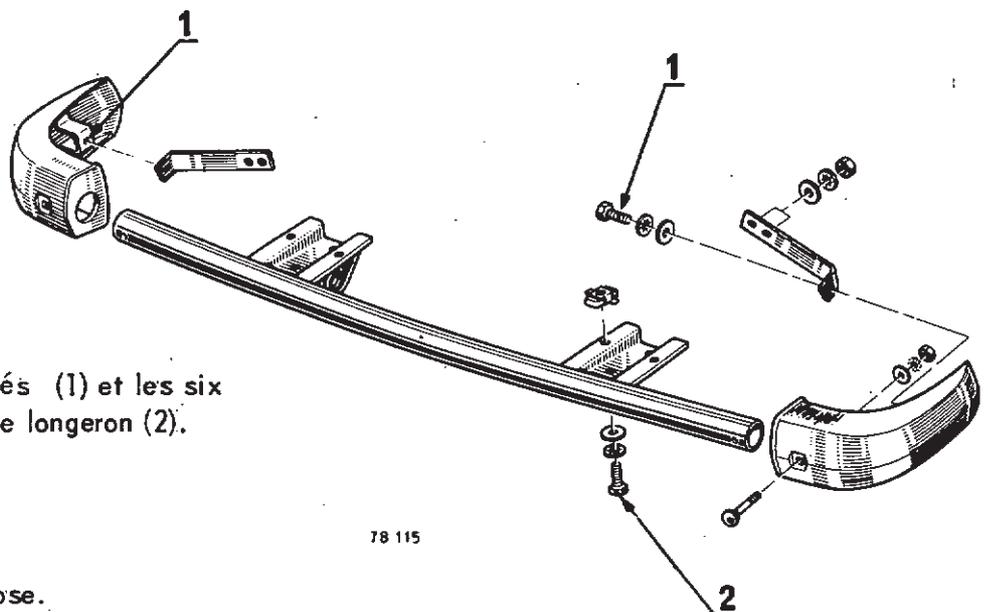
Fourgonnette allongée

DEPOSE

Déposer les boulons des extrémités (1) et les six vis de fixation sur les allonges de longeron (2).

REPOSE

Opérer en sens inverse de la dépose.

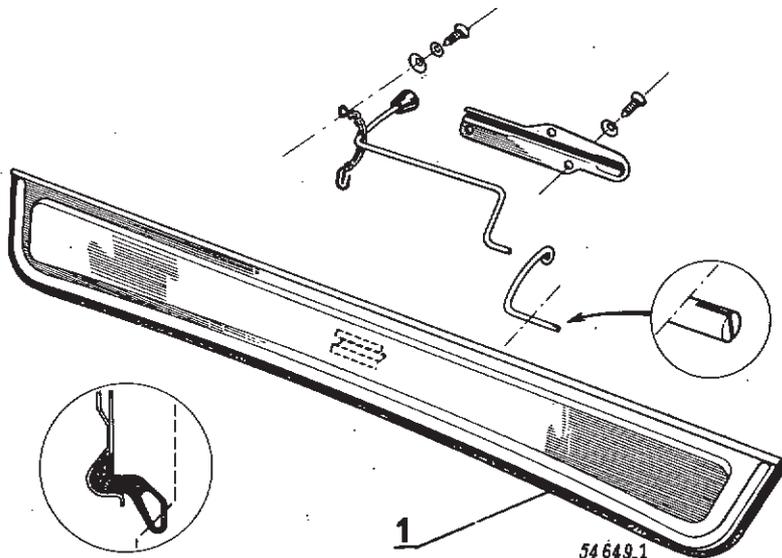


VOLET D'AÉRATION



Dépose du volet

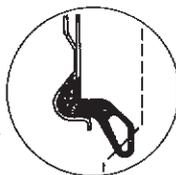
Pincer l'extrémité de la bielle et sortir le volet par coulissement.



Dépose de la commande

Déposer la buse supérieure de chauffage pour accéder aux vis de fixation.

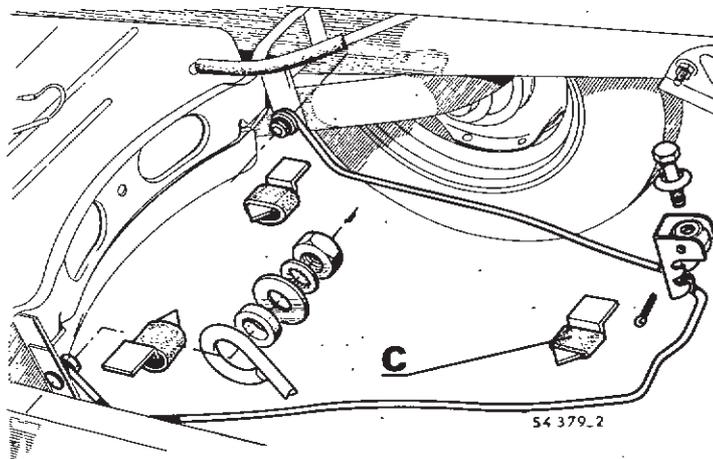
Les nouveaux modèles sont équipés d'un volet sans caoutchouc d'étanchéité (1) suite à une modification de la grille sur pavillon.



SUPPORT DE ROUE DE SECOURS



Le berceau de roue de secours est articulé sur la traverse arrière de cadre-plancher.
Son verrouillage en position est assuré par une chape fixée par vis goupillée sur le plancher arrière.
Trois butées caoutchouc (C) sous le plancher arrière, assurent l'immobilisation du pneumatique.





COFFRE A OUTILS

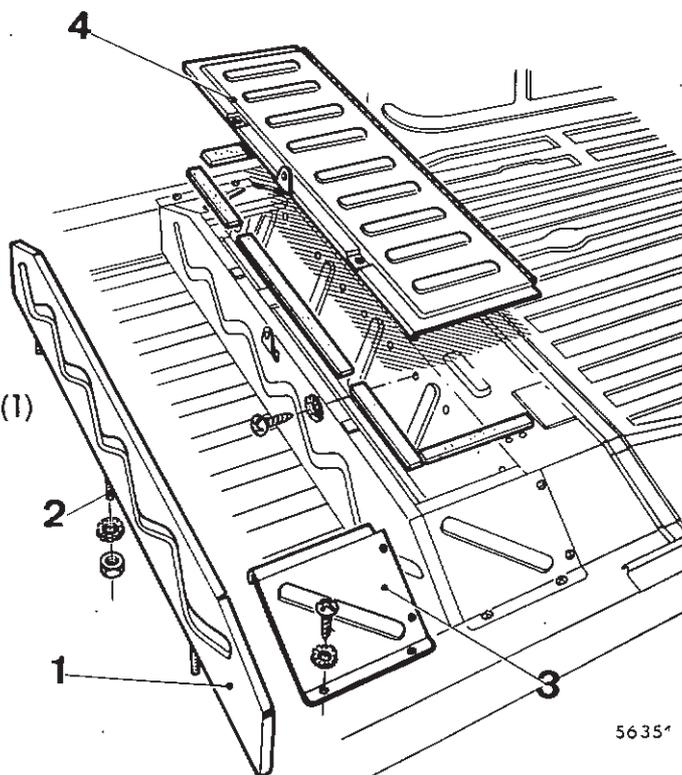
Fourgonnettes

Le coffre à outils est placé entre les sièges et le plancher arrière.

Dans le cas d'un remplacement de cadre-plancher, présenter les éléments, contre-percer la cloison centrale (1) sur la tôle de plancher (2). Contre-percer les joues latérales (3) sur la traverse arrière et les longerons centraux.

Contre-percer le couvercle (4) sur la traverse arrière, fixer l'ensemble.

Assurer l'étanchéité des 3 fixations sous tôle de plancher par un bouchon de mastic 306.



PARE-BRISE

code 5019

DEPOSE - REPOSE

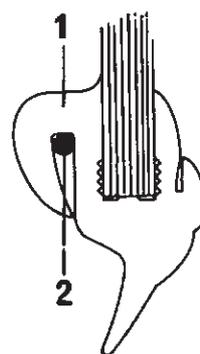
DEPOSE

Dans le cas du remplacement d'une vitre brisée :

- sur chaque face de la vitre, poser une feuille de papier encollé, pour éviter de répandre les éclats.

Fermer les volets d'aération.

Boucher l'espace entre la planche de bord et la vitre.

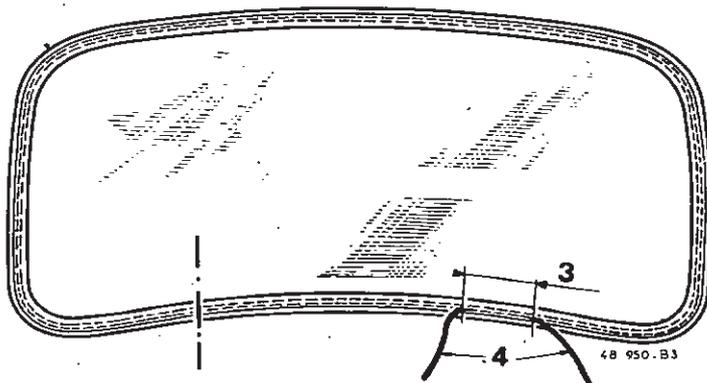


Préparation de la vitre

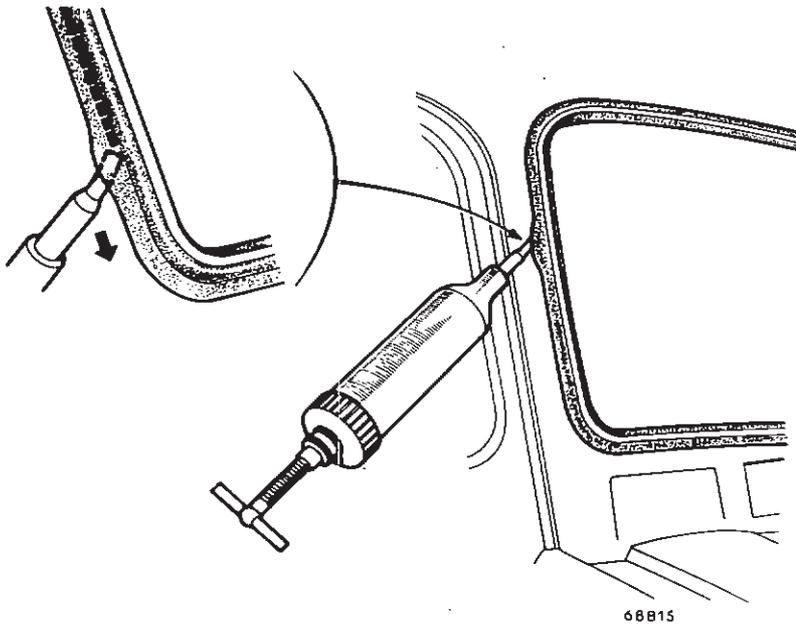
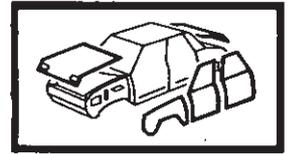
Chausser la vitre de son joint caoutchouc (1).

Poser la vitre sur une table protégée.

Introduire dans l'encoche du joint caoutchouc une ficelle (2) diamètre 3 à 4 mm sur le pourtour du joint en ayant soin de la faire croiser sur 10 cm environ à la partie inférieure et vers un angle.

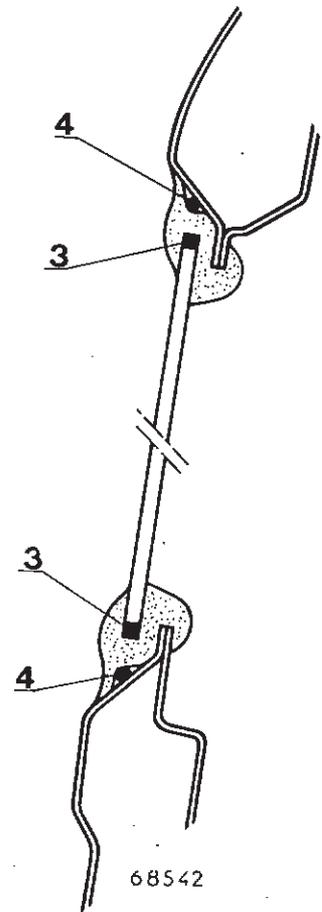


ETANCHEITE



Avant la mise en place du joint caoutchouc sur la vitre, prévoir un cordon de mastic 306, appliqué en fond de la gorge (3).

L'étanchéité entre caoutchouc et encadrement tôle (4) sera faite après montage sur le véhicule, avec une pompe à main.



REPOSE

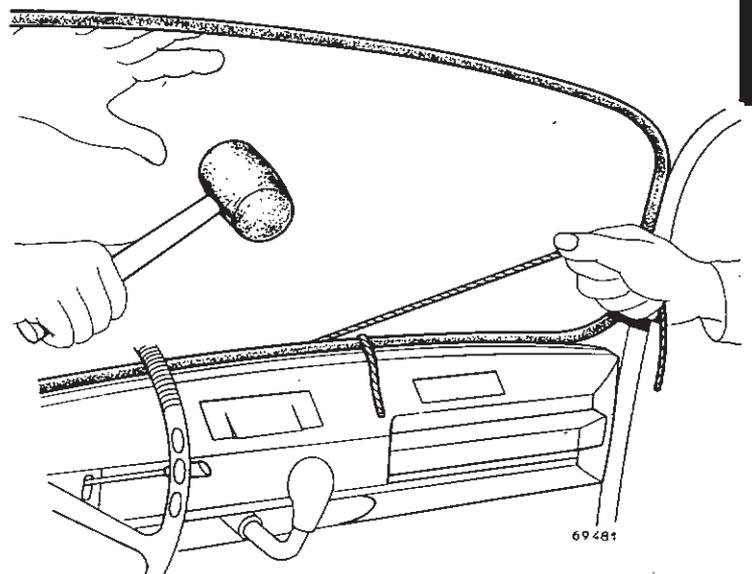
Présenter la vitre munie de son joint par l'extérieur, les extrémités de la ficelle pendant vers l'intérieur.

Cadrer la vitre par rapport à l'encadrement, la maintenir et appuyer à l'endroit du croisement de la ficelle.

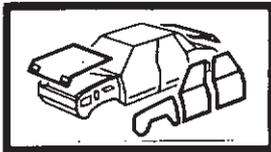
De l'intérieur de la voiture, tirer successivement sur chaque bout de ficelle, en commençant par la partie inférieure de la vitre ce qui a pour effet de relever la languette du joint qui se rabat à l'intérieur, coiffant ainsi l'encadrement.

Un aide placé à l'extérieur facilite par pressions successives sur la vitre la mise en place du joint caoutchouc.

Terminer la sortie de la ficelle par la partie supérieure de la vitre.



La ficelle retirée, s'assurer que le joint adhère parfaitement et parfaire l'adhérence au moyen de quelques coups de maillet caoutchouc.



codes 5095 5139

Remplacement de l'enjoliveur de pare-brise ou lunette arrière

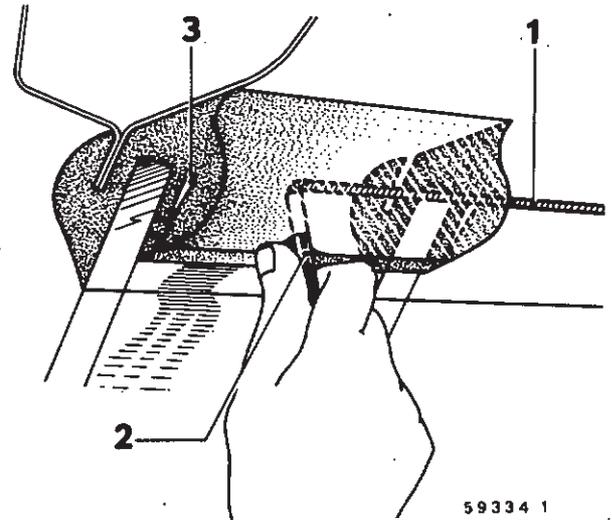
Enjoliveur métallique

Les enjoliveurs de pare-brise et de lunette arrière sont constitués de deux parties reliées par des clips.

La vitre étant en place sur la voiture, la pose de chaque partie de l'encadrement s'effectue successivement, avec une ficelle (1) de diamètre 3 à 4 mm couissant dans un tube cuivre (2).

Engager la ficelle dans la rainure (3) du caoutchouc où se logera l'enjoliveur.

Présenter cet enjoliveur et le positionner sur la vitre.

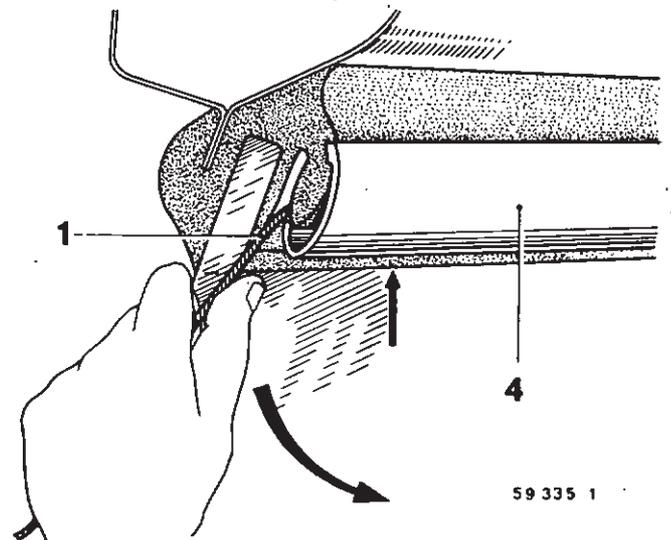


Engager le bord intérieur de l'enjoliver dans la rainure.

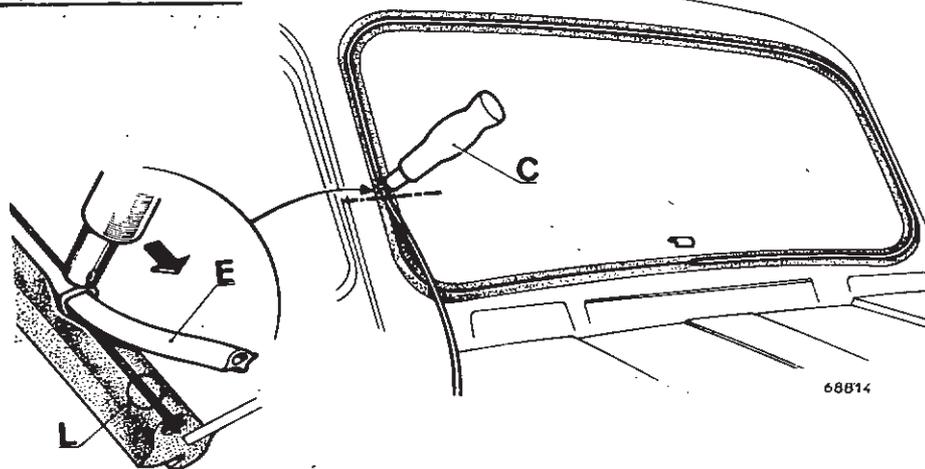
Tirer la ficelle vers le centre de la vitre en appuyant fortement sur l'enjoliveur (4).

La ficelle en se dégageant a pour effet d'ouvrir les deux lèvres de la rainure, facilitant ainsi l'entrée de l'enjoliveur dans le caoutchouc.

Les deux parties de l'enjoliveur étant en place, faire glisser les clips pour assurer la jonction.



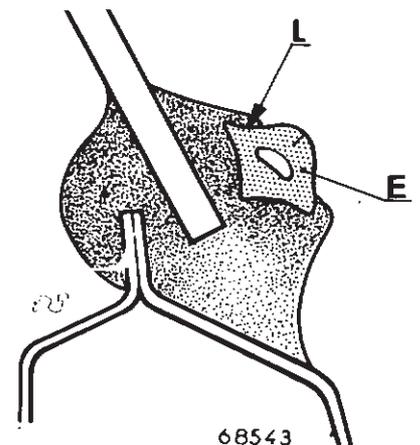
Enjoliveur plastique



Les véhicules nouveaux modèles reçoivent un profil enjoliveur en plastique (E).

La pose sera facilitée en utilisant l'outil Car.438.

Cet outil engagé dans la rainure a pour effet d'écarter les lèvres (L) du profil et permettre un bon positionnement de l'enjoliveur.



Effectuer le raccordement au centre de la partie inférieure.

GARNITURE DE PAVILLON

DEPOSE - REPOSE

code 7038



Montage de la garniture intérieure de pavillon

La garniture intérieure de pavillon est maintenue en place sur les supports latéraux et la traverse supérieure de hayon, par le pincement d'une baguette carton cousue à plat sur percale.

La frise est fixée à la traverse supérieure de pare-brise par trois vis parker, et aux extrémités par les supports pare-soleil

DEPOSE

Déposer la frise (trois vis et les deux supports pare-soleil).

Dégager la baguette carton du support de garniture sur tout le pourtour, en écartant le support latéral (1) avec l'outil représenté ci-contre, prendre des précautions afin d'éviter toutes coupures de la percale.

Retirer les arceaux.
Déposer l'ensemble.

REPOSE

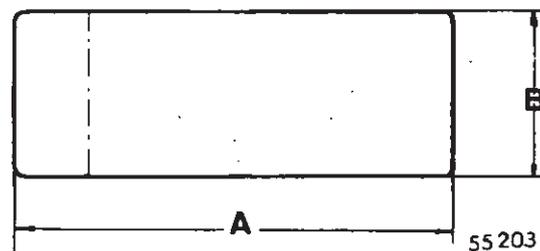
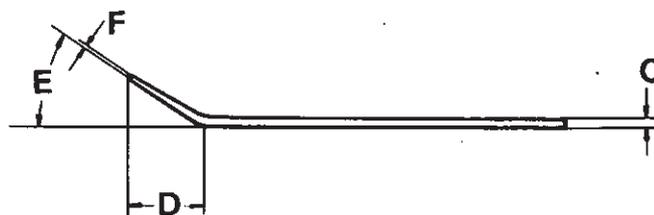
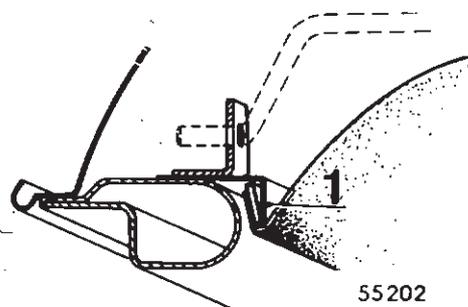
Remettre en forme le support latéral (1) en utilisant la partie inférieure de l'outil pour obtenir la cote de 4 mm entre support et profil d'encadrement de porte. Engager la baguette carton cousue à la percale, dans son support arrière, sur la traverse supérieure de hayon.

Après cette mise en place, sertir légèrement au marteau ce support pour maintenir la garniture. Former les arrondis en engageant les cartons dans leurs logements.

Mettre les arceaux en place de l'arrière vers l'avant. Fixer la frise à l'aide de trois vis parker.

Partant des arrondis arrière, engager les baguettes carton entre le profil latéral et le support de garniture (voir croquis).

A l'avant, le bout de la baguette sera replié sous la frise, qui sera fixée à ses extrémités par les supports pare-soleil.



- A = 120 mm
- B = 45 mm
- C = 4 mm
- D = 20 mm
- E = 35 degrés
- F = 0,5 mm

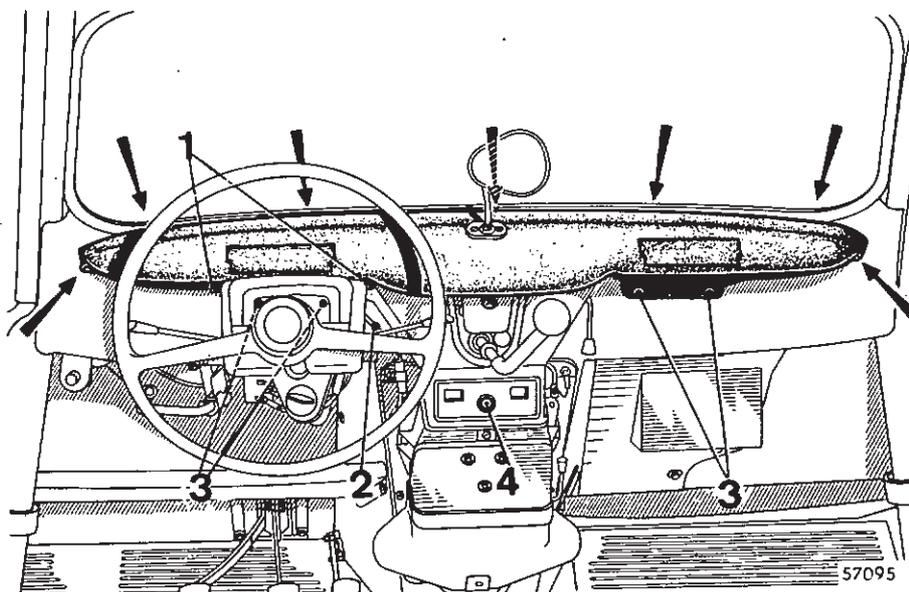


PLANCHE DE BORD

code 5047

DEPOSE - REPOSE

Antérieure aux modèles 1967



DEPOSE

Déposer le tableau de bord fixé par deux boulons (1) et la vis de fixation entre support et tablier.

Retirer la patte de maintien du faisceau.

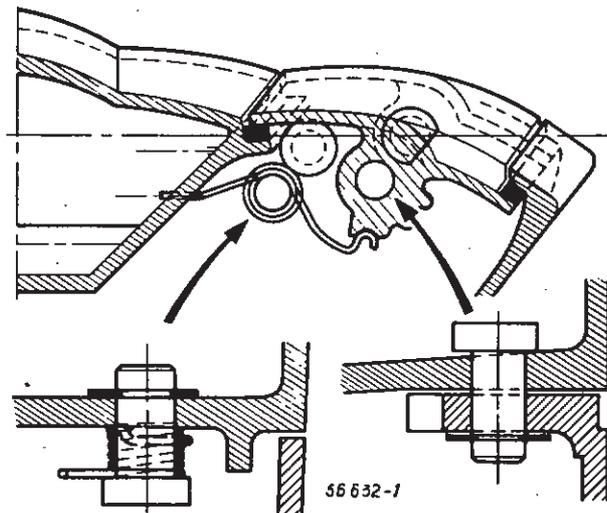
Tirer le tableau de bord vers soi.

Déposer les 5 vis situées entre la partie supérieure de la planche de bord et le pare-brise, ainsi que les 2 vis d'extrémité (flèches).

Déposer :

- les 4 vis des supports inférieurs de planche de bord (3).
- le cendrier et le carter de désembuage (4).

Couper le joint d'étanchéité 307 à l'intérieur de l'ouïe d'aération.



REPOSE

Mettre en place les vis et leurs rondelles sur la partie supérieure de la planche de bord.

La mettre en place et la fixer (flèches).

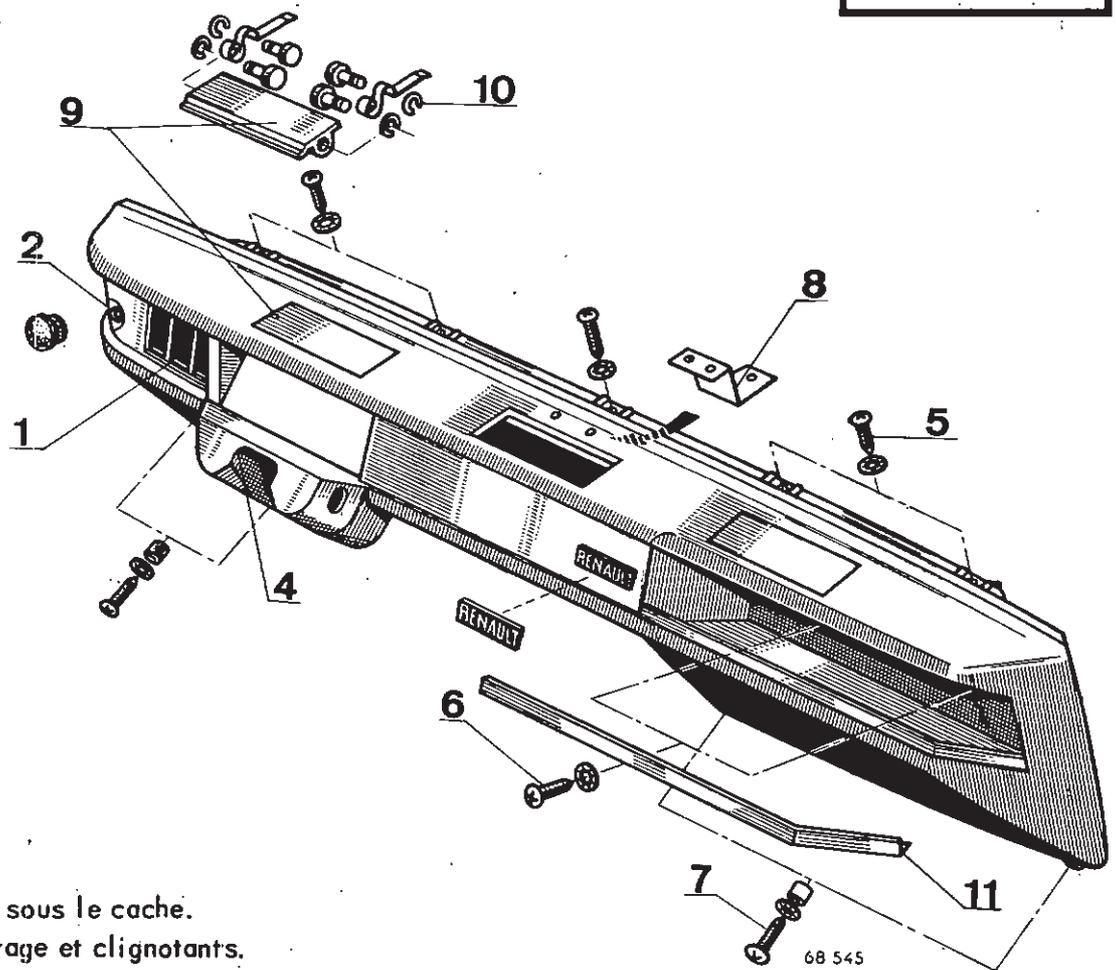
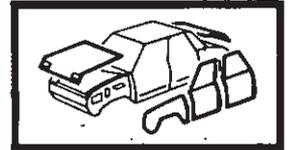
Assurer l'étanchéité des 4 vis (3) par un bouchon de mastic 306.

Reposer le carter de désembuage, centrer les deux orifices, sous la planche.

Reposer le tableau de bord.

Assurer l'étanchéité des ouïes d'aération par un cordon de mastic 307 au pistolet.

A partir des modèles 1967



DEPOSE

Déposer :

- le volant fixé par 3 vis sous le cache.
- les commandes d'éclairage et clignotants.
- les 3 interrupteurs (1) et le lave-vitre (2).
- mettre le support triangulaire de volant, un angle vers le haut, afin de faciliter le dégagement de la planche de bord en (4).
- retirer les 5 vis (5).
- (la plus grande au centre).
- les 2 vis dans le vide-poches (6).
- les 4 vis de fixation inférieure (7) avec entretoises.

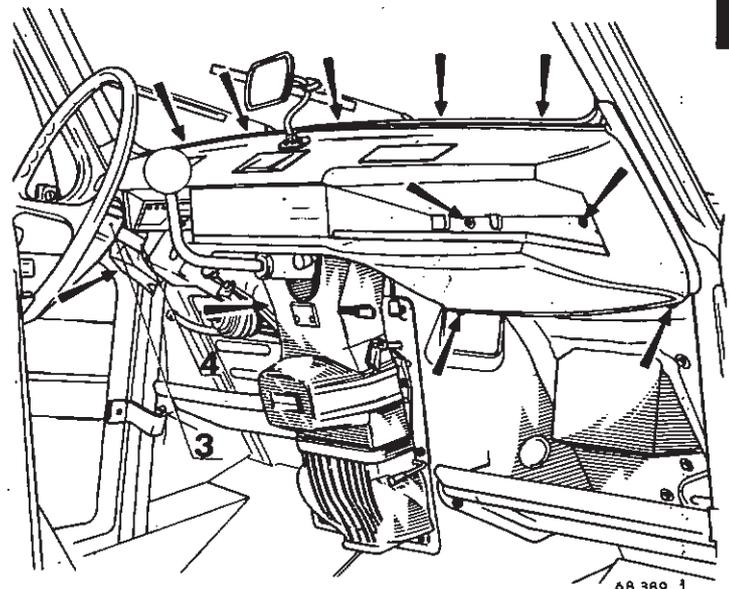
REPOSE

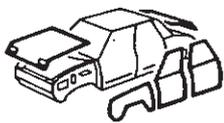
A la repose, s'assurer que la patte de fixation du rétroviseur (8) est bien en place.

Le remplacement des volets d'aération (9) nécessite la dépose de la planche de bord, pour avoir accès aux clips (10).

La baguette enjoliveur (11) fixée par rivets en fabrication, pourra être remplacée et maintenue par vis à tôle ou par petites vis avec écrous et rondelles (opération à prévoir avant repose de la planche).

Pour la repose de l'ensemble, opérer dans l'ordre inverse de la dépose.





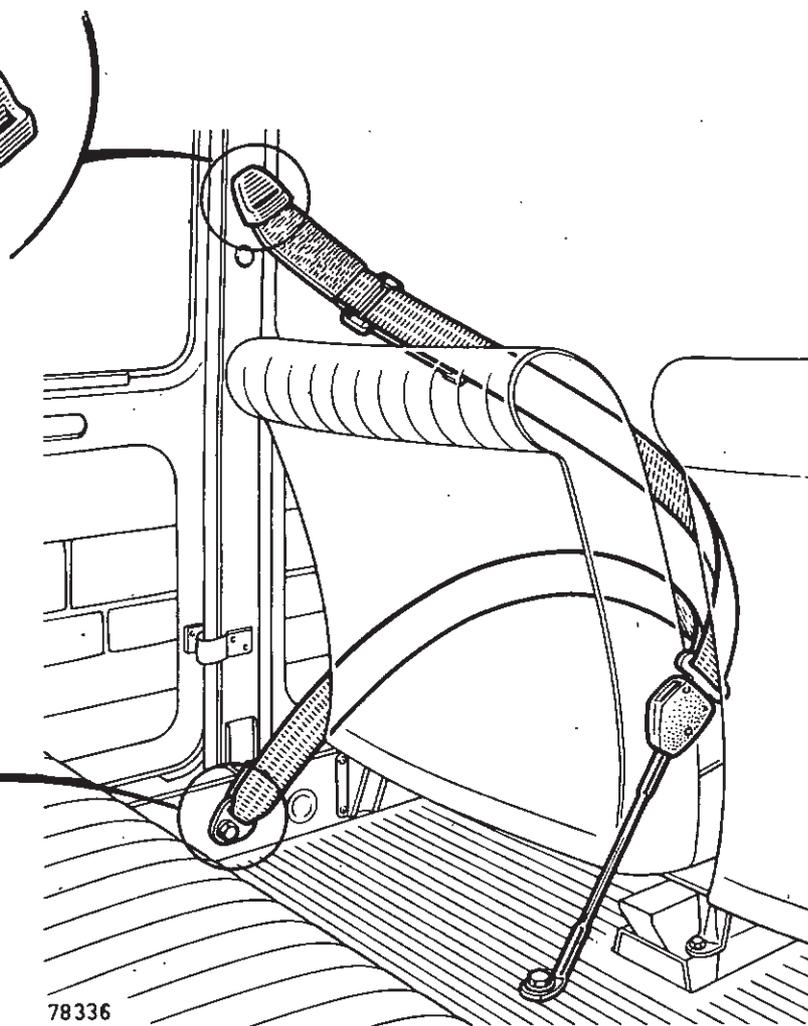
CEINTURES DE SÉCURITÉ

CEINTURE AVANT

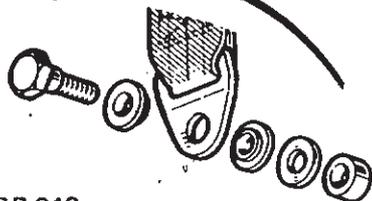
EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE



77 911

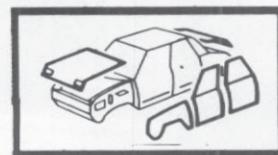


78336



77 912

CEINTURES ARRIERE



ADAPTATION DES POINTS D'ANCRAGE

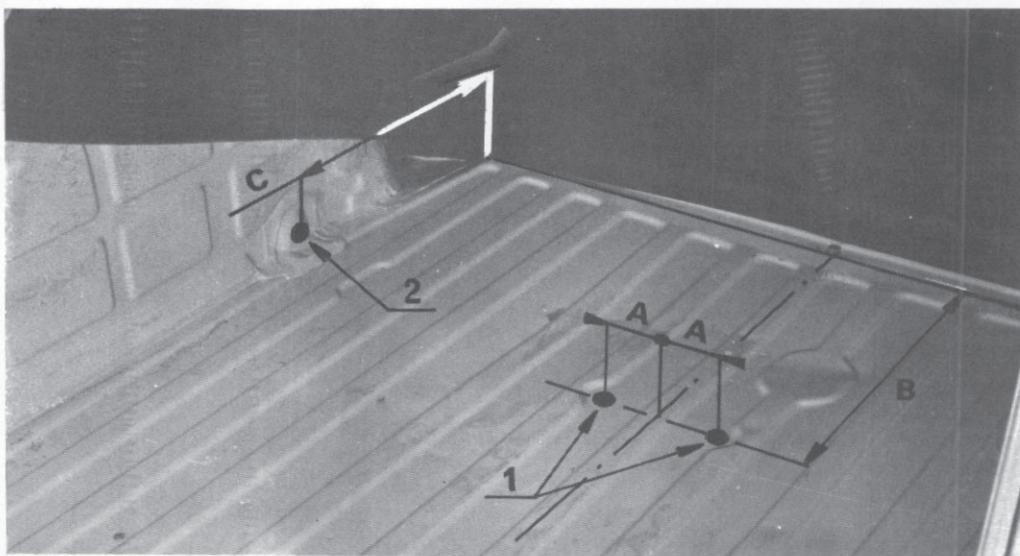
Pour les véhicules ne possédant pas les points d'ancrage, il est possible de procéder à cette adaptation.

Nous vous indiquons ci-dessous les cotes de perçage et de position des renforts.

- 1 - Traverse de réservoir
- 2 - Renforts de passage de roue
- 3 - Patte encadrement de hayon.

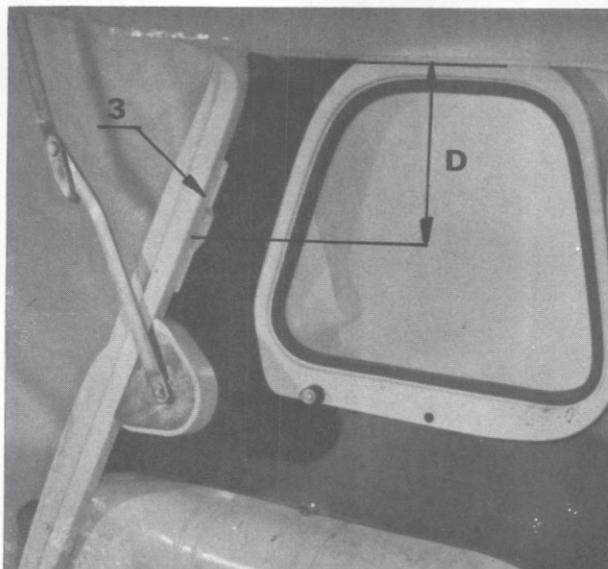
Plancher - passage de roue

A = 62,5 mm
B = 380 mm
C = 335 mm



Panneau de custode

D = 210 mm



Chapitre M

ÉTANCHÉITÉ

SOMMAIRE

	Pages
ORIGINE DES INCIDENTS	2
UTILISATION DES MASTICS	3
POINTS PRINCIPAUX D'ETANCHEITE	4
MANIFESTATIONS - CAUSES - REMEDES	10
- Cadre plancher	10
- Partie avant et latérale	14
- Pavillon - tablier	16
- Tablier	17
- Chauffage	19
- Cloison de chauffage	20
- Coffre à batterie	29
- Encadrement baie de pare-brise	30
- Panneau de custode	32
- Partie latérale arrière	34
- Portes latérales	36
- Hayon	38

ORIGINE des INCIDENTS

Une entrée d'eau est souvent difficile à localiser avec précision, car la présence d'eau dans un véhicule peut avoir des origines diverses suite à un cheminement complexe.

D'autre part, il n'est pas rare de constater que la seule orientation d'un véhicule peut provoquer des infiltrations plus ou moins importantes, alors qu'un passage de ce même véhicule à la douche ou au jet à forte pression ne provoque aucune entrée d'eau.

Les infiltrations sont généralement dues :

- à un mauvais accostage des tôles assemblées par soudure électrique par points.
- à l'éclatement d'un point de soudure électrique.
- à un « loupé » d'application de mastic d'étanchéité sur les joints d'origines.
- à une mauvaise application des caoutchoucs d'étanchéité des vitres.
- à la sortie, vers l'extérieur, des vis à tôle fixant les différentes garnitures.
- au mauvais positionnement des joints de porte, ou obturateurs caoutchouc.
- à la mauvaise application des bouchons sur renforts de ceintures de sécurité débouchant sous plancher ou passages de roues.

Méthode de recherche

Pour toute recherche de fuite, il est conseillé de commencer par les parties basses du véhicule et remonter progressivement vers les zones suspectées. De plus, pour mener au mieux les recherches, enlever la boue qui s'accumule sous les passages de roues et les côtés d'auvent, (ce qui permet de voir si les joints d'étanchéité sont convenablement appliqués).

D'une manière générale, le test doit être effectué dans une première phase avec un jet pulvérisé à fort débit et moyenne pression (de 3 à 5 bars) principalement dans les passages de roues et dans une deuxième phase à l'aide d'un jet sous faible débit et faible pression.

Un dégrassage efficace peut être effectué à l'aide d'une machine à vapeur, complété ensuite par un passage au jet.

Nous attirons votre attention sur l'emploi de ces différents types de machines, en effet, nous remarquons que pour des pressions supérieures à 3,5 bars des décollements de mastic.

Un examen, même sommaire, de l'ensemble du véhicule après dépose des moquettes, tapis ou garnitures facilement accessibles oriente généralement sur le ou les points d'infiltrations.

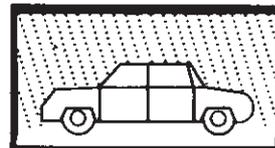
Ne pas oublier que l'eau provenant d'un défaut d'étanchéité à l'arrière peut apparaître et stagner à l'avant et réciproquement.

Utilisation des produits d'étanchéité

Après réparation ou remplacement d'éléments de la carrosserie, il est nécessaire d'appliquer sur les joints un cordon de mastic correspondant à la qualité de finition que l'on veut obtenir.

Afin d'assurer une bonne présentation, les joints visibles devront être protégés par une couche de laque à la couleur du véhicule.

MASTIC 306 POUR ELEMENTS AMOVIBLES



A utiliser pour tous les joints non apparents, en particulier :

- entre les éléments amovibles avant leur mise en place.
- avant ou après la mise en place des différents vitrages (pare-brise, lunette arrière, custode, etc...).

Reste souple et filtrant.

Sèche superficiellement à l'air en 5 minutes mais reste collant.

En cas de passage en étuve, prévoir un temps de séchage à l'air de 30 minutes minimum.

Emploi

En tube : application directe.

En cartouche : au pistolet mécanique ou pneumatique, ou à la pompe à main.

Dans le cas d'une peinture fraîche, prendre garde à l'agression possible de certains nettoyants tel que diluant cellulosique etc...

Nettoyage

Nettoyage de l'excédent de produit ou des outils avec :

- dégraissant.
- White Spirit.
- Essence F.
- Alcool.

MASTIC 297 POUR ELEMENTS SOUDES

Peut être appliqué sur tous les joints apparents ou non, sur tôle peintes ou nues, mais convenablement nettoyées.

Doit être déposé sur des surfaces propres et sèches. Peut être peint sans risque de transparence dans la laque.

Reste souple dans le temps.

Hors poussière 5 minutes après la pose. Cristallisation définitive variant suivant l'épaisseur du cordon.

Avant passage en étuve :

- de 60 à 70 °, attendre 2 heures environ le séchage à l'air ambiant.
- de 70 à 90 °, attendre 6 heures.
- à 100 ° et plus, attendre 12 heures pour laisser échapper les solvants.

Emploi

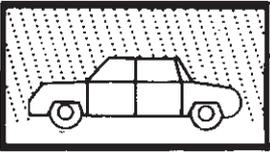
En tube : application directe.

En cartouche : au pistolet mécanique ou pneumatique ou à la pompe à main.

Nettoyage ou lissage des joints

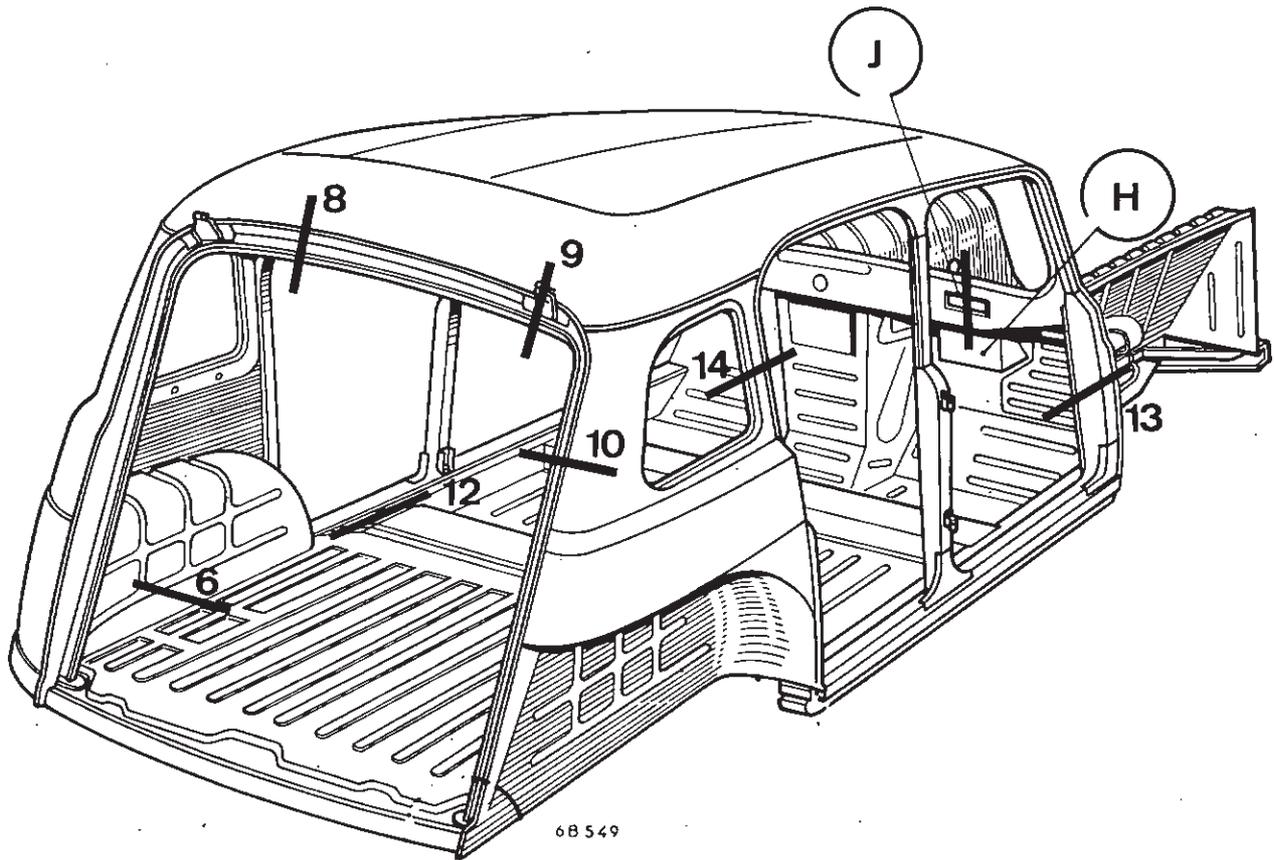
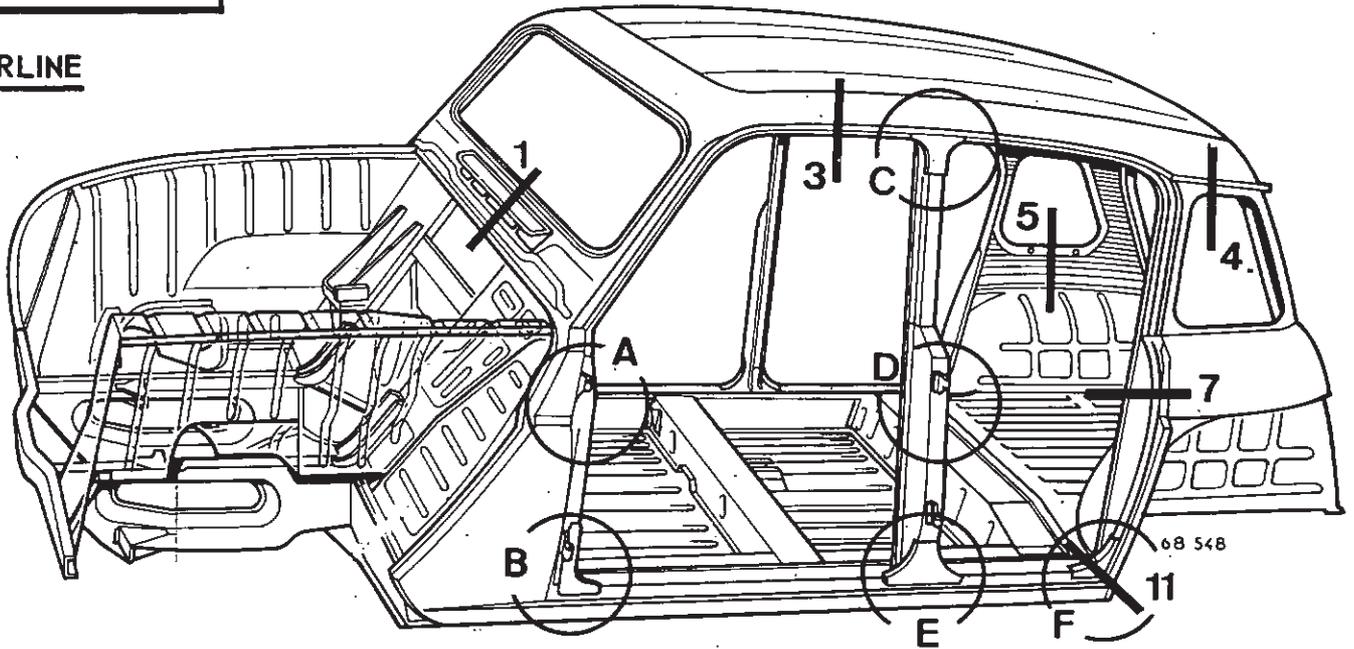
Nettoyage de l'excédent de produit ou des outils avec diluant cellulosique ou White-Spirit.

Lissage au pinceau humecté d'eau, acétone ou White-Spirit.



POINTS PRINCIPAUX D'ETANCHEITE et D'INSONORISATION de la CARROSSERIE

BERLINE

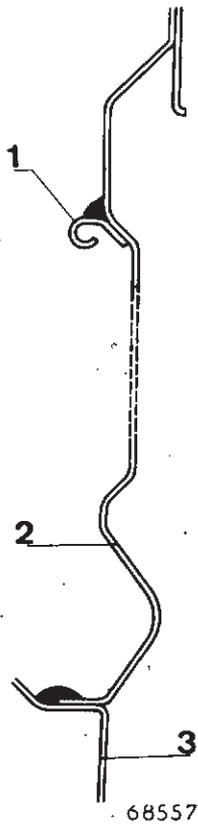
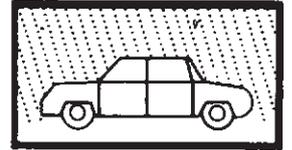


Après réparation ou remplacement d'éléments de la carrosserie, il est nécessaire d'appliquer sur les joints d'assemblage (et ceci principalement dans le cas de soudure électrique par points) un cordon de mastic 297 ou 306.

Chaque cordon sera extrudé et lissé suivant la qualité de la finition que l'on veut obtenir.

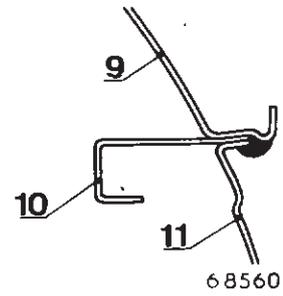
Afin d'assurer une bonne présentation, certains joints devront être protégés par une couche de laque à la teinte du véhicule.

Coupes des joints de masticage



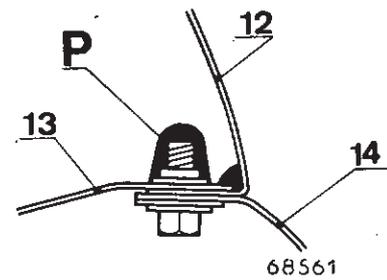
- 1 - Charnière de volet.
- 2 - Pavillon.
- 3 - Tablier

1



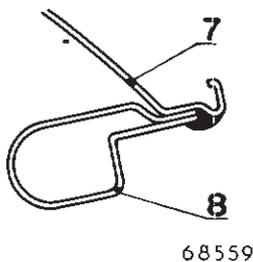
- 9 - Pavillon.
- 10 - Renfort de panneau de custode.
- 11 - Panneau de custode.

4



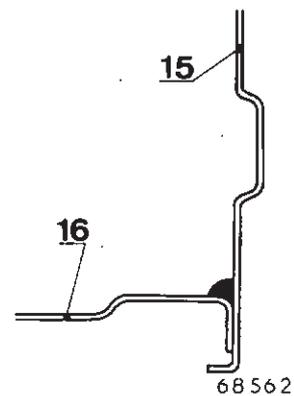
- 12 - Panneau de custode.
- 13 - Passage de roue.
- 14 - Aile arrière.
- P - Boulette de mastic.

5



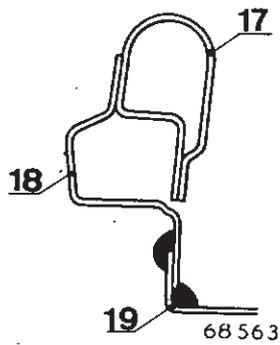
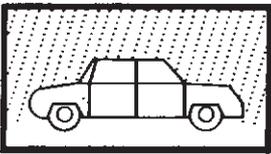
- 7 - Pavillon.
- 8 - Profil d'entrée de portes.

3

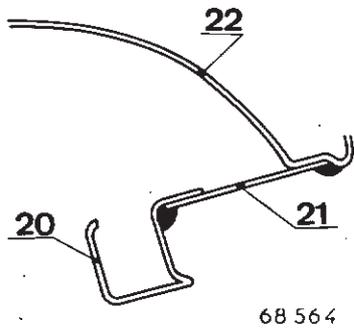


- 15 - Passage de roue.
- 16 - Plancher arrière.

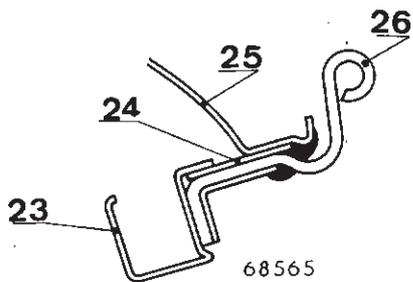
6



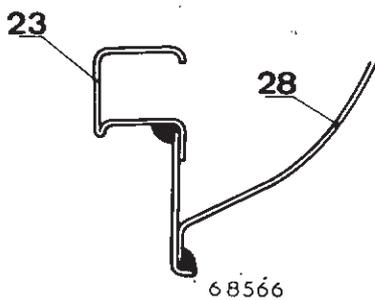
- 17 - Profil d'encadrement de portes.
- 18 - Pied arrière.
- 19 - Panneau de custode.



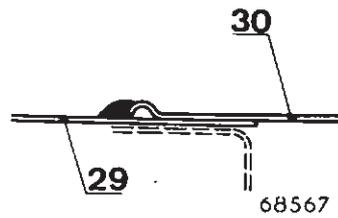
- 20 - Profil d'encadrement de hayon.
- 21 - Tôle de liaison.
- 22 - Pavillon.



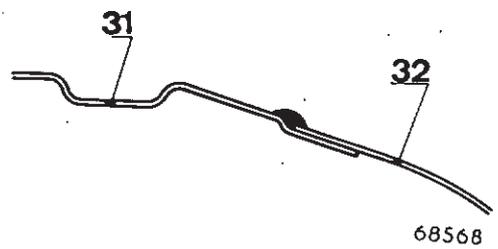
- 23 - Profil d'encadrement de hayon.
- 24 - Tôle de liaison.
- 25 - Pavillon.
- 26 - Charnière.



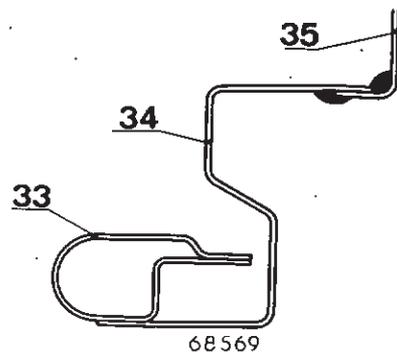
- 23 - Profil d'encadrement de hayon.
- 28 - Panneau de custode.



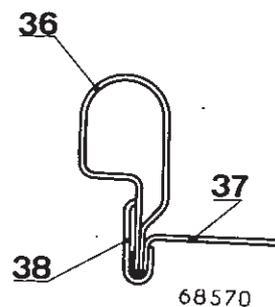
- 29 - Joue de plancher arrière.
- 30 - Lisse de caisse.



- 31 - Plancher arrière.
- 32 - Joue de plancher arrière.

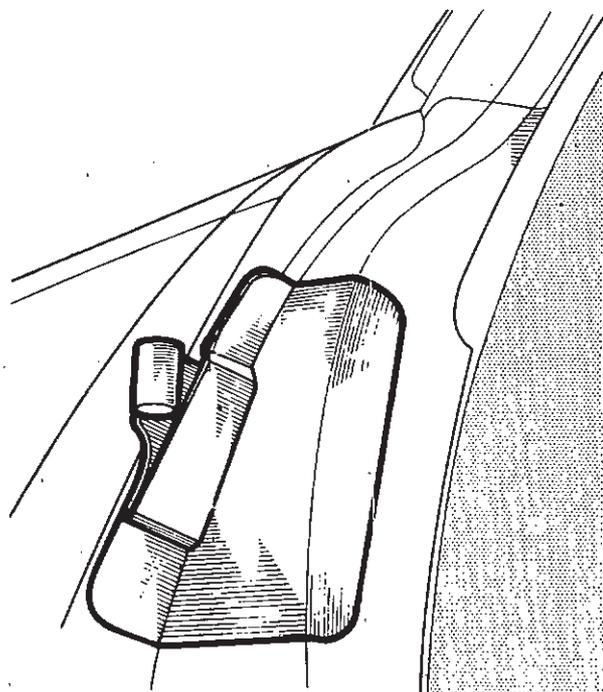
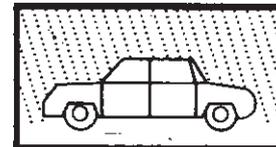


- 33 - Profil d'encadrement de portes.
- 34 - Pied avant.
- 35 - Panneau d'auvent.



- 36 - Profil d'entrée de portes.
- 37 - Panneau de custode.
- 38 - Profil clipsé.

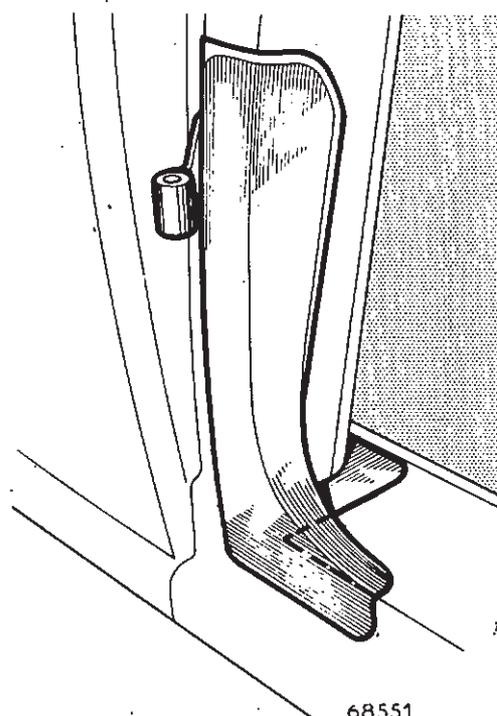
Détail des lignes de masticage



68550

A

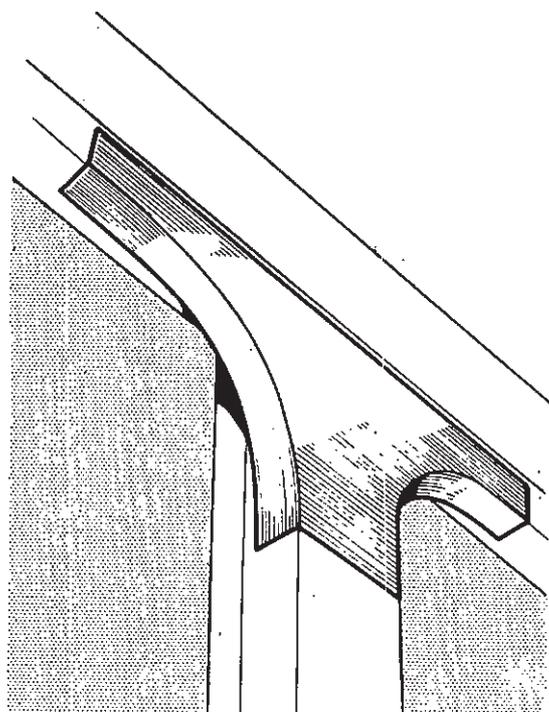
Charnière supérieure de pied avant.



68551

B

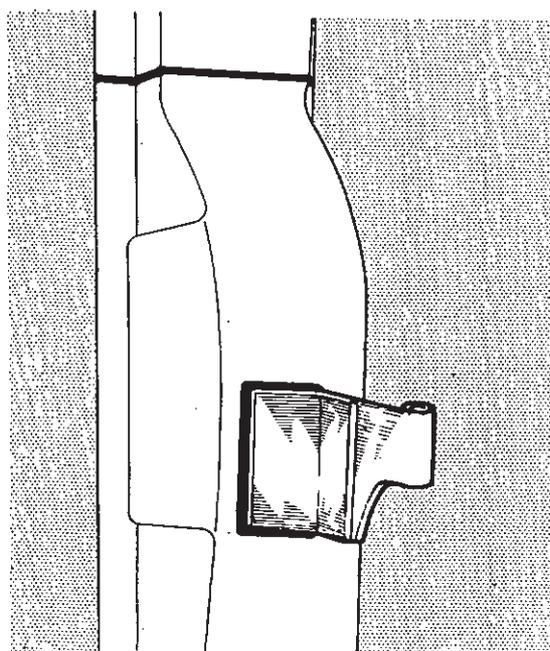
Charnière inférieure de pied avant.



68552

C

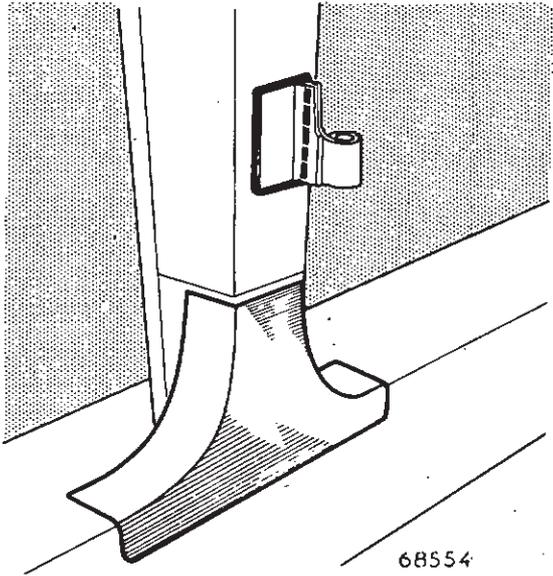
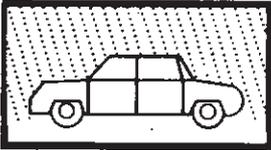
Gousset supérieur de pied milieu.



68553

D

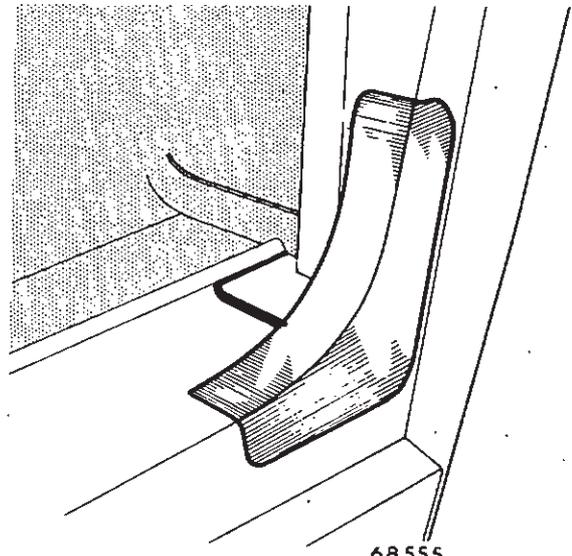
Charnière supérieure de pied milieu.



68554

E

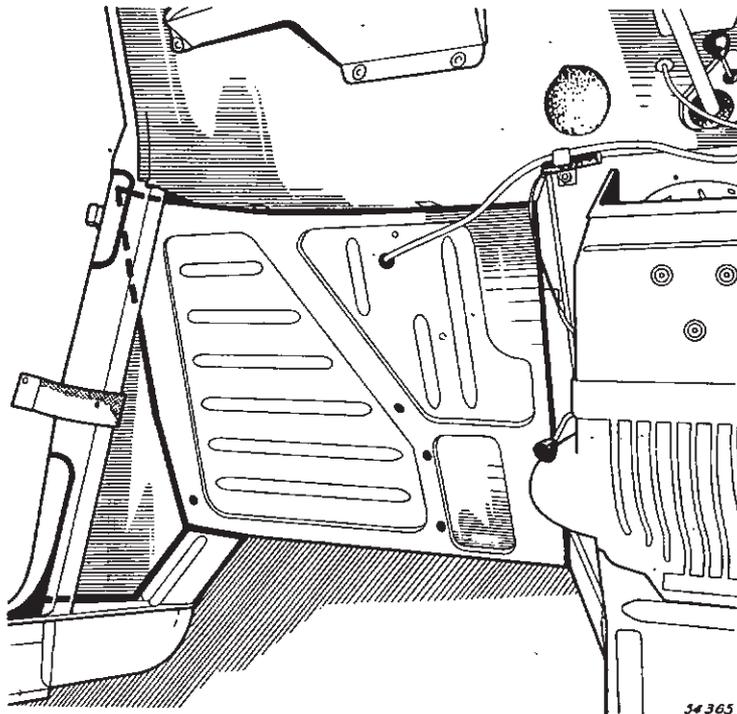
Gousset inférieur de pied milieu.



68555

F

Partie inférieure de pied arrière.



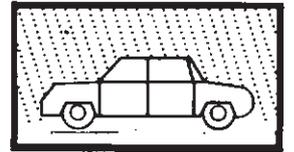
34365

H

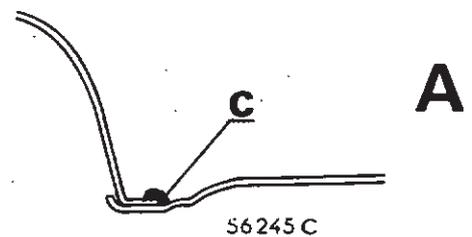
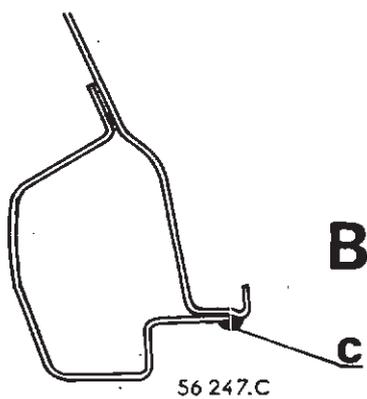
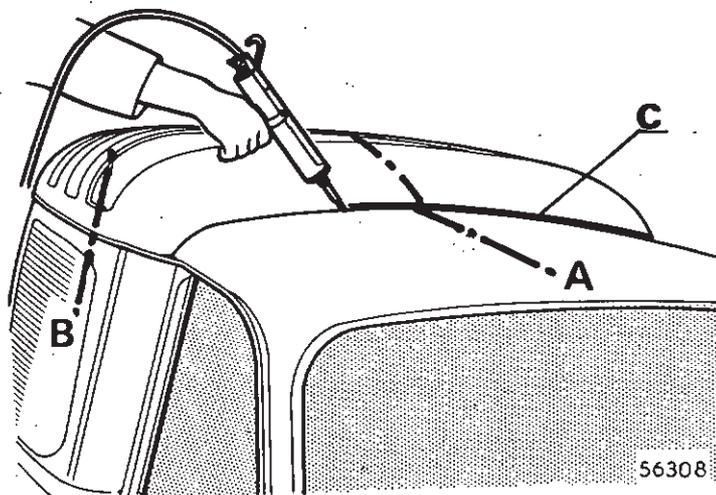
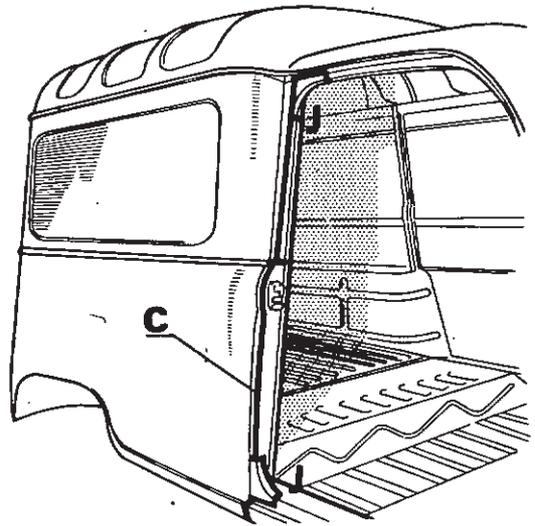
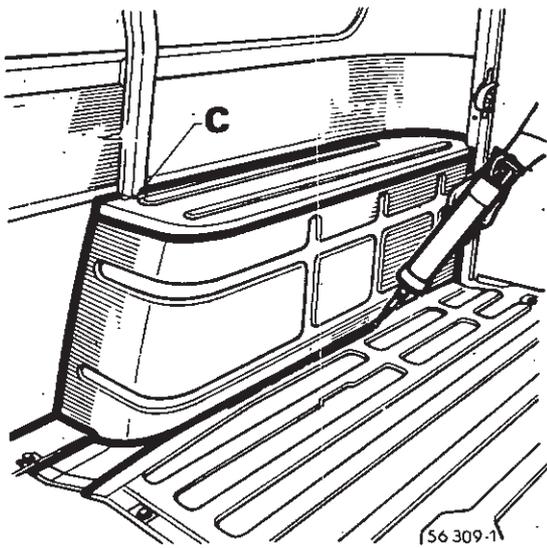
Tabliers latéraux.

Sur le tablier côté droit, assurer l'étanchéité du coffre à batterie sur son pourtour.

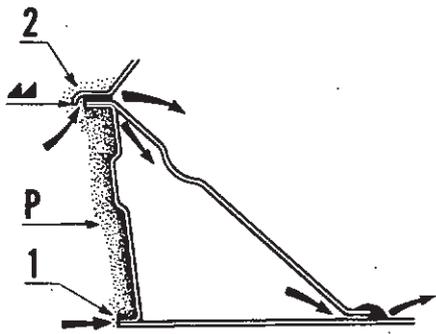
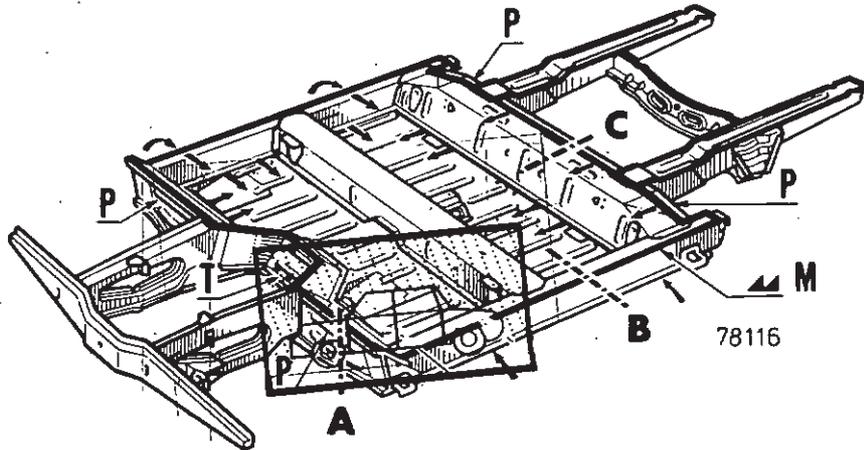
FOURGONNETTE



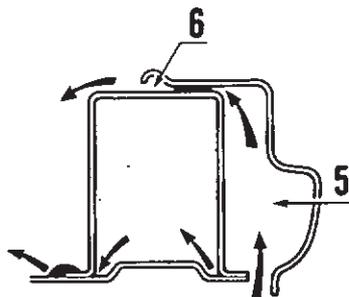
Application de cordons de mastic 297 en (C) aux liaisons indiquées en traits forts.



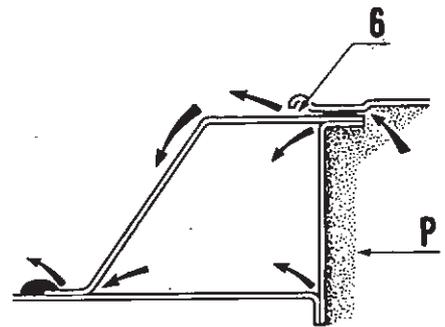
CADRE PLANCHER



A
78117



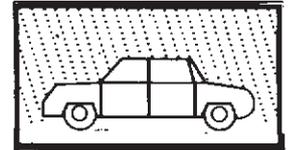
B
78118



C
78119

L'étanchéité entre la carrosserie et le cadre-plancher est assurée par la mise en place de bandes de mastic de section triangulaire (M).

De plus, sur la traverse arrière, il y a lieu d'ajouter un cordon de mastic 306 entre les deux lèvres du profil.



Remèdes (coupe A)

- S'assurer que les tôles sont bien jointes aux liaisons 1 et 2 Coupe A.

Après nettoyage, protéger ces zones par application de produit insonorisant.

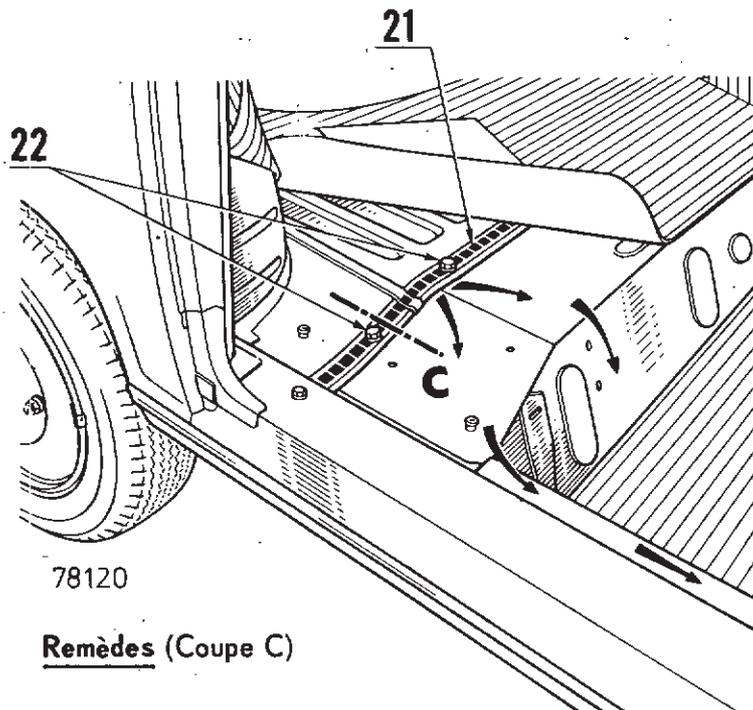
- les accostages intérieurs seront protégés par du mastic 306 ou par du produit insonorisant avant la pose des feutres.

Prévoir également d'enduire de produit insonorisant les faces avant P et arrière P du cadre plancher.

Remèdes (coupe B)

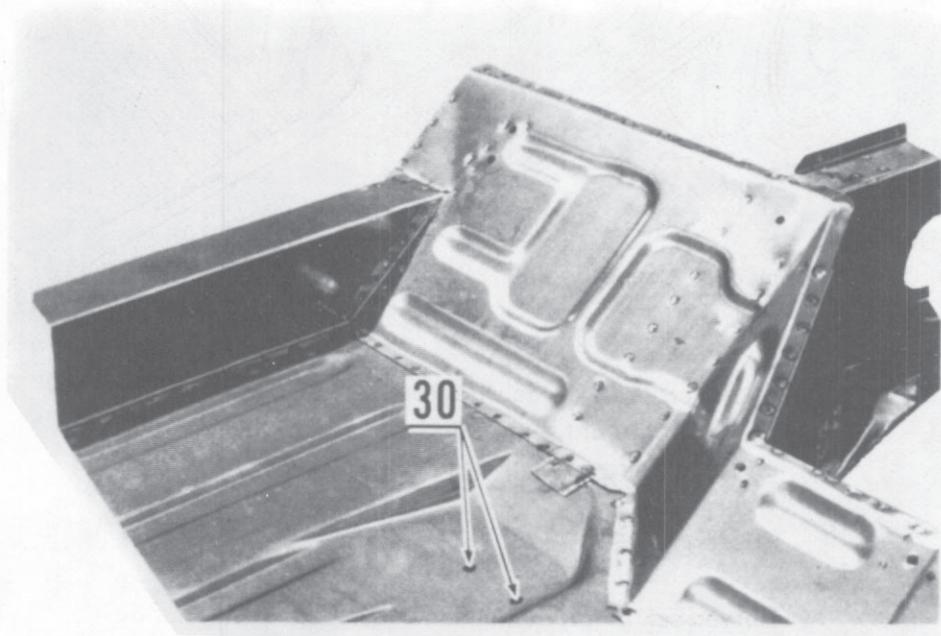
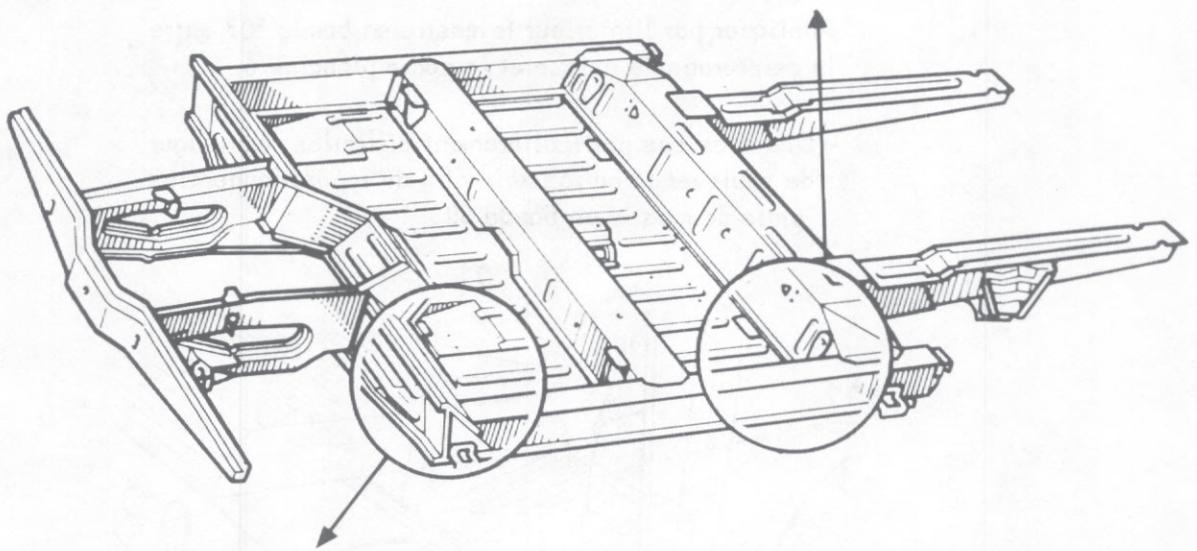
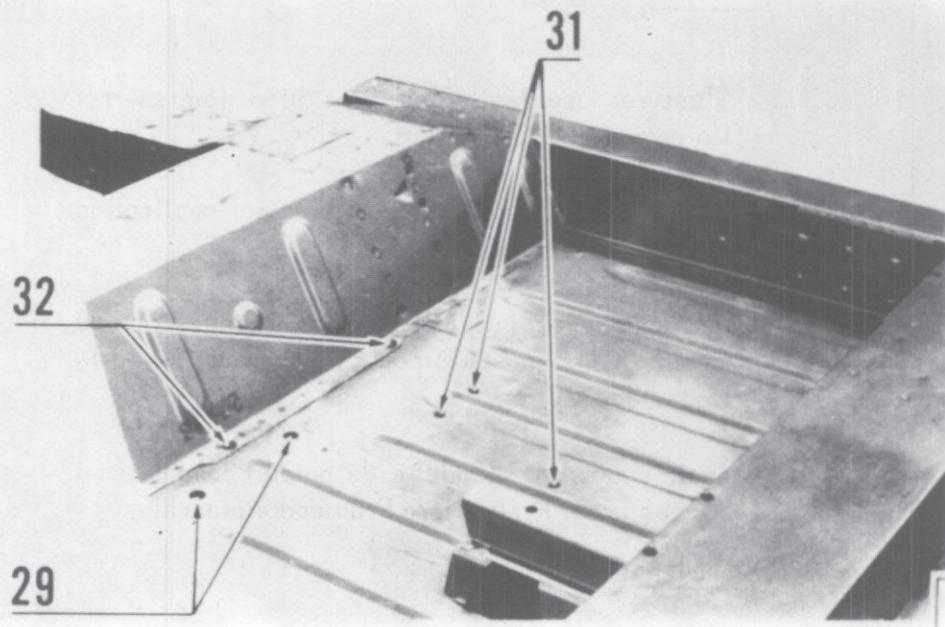
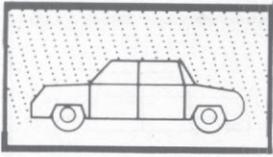
Appliquer par l'intérieur le mastic en bande 503 entre le ceinturage de caisse et le cadre plancher 6.

- Dans les cas particulièrement difficiles, envisager de soulever la carrosserie afin de repositionner les joints de mastic en bande 503.

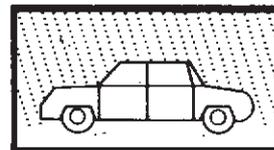


Remèdes (Coupe C)

- Soulager les vis de fixation (22). Pour renforcer le joint existant, extruder du mastic en bande 503 entre la traverse et le plancher en (21).
- Resserer les vis (22).
- Pulvériser un produit insonorisant sur les tôles de fermeture arrière (P) par le dessous du plancher.



Fixations diverses (tapis, ceintures, relais et pontets)



Manifestation de l'incident

- Présence d'eau sous les tapis des caves avant ou arrière.

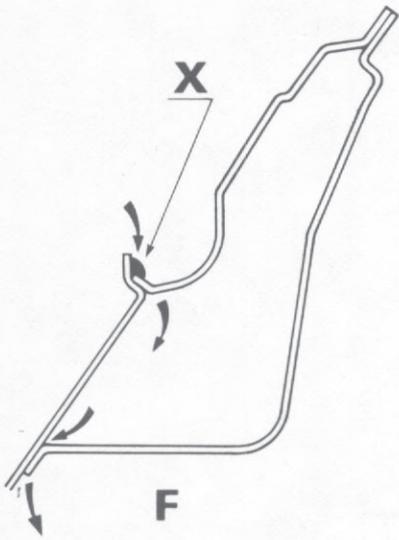
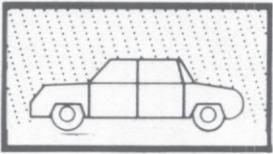
Causes

- a) - Mauvaise tenue ou déboitage d'un diablo de fixation de tapis.
- b) - Protection inefficace des romaines de fixation des ceintures de sécurité dans la cave arrière (29) (pour les anciens véhicules).
- c) - Trous dans les caves avant (30) et arrière (31) ; ceux-ci assurent la fixation des pontets de maintien de la commande de frein à main.
- d) - Trous (32) sur l'accostage de la traverse arrière permettant la fixation du palonnier de frein à main.

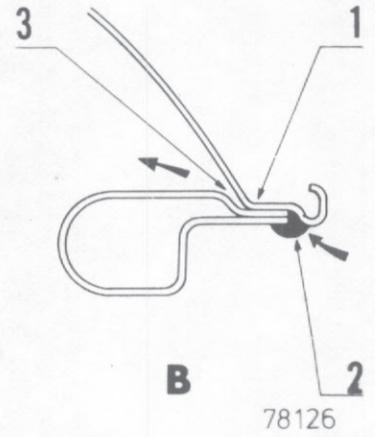
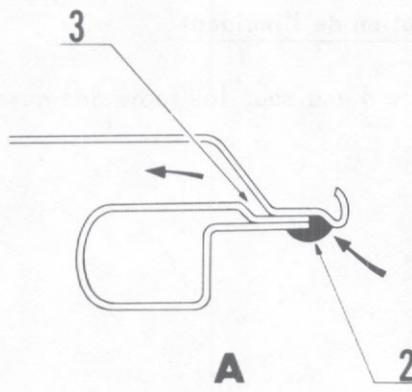
Remèdes

- a) - Remplacer ou repositionner le diablo de fixation de tapis.
- b) - Par dessous le plancher, bouchonner les romaines (29) avec du mastic 306.
- c) et d) - Obturer les trous (30) (31) (32) par une boulette de mastic 306.

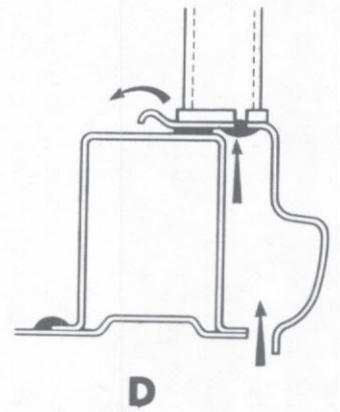
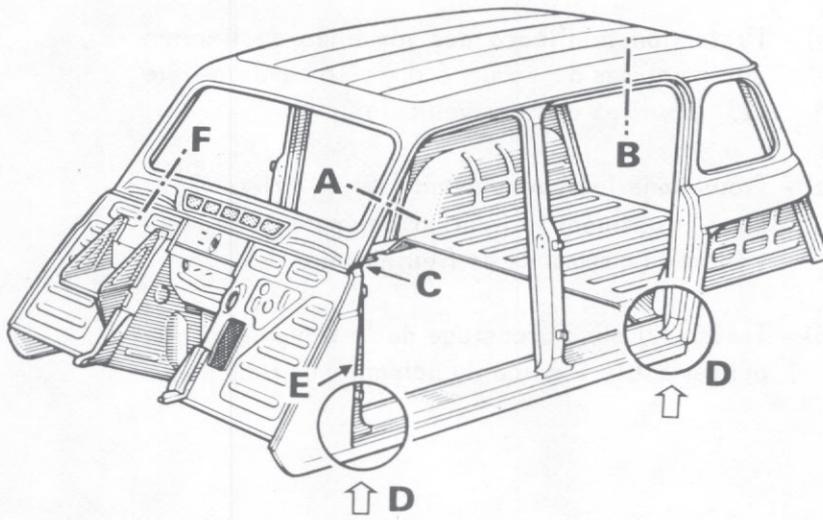
Dans tous les cas, il est conseillé de compléter l'étanchéité par une application locale de produit insonorisant par le dessous du plancher.



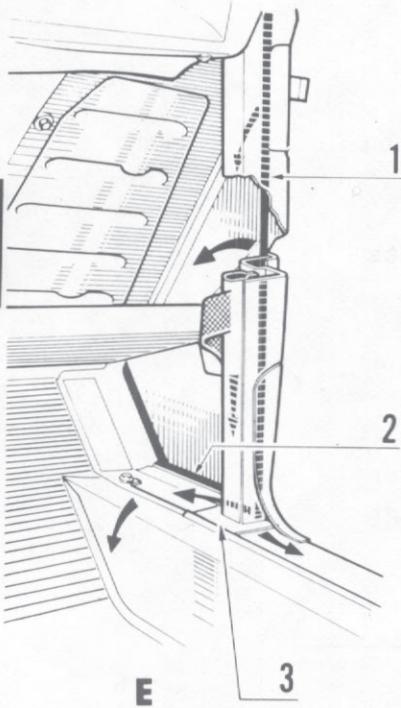
78329



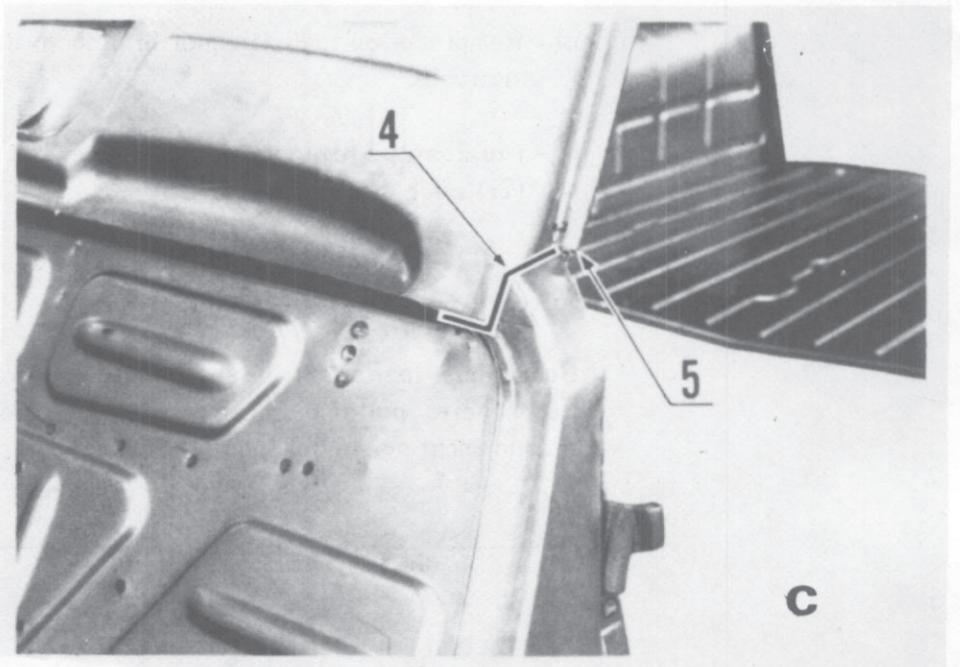
78126



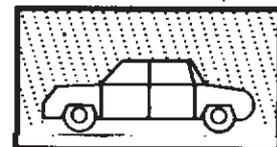
78125



78123



PARTIE AVANT ET LATERAL



Montant pare-brise - Gouttière de pavillon (coupe A et B)

- Présence d'eau sur la semelle de panneau d'auvent à la partie intérieure du pied avant ou sur le plancher de cave avant.
- L'eau s'infiltré entre les tôles, suit le profil Yoder (3) Coupe A, s'écoule jusqu'au pied avant et tombe sur le plancher de cave avant.

Remède

- Apporter une attention particulière à l'aspect des joints de soudure (1).
- S'assurer que le joint (2) n'est pas fissuré ou interrompu.
- Corriger le défaut au mastic 297. Effectuer après séchage une retouche de peinture.

Panneau d'auvent - Baie de pare-brise (Coupe C).

- Présence d'eau sur la lisse de caisse derrière le pied avant et sur le plancher de cave avant.

Remède

- Par l'extérieur (4) et (5), s'assurer qu'aucune infiltration n'est possible, la corriger éventuellement au mastic 297 avec retouche à la plume.

- Le fait que l'aile avant soit en place, le diagnostic peut être rendu plus difficile. Dans ce cas, agir par l'intérieur en protégeant l'assemblage (4) par une application de mastic 297.

Lisse de caisse - Pied avant et arrière (Coupe D et E)

- L'eau longe la lisse de caisse ou le longeron latéral, puis s'écoule dans la cave avant ou arrière.

Remède

- La protection des trous est rendue difficile par le manque d'accès entre le longeron latéral et la lisse de caisse.

- Il est donc souhaitable de protéger cette zone en intervenant par l'intérieur comme le précise le croquis E (3).

- Refaire au mastic 297 le joint intérieur (1) en insistant particulièrement :

- . à la partie supérieure.
- . à la jonction avec la lisse de caisse.
- . à la jonction panneau d'auvent, lisse de caisse.

- Reforme la semelle au niveau du raccordement (3) après avoir extrudé du mastic en bande 503 entre la lisse et le longeron.

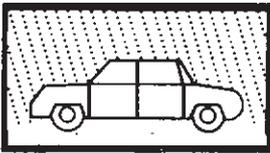
- Compléter la jonction (3) par un cordon de mastic 297.

Baie de pare-brise - tablier (Coupe F)

- Présence d'eau sur les tablettes ou sur le tapis de cave avant.

Remède

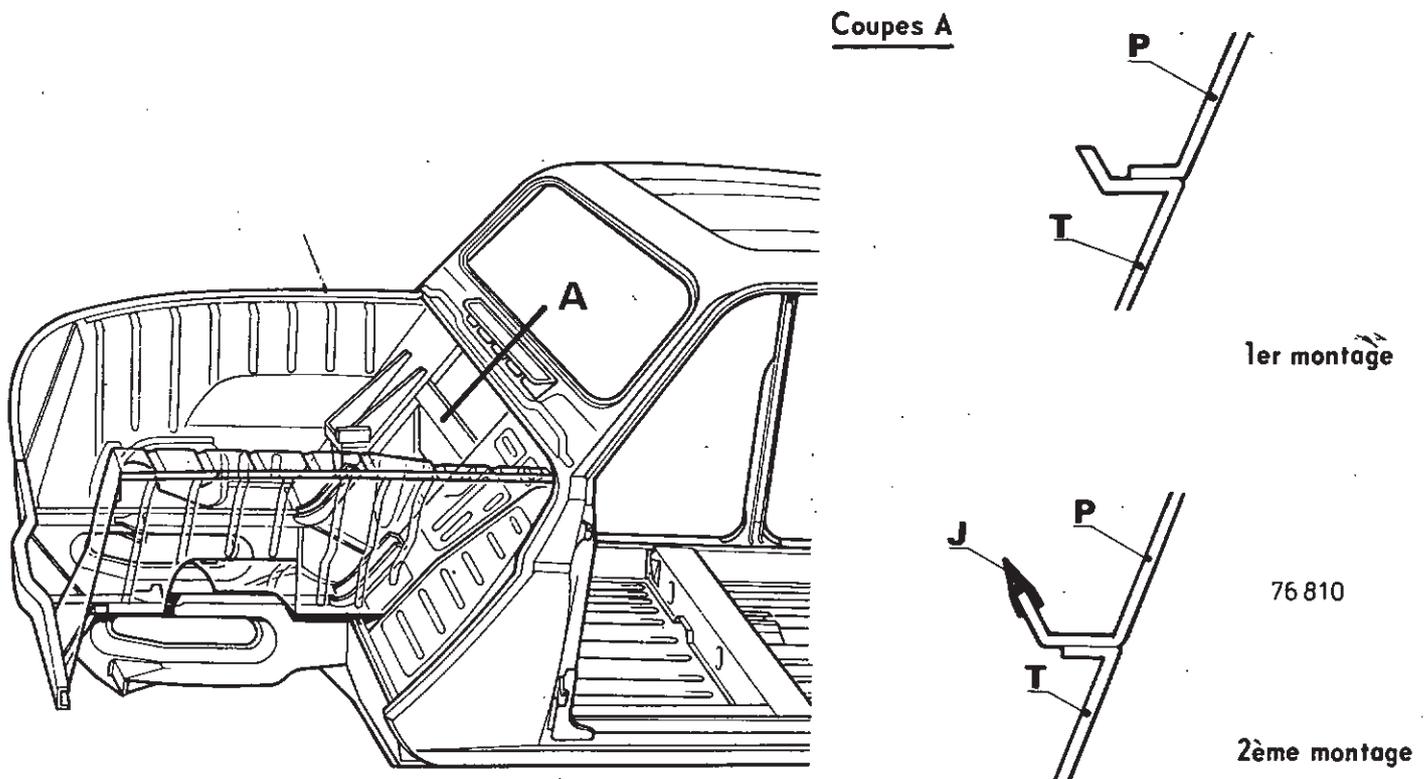
- Après nettoyage sur la longueur du joint, effectuer une retouche au mastic 297 dans les zones suspectées (X).



ETANCHEITE ENTRE PAVILLON ET TABLIER

Afin d'améliorer l'étanchéité entre pavillon (P) et tablier (T), le bord relevé du tablier est supprimé et remplacé par un bord relevé sur la partie inférieure du pavillon, à partir des modèles 1974.

Cette modification a entraîné le remplacement du joint collé sur le capot avant par un joint à lèvre (J) clipsé sur le bord relevé du pavillon.



68 548

Interchangeabilité

Pour les modèles antérieurs au modèle 1974.

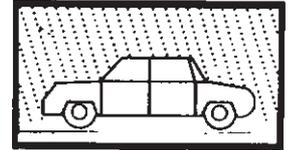
1 - Montage d'un pavillon comportant un bord relevé

Il y a lieu de couper le bord relevé du tablier et de monter un joint à lèvre.

2 - Montage d'un tablier ne comportant pas de bord relevé

Il y a lieu de refaire localement le bord relevé du tablier.

TABLIER

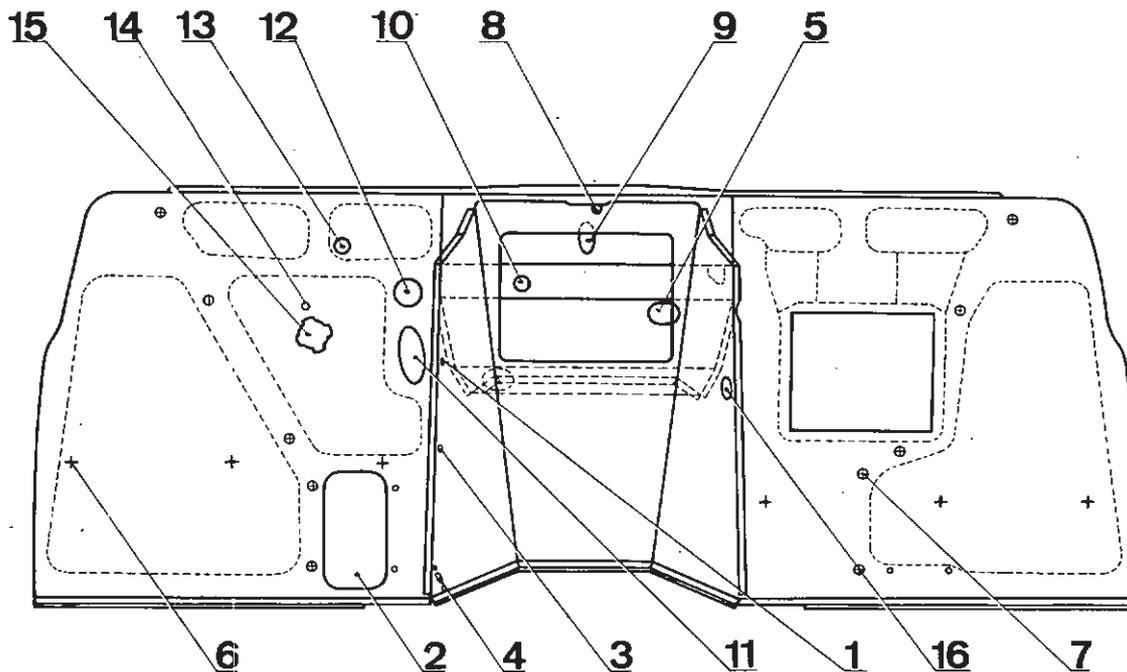


Points à protéger

Après chaque intervention, s'assurer de l'état des bagues caoutchouc.

Protéger éventuellement par une boulette de mastic 306.

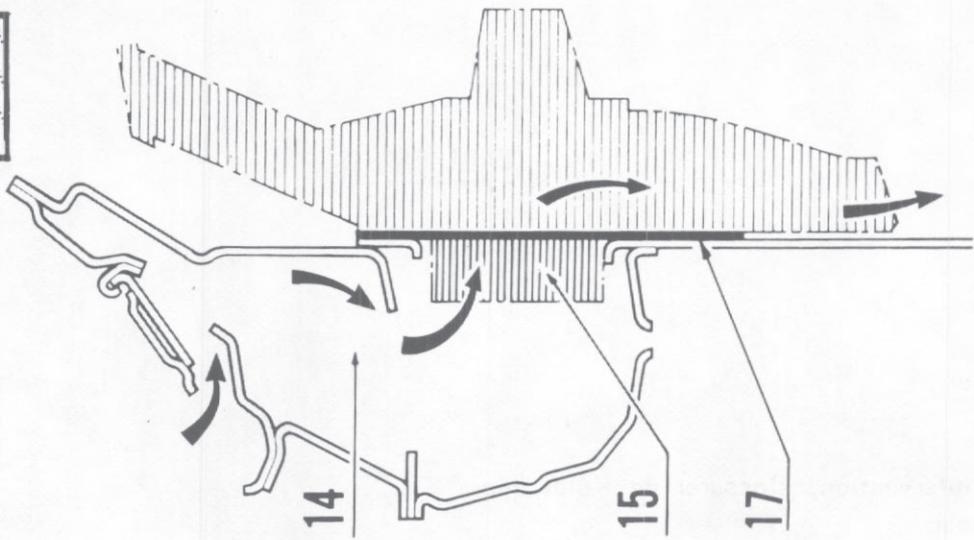
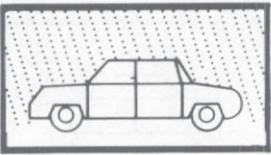
Vue de l'intérieur du véhicule



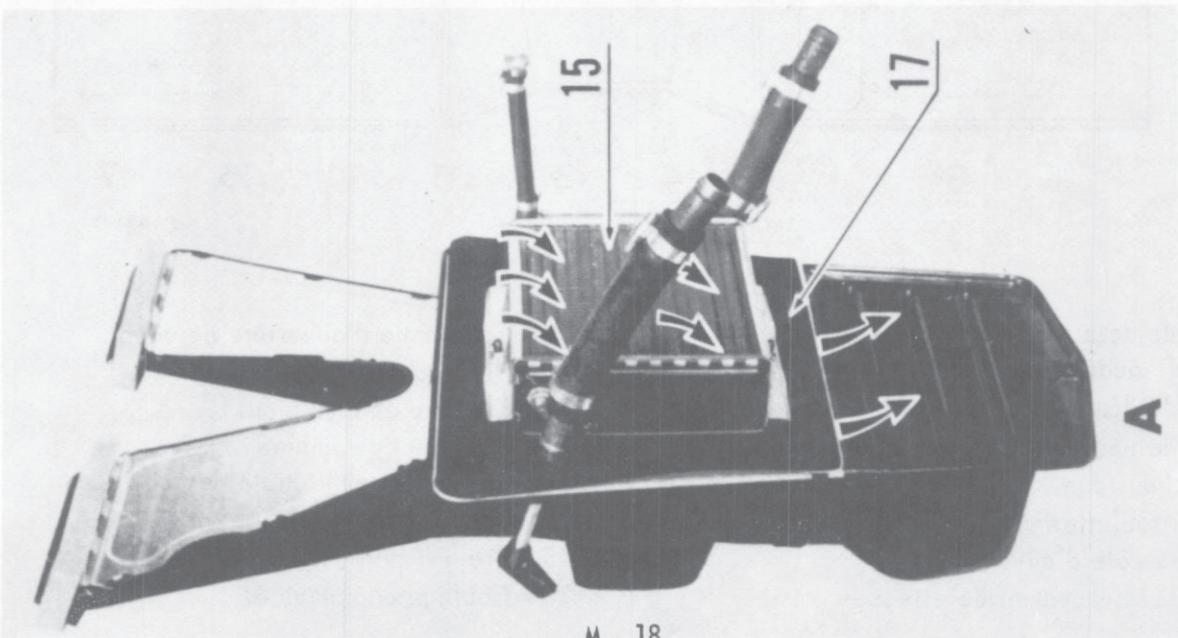
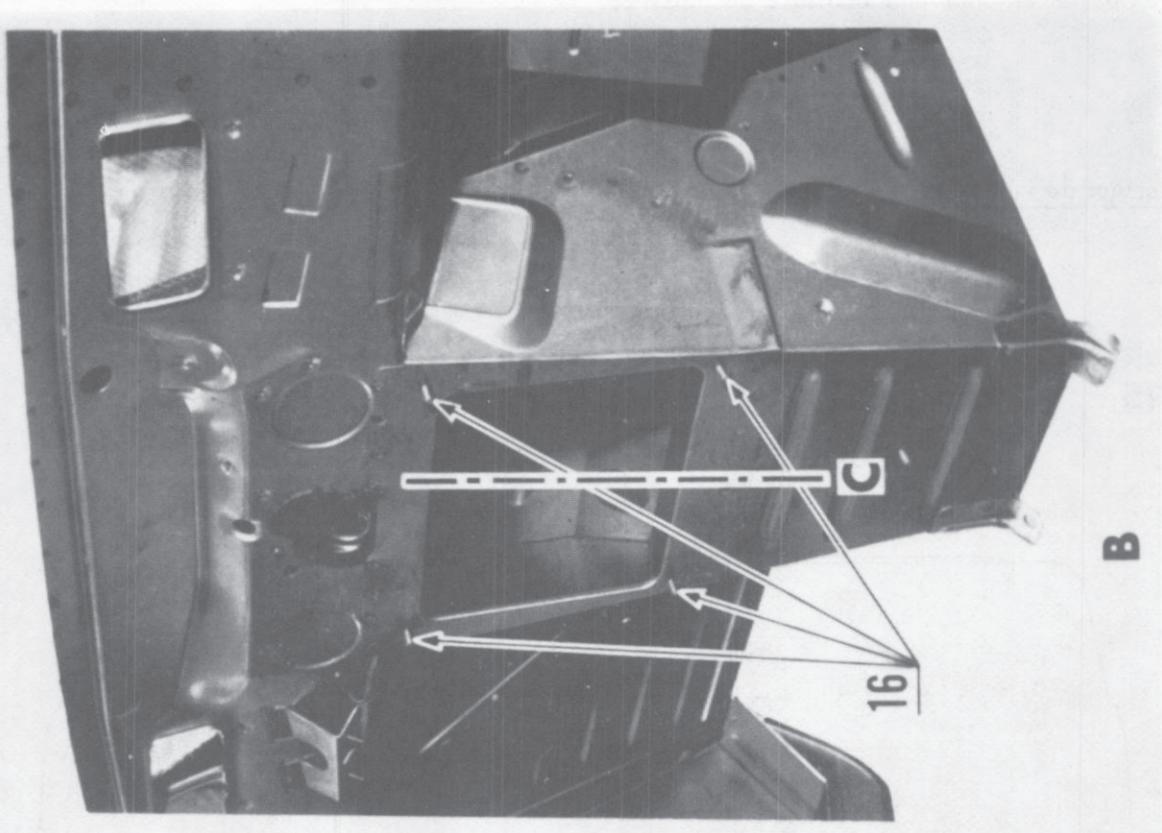
68573

- 1 - Commande de starter.
- 2 - Boîtier de pédale.
- 3 - Commande démarreur.
- 4 - Support de pédale d'accélérateur.
- 5 - Départ chauffage.
- 6 - Fixation tablettes vide-poches (droite gauche).
- 7 - Fixations côté d'auvent.
- 8 - Levier de changement de vitesses.

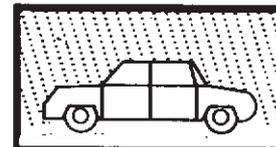
- 9 - Commande d'ouverture de capot.
- 10 - Purge chauffage.
- 11 - Colonne de direction.
- 12 - Câblage du combiné.
- 13 - Lave-vitre et flexible de compteur.
- 14 - Conduit lave-vitre.
- 15 - Frein à main.
- 16 - Câblage ou combiné.



C



CHAUFFAGE



Manifestation de l'incident

- Présence d'eau sur le tapis de cave, au-dessous du bloc de chauffage.
- On peut également observer des fuites à la jonction du boîtier de chauffage avec la platine (17).

Cause

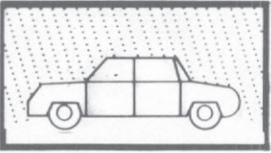
- L'eau projetée contre la grille de la trappe d'aération tombe en gouttelettes dans la boîte à eau (14), coupe C.
- Une partie de ces gouttelettes vient contre le radiateur de chauffage (15), flèches coupe A, et pénètre au travers du faisceau, ou ressort à la partie inférieure du joint de la platine (17), figure A et coupe C.

Nota

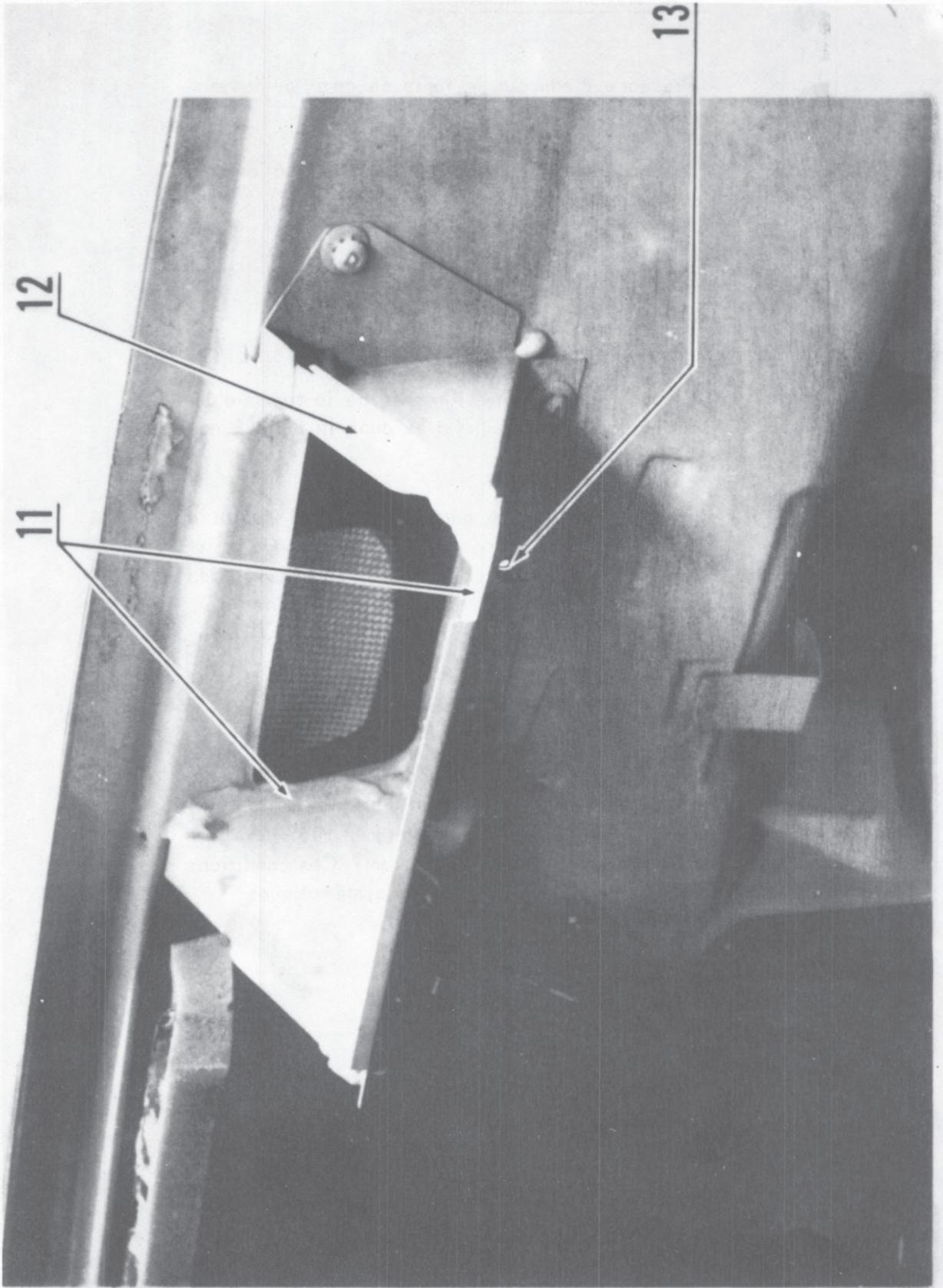
L'eau qui passe au travers du radiateur est généralement projetée brutalement vers la grille d'aération (lavage au jet, lavage automatique, voire très forte pluie avec vent violent avant). Ces conditions sont souvent particulières et non systématiques.

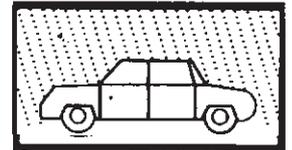
Remède

- Dans le cas de la platine de chauffage (17), resserrer les vis de fixation (16) pour comprimer le joint caoutchouc (17).
- Dans le cas du radiateur, si cet incident a un caractère répétitif, prévoir la mise en place d'un déflecteur tôle fixé par rivets POP dans la boîte à eau au-dessus du radiateur (15).



CHRYSLER





CLOISON DE CHAUFFAGE

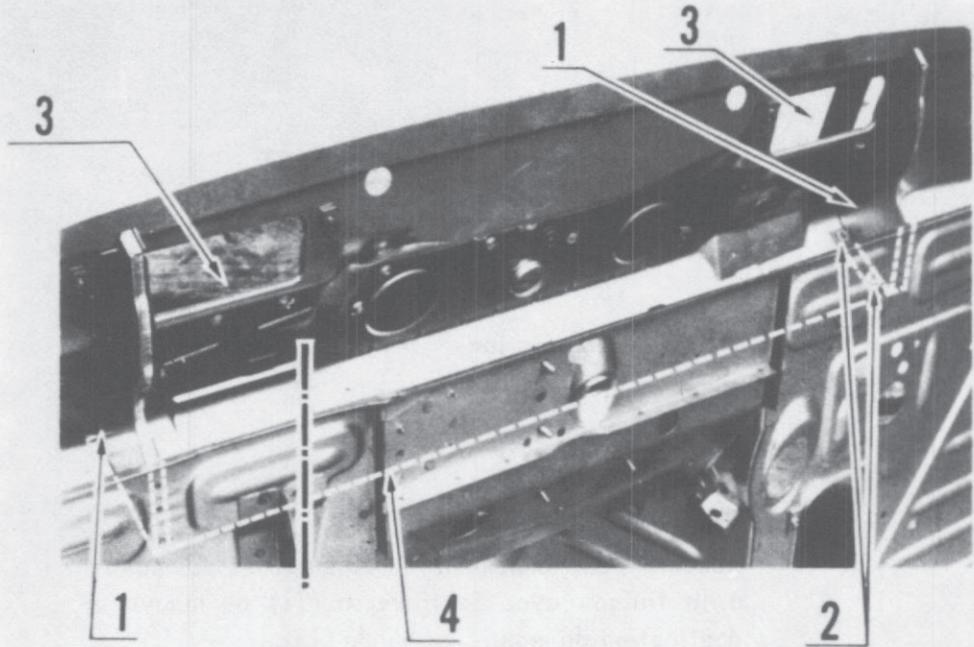
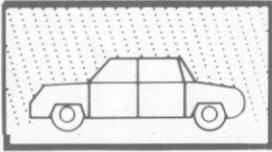
Carter d'ouie d'aération

Cause

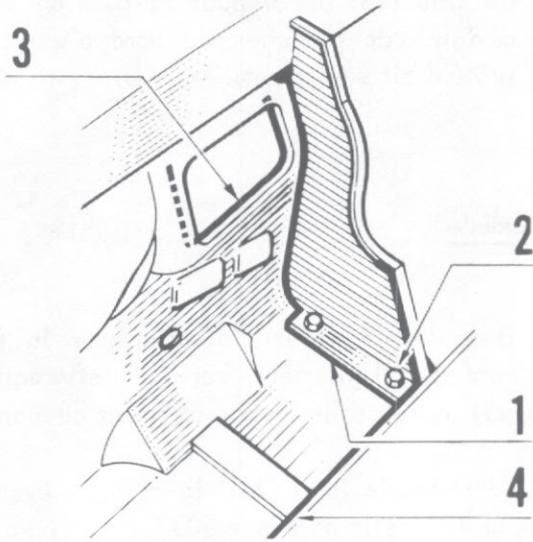
- Mauvais positionnement ou fissuration du mastic à la liaison avec la traverse (11) ou mauvaise application du mastic en bande (12).
- Le trou (13) prévu pour la fixation des anciens modèles de planches de bord n'est pas bouché (côté droit seulement).

Remède

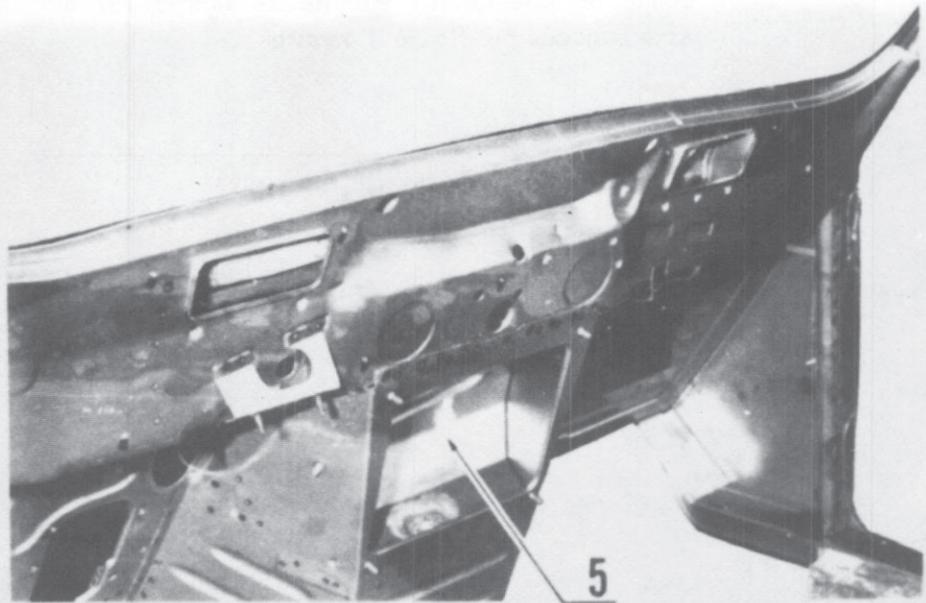
- Basculer le volet d'aération sur la planche de bord, par l'intérieur, vérifier l'efficacité du joint (11), le retoucher éventuellement au mastic 297.
 - Contrôler le joint (12), le parfaire éventuellement par du mastic en bande 503.
 - Le trou (13) pourra être protégé en utilisant une bande de tôle courbe enduite de mastic 297 qui sera engagée par l'ouie d'aération.
-



A

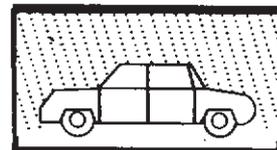


B



D

Cloisons latérales



Manifestation de l'incident

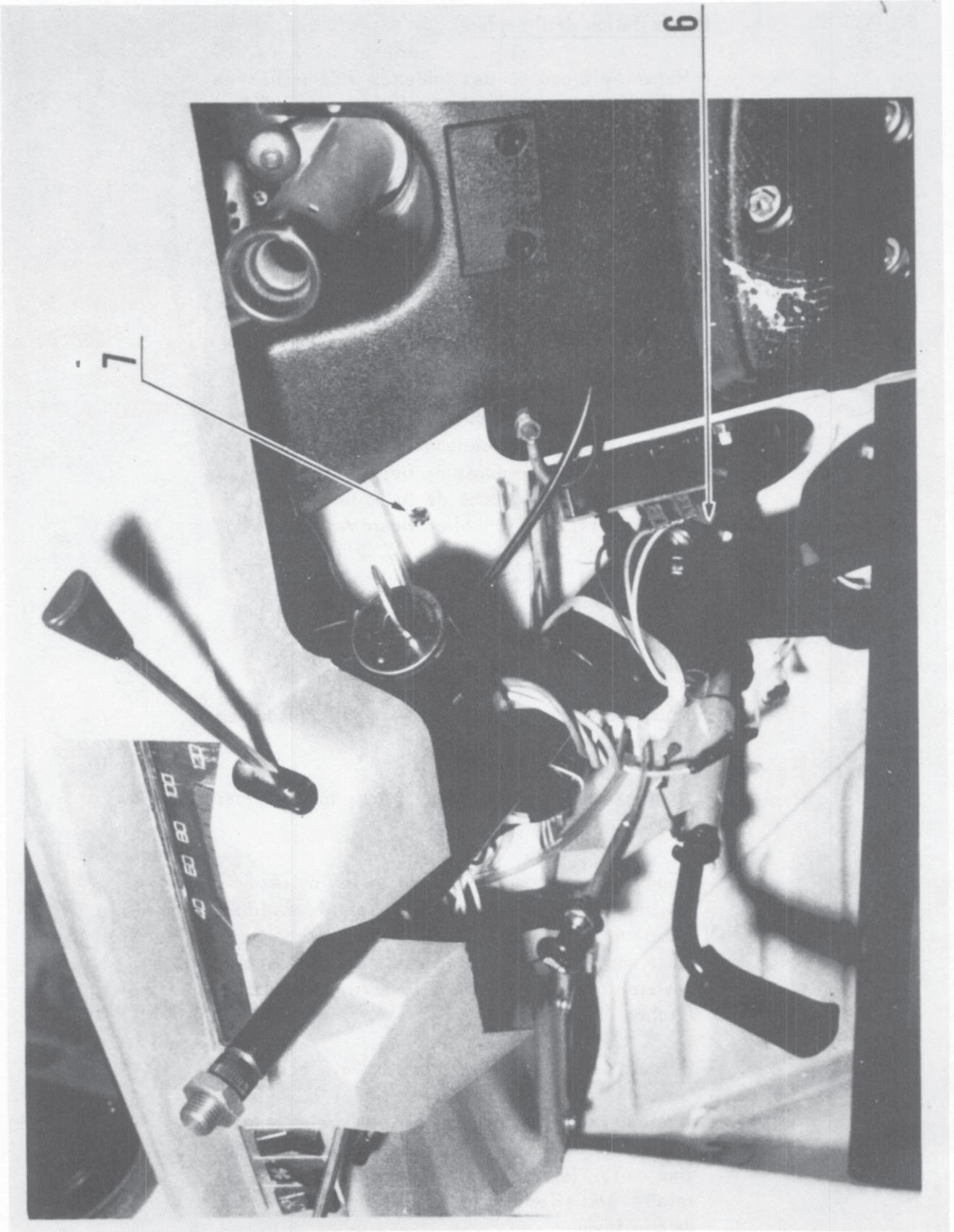
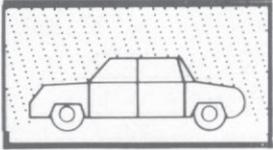
- Retombée d'eau sur les tablettes vide-poches, le véhicule étant légèrement incliné sur le côté droit ou gauche.
- (A) Cette photo représente l'intérieur de la boîte à eau avant la mise en place du pavillon en fabrication.

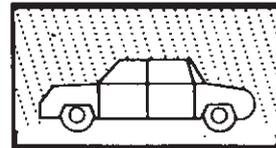
Cause

- Joint de mastic mal positionné ou insuffisant de part et d'autre des cloisons latérales (1) autour des fixations intérieures de frein à main (2) à la partie inférieure gauche de la boîte à eau ou à la liaison (4) avec le tablier, figure A et coupe B.

Remède

- Retouche rendue particulièrement délicate du fait de l'inaccessibilité de ces cloisons.
- Pour remédier à cet incident, deux possibilités:
 - Déposer la planche de bord. Par les ouies d'aération (3), figure A et coupe B, refaire les joints intérieurs au mastic 297 en (1) et (4) avec un pistolet muni d'une buse longue ou à la spatule, insister particulièrement à la sortie des vis de fixation de frein à main en (2).
 - L'accès aux cloisons latérales, à l'accostage avec le tablier (en pointillé) (4) et aux vis de fixation intérieures du support de frein à main, est obtenu en déposant le boîtier de chauffage fixé en (5), figure D. Cette opération nécessite de refaire partiellement le remplissage du système de chauffage.





Fixation du câblage principal

Manifestation de l'incident

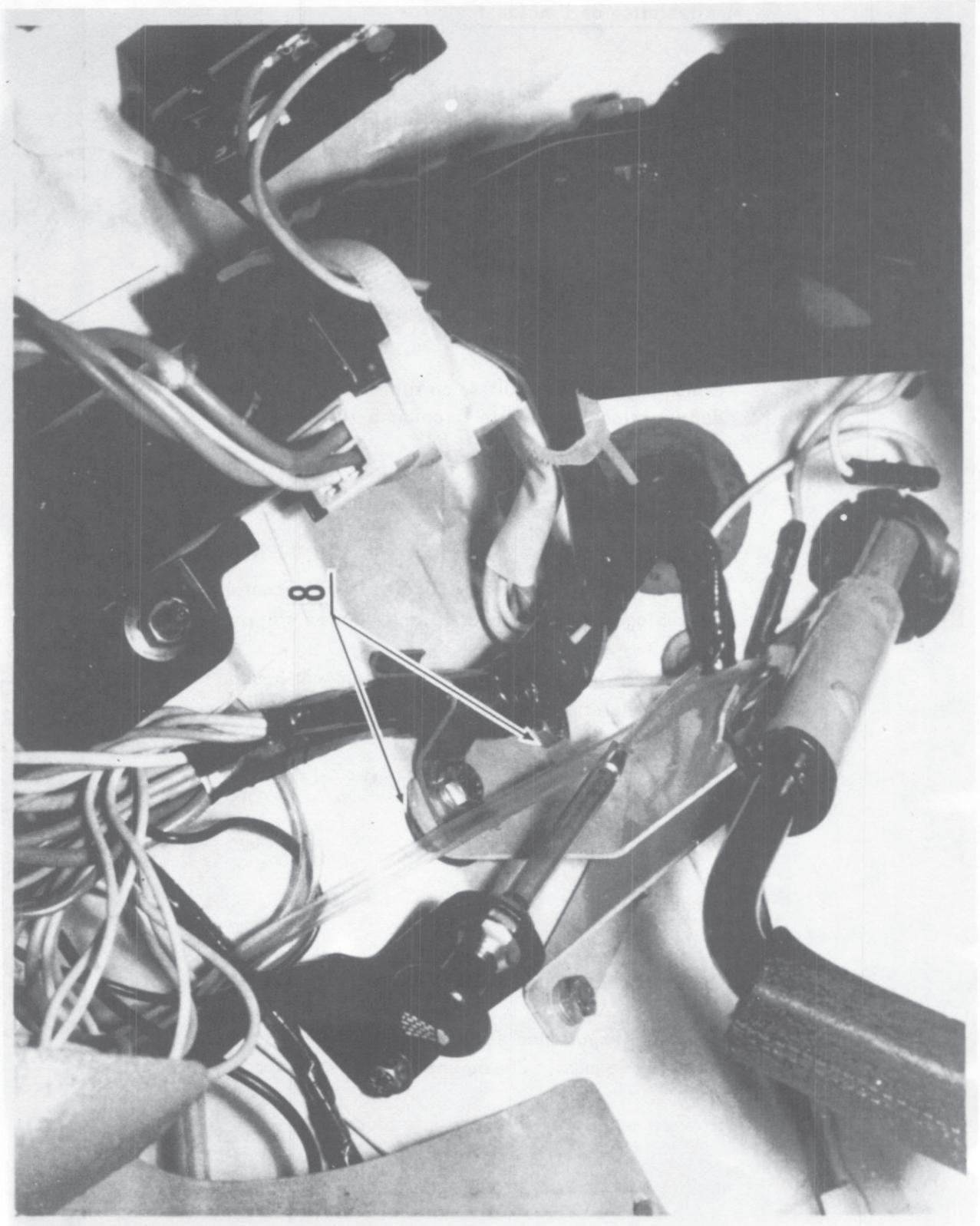
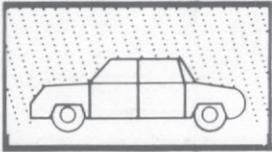
- Par forte pluie, ou en tunnel de lavage (trappe d'auvent ouverte), on observe la présence d'eau sur le tapis dans la cave avant.

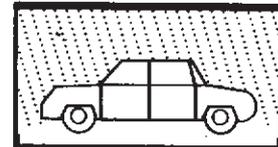
Cause

- Dans la gamme Renault 4, on distingue deux types de direction, l'une dite à colonne rigide, l'autre à liaison par cardan (6).
- Dans le premier cas, un collier fixé en (7) maintient le câblage principal.
- Dans le deuxième cas (véhicules plus récents), le câblage est déporté et le collier n'existe pas.
- Subsiste le trou (7) qui, en fabrication, est bouché par une boulette de mastic genre 306 par l'intérieur de la boîte à eau avant assemblage du pavillon en fabrication.

Remède

- S'assurer que le trou (7) est convenablement protégé.
- Suivant l'importance du défaut, mettre en place une boulette de mastic 306 ou une touche de mastic 297.
- Prévoir une petite retouche à la plume.





Fixations intérieures de frein à main

Manifestation de l'incident

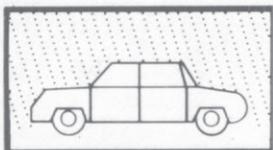
- Présence d'eau sur le tapis de cave avant.
- Sur tablette vide-poches.

Cause

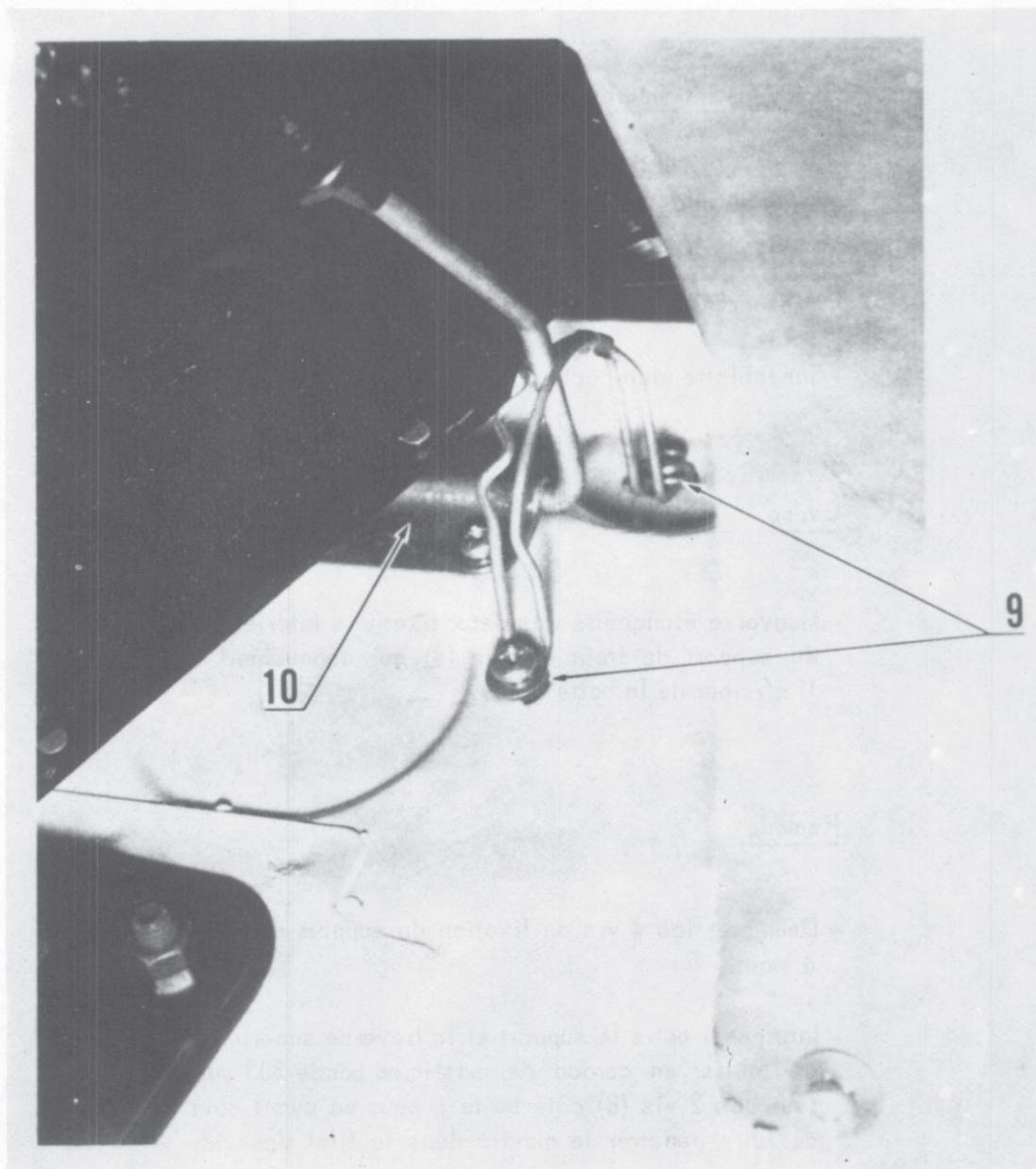
- Mauvaise étanchéité des deux fixations intérieures du support de frein à main (8) qui débouchent à l'intérieur de la boîte à eau.

Remède

- Démonter les 4 vis de fixation du support de frein à main.
 - Interposer entre le support et la traverse supérieure de tablier un cordon de mastic en bande 503 autour des 2 vis (8) côté boîte à eau, en ayant soin de faire pénétrer le mastic dans le filet des vis.
-



Commande de volet d'aération



Manifestation de l'incident

- Présence d'eau sur le tapis de la cave avant.

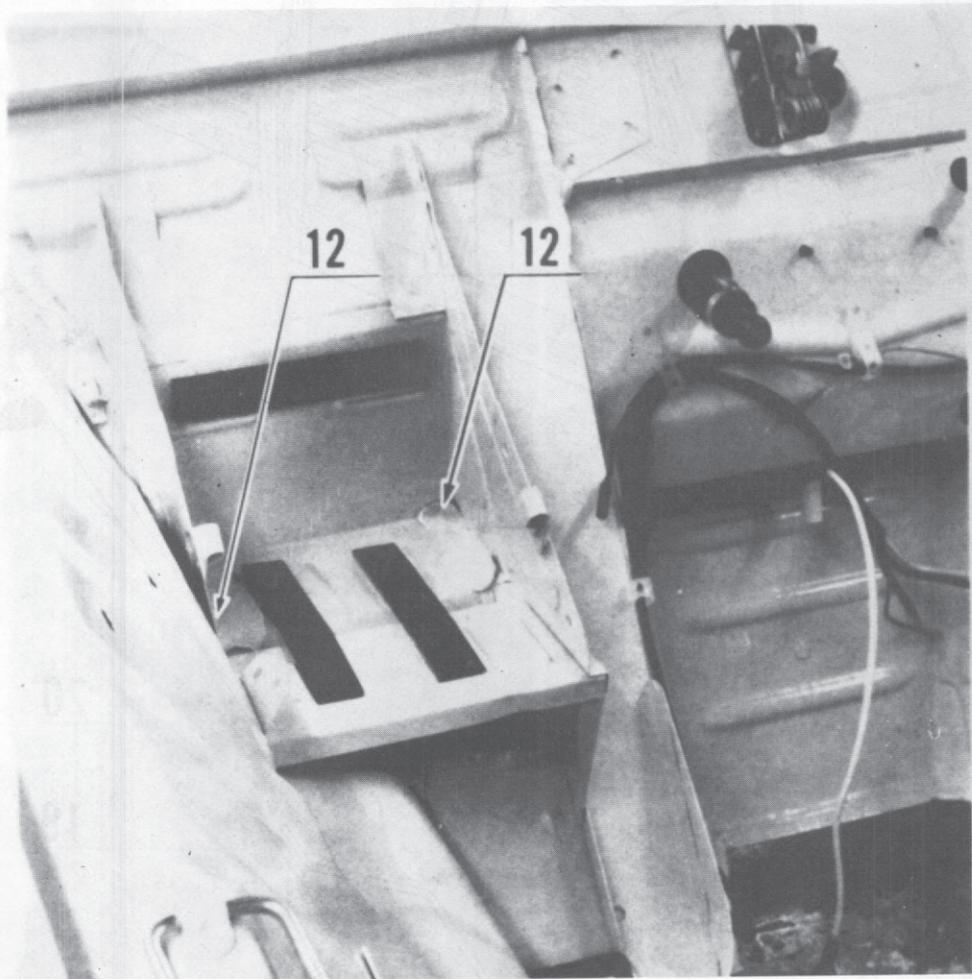
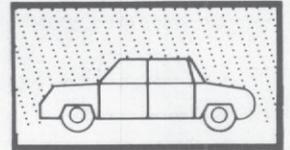
Cause

- Possibilité d'un passage d'eau par les fixations de l'ensemble de la commande de volet d'aération (9) ou (10).

Remède

- Desserrer partiellement les vis à tôle qui maintiennent le système d'articulation.
- Interposer autour de chaque vis un petit cordon de mastic 306, entre la traverse supérieure de tablier, le support du secteur cranté (9) et la platine de la manette (10).

Coffre à batterie



Manifestation de l'incident

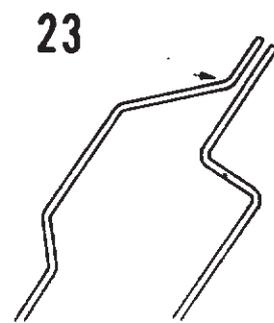
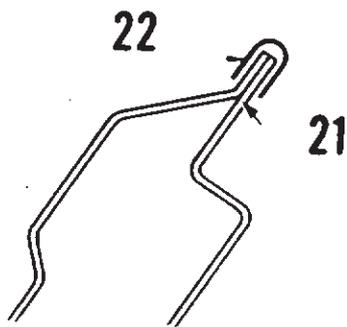
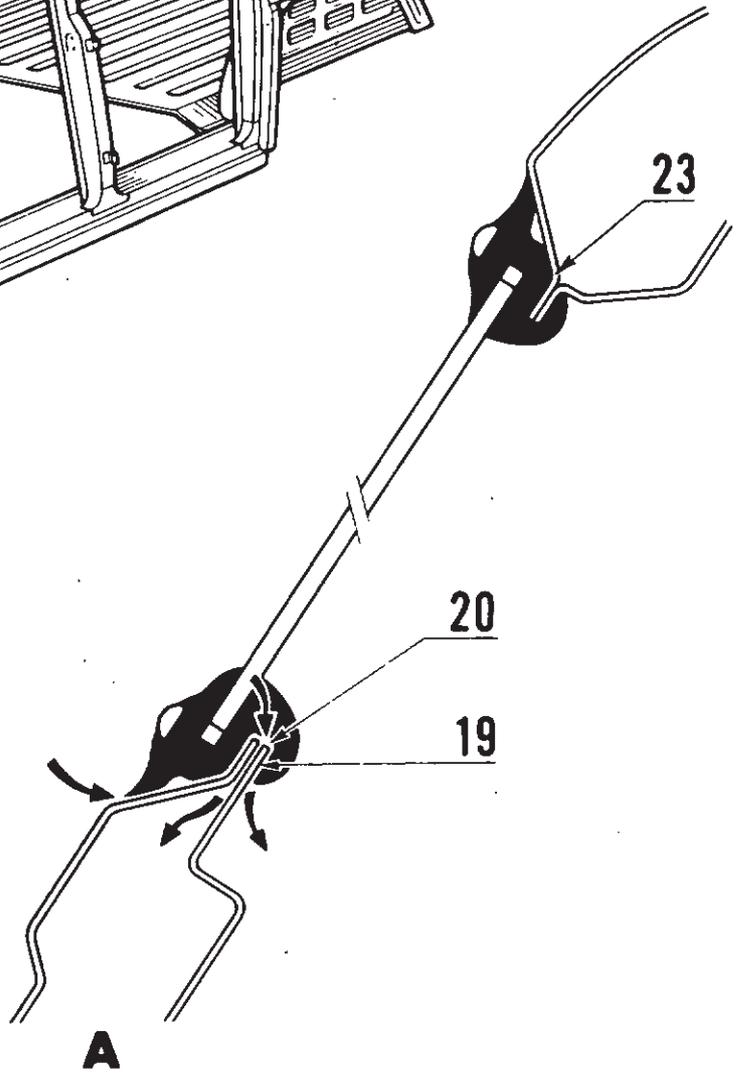
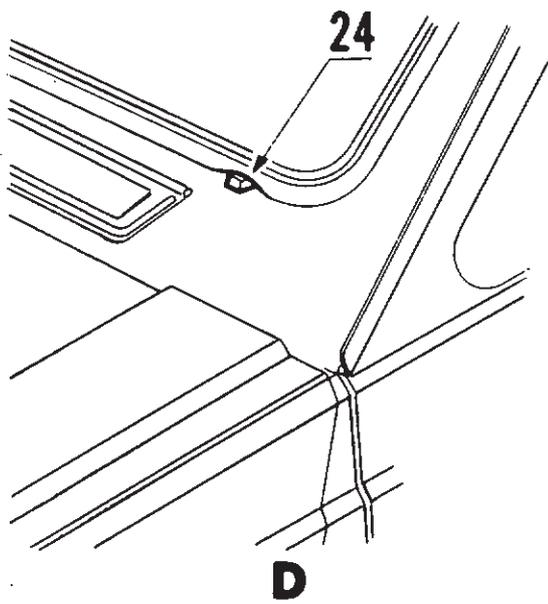
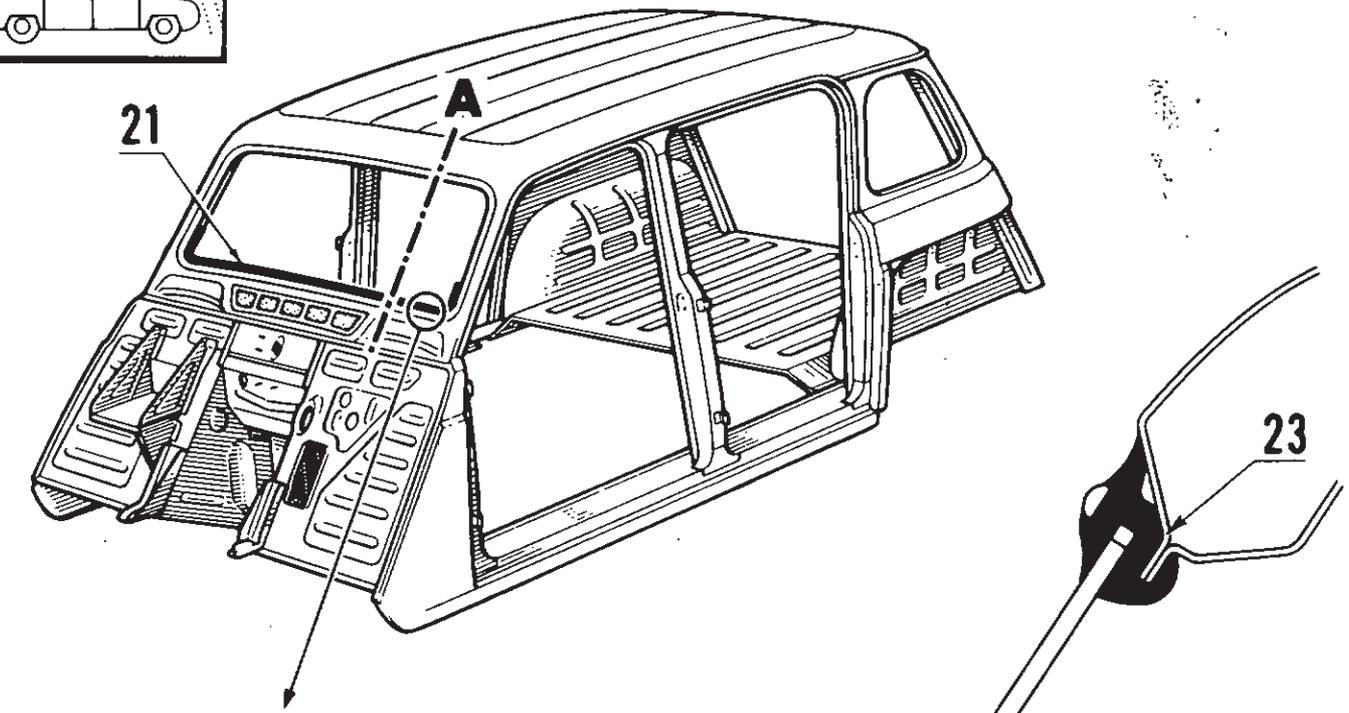
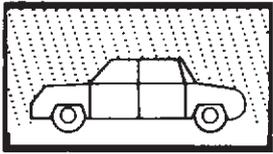
- Présence d'eau sur la tablette vide-poches droite ou sur le tapis de cave avant.

Cause

- Masticage défectueux du coffrage support batterie par l'intérieur de l'habitacle.

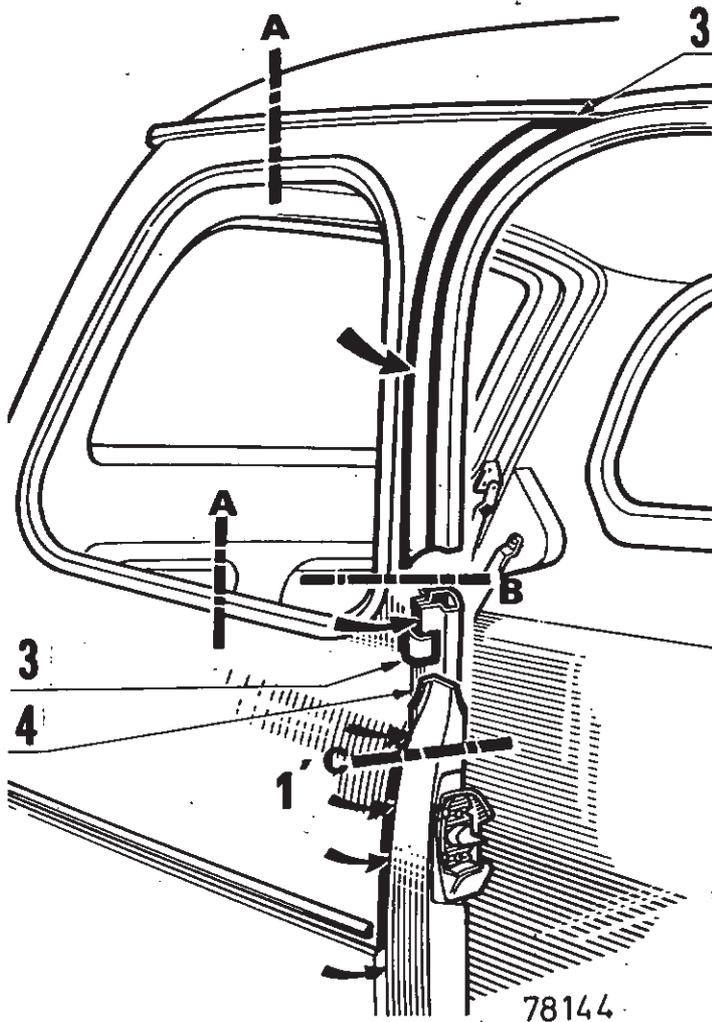
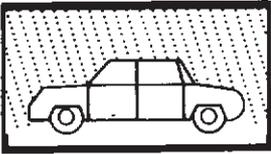
Remède

- Déposer la batterie.
- Arroser par l'intérieur du capot moteur le logement de la batterie, vérifier par l'intérieur du véhicule les entrées possibles.
- Corriger le défaut au mastic 297 sur le pourtour du coffrage et dans les angles (12) côté moteur.

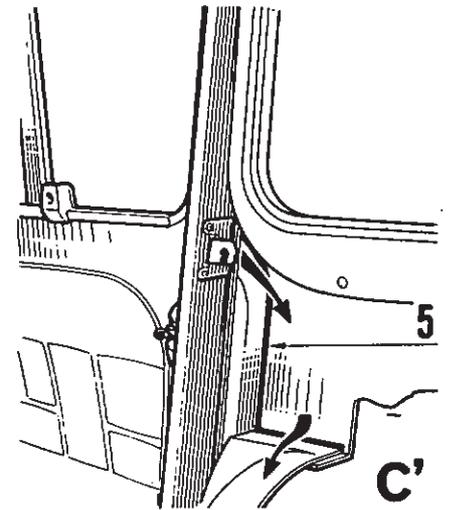


B

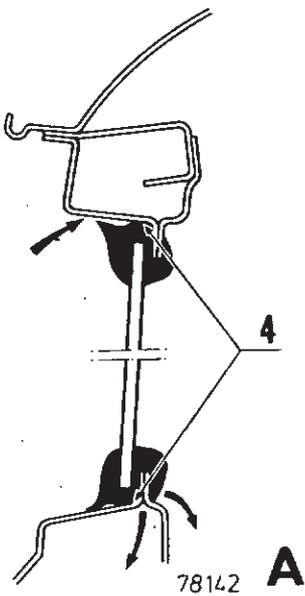
C



78144

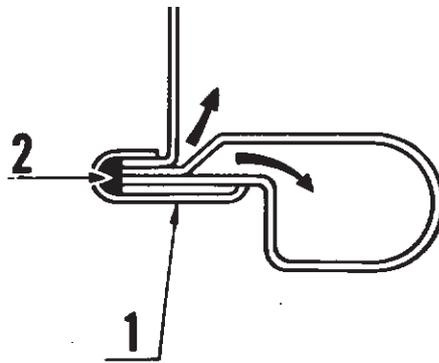


78143



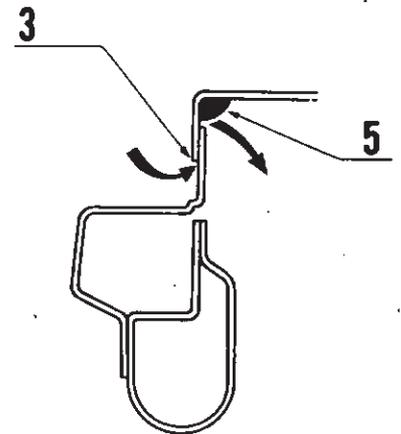
78142

A



78145

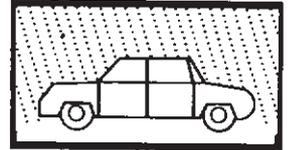
B



78141

C

ENCADREMENT DE BAIE DE PARE-BRISE



Manifestation de l'incident

- Présence d'eau sur les tablettes vide-poches ou sur le plancher de cave avant sous le tapis.

Cause

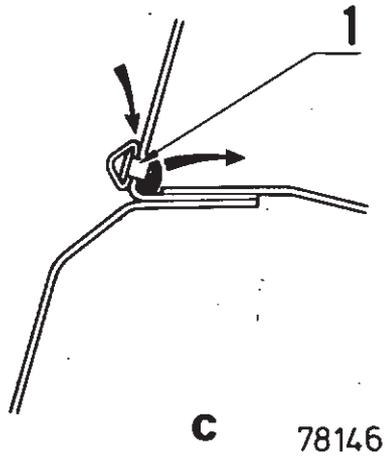
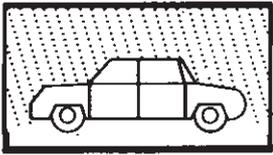
- Mauvaise tenue du joint de pare-brise (surtout pour les joints non pourvus de profils enjoliveurs).

Figure A.

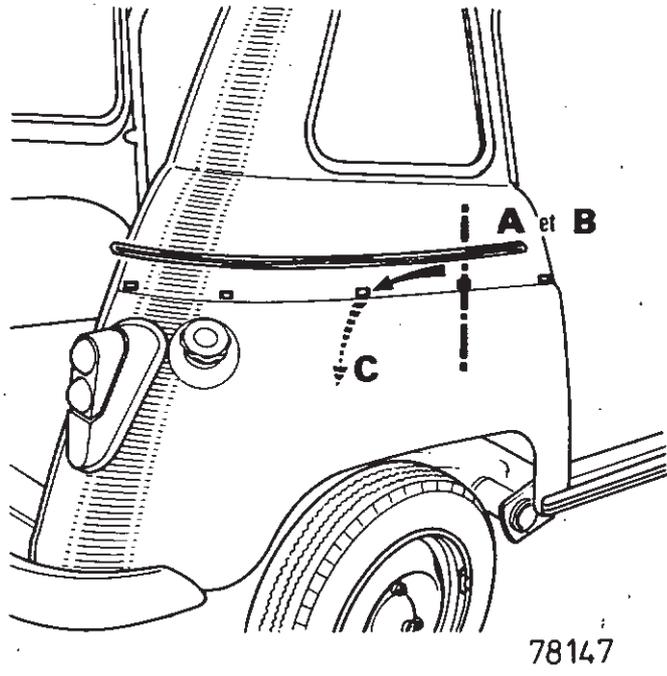
- L'eau s'infiltré généralement dans les angles inférieurs entre le joint et le listel de baie (19) ou s'écoule entre la traverse inférieure de pavillon et la traverse supérieure de tablier en (20).
- Déformation de l'encadrement de baie.
- Les tôles ne sont pas jointives entre les points de soudure électrique.
- Protubérance provoquée par un éclat de soudure au niveau d'un point.

Remède

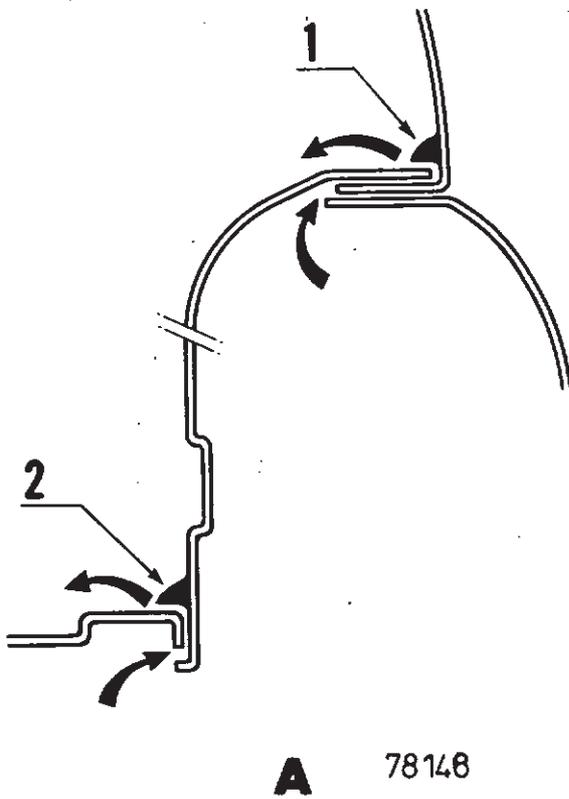
- Fonction de l'importance de l'infiltration, un masticage périphérique du pare-brise entre joint et tôle peut être suffisant. Mastic 306 appliqué avec une pompe.
- Le meilleur résultat sera obtenu en opérant comme suit :
 - . Déposer le pare-brise.
 - . Redresser et planer le listel de baie (19) figure A.
 - . Sur la partie inférieure (21), figure B, mettre à cheval sur le listel une bande adhésive (22).
 - . Remplacer le joint si celui-ci donne des signes de vieillissement (déformations, craquelures, déchirures, etc...).
 - . Avant repose du pare-brise (avec joint sans enjoliveur), prévoir un cordon de mastic 306 sur le pourtour de l'encadrement de baie appliqué dans l'angle (23), figure C.
 - . Afin de favoriser la sortie de l'eau qui risque de s'accumuler entre la lèvres extérieure du joint caoutchouc et la tôle d'encadrement de baie, mettre en place en (24) figure D, dans les angles inférieurs, une petite cale qui fera office d'écoulement.



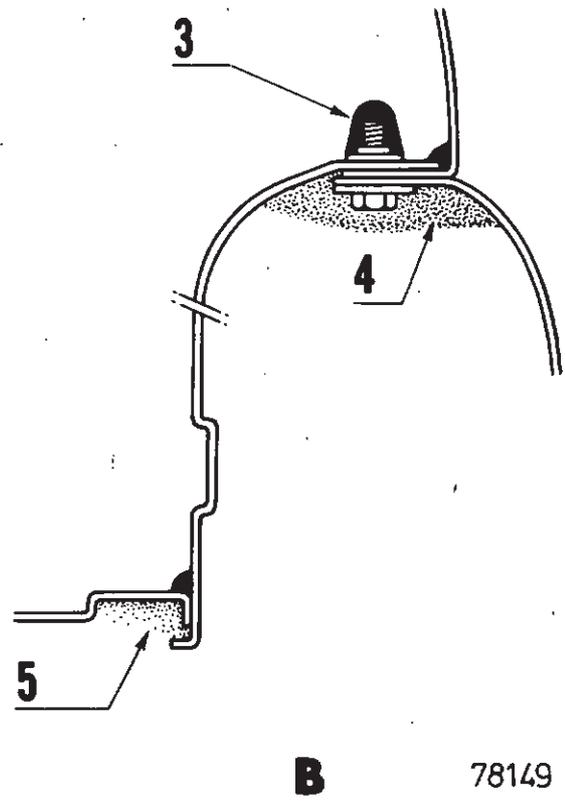
78146



78147

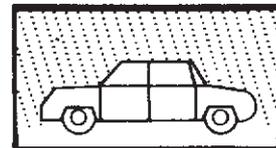


A 78148



B 78149

PANNEAU DE CUSTODE



JOINT de VITRE (Coupe A)

- Ecoulement d'eau par le joint de vitre sur les garnitures de passage de roue.

Remède

- Procéder à une extrusion de mastic 306, entre le joint de la vitre de custode et l'encadrement métallique suivant (4).

COUVRE-JOINT DU PROFIL DE COTE DE CAISSE (Coupe B)

- L'eau peut s'écouler :
 - . derrière le pied arrière,
 - . sur la partie avant du passage de roue,
 - . le long de la lisse de caisse pour retomber dans les caves avant ou arrière.

Remède

- Déposer le couvre-joint (1) et les agrafes.
- Planer les accostages de tôles.
- Assurer l'étanchéité sur le chant des tôles par du mastic 297 en (2) ou par un cordon de mastic 306 appliqué en fond de gorge du couvre-joint avant sa mise en place. Insister particulièrement aux extrémités supérieure et inférieure du couvre-joint (3).
- Vérifier également la liaison pied arrière, panneau de custode (4).

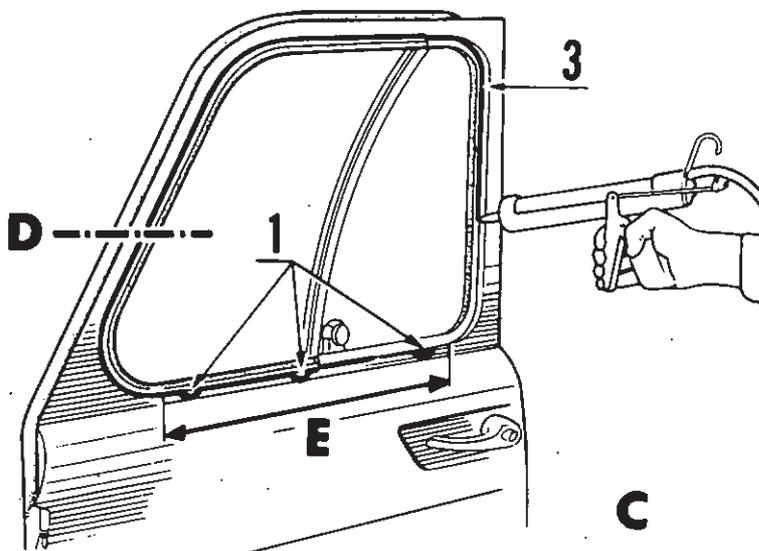
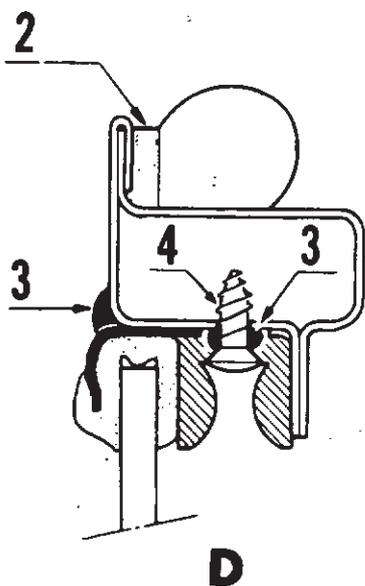
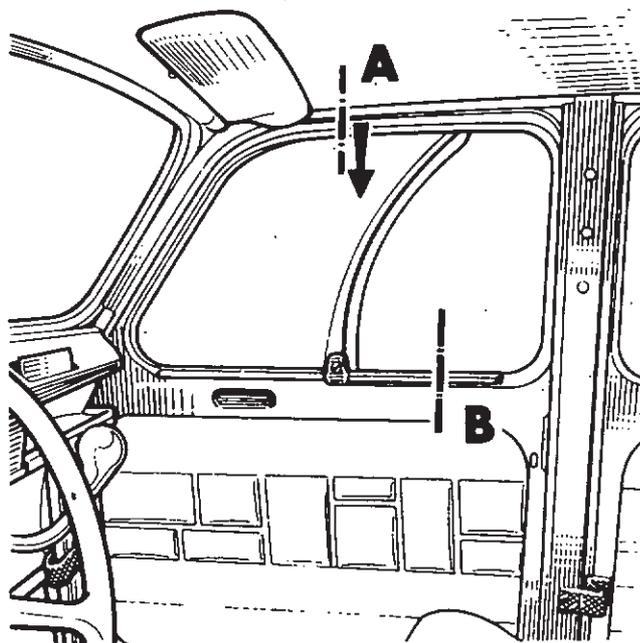
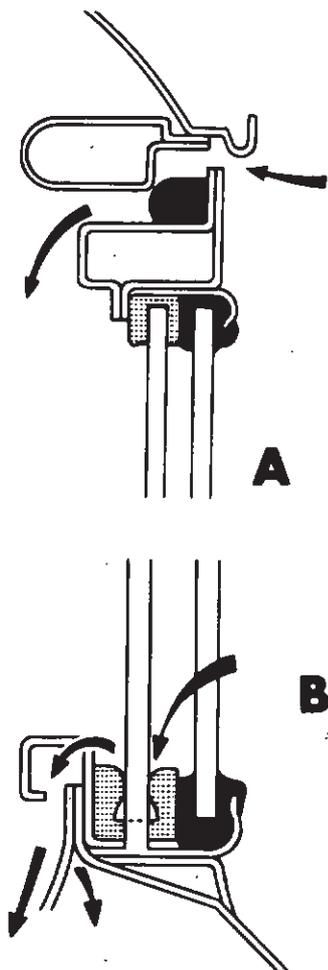
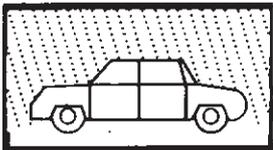
PANNEAU-PIED ARRIERE (Coupe C)

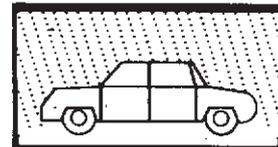
- Infiltration d'eau à la jonction panneau de custode partie supérieure de pied arrière. L'eau s'écoule le long du panneau de custode ou sur la partie avant de passage de roue figure C.

Remède

- Vérifier le joint (5) et le retoucher au mastic 297.
- Comme le montre la Coupe C, possibilité de faire un cordon de mastic 297 à la jonction extérieure (1')

Prévoir une retouche à la plume.





PASSAGE DE ROUE ARRIERE, PLANCHER DE CAISSE ET PASSAGE DE ROUE PANNEAU DE CUSTODE

MOULURE D'AILE

Manifestation de l'incident

- Présence d'eau sur le passage de roue ou sur le plancher arrière de caisse.

Coupe A

- L'eau s'infiltré :
 - . à la liaison passage de roue, panneau de custode (1),
 - . à la jonction passage de roue, plancher de caisse (2),
 - . par la bague caoutchouc de passage du fil de feu arrière.

Coupe B

- Protection inefficace des vis de fixation d'aile arrière (3).
- Manque ou mauvais serrage des vis de fixation des garnitures de custode ou de passage de roue qui débouchent par l'extérieur du passage de roue.

Remèdes

Coupe A en (1) et (2)

- Corriger les défauts d'étanchéité par application de mastic 297.

Coupe B

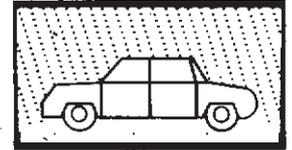
- Protéger les vis de fixation concernées.
- Replacer la bague passe-fil de feu arrière et parfaire son étanchéité par une boulette de mastic 306.

Dans tous les cas, il est conseillé de parfaire ces étanchéités par une application de produit insonorisant par le dessous du passage de roue dans les zones suspectées en (4) et (5), coupe B.

Coupe C

- Enduire de mastic 306 l'extrémité des agrafes (1) par l'intérieur du coffre.

PORTES LATÉRALES (encadrements et coulisses de vitres)



Manifestation de l'incident

Coupe A

- Infiltrations par les entourages de portes, entre le joint d'étanchéité et la carrosserie.

Coupe B

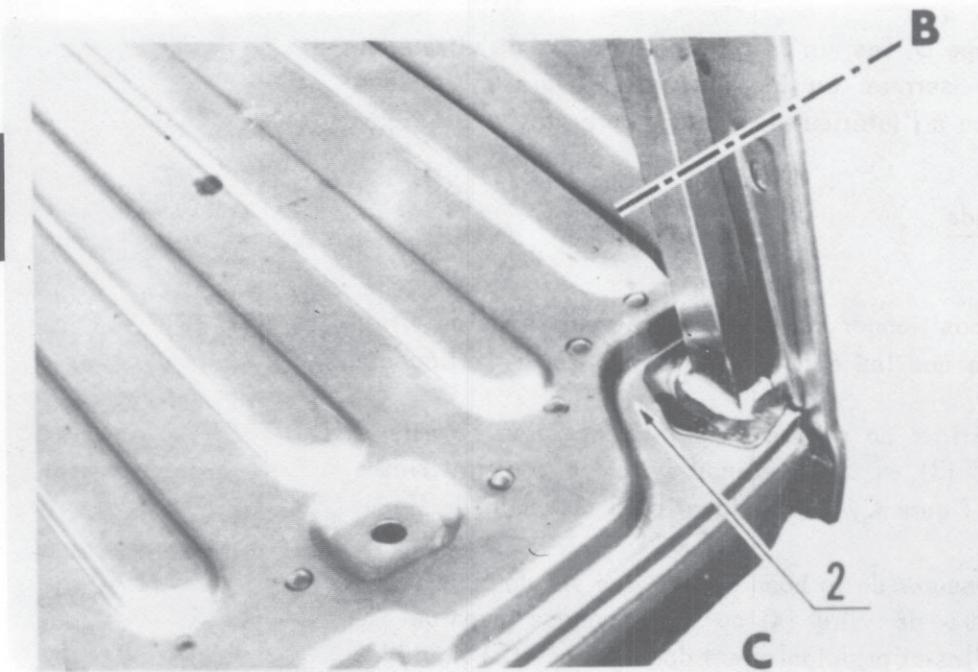
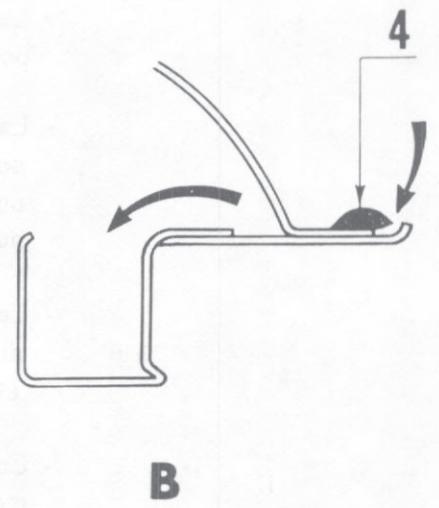
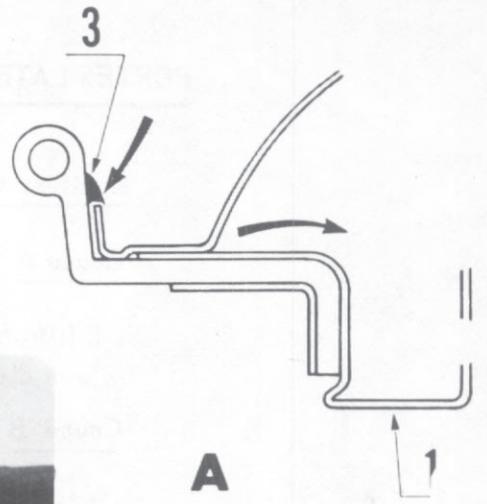
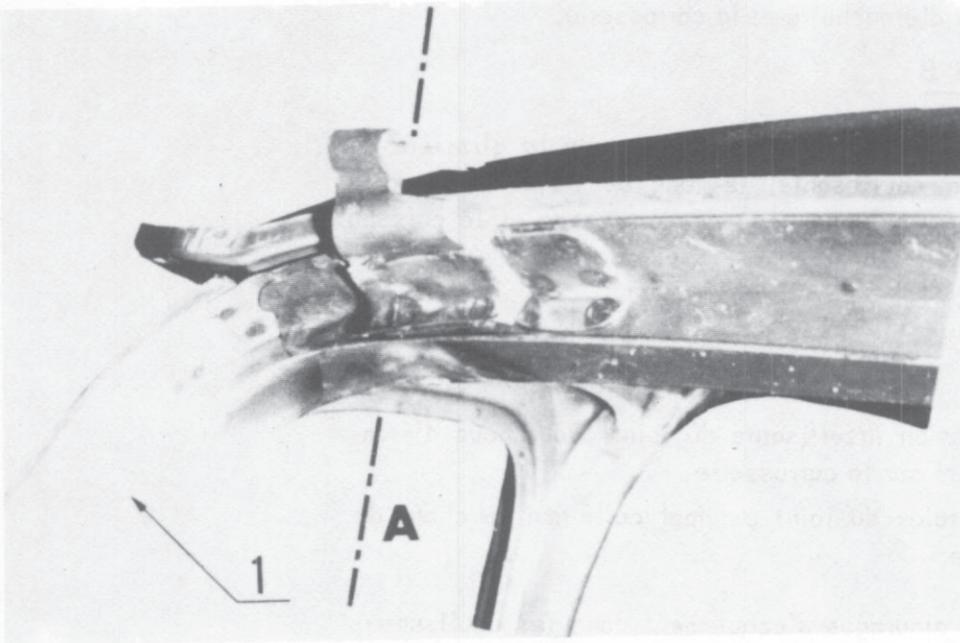
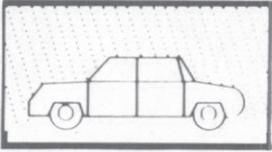
- L'eau s'écoule par le dessus de la glissière de vitre coulissante, le long du bandeau de porte ou entre le panneau de garnissage et le caisson de porte.

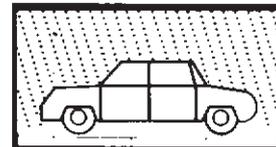
Cause

- Pression insuffisante du joint caoutchouc d'étanchéité sur la carrosserie.
- Le talon du joint est mal collé sur le chant de porte.
- Les ajourages d'écoulement dans les coulisseaux sont partiellement obstrués ou mal positionnés par rapport aux 3 dégagements prévus sur le panneau extérieur de la porte en (1), figure C.
- Le mastic 306 qui assure la finition entre l'encadrement de vitre et le cadre de porte peut déborder et gêner la sortie de l'eau en (1), figure C.
- Coupe D, les vis de fixation du cadre de vitre sont mal serrées ou inexistantes et laissent passer l'eau à l'intérieur du caisson de porte.

Remède

- Repositionner ou remplacer le coulisseau de vitre, afin que les écoulements soient rendus efficaces.
- Corriger ou refaire le joint de finition au mastic 306 (3) en ayant soin d'éviter la zone inférieure E, figure C, ce qui favorisera la sortie de l'eau.
- S'assurer de la bonne tenue des vis de fixation du cadre de vitre (4) ou d'un manque éventuel de celles-ci, principalement dans la zone (E) figure C. Interposer une boulette de mastic 306 sous les têtes de vis (4), coupe D.





CHARNIERES DE HAYON

Manifestation de l'incident

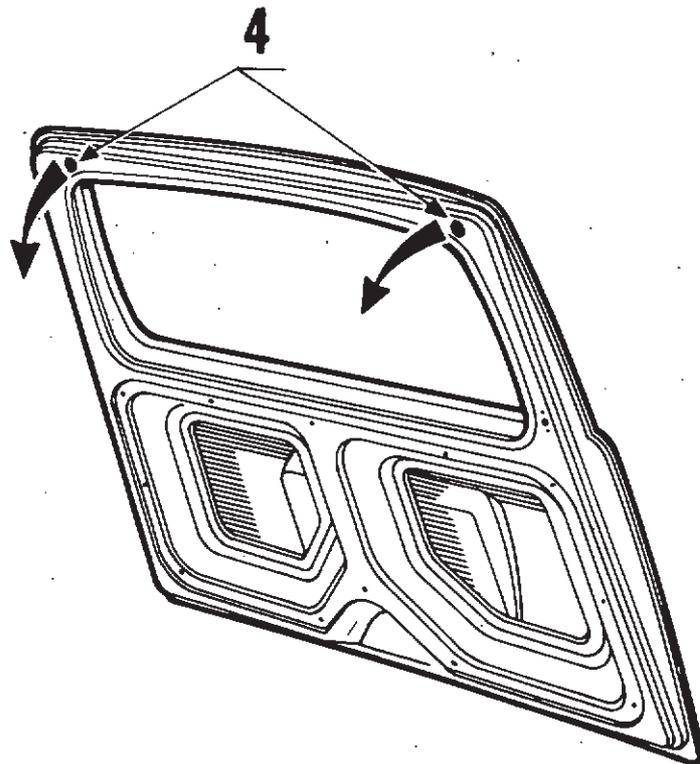
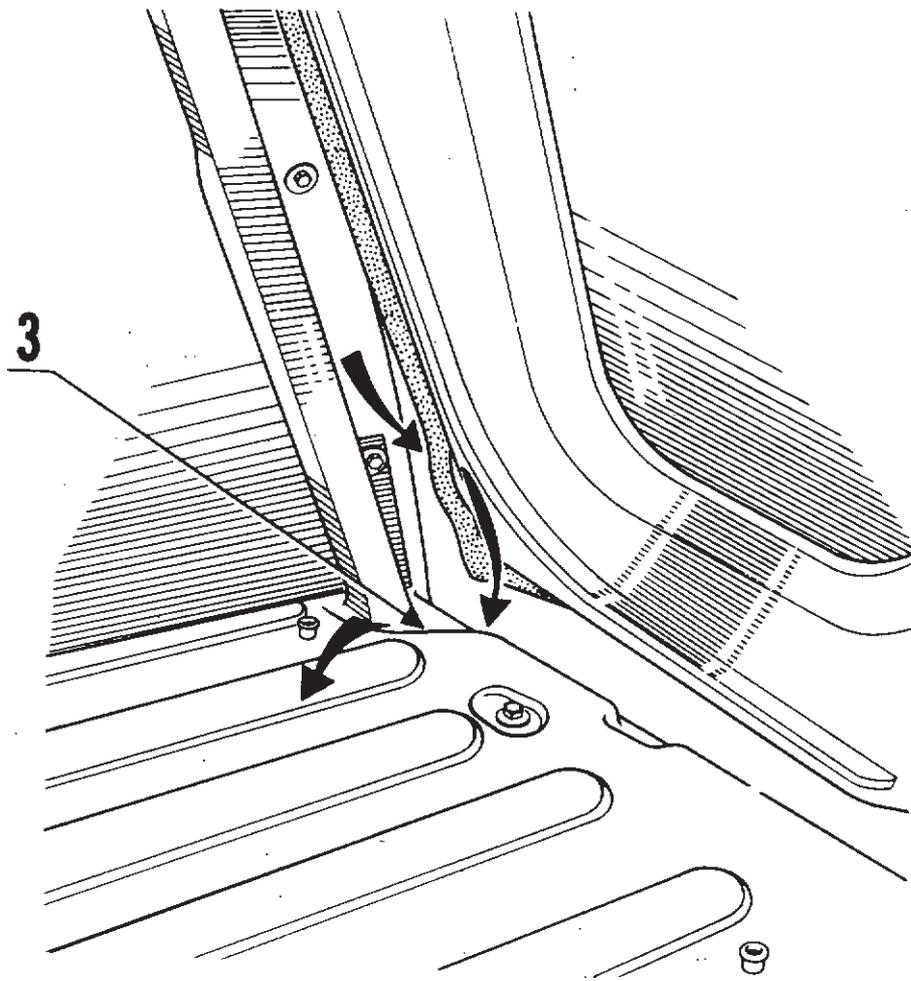
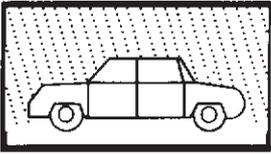
- Comme l'indique la coupe A, l'eau s'infiltré en (3) entre la charnière et la gouttière de pavillon, s'écoule dans les montants d'encadrement de hayon (1) pour ressortir dans les emboutis situés à la partie inférieure des montants.
- La coupe B précise qu'une entrée d'eau est possible au niveau de la tôle de liaison et du panneau de custode (4). Cette eau ressort dans les emboutis de plancher arrière.

Cause

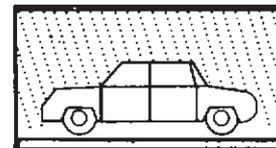
- Masticage défectueux entre le charnon et la gouttière de pavillon (3), coupe A, ou à la jonction panneau de custode, tôle de liaison (4), coupe B.

Remède

- Effectuer la reprise du masticage d'origine à la jonction (3), coupe A, sur le pourtour de la semelle de la charnière et à la liaison, panneau de custode, tôle de liaison. Prévoir une retouche de peinture à la plume.



LIAISON ENCADREMENT INFERIEUR, HAYON



Manifestation de l'incident

- Entrée d'eau par les talons du joint caoutchouc dans les angles inférieurs du hayon.
Après avoir cheminé sous le joint, l'eau apparaît dans le véhicule entre le joint d'étanchéité et la partie inférieure du hayon au-dessus de l'embouti (3) du plancher de caisse.
- A l'ouverture du hayon, retombées d'eau par les ajourages supérieurs (4) sur le plancher de caisse.

Cause

- L'infiltration de l'eau dans cette zone est due au décollement ou au mauvais positionnement du joint du hayon lors de sa mise en place ou à l'usage.
- Entrée d'eau possible :
 - . par les fixations de monogrammes,
 - . par l'éclaireur de plaque de police,
 - . par les fixations de la plaque de police (super-plaque).

Remède

- Décoller le talon du joint d'étanchéité.
- Nettoyer soigneusement les parties en contact avec la tôle et procéder au recollage de ce joint.
- Si le joint est défectueux, envisager le remplacement.
- Protéger les fixations diverses sur la porte de coffre par boulette de mastic 306.

Chapitre **N**
ELEMENTS SOUDES

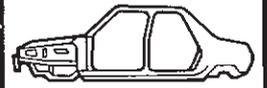
SOMMAIRE

	Pages
GENERALITES	3
- Dégrafage, découpage, soudure	
CADRE - PLANCHER	7
- Contrôle à la pige	
- Banc de réparation	
ASSEMBLAGE TOLERIE	20
- Cadre-plancher	
- Superstructure	
DEPOSE de la CARROSSERIE	37
TRAVERSE AVANT	38
- Remplacement	
TRAVERSE AVANT - DOUBLAGE	39
- Remplacement	
LONGERON AVANT	40
- Remplacement	
UNIT AVANT	44
- Remplacement	
LONGERON ARRIERE	47
- Remplacement	
PANNEAU D'AUVENT	49
- Remplacement	
PIED AVANT	50
- Remplacement	
TABLIER LATERAL	50
- Remplacement	
PAVILLON	51
- Remplacement	
PAVILLON CABINE - TRAVERSE	52
- Remplacement	
PAVILLON de FOURGON	53
- Remplacement	

PIED MILIEU	54
- Remplacement	
BAVOLET	56
- Remplacement partiel	
PIED ARRIERE	57
- Remplacement	
PANNEAU de CUSTODE	58
- Remplacement	
PASSAGE de ROUE	60
- Remplacement	
UNIT LATERAL ARRIERE	63
- Remplacement	
PANNEAU LATERAL	65
- Remplacement	
PIED ARRIERE	68
- Remplacement	
PLANCHER ARRIERE	71
- Remplacement	

GÉNÉRALITÉS

DEGRAFAGE, DECOUPE et SOUDURE



Pour toutes les opérations de mécanique, électricité, ferrage, sellerie et étanchéité qui ne sont pas décrites dans ces remplacements, mais néanmoins comprises dans les opérations groupées carrosserie, se reporter aux pages précédentes du présent manuel.

Dans le cas où la carrosserie a subi des dommages importants, le remplacement d'éléments constitutifs est à envisager, mais auparavant, il est nécessaire de procéder à un éventuel redressage au vérin hydraulique.

Cette opération ayant pour but de se rapprocher au maximum de la forme primitive.

DEGRAFAGE DES POINTS DE SOUDURE

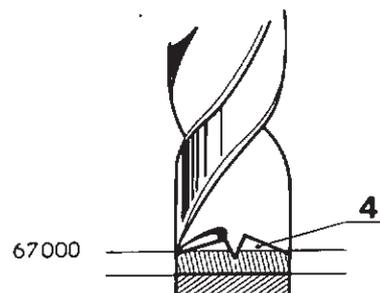
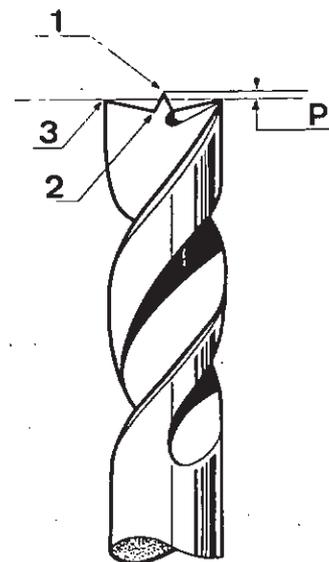
Le dégrafage de deux éléments soudés par soudure électrique par points peut s'effectuer :

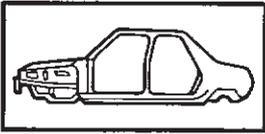
- à l'aide d'un burin ou d'un outil tranchant, mais cette méthode entraîne des déformations ou des déchirures sur la pièce restant en place.
- de meilleurs résultats seront obtenus en affûtant un forêt de diamètre 6 mm de la façon suivante :

Cet affûtage devra comprendre une pointe de centrage (1) et une très légère pente (2) de manière que les bords d'attaque (3) portent les premiers sur la périphérie du point de soudure et assure un découpage correct.

A noter que si la pente (2) est trop importante, on risque de découper le contour rapidement, alors que la partie centrale (4) ne sera pas entamée $P = 0,4$ mm environ.

L'élément restant en place devra être en bon état, pour permettre une bonne tenue des points, trous rebouchés au chalumeau, tôles dressées et décapées (sans trace de rouille, de peinture ou d'apprêt).



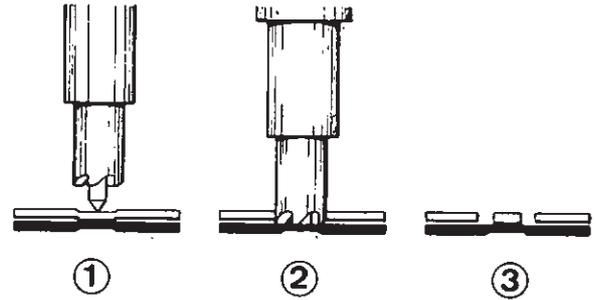


Détail de l'opération de dégrafage

outil A

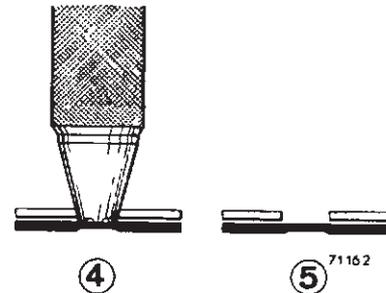
- un extracteur de point de soudure «PICKAVANT» a été homologué (voir MR. 172).

Cet extracteur équipé de fraises en acier spécial, interchangeables et réglables, se monte dans le mandrin d'une perceuse électrique standard.



- 1 - Pointage du point - outil A
- 2 - 3 - Découpage périphérique - outil A
- 4 - 5 - Découpage de la pastille centrale - outil B.

outil B



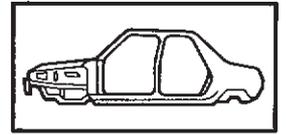
DECOUPAGE DES TOLES

Le découpage d'éléments de tôlerie peut s'exécuter de différentes manières en fonction de l'importance du remplacement à effectuer.

Les matériels à utiliser peuvent être :

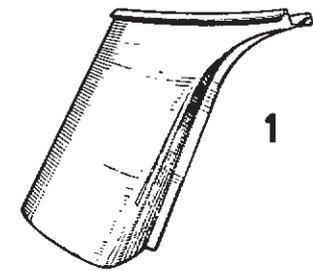
- cisaille à main, scie à métaux pneumatique ou manuelle, grignoteuse pneumatique.

Pour vous faciliter les opérations d'ajustage, les coupes pourront être exécutées suivant la méthode ci-dessous applicable dans son principe à toutes les opérations similaires (pour exemple, panneau latéral de Renault 5).

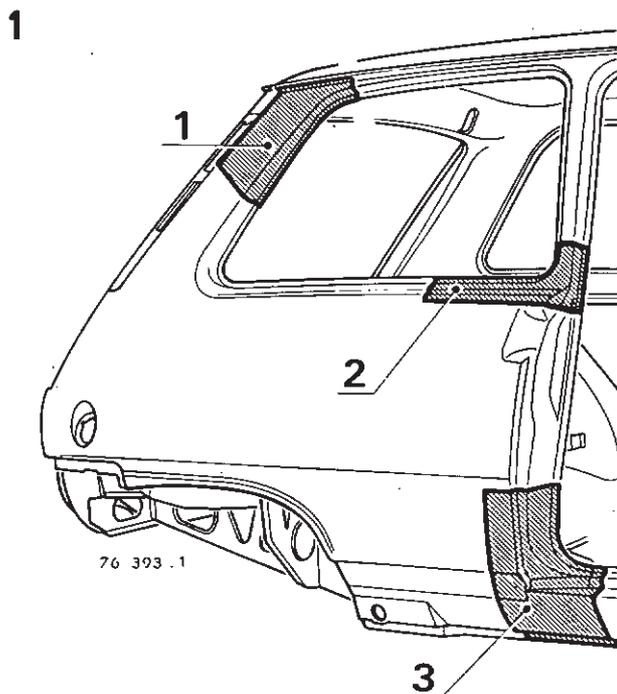


L'opération sera facilitée en utilisant des gabarits de traçage 1 - 2 - 3 prélevés dans des éléments inutilisables pour la réparation.

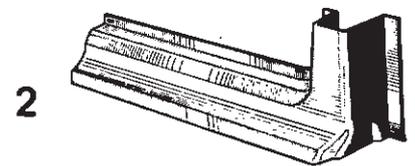
Prendre soin de découper ces calibres en conservant des emboutis caractéristiques qui permettront un centrage précis et des coupes définitives, tant sur la pièce accidentée que sur la pièce neuve, et qui éviteront les montages à blanc pour ajuster l'élément neuf.



76 434

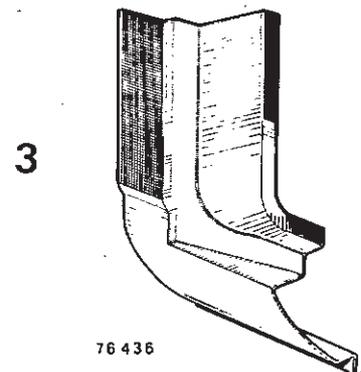


76 393 . 1



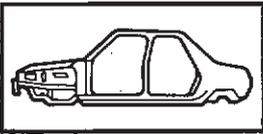
2

76 435



3

76 436



SOUDEURE SOUS GAZ DE PROTECTION

Certaines opérations de ce document font état de soudure sous gaz de protection décrite dans le fascicule A - 150 du MR. 103 dont nous vous rappelons quelques points principaux.

La préparation et l'ajustage des pièces s'effectuent d'une façon classique.

Procéder avant soudure à quelques essais sur des chutes de tôle de même épaisseur afin d'obtenir un réglage correct.

Pour la soudure, tenir la torche légèrement inclinée de façon à apercevoir l'arc.

L'extrémité de la torche doit être maintenue à une distance de l'ordre de 5 mm de la pièce à souder.

Soudage à plat

Pour un droitier, opérer de gauche à droite et inversement pour un gaucher, la buse légèrement inclinée vers soi.

Soudage vertical

Il est à effectuer de haut en bas.

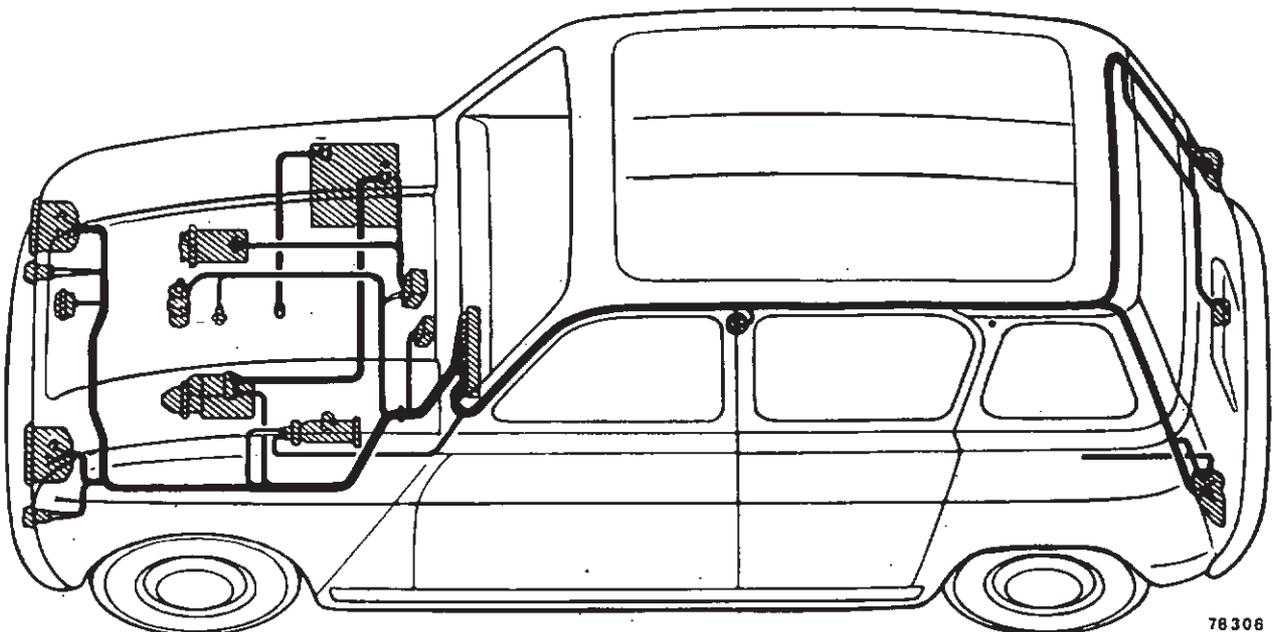
L'emploi d'un poste de soudure sous gaz de protection permet, entre autre, d'effectuer des remplacements partiels d'éléments qui n'étaient réalisables jusqu'à présent que lorsque l'accès était possible afin de «rattraper» la soudure.

Ce «rattrapage» ou «planage», obligatoire dans une soudure oxyacétylénique en bord à bord ne s'impose plus avec cette méthode.

Cet appareil peut également être utilisé lors du remplacement d'éléments de structure du cadre-plancher (longerons, traverses) et dans ce cas, remplacer la soudure électrique par points dans les endroits inaccessibles à la pince.

EMPLACEMENT DES FAISCEAUX ELECTRIQUES

Pour éviter des incidents lors de découpes et de soudures d'éléments de carrosserie, nous vous indiquons le parcours des câblages électriques à l'intérieur de la superstructure.





CONTROLE AVANT DEPOSE DES ORGANES MECANIQUES

Avant d'entreprendre la réparation de la carrosserie d'une voiture même paraissant légèrement accidentée, il est nécessaire d'effectuer une série de mesures de contrôle.

Ces contrôles permettront, entre autre, de vérifier que les éléments du cadre plancher ne présentent pas de déformations importantes, qui nécessiteraient, alors, la dépose des organes mécaniques pour remise en état du véhicule sur le marbre de contrôle.

Pour effectuer ces contrôles, les outillages mis à la dispositions des réparateurs sont les suivants :

- la pige de contrôle Car 44 et ses compléments
- les bancs mixte de contrôle et de réparation.

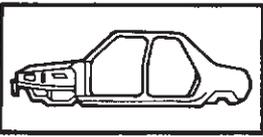
Ces outillages permettent de déterminer à coup sûr, si le cadre-plancher a subi une déformation qui intéresse les points de fixation des organes mécaniques.

Ce diagnostic est important, car il est à la base de toute réparation ou remplacement d'éléments constitutifs du cadre-plancher.

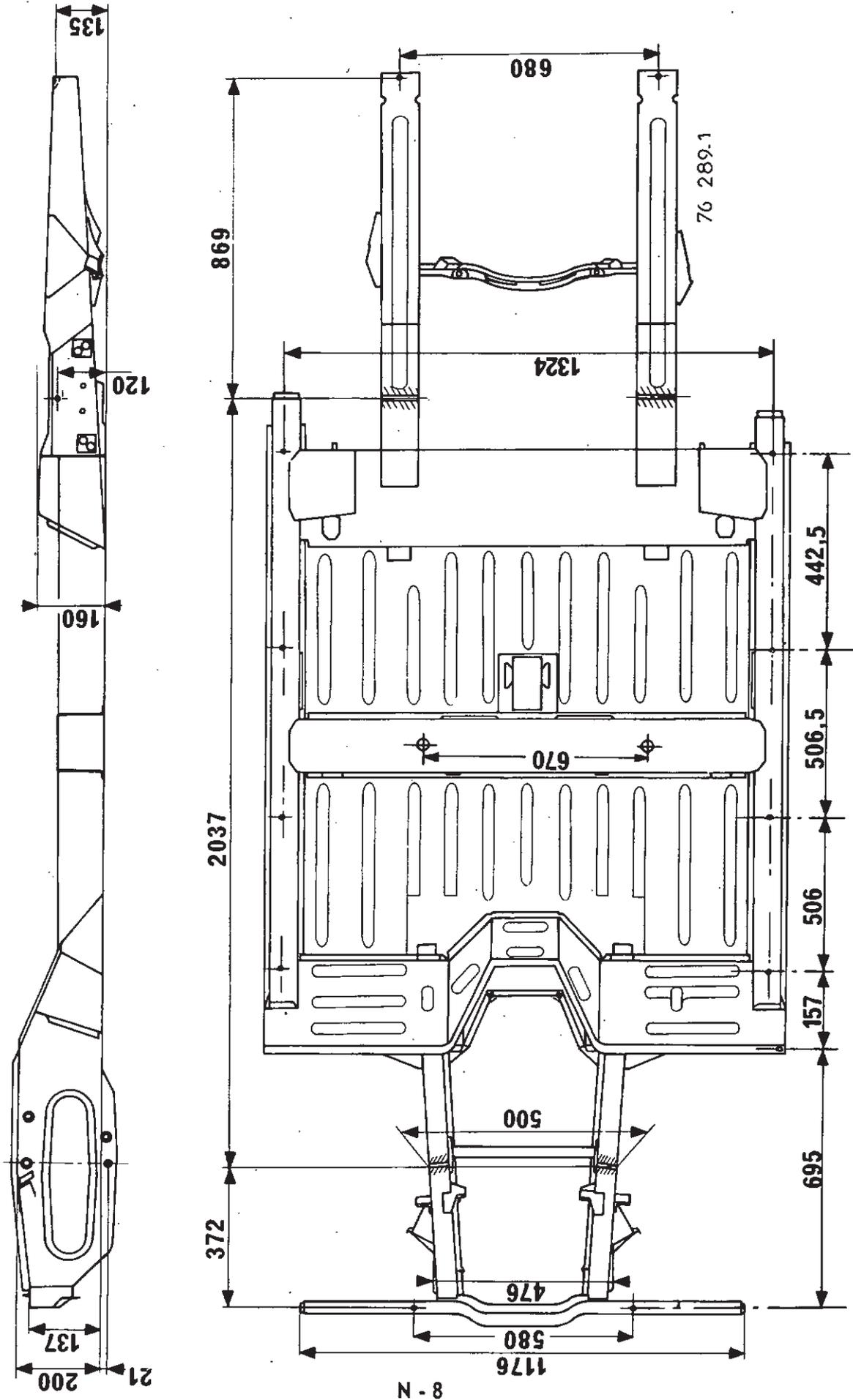
Pige de contrôle

La pige de contrôle Car 44 permet d'effectuer sur les véhicules de la gamme Renault 4 et dérivés, deux séries d'opérations de contrôle distinctes :

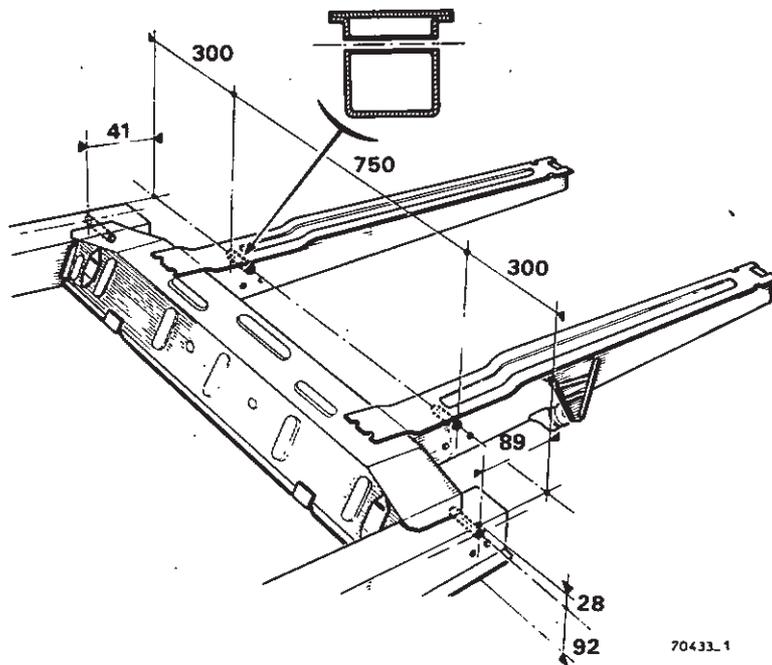
- En partant de la traverse centrale, contrôler la traverse avant, les longerons avant et arrière.
- En partant de la traverse centrale, contrôler la position des organes mécaniques du train avant.



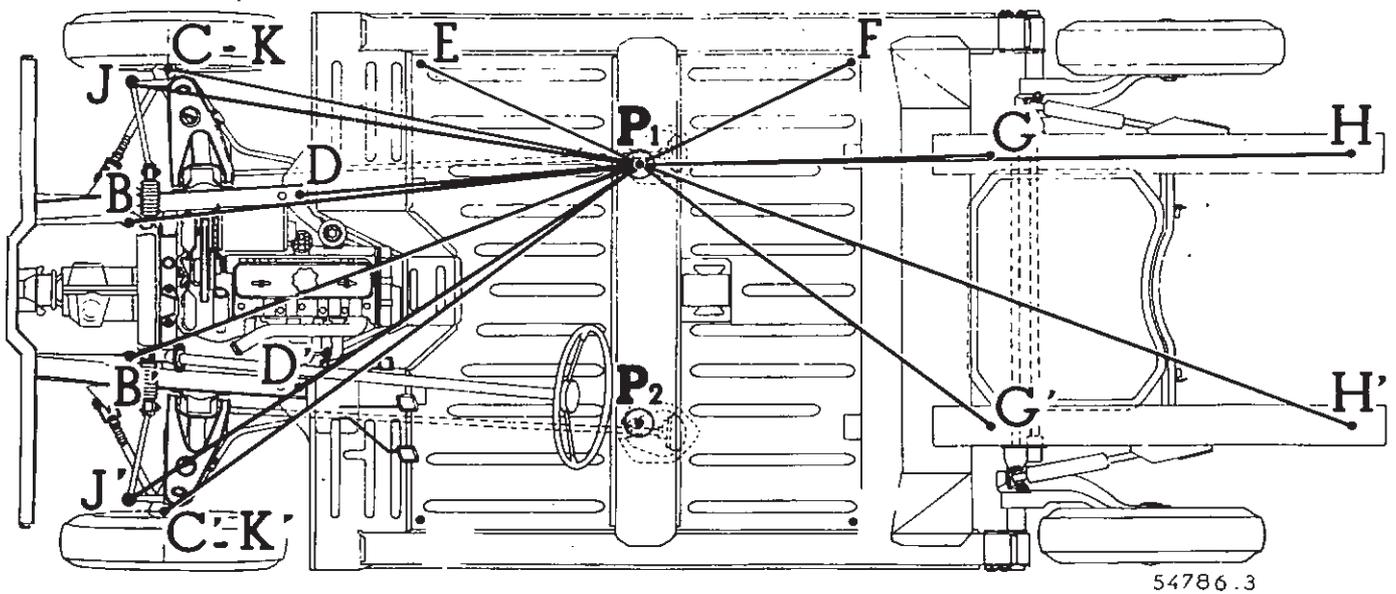
COTES POUR LE POSITIONNEMENT DES ELEMENTS DU CADRE PLANCHER



8 - N



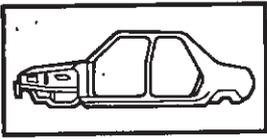
VERIFICATION DU CADRE-PLANCHER SANS DEPOSE MECANIQUE PAR COMPARAISON



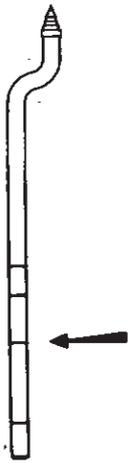
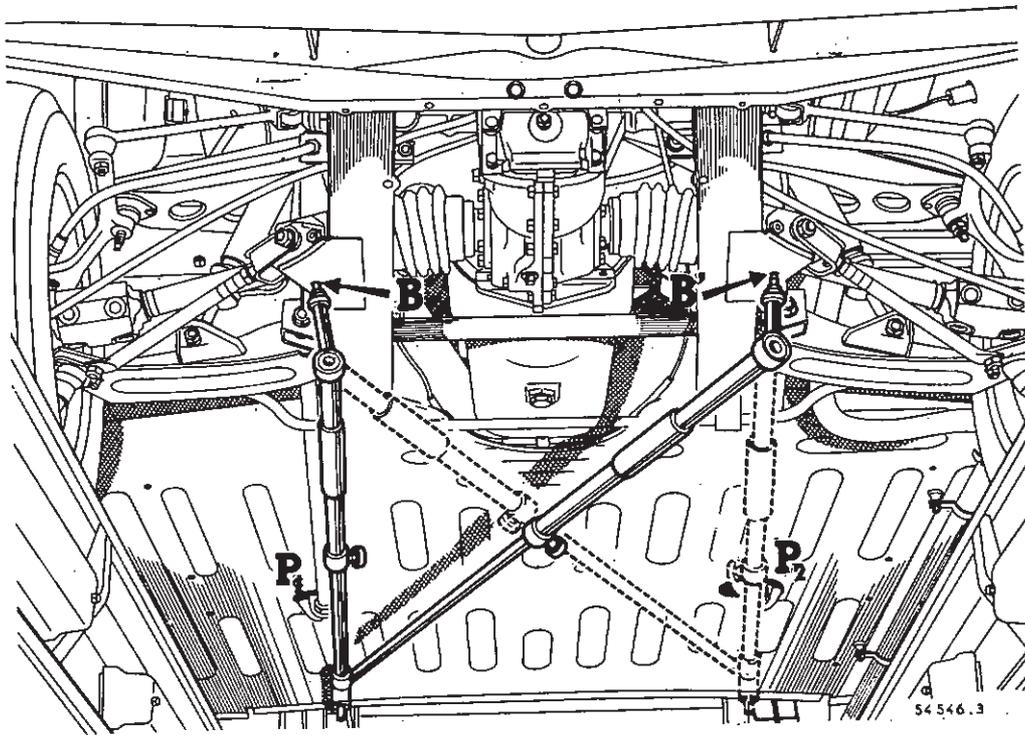
Ensemble des mesures conseillées sur la partie avant et arrière du cadre plancher.

Comparer :

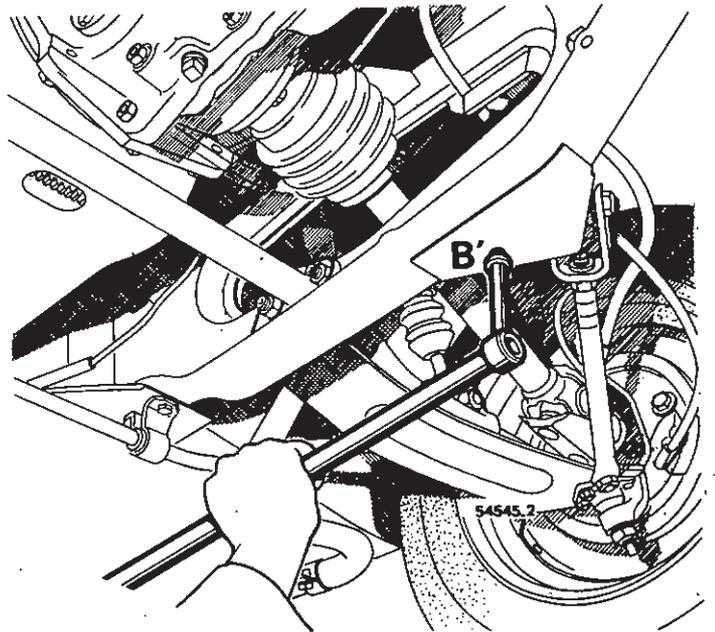
Pour la partie Avant	}	P.1 - B par rapport à	P.2 - B'	Pour la partie Arrière	}	P.1 - G par rapport à	P.2 - G'
		P.1 - B' " "	P.2 - B			P.1 - G' " "	P.2 - G
		P.1 - C " "	P.2 - C'			P.1 - H " "	P.2 - H'
		P.1 - C' " "	P.2 - C			P.1 - H' " "	P.2 - H
		P.1 - J " "	P.2 - J'				
		P.1 - J' " "	P.2 - J				
		P.1 - K " "	P.2 - K'				
		P.1 - K' " "	P.2 - K				



Longerons avant



54 784.1

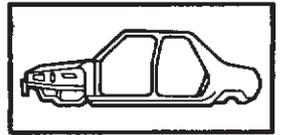


Comparer :

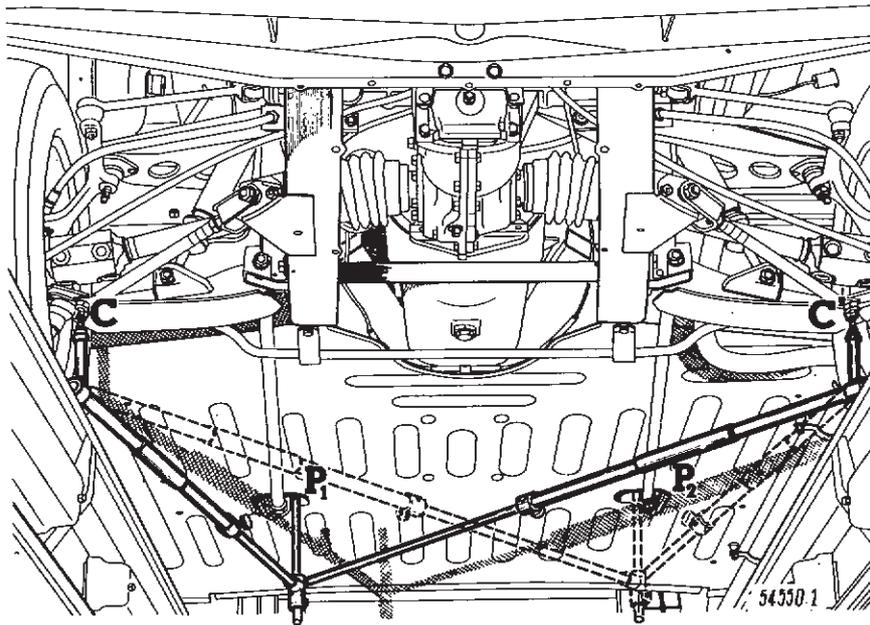
- 1° - La longueur P1-B en trait continu, à la longueur P2-B' en trait interrompu.
- 2° - La longueur P1-B' en trait continu, à la longueur P2-B en trait interrompu.

Les points de référence à contrôler B et B' sont matérialisés par les trous sur les goussets de tirants de chasse en partant des trous pilotes P1 et P2.

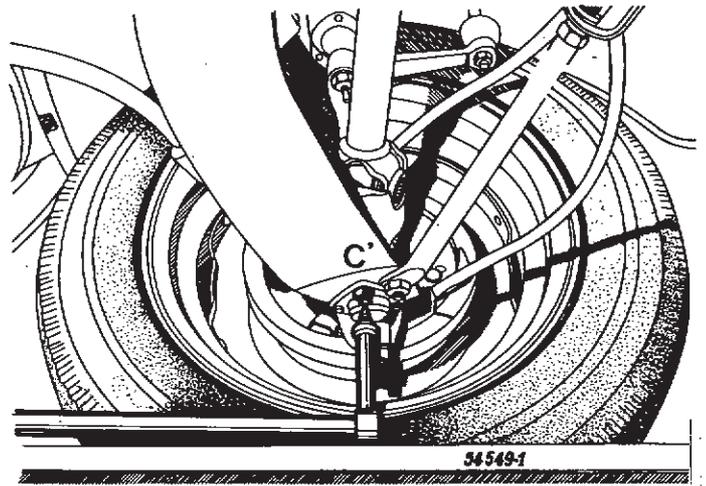
Fixer la pointe au trou pointeau représenté par la flèche.



Train avant



54785-1



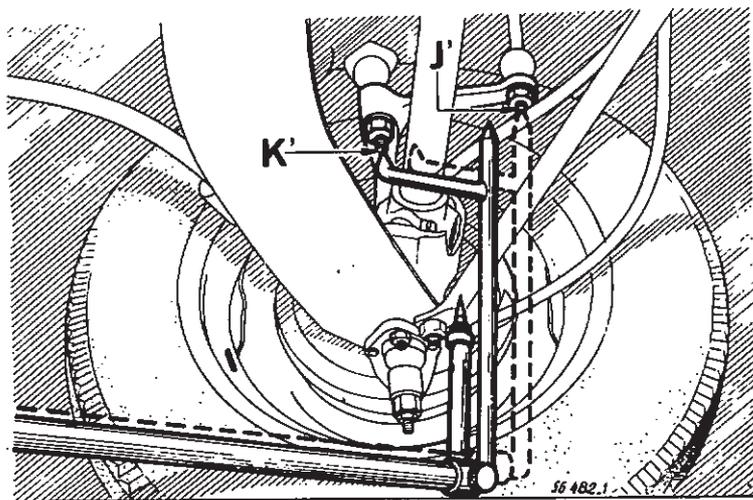
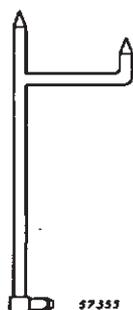
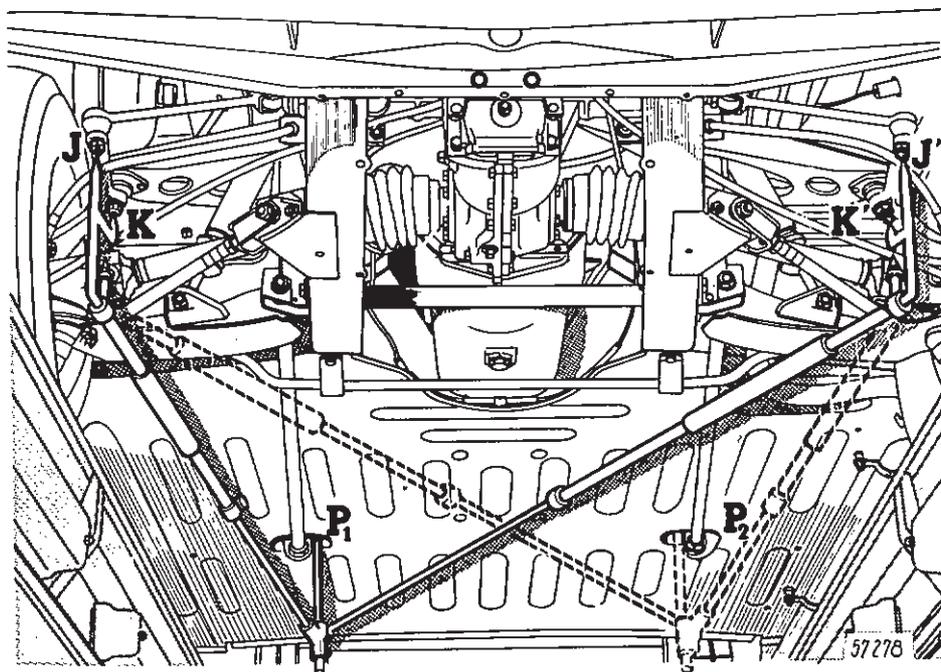
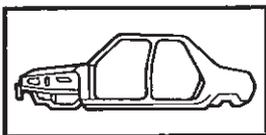
54549-1

Comparer :

- 1° - La longueur P1-C en trait continu, à la longueur P2-C' en trait interrompu.
- 2° - La longueur P1-C' en trait continu, à la longueur P2-C en trait interrompu.

Les points de références à contrôler, sont les points C et C' matérialisés par les vis de fixation de rotule droite et gauche en partant des trous pilotes P2, P1.

Fixer sur la règle, la pointe au trou pointeau, représenté par la flèche.



Comparer :

1° - La longueur P1-J en trait continu, à la longueur P2-J' en trait interrompu.

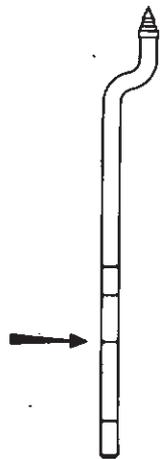
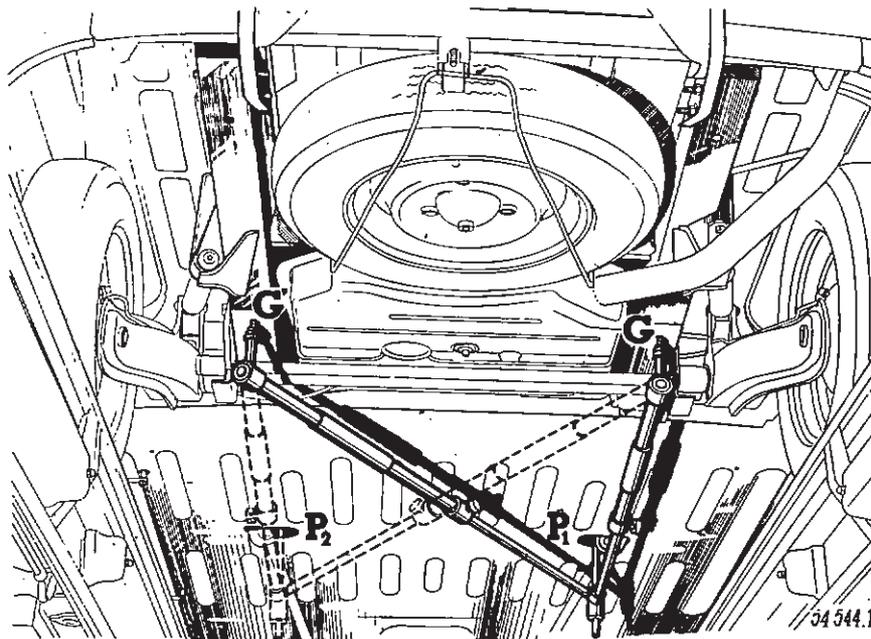
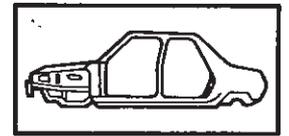
2° - La longueur P1-J' en trait continu, à P2-J.

Répéter l'opération ci-dessus en prenant K comme point de référence.

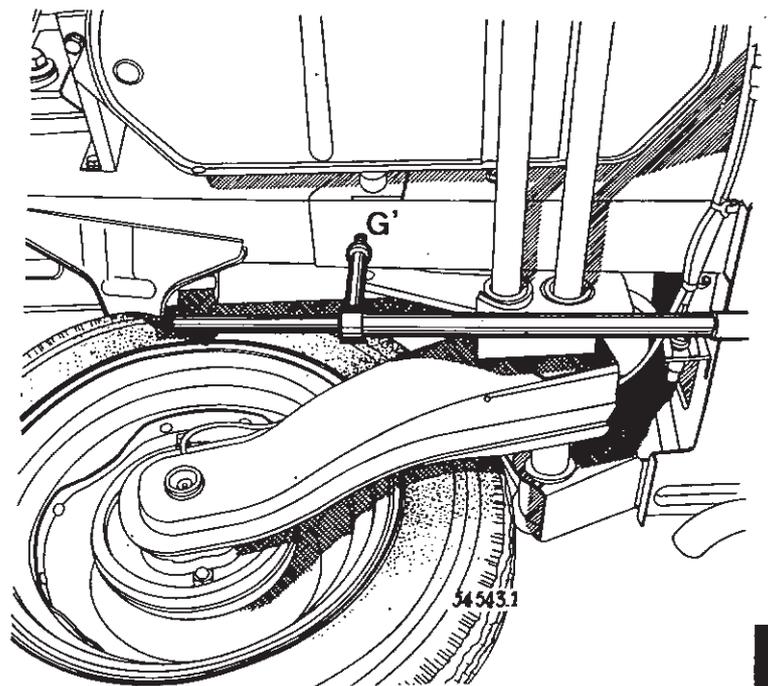
Les points de référence à contrôler sont les points J pivot de direction et K pivot de fusée.

Mettre en place sur la pige, la double pointe Car. 47.

Partie avant des longerons arrière



54 783.1

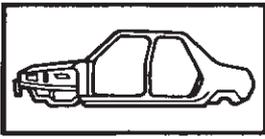


Comparer :

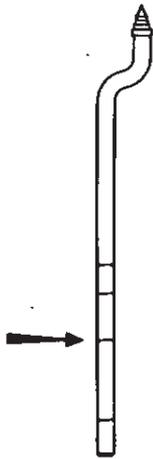
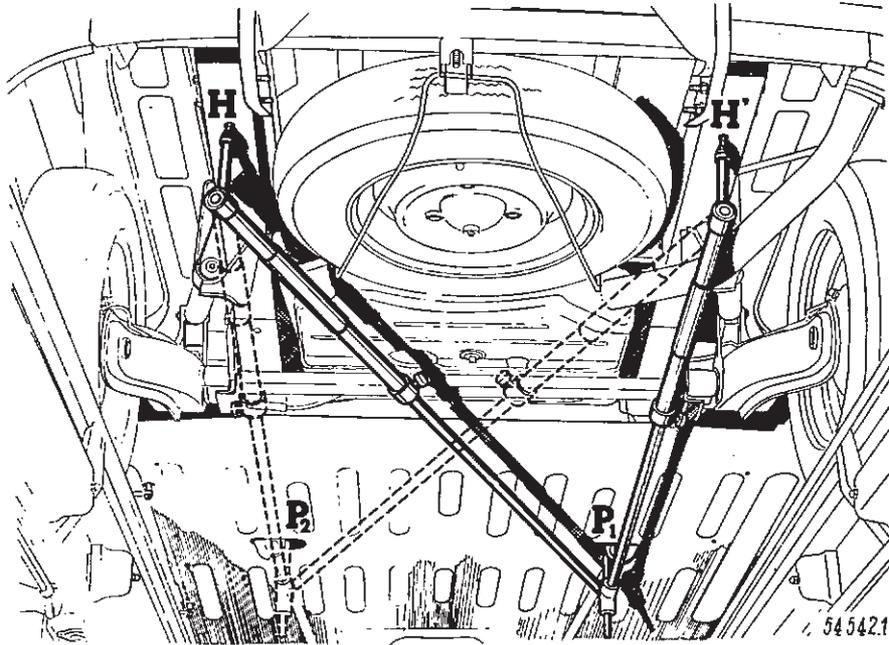
- 1° - La longueur P1-G en trait continu, à la longueur P2-G' en trait interrompu.
- 2° - La longueur P1-G' en trait continu, à la longueur P2-G en trait interrompu.

Les points de référence à contrôler sont les trous pilotes borgnes des goussets G et G' de longerons, en partant des trous pilotes P1 et P2.

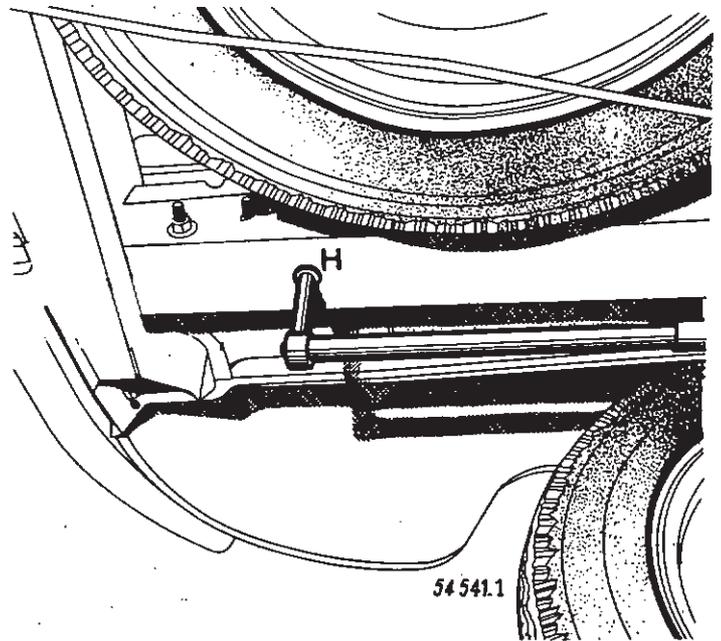
Fixer sur la règle la pointe au trou pointeau représenté par la flèche.



Partie arrière des longerons arrière



54 783.1

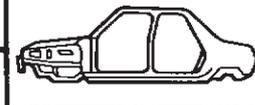


54 541.1

Comparer :

- 1° - La longueur P1-H en trait continu, à la longueur P2-H' en trait interrompu.
- 2° - La longueur P1-H' en trait continu, à la longueur P2-H en trait interrompu.

Les points de références à contrôler sont les points H et H' qui sont les trous pilotes des longerons en partant des trous pilotes P1 et P2.

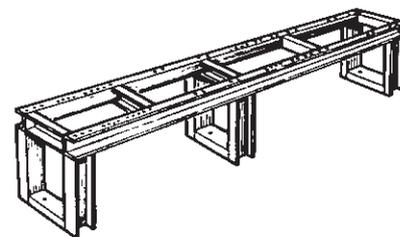


DEFINITION DU BANC RENAULT

Car. 08-01

Il se compose :

- d'un bâti,
- de supports.



59 359

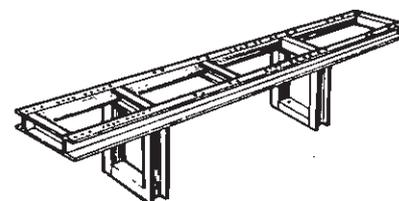
Le bâti

Il a subi des évolutions :

- Car. 08, en fer U de 140 mm.
- Car. 08-01, fer U de 160 mm.

Car. 08-02

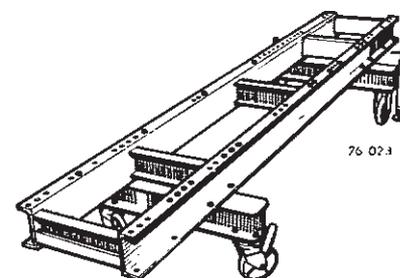
- Car. 08-02, fer U de 200 mm (seul disponible au MPR).
- Car. 08-03, roues pour rendre mobiles les bâtis Car. 08-02.



59 359.1

Car. 08-04

- Car. 08-04, ensemble bâti Car. 08-02 plus les roues Car. 08-03.



76 02.3

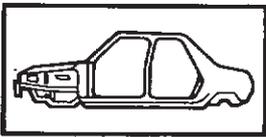
Seuls, les bâtis Car. 08-01 et 08-02 permettent de passer les efforts de redressement qui sont donnés par un vérin sous la forme d'une équerre ou d'un vérin tireur-poussoir.

Les supports

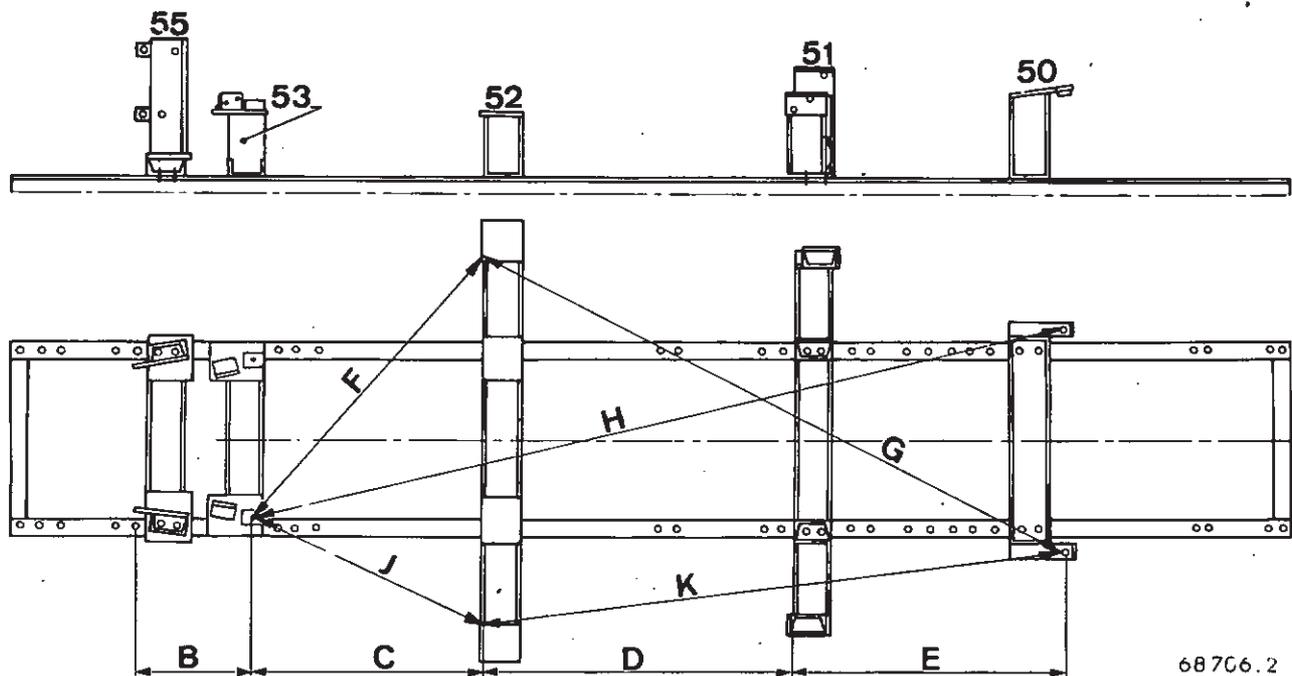
Ce sont des gabarits qui donnent la position dans l'espace des différentes pièces de tôlerie et en particulier, des points de fixation des organes mécaniques.

Ils permettent donc le contrôle de ces points, la mise en place des éléments neufs, la remise en ligne des parties redressées. Mais en aucun cas, ils ne doivent être pris comme points d'appui des outils hydrauliques ou mécaniques de redressement.

De plus, il convient de veiller à ne pas déformer les supports par l'intermédiaire d'efforts appliqués sur la caisse (laquelle risque également des déformations au niveau des points de contrôle).



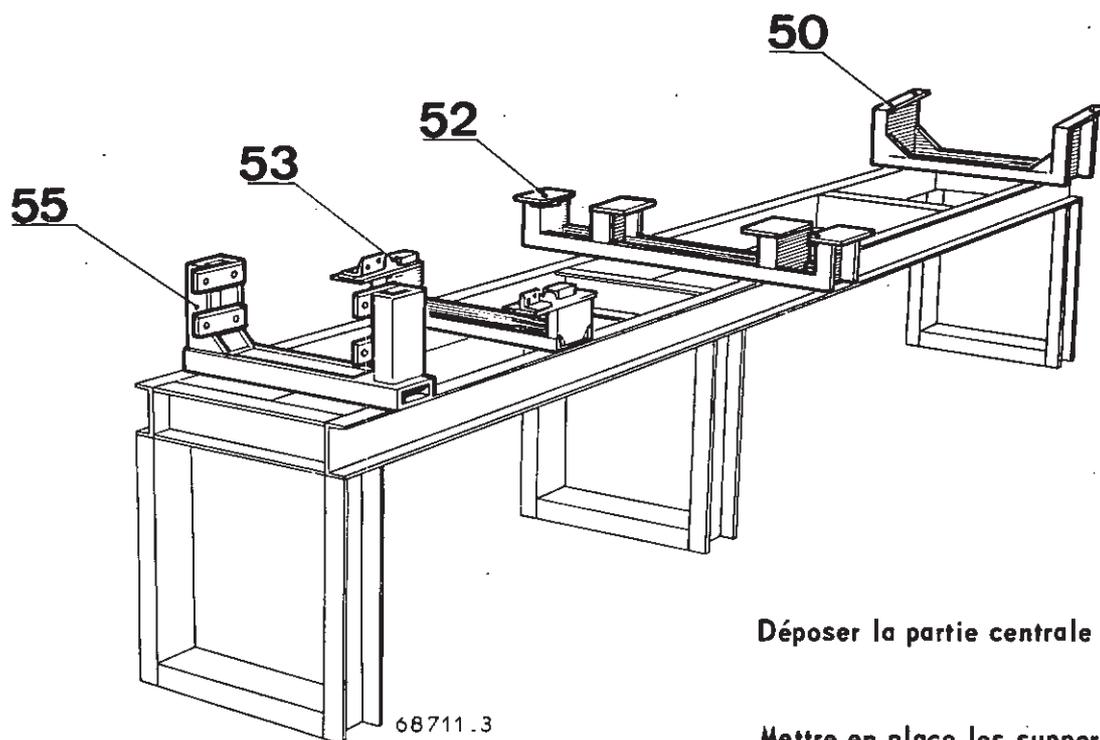
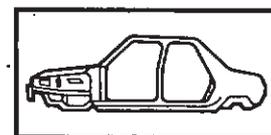
Mise en place des supports Car. 286 sur le bâti



Vérifier les cotes et diagonales suivant le tableau, présenter un cadre-plancher neuf et effectuer le piéutage de chaque support sur les longerons du bâti par des goupilles coniques diamètre 6 mm, longueur 30 mm. Ce piéutage facilitera les montages successifs de supports sur le bâti.

B	=	647,5 mm
C	=	704 mm
D	=	942 mm
E	=	832 mm
F	=	1.073 mm
G	=	1.992,5 mm
H	=	2.545,5 mm
J	=	775 mm
K	=	1.788,5 mm

CADRE-PLANCHER avec seulement le train avant complet déposé



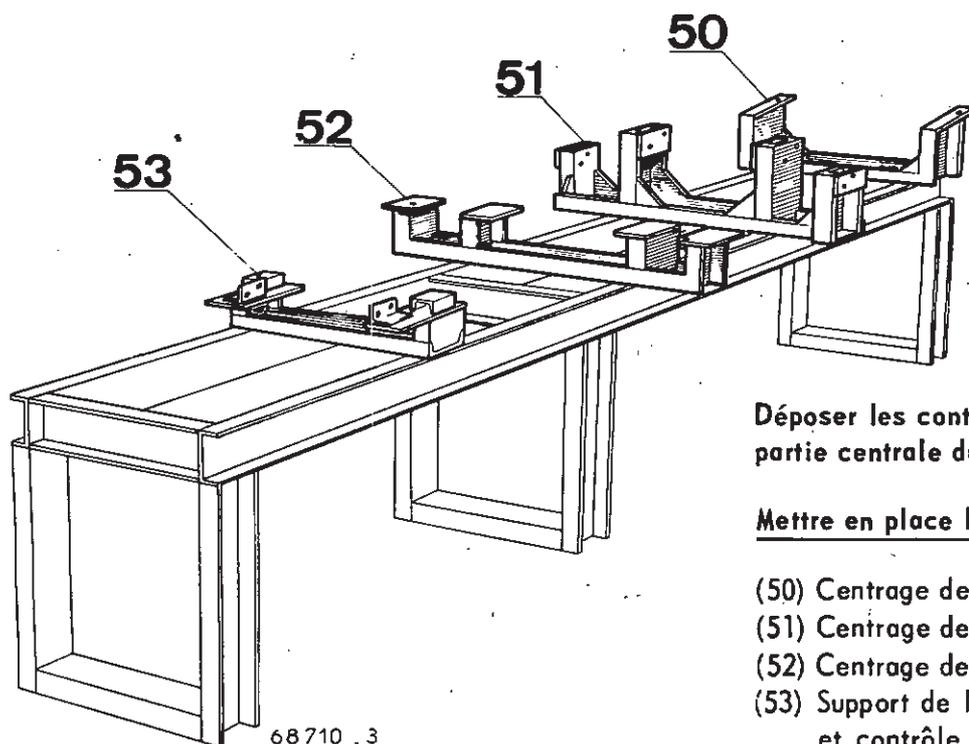
Déposer la partie centrale du tuyau d'échappement

Mettre en place les supports

- (50) Centrage des longerons arrière.
- (52) Centrage de la partie centrale du cadre-plancher.
- (53) Centrage de la partie arrière des longerons avant.
- (55) Centrage des longerons avant.

DIFFERENTS CAS D'UTILISATION DES SUPPORTS (pour contrôle et réparation)

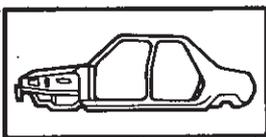
CADRE-PLANCHER avec seulement le train arrière déposé



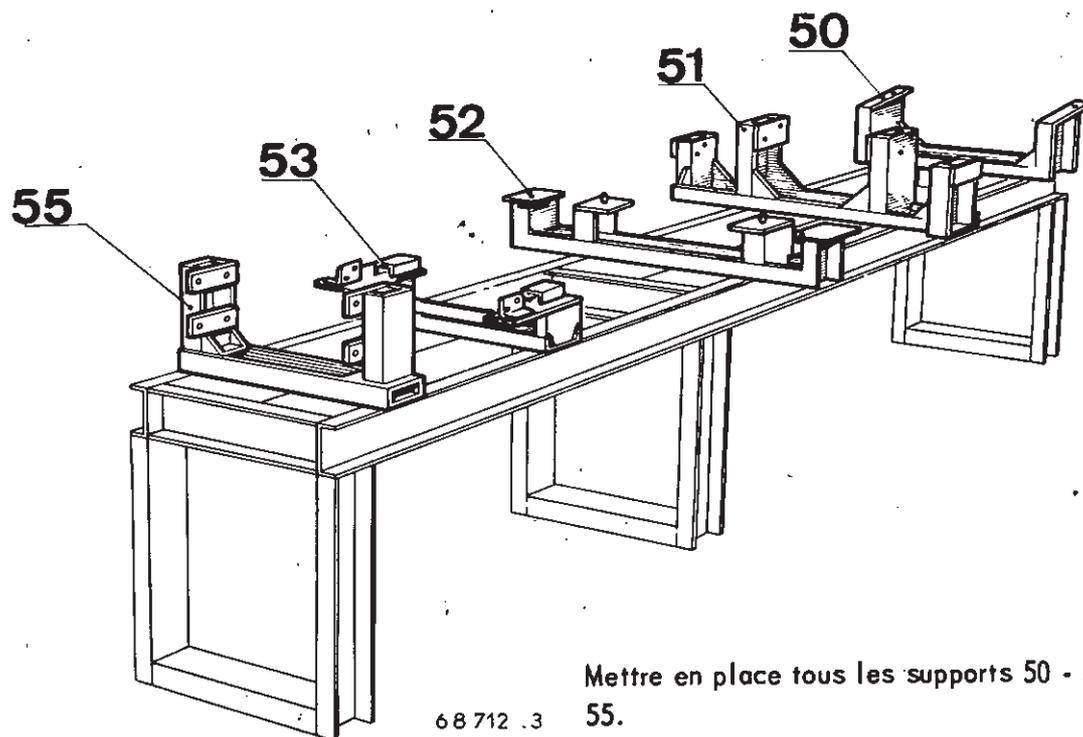
Déposer les contre-lames de pare-chocs avant la partie centrale du tuyau d'échappement.

Mettre en place les supports

- (50) Centrage des longerons arrière.
- (51) Centrage des longerons centraux arrière.
- (52) Centrage de la partie centrale du cadre-plancher.
- (53) Support de la partie arrière des longerons avant et contrôle de la position des trous de fixation de barre anti-roulis.



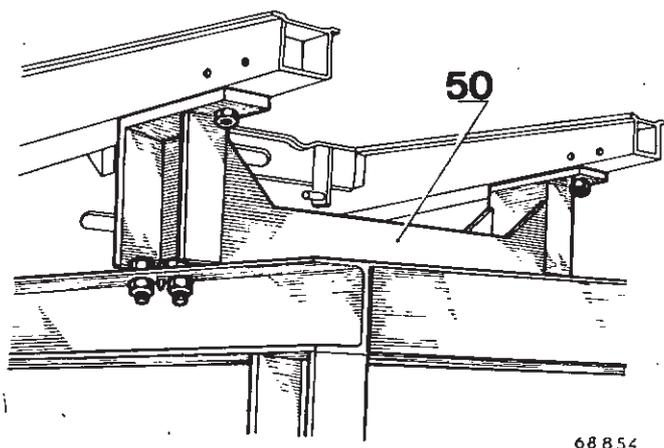
CADRE-PLANCHER nu



68 712 .3

Mettre en place tous les supports 50 - 51 - 52 - 53 et 55.

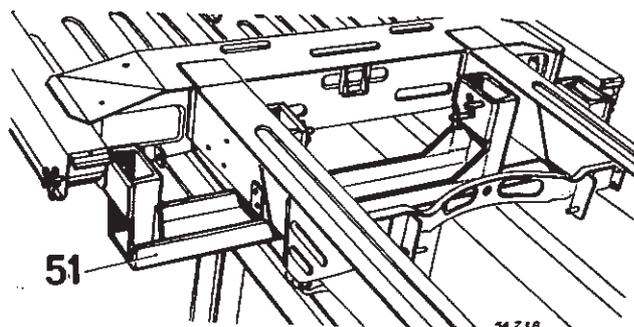
Points de fixation des supports sur le cadre-plancher



68 854

Support N° 50

Centrage de la partie arrière de chaque longeron arrière dans le trou pilote inférieur de diamètre 14 mm.



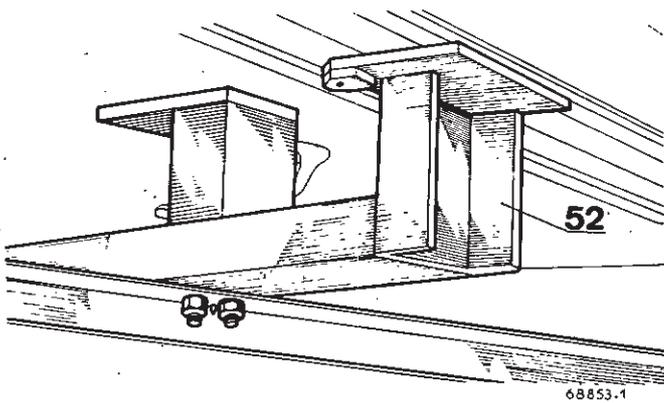
54 738

Support N° 51

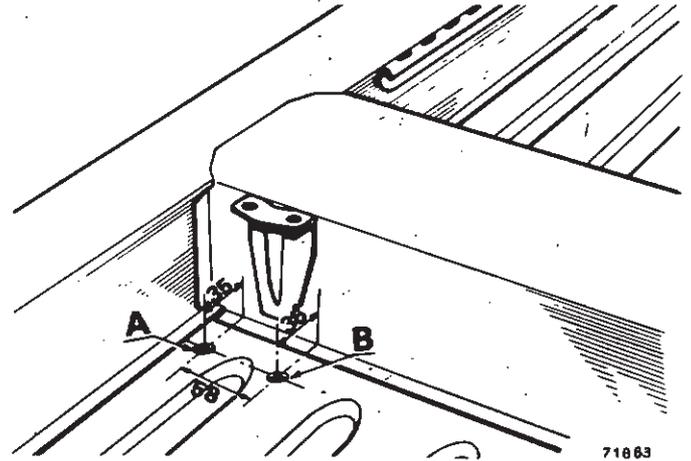
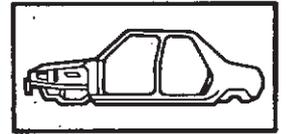
Centrage de la partie avant de chaque longeron arrière par les trous de fixation des paliers intérieurs de bras de suspension.

Centrage de la partie arrière des longerons centraux par les trous de fixation des paliers extérieurs de bras de suspension.

Support N° 52



Centrage de la partie centrale du cadre-plancher par
Les trous de passage des plasti-rivets de fixation
du tapis caoutchouc de la cave avant.
Ce support est d'une largeur égale à la tôle de
plancher.

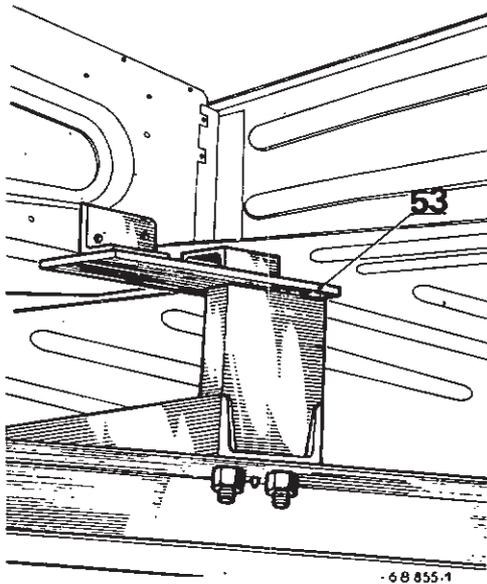


Le trou du plasti rivet servant de point de référence
a été déplacé de A en B.

Pour utiliser le support, prévoir le perçage d'un trou
A, diamètre 8 mm sur le plancher.

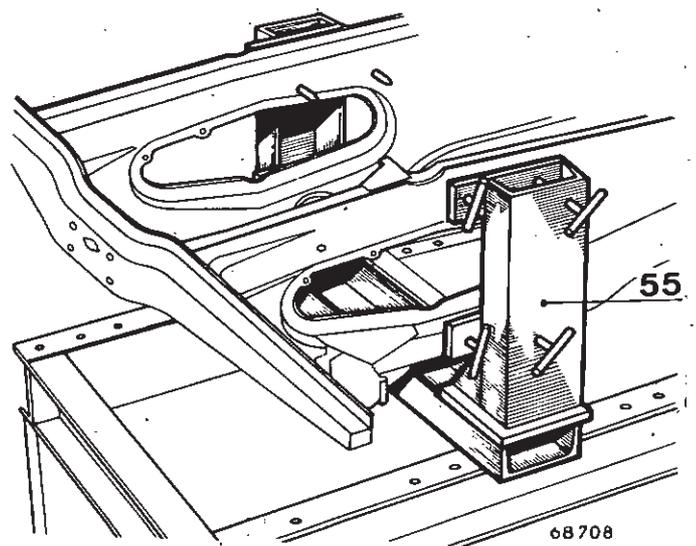
Les nouveaux supports comportent un point de cen-
trage sur les trous de fixation des carters de pro-
tection des ancrages de barre de torsion.

Support N° 53



Centrage par vis (diamètre 7 mm) longueur 35 mm de
la partie arrière de chaque longeron avant par les
trous de fixation arrière de barre anti-roulis.

Support N° 55



Centrage de la partie avant de chaque longeron avant
par les trous de fixation du train avant.



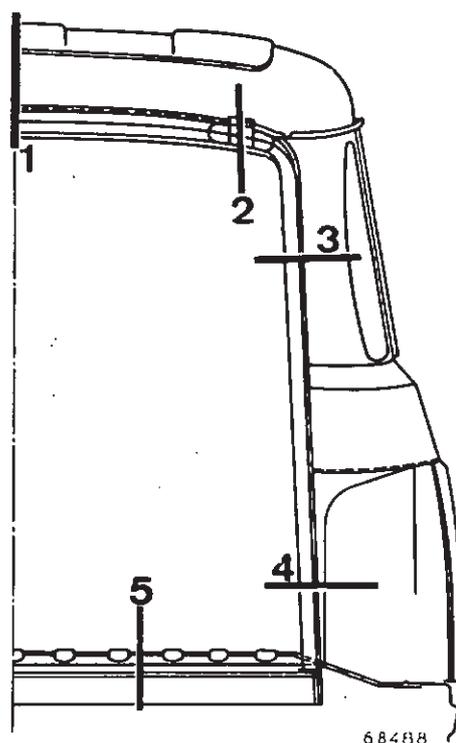
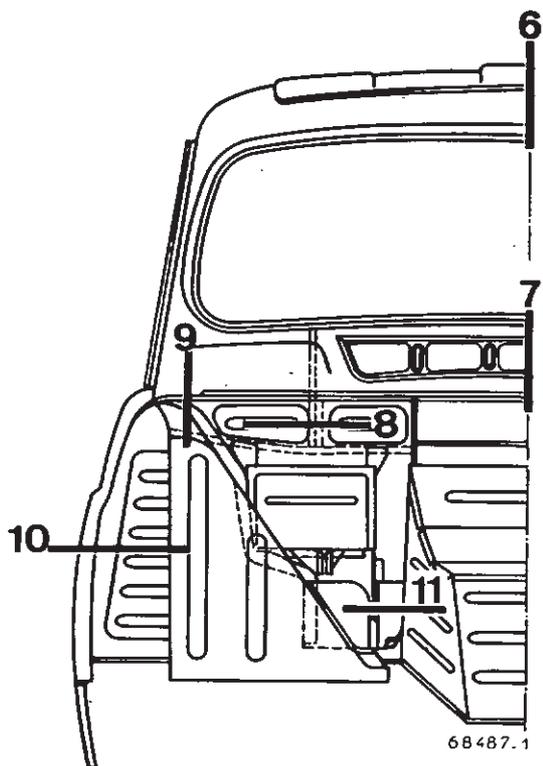
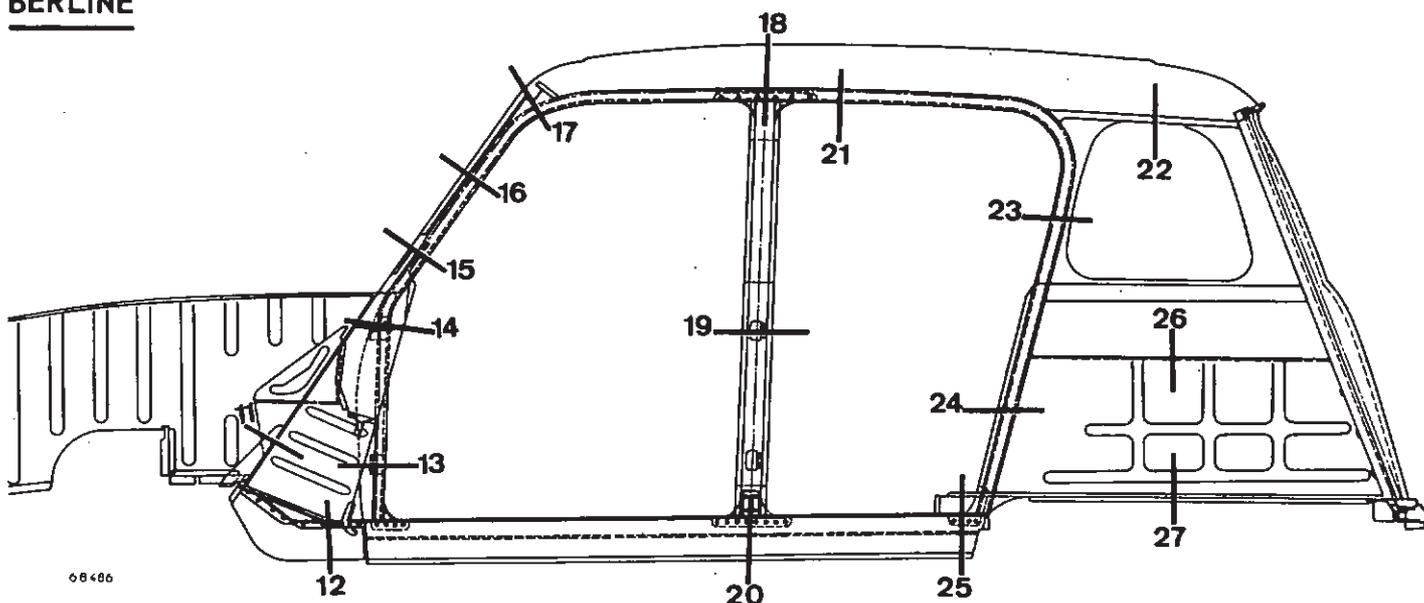
ASSEMBLAGE TOLERIE

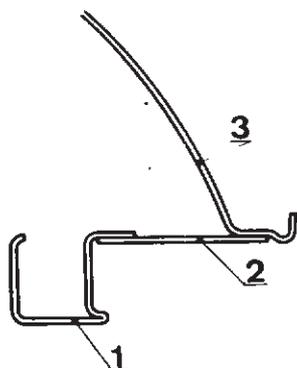
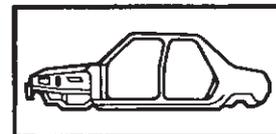
COUPES D'ASSEMBLAGES TOLERIE

Les sections numérotées sur les dessins ci-dessous représentent les principaux assemblages d'éléments de tôlerie constituant la carrosserie.

Ces coupes situent les différentes superpositions des tôles, mais ne correspondent pas obligatoirement avec des zones de découpage conseillées pour la réparation. Ces dernières étant décrites dans les méthodes opératoires qui suivent.

BERLINE

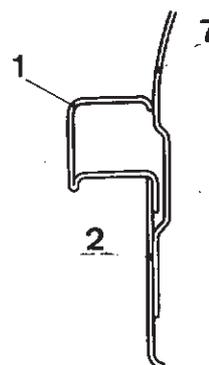




68489

Coupe 1

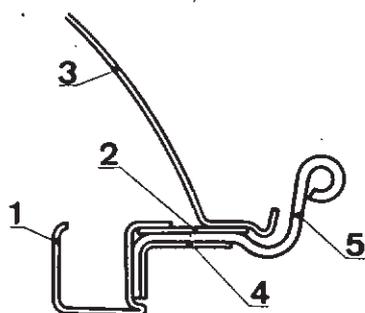
- 1 - encadrement de hayon
- 2 - tôle de liaison
- 3 - pavillon



68492

Coupe 4

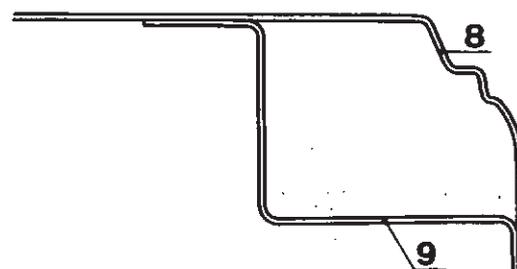
- 1 - encadrement de hayon
- 2 - tôle de liaison
- 7 - passage de roue



68490

Coupe 2

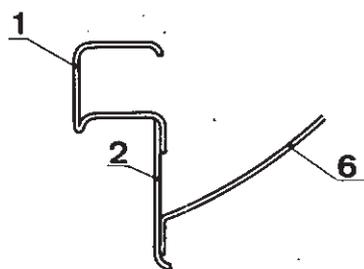
- 1 - encadrement de hayon
- 2 - tôle de liaison
- 3 - pavillon
- 4 - renfort de charnière
- 5 - charnière



68493.1

Coupe 5

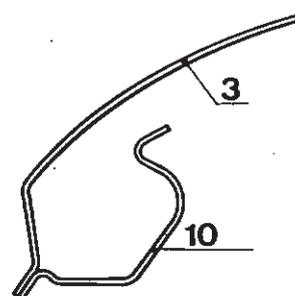
- 8 - plancher arrière
- 9 - traverse arrière



68491

Coupe 3

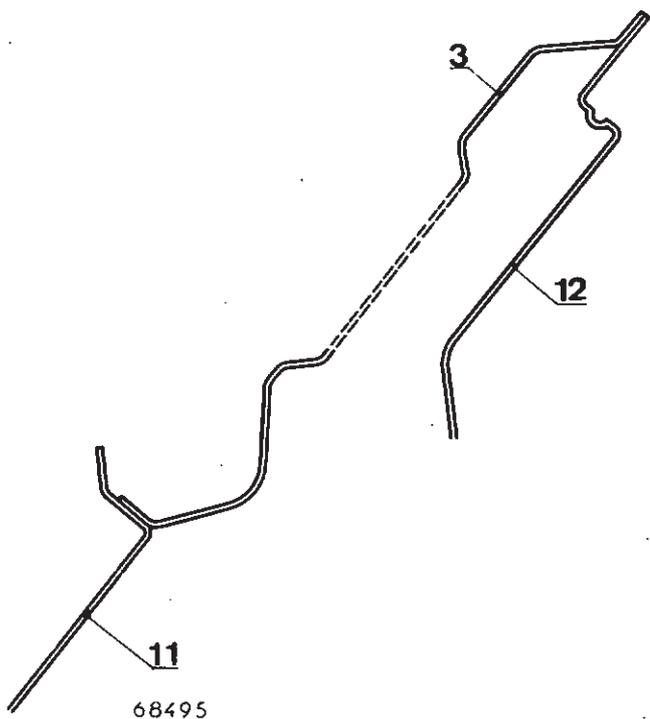
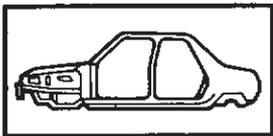
- 1 - encadrement de hayon
- 2 - tôle de liaison
- 6 - panneau de custode



68494.1

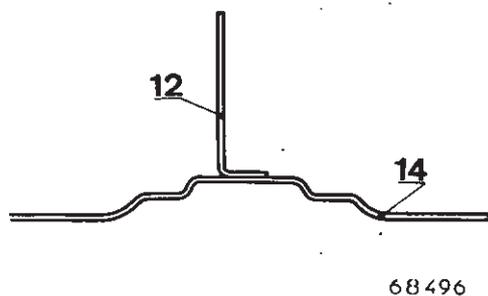
Coupe 6

- 3 - pavillon
- 10 - traverse supérieure de baie avant



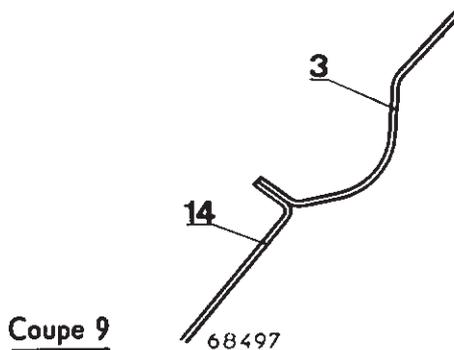
Coupe 7

- 3 - pavillon (partie inférieure)
- 11 - tablier cloison centrale
- 12 - traverse principale de tablier



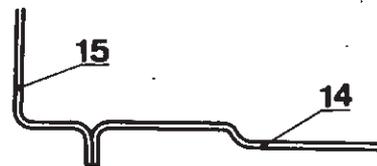
Coupe 8

- 13 - cloison de liaison entre tablier et traverse principale
- 14 - tablier (partie latérale)



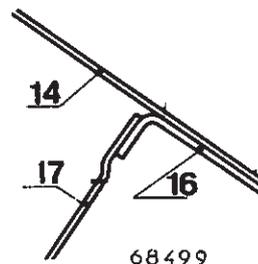
Coupe 9

- 3 - pavillon (partie inférieure)
- 14 - tablier (partie latérale)



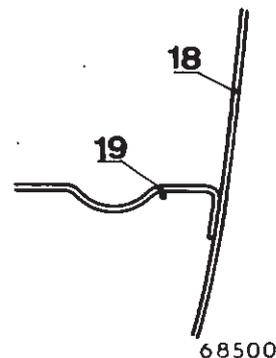
Coupe 10

- 14 - tablier (partie latérale)
- 15 - panneau d'auvent



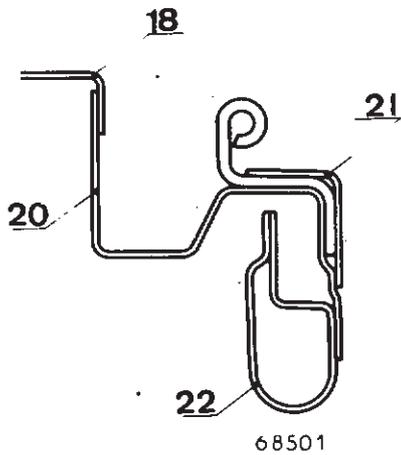
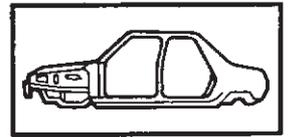
Coupe 11

- 14 - tablier (partie latérale)
- 16 - console avant droit
- 17 - coffre à batterie



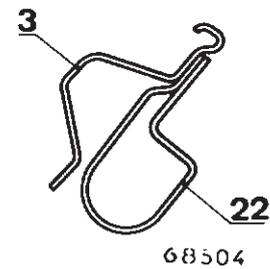
Coupe 12

- 18 - panneau d'auvent
- 19 - tôle de liaison



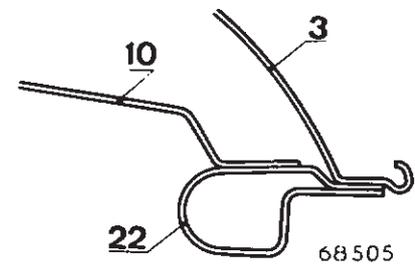
Coupe 13

- 18 - panneau d'auvent
- 20 - pied avant
- 21 - gousset inférieur
- 22 - profil d'entrée de portes



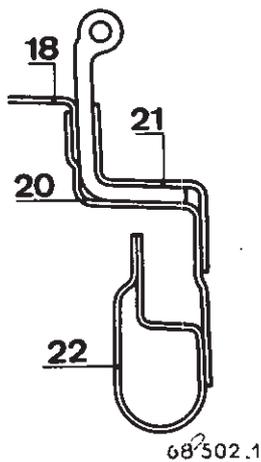
Coupe 16

- 3 - pavillon
- 22 - profil d'entrée de portes



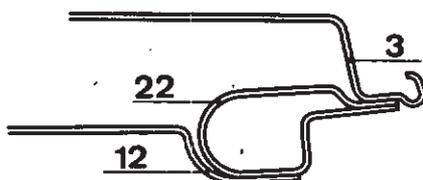
Coupe 17

- 3 - pavillon
- 10 - traverse supérieure de baie
- 22 - profil d'entrée de portes



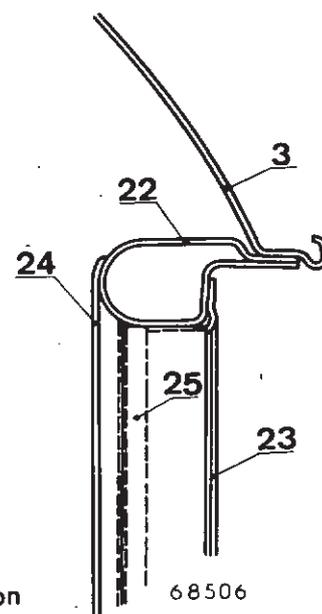
Coupe 14

- 18 - panneau d'auvent
- 20 - pied avant
- 21 - renfort de charnière
- 22 - profil d'entrée de porte



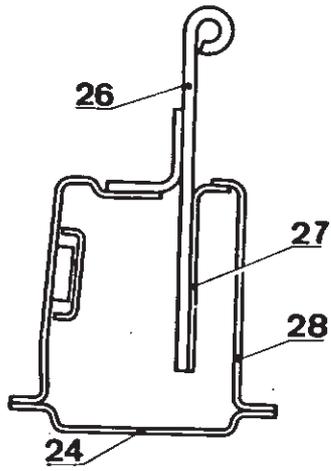
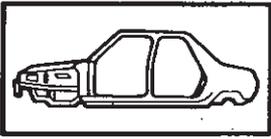
Coupe 15

- 3 - pavillon
- 12 - traverse principale de tablier
- 22 - profil d'entrée de portes



Coupe 18

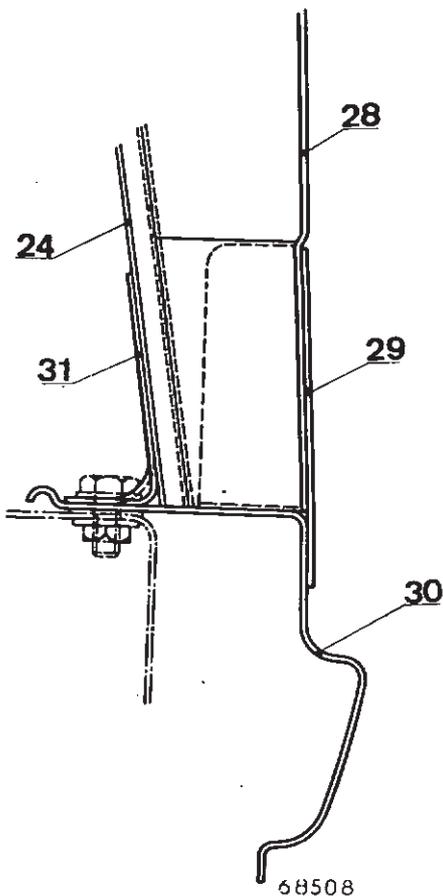
- 3 - pavillon
- 22 - profil
- 23 - gousset supérieur
- 24 - doublage de pied milieu
- 25 - montant supérieur de pied milieu



Coupe 19

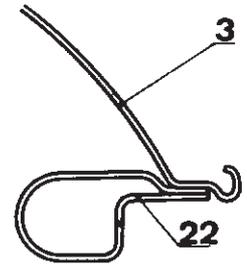
68507

- 24 - doublage de pied milieu
- 26 - charnière
- 27 - renfort
- 28 - pied milieu



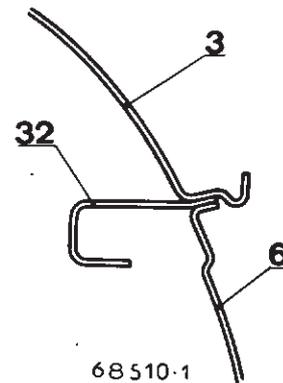
Coupe 20

- 24 - doublage de pied milieu
- 28 - partie inférieure de pied milieu
- 29 - gousset inférieur
- 30 - lisse
- 31 - renfort inférieur



Coupe 21

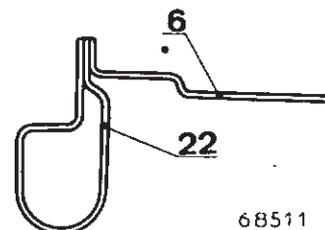
68509



Coupe 22

68510-1

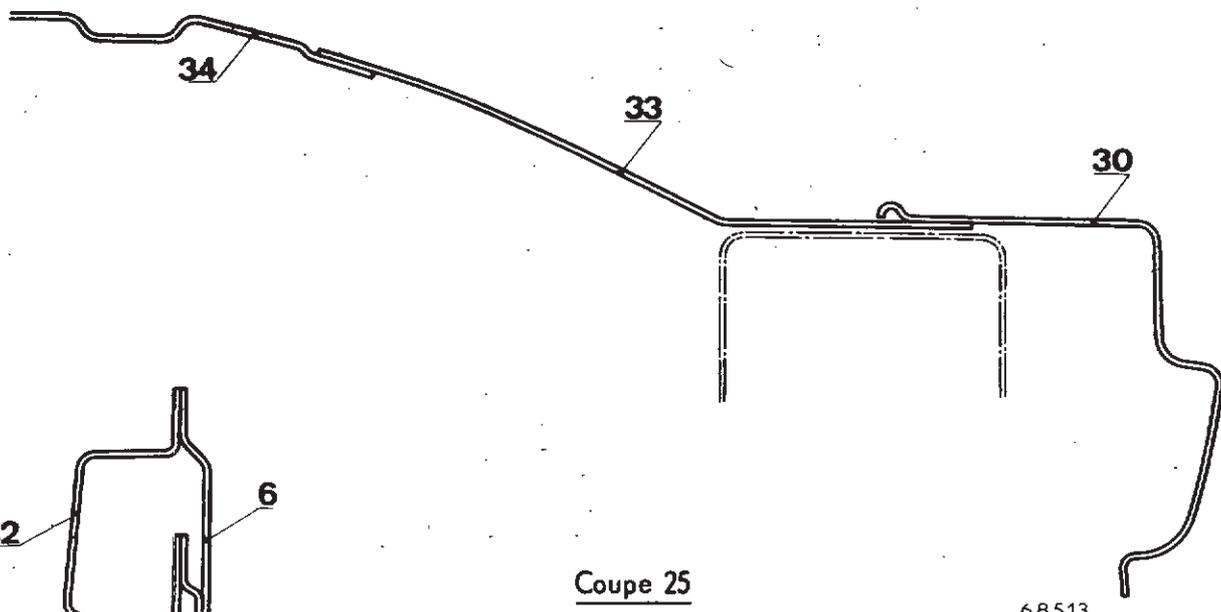
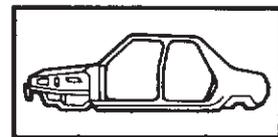
- 3 - pavillon
- 6 - panneau de custode
- 32 - renfort de panneau



Coupe 23

68511

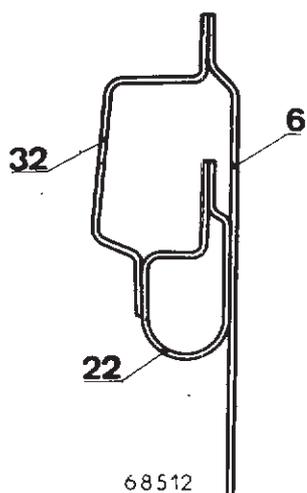
- 6 - panneau de custode
- 22 - profil d'entrée de portes



Coupe 25

68513

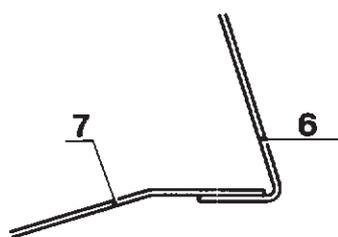
- 30 - lisse
- 33 - joue de plancher arrière
- 34 - plancher arrière



Coupe 24

68512

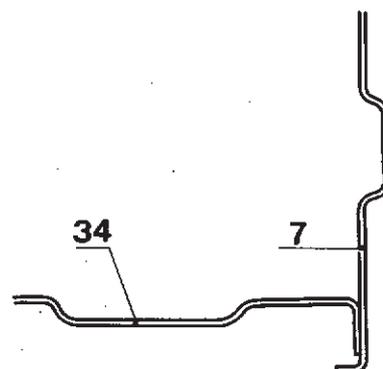
- 6 - panneau de custode
- 22 - profil d'encadrement de portes
- 32 - pied arrière



Coupe 26

68514 .1

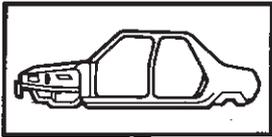
- 6 - panneau de custode
- 7 - passage de roue



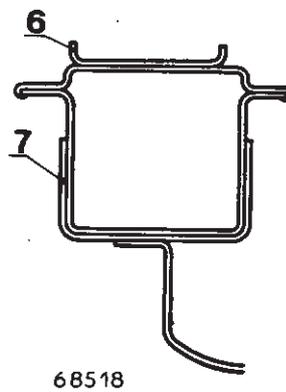
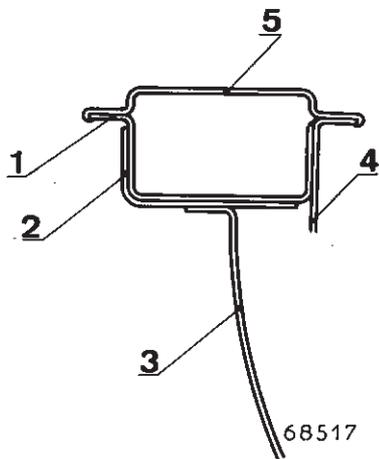
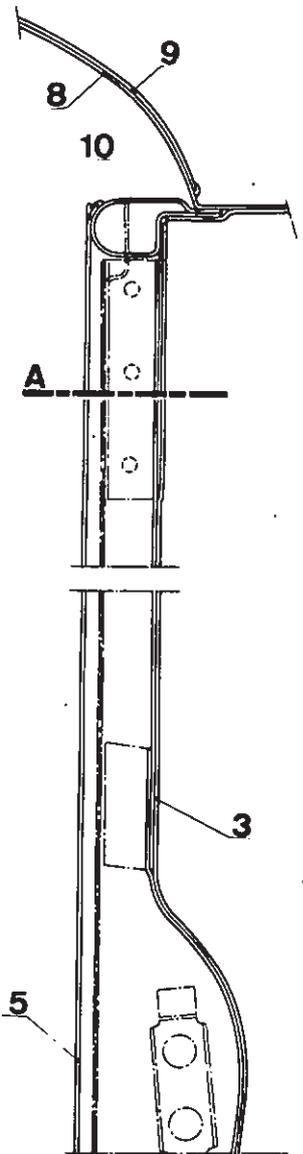
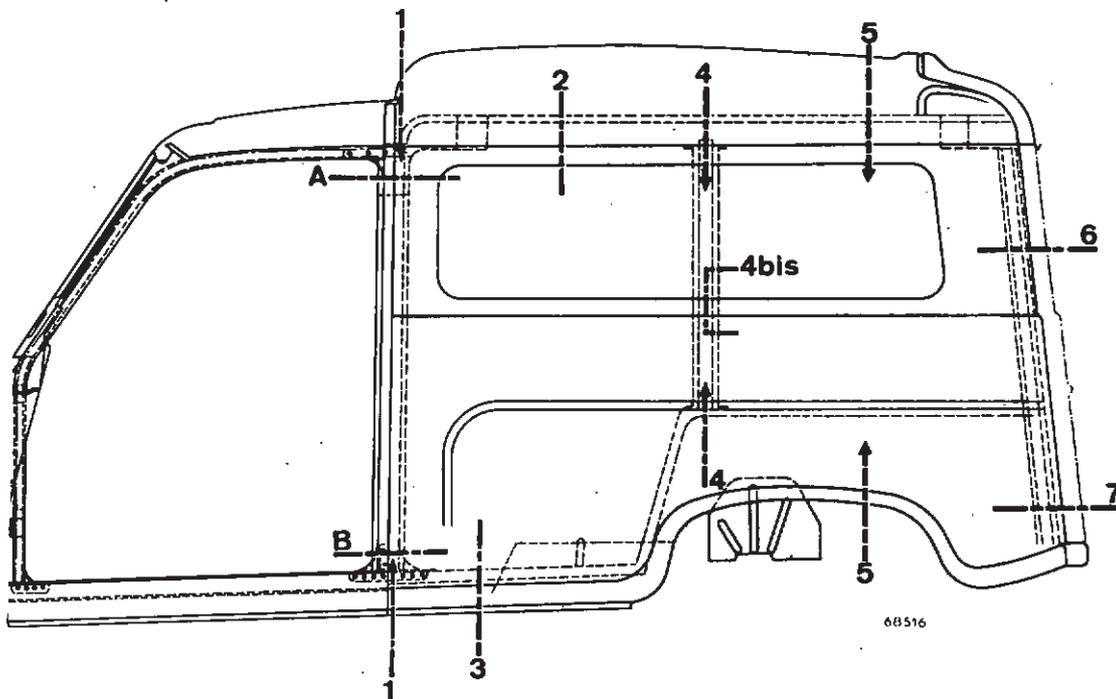
Coupe 27

68515 .1

- 7 - passage de roue
- 34 - plancher arrière



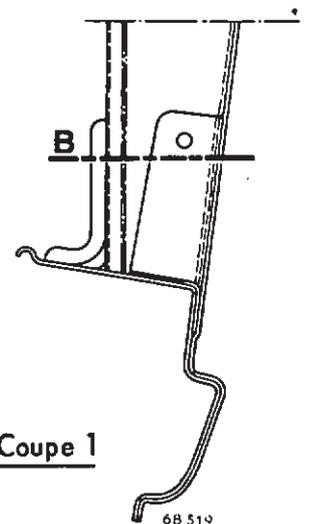
Fourgonnette (partie avant, identique à la Berline).



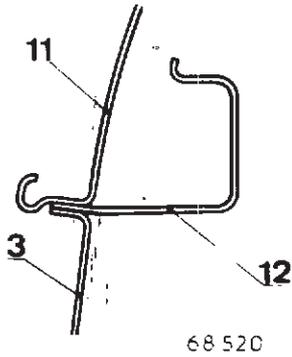
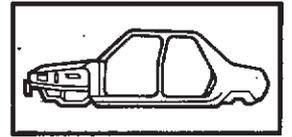
Coupe A

Coupe B

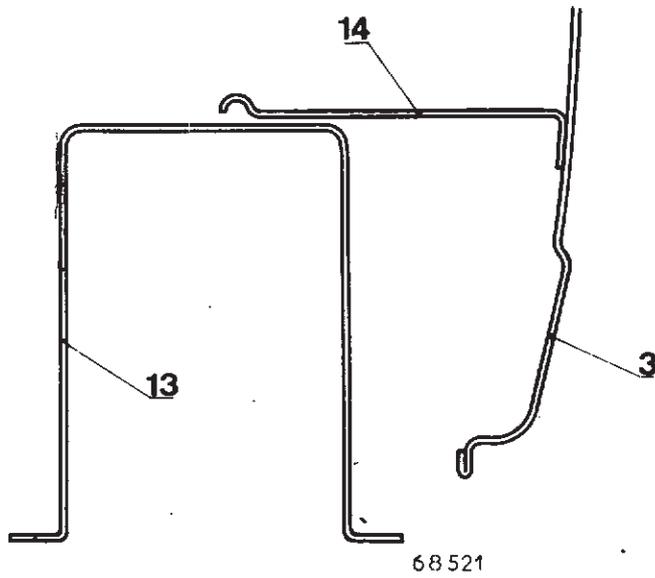
- 1 - montant supérieur de pied milieu
- 2 - gousset supérieur
- 3 - panneau latéral
- 4 - équerre de gousset
- 5 - doublage de pied milieu
- 6 - renfort inférieur de doublage
- 7 - gousset inférieur de pied milieu
- 8 - pavillon cabine
- 9 - pavillon fourgon
- 10 - profil d'encadrement de portes



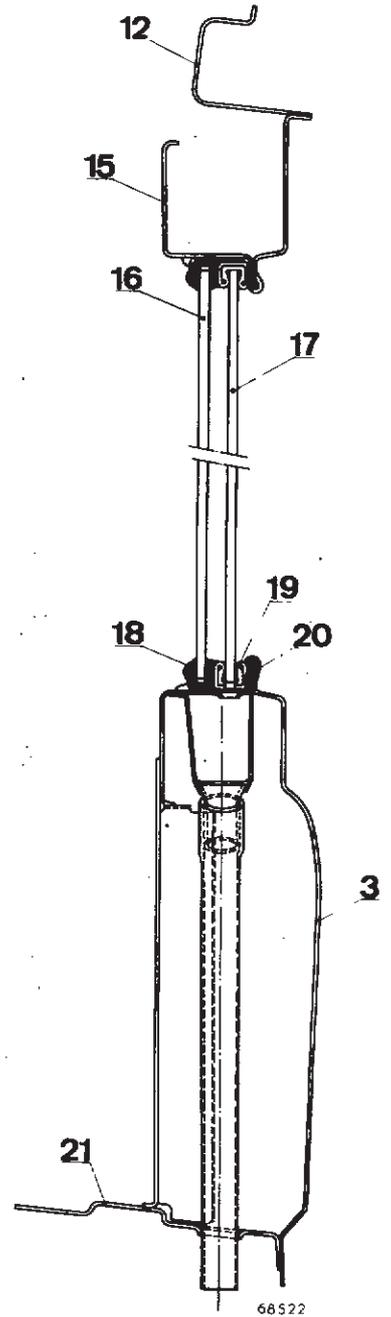
Coupe 1



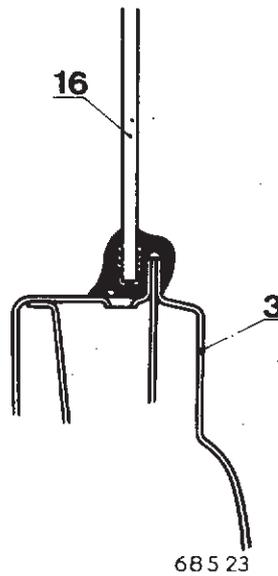
Coupe 2



Coupe 3



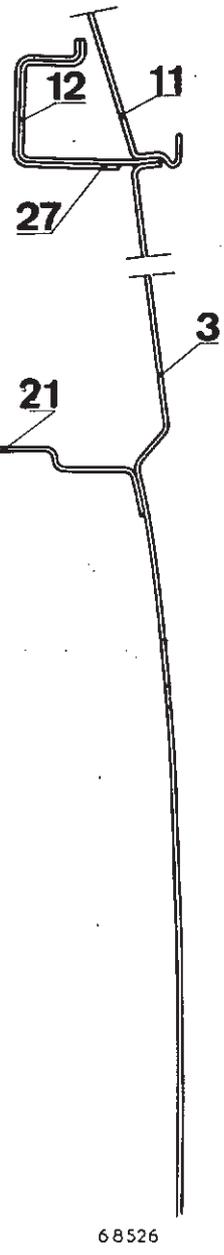
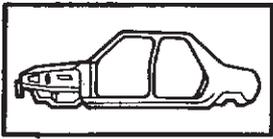
Coupe 4



Coupe 4 bis

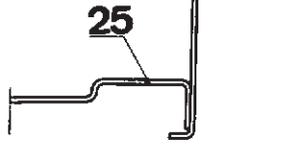
- 3 - panneau latéral
- 11 - pavillon
- 12 - brancard de pavillon
- 13 - longeron central
- 14 - lisse arrière
- 15 - encadrement
- 16 - vitre fixe
- 17 - vitre coulissante
- 18 - bande de calage
- 19 - coulisse de vitre
- 20 - bande d'étanchéité caoutchouc
- 21 - passage de roue (partie supérieure)

Montage d'une vitre fixe sur panneau latéral.

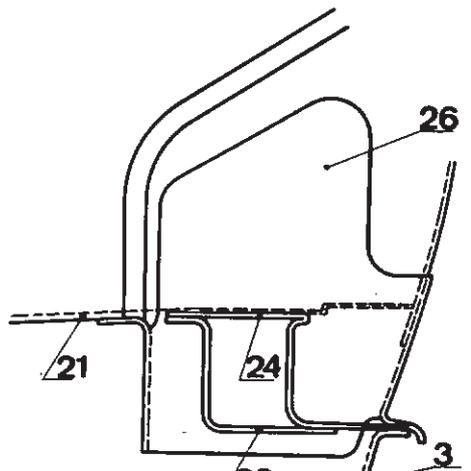


68526

Coupe 5



- 23 - porte arrière de fourgon
- 24 - pied latéral de hayon
- 26 - plaquette renfort
- 27 - gousset arrière de liaison

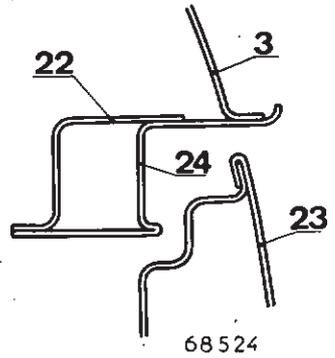


68525

Coupe 7

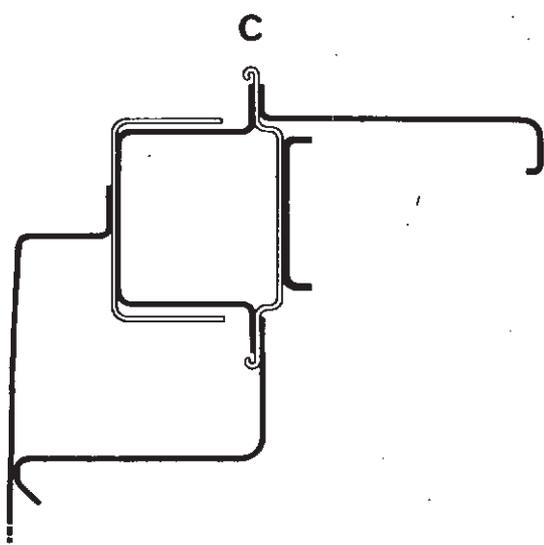
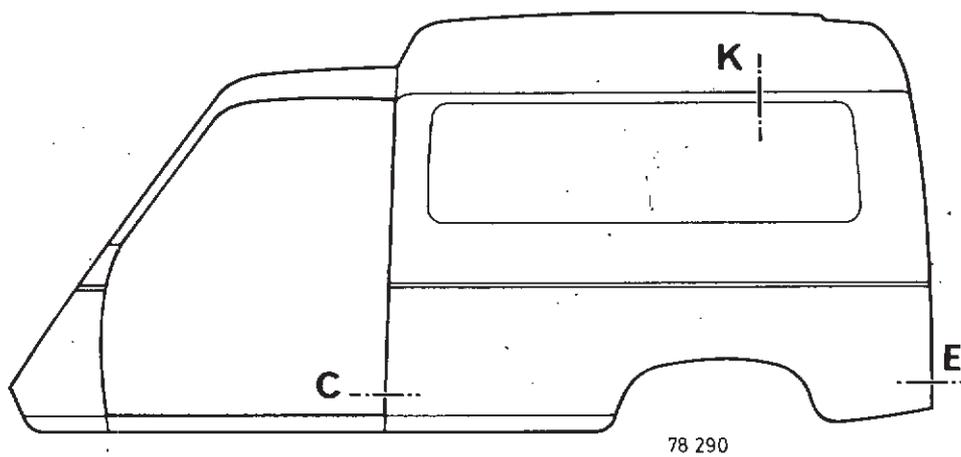
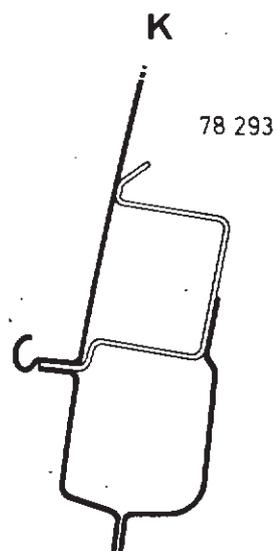
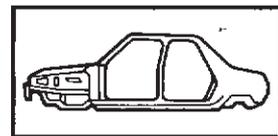
- 3 - panneau latéral
- 11 - pavillon fourgon
- 12 - brancard
- 21 - passage de roue
- 22 - encadrement de hayon

Coupe 6

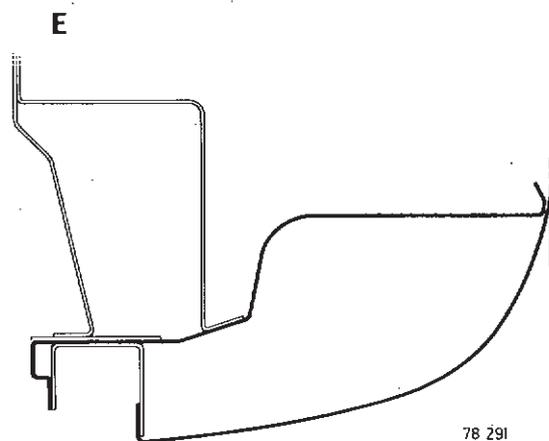


68524

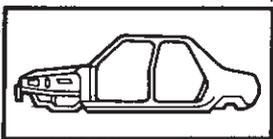
Coupe d'assemblage tôlerie pour fourgonnette allongée



78 292



78 291



CADRE PLANCHER

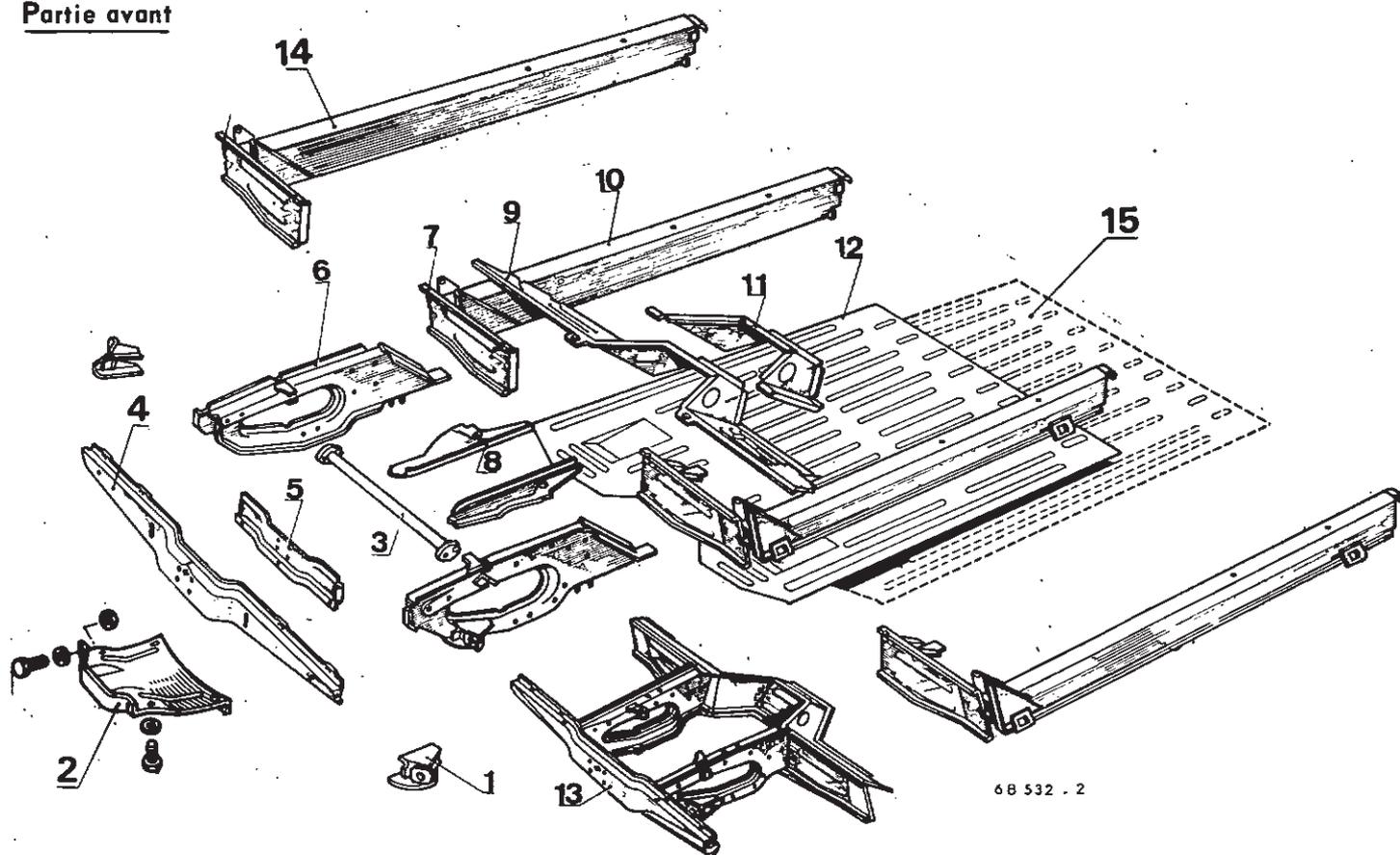
Le cadre plancher, de conception identique pour tous les types de véhicules, est constitué par une armature de traverses et de longerons en tôle emboutie ou pliée sur laquelle est soudée la tôle de plancher.

L'ensemble est peint au "trempé" par immersion dans un bain de peinture.

Particularité Modèle 72

Adjonction d'un tunnel renfort sous le plancher. Le M.P.R. ne livre que le cadre-plancher avec cet élément. Il peut être monté sans difficultés sur les modèles antérieurs.

Partie avant



68 532 - 2

Répertoire des pièces

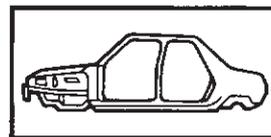
- 1 - Boîtier support de tirant
- 2 - Tôle de protection moteur
- 3 - Traverse inférieure avant
- 4 - Traverse avant
- 5 - Doublure de traverse avant
- 6 - Longeron avant
- 7 - Face latérale avant
- 8 - Gousset de caisson
- 9 - Plancher des pédales
- 10 - Longeron central
- 11 - Tôle centrale avant
- 12 - Plancher
- 13 - Unit avant, spécial réparation

Fourgonnettes Allongées

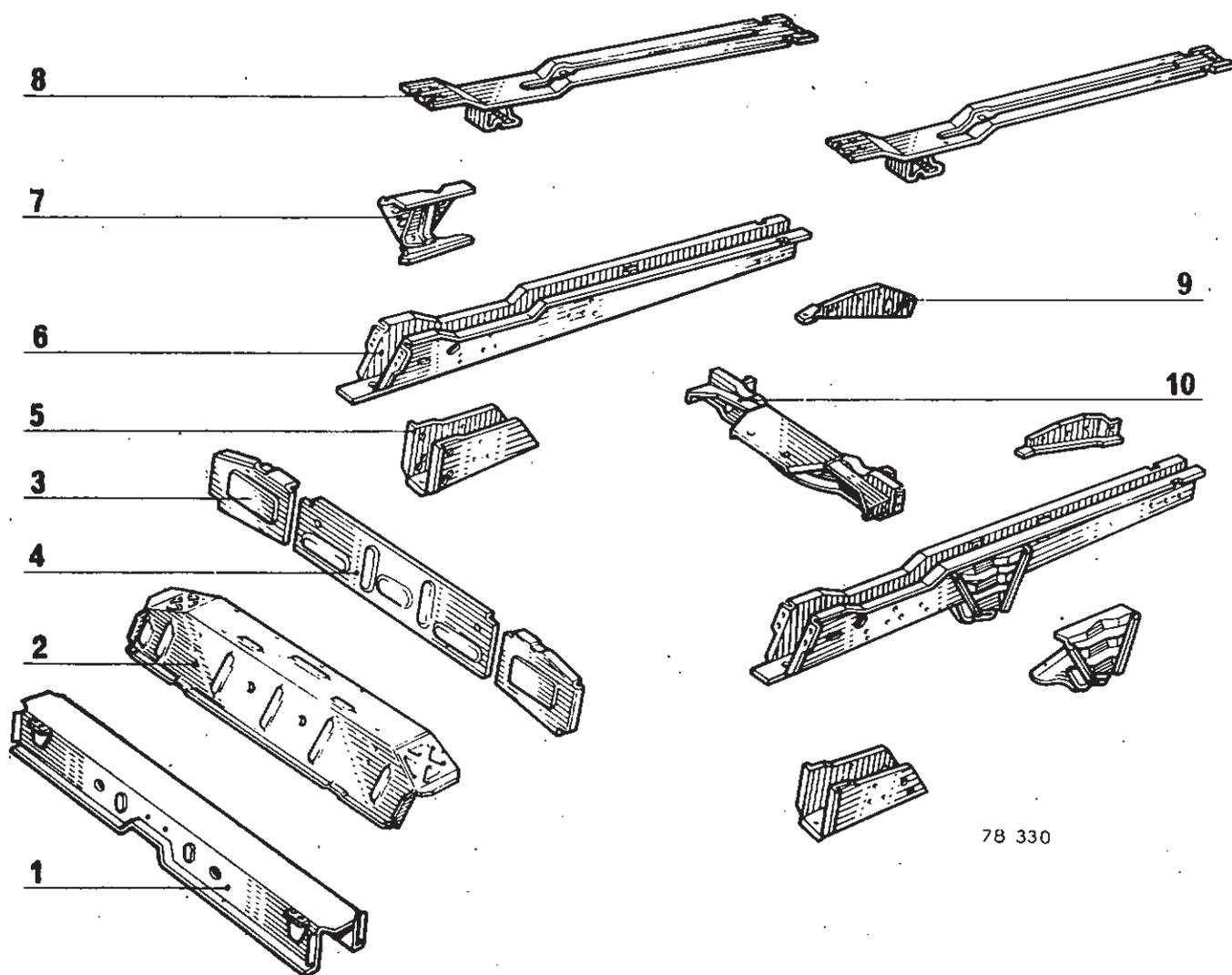
- 14 - Longeron central
- 15 - Plancher

NOTA -

Pour le détail des éléments vendus par le M.P.R., se reporter au catalogue de pièces de rechange correspondant.



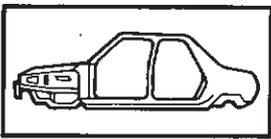
Berline et Fourgonnette tôlée et Break (vitré)



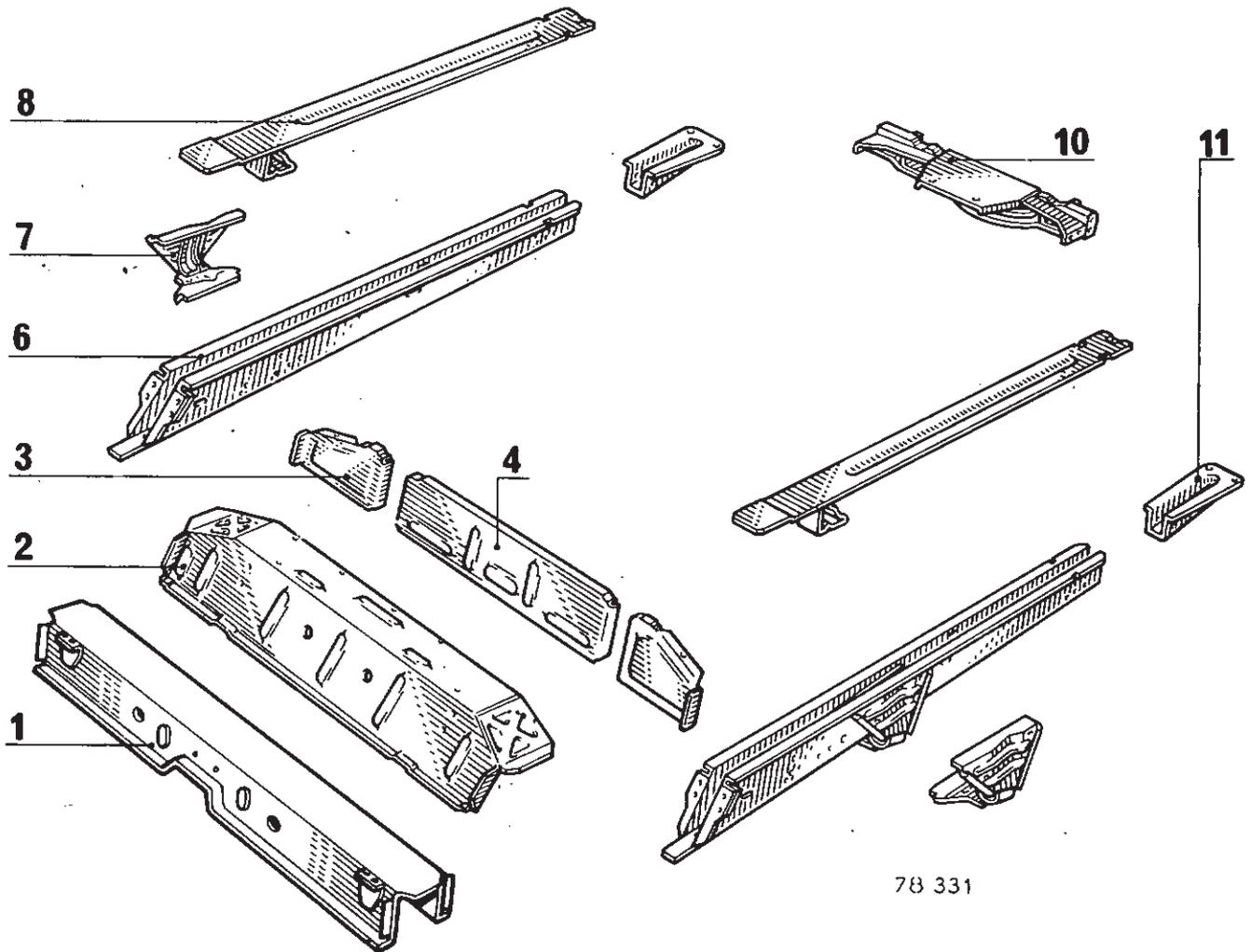
78 330

Répertoire des pièces

- 1 - Traverse milieu
- 2 - Traverse arrière
- 3 - Face latérale arrière
- 4 - Face centrale arrière
- 5 - Doublage de longeron
- 6 - Longerons arrière
- 7 - Support d'amortisseur
- 8 - Tôle de fermeture de longeron
- 9 - Renfort de pare-chocs
- 10 - Traverse de réservoir

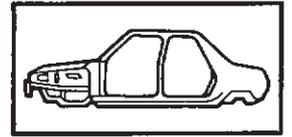


Fourgonnette tôlée et Break (vitré)
Allongée

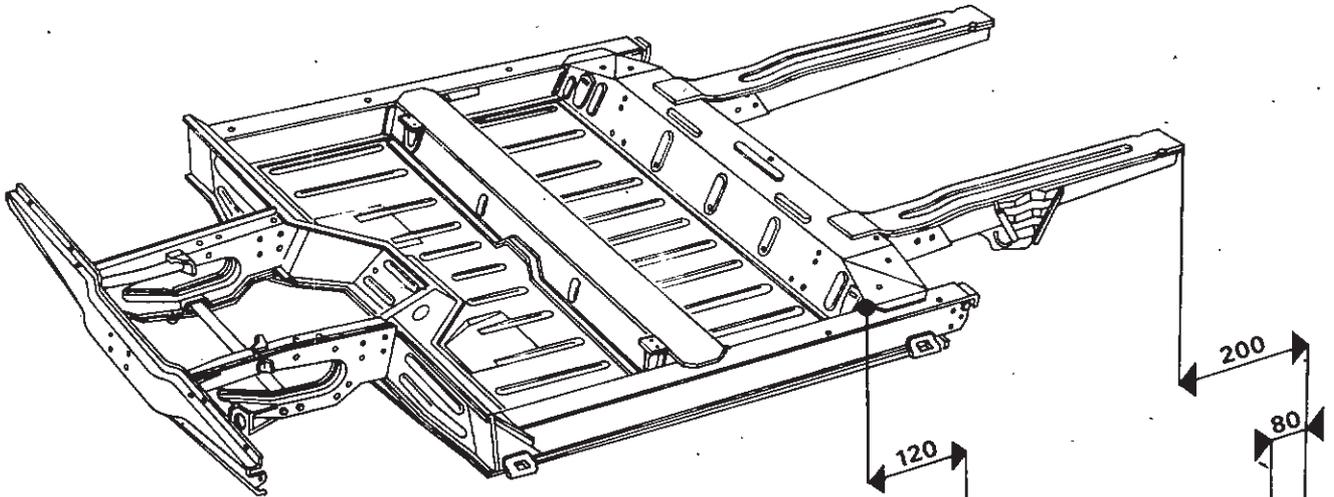


Répertoire des pièces

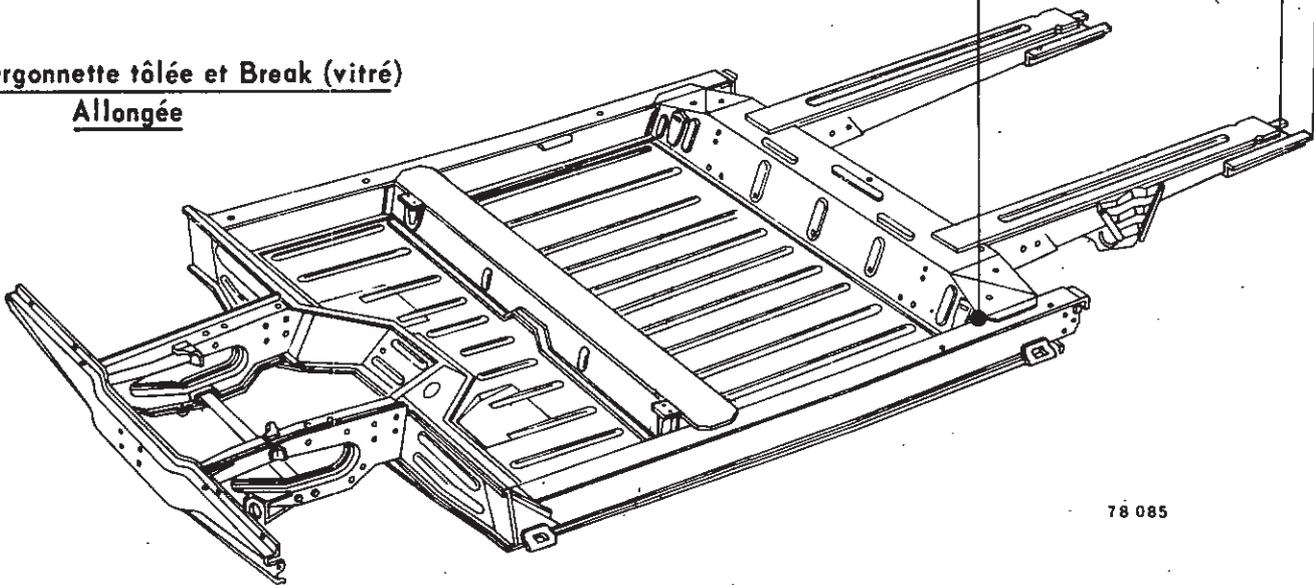
- 1 - traverse milieu
- 2 - traverse arrière
- 3 - face latérale arrière
- 4 - face centrale arrière
- 6 - longeron arrière
- 7 - support d'amortisseur
- 8 - tôle de fermeture
- 10 - traverse de réservoir
- 11 - allonge de longeron



Fourgonnette tôlée et Break (vitré)



Fourgonnette tôlée et Break (vitré) Allongée

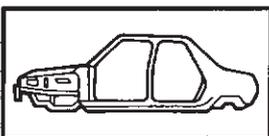


78 085

Le cadre-plancher de la fourgonnette "Longue" dérivé de la fourgonnette normale est augmenté de 120 mm entre la traverse centrale et la traverse arrière.

De plus, les longerons arrière sont prolongés de 80 mm par adjonction de goussets boulonnés en bout de longerons.

Ces modifications donnent un allongement total de la superstructure de 200 mm.

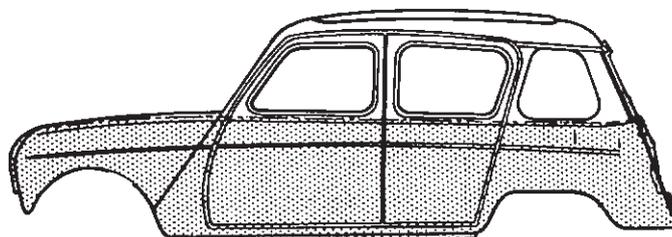


SUPERSTRUCTURE

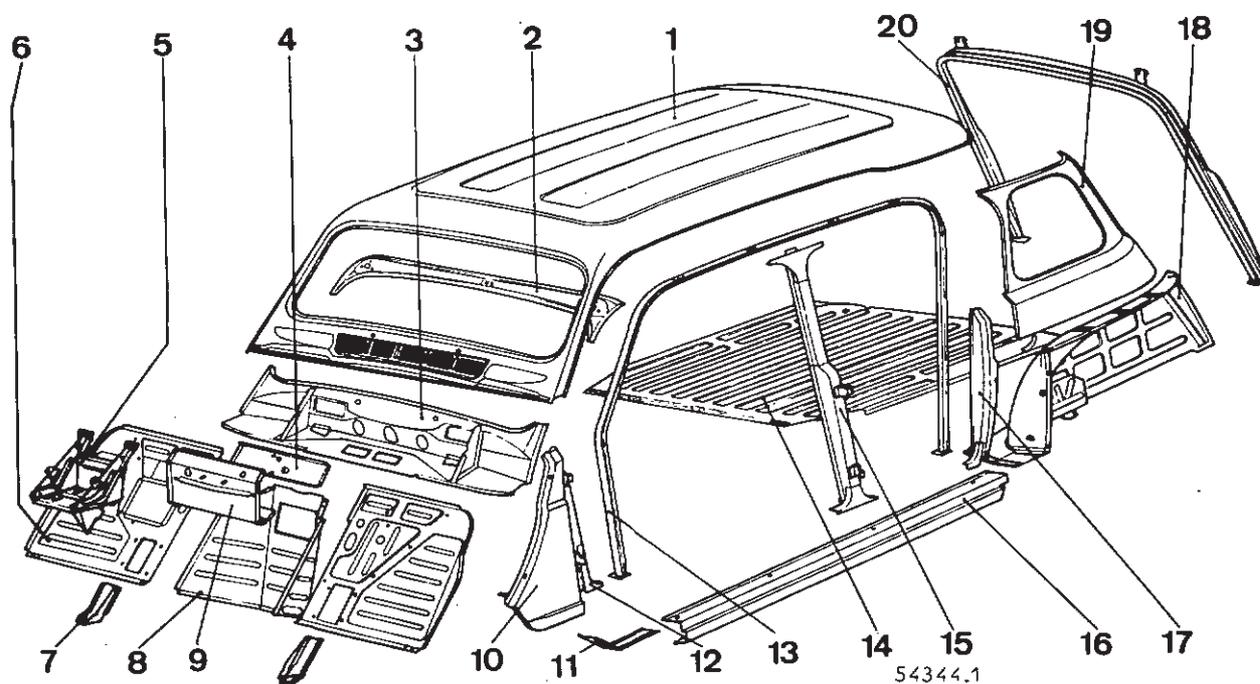
Berline

La superstructure est composée d'éléments en tôle d'acier emboutis, assemblés par soudure électrique par points.

En fabrication après montage des éléments de tôlerie, la caisse est dégraissée et puis protégée d'une solution phosphatante, avant d'être plongée dans un bain de peinture d'apprêt (procédé dit au trempé).

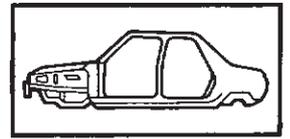


68531

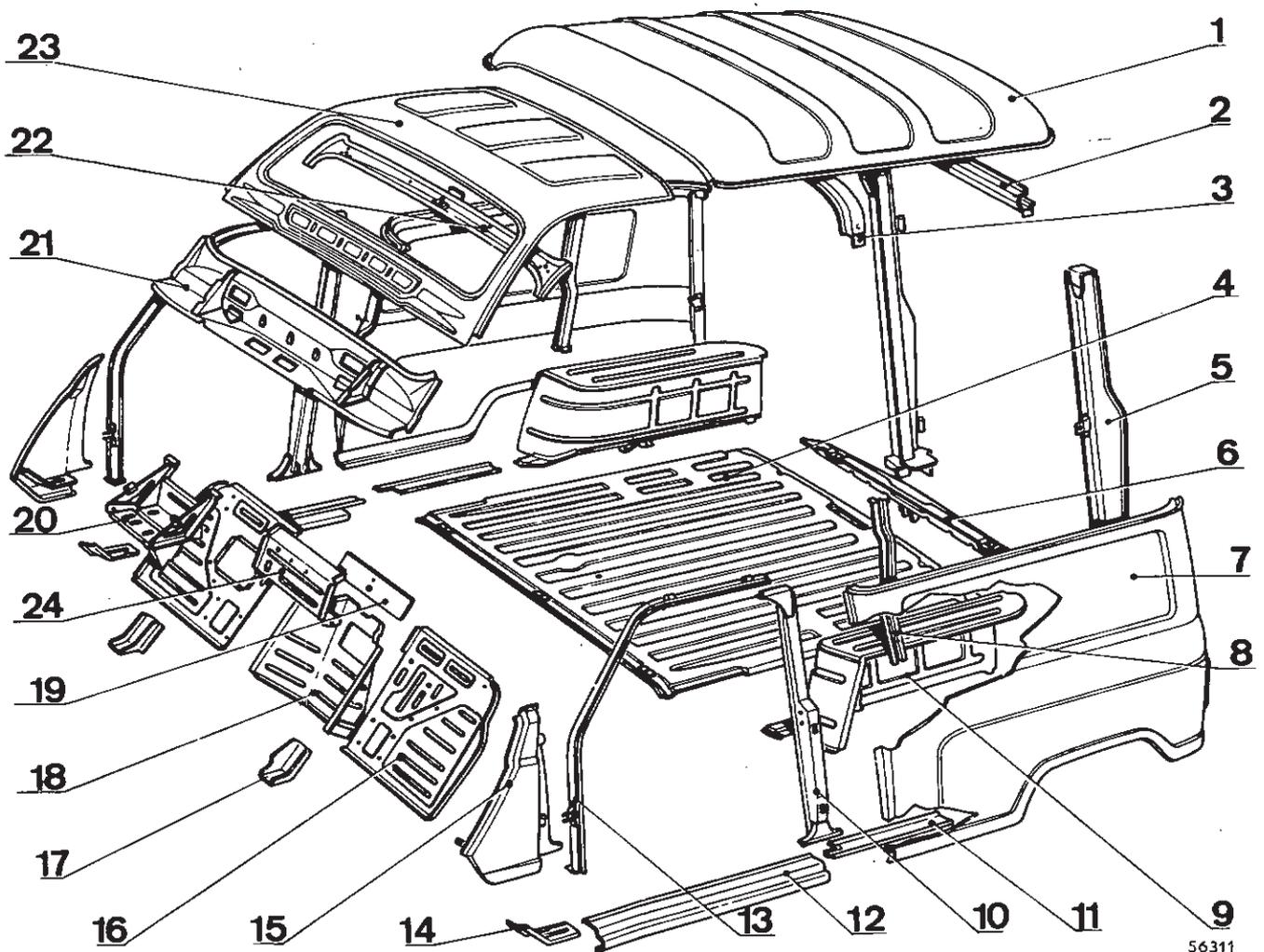


54344.1

- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| 1 - Pavillon | 11 - Joue de plancher |
| 2 - Traverse supérieure de baie | 12 - Pied avant |
| 3 - Traverse inférieure de baie | 13 - Profil côté de caisse |
| 4 - Cloison centrale | 14 - Plancher arrière |
| 5 - Support batterie | 15 - Pied milieu |
| 6 - Partie latérale de tablier | 16 - Lisse |
| 7 - Console avant | 17 - Pied arrière |
| 8 - Partie centrale de tablier | 18 - Passage de roue |
| 9 - Coffre chauffage-radiateur | 19 - Panneau de custode |
| 10 - Panneau d'auvent | 20 - Encadrement de hayon |

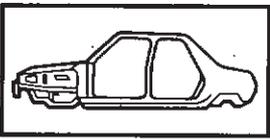


Fourgonnette tolée break (vitré)

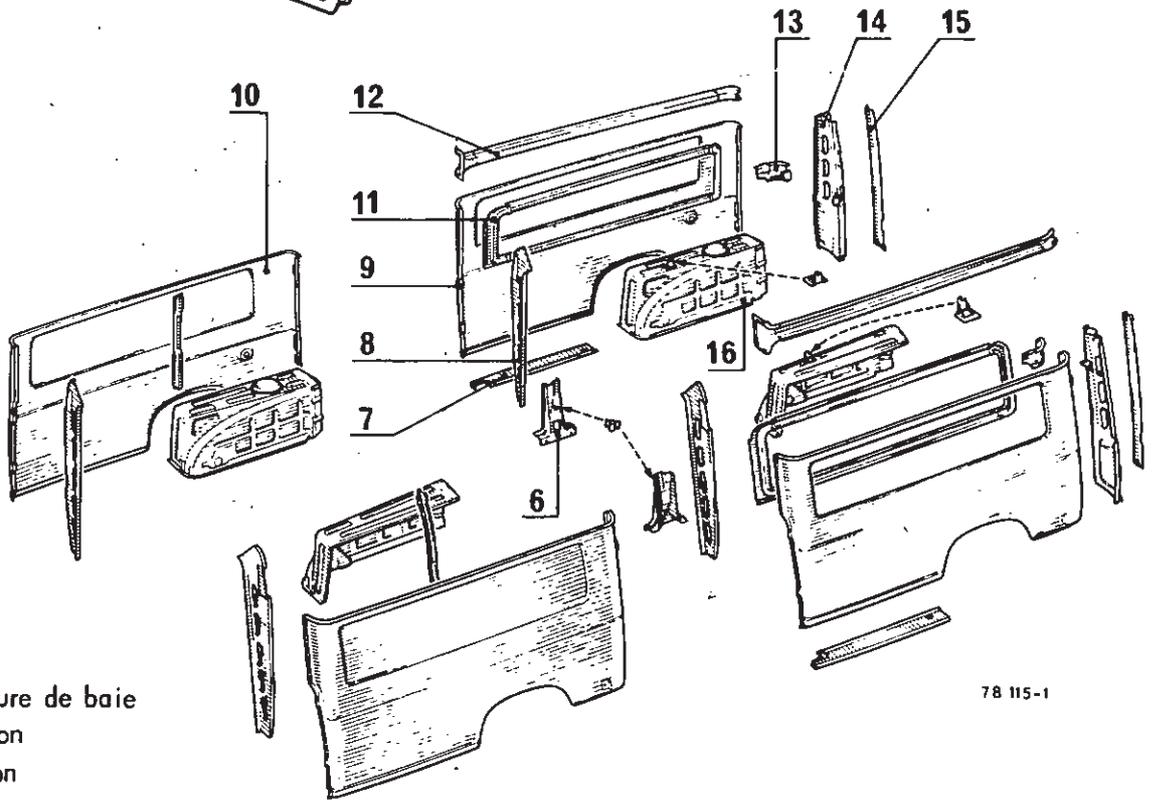
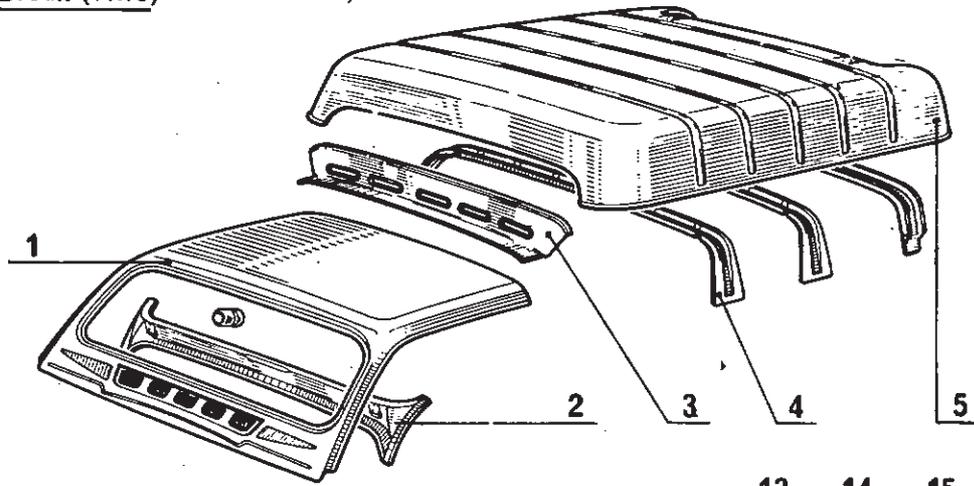


56311

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1 - Pavillon fourgon | 13 - Profil encadrement porte avant |
| 2 - Traverse supérieure de hayon | 14 - Joue de plancher |
| 3 - Courbe centrale de pavillon | 15 - Panneau d'auvent |
| 4 - Plancher arrière | 16 - Partie latérale de tablier |
| 5 - Pied latéral de hayon | 17 - Console avant |
| 6 - Traverse inférieure de hayon | 18 - Partie centrale de tablier |
| 7 - Panneau latéral | 19 - Cloison centrale |
| 8 - Raidisseur de panneau latéral | 20 - Support batterie |
| 9 - Passage de roue | 21 - Traverse inférieure de baie |
| 10 - Pied milieu | 22 - Traverse supérieure de baie |
| 11 - Lisse inférieure | 23 - Pavillon cabine |
| 12 - Lisse | 24 - Cloison chauffage - radiateur. |

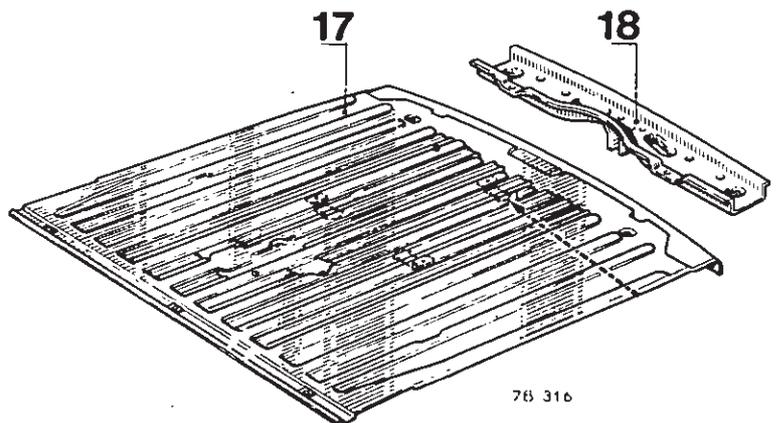


Fourgonnette tôlée et Break (vitré)
Allongée



78 115-1

- 1 - Pavillon cabine
- 2 - Traverse supérieure de baie
- 3 - Renfort de pavillon
- 4 - Arceau de pavillon
- 5 - Pavillon fourgon
- 6 - Gousset inférieur pied milieu
- 7 - Lisse inférieure
- 8 - Renfort de pied milieu
- 9 - Panneau latéral vitré
- 10 - Panneau latéral
- 11 - Renfort de panneau vitré
- 12 - Brancard de pavillon
- 13 - Gousset supérieur de pied arrière
- 14 - Pied arrière
- 15 - Doublage de pied arrière
- 16 - Passage de roue arrière
- 17 - Plancher arrière
- 18 - Traverse de plancher arrière



78 316



DEPOSE

- Déposer les 23 vis réparties sur le pourtour.

Déposer la batterie en prenant soin de séparer les fils de masse, des fils d'alimentation.

Débrancher les fils d'alimentation, phares clignotants avertisseurs.

Déposer le capot avant.

Vidanger le système de refroidissement.

Débrancher les raccords souples d'alimentation côté boîtier de chauffage.

Désaccoupler :

- le levier de commande de vitesses au support de radiateur et à la sortie de boîte.
- la colonne de direction au flector.

Déposer la commande ou le câble :

- de starter.
- de démarreur.
- d'accélérateur.
- de tachymètre.
- de frein à main.
- de débrayage.

Débrancher :

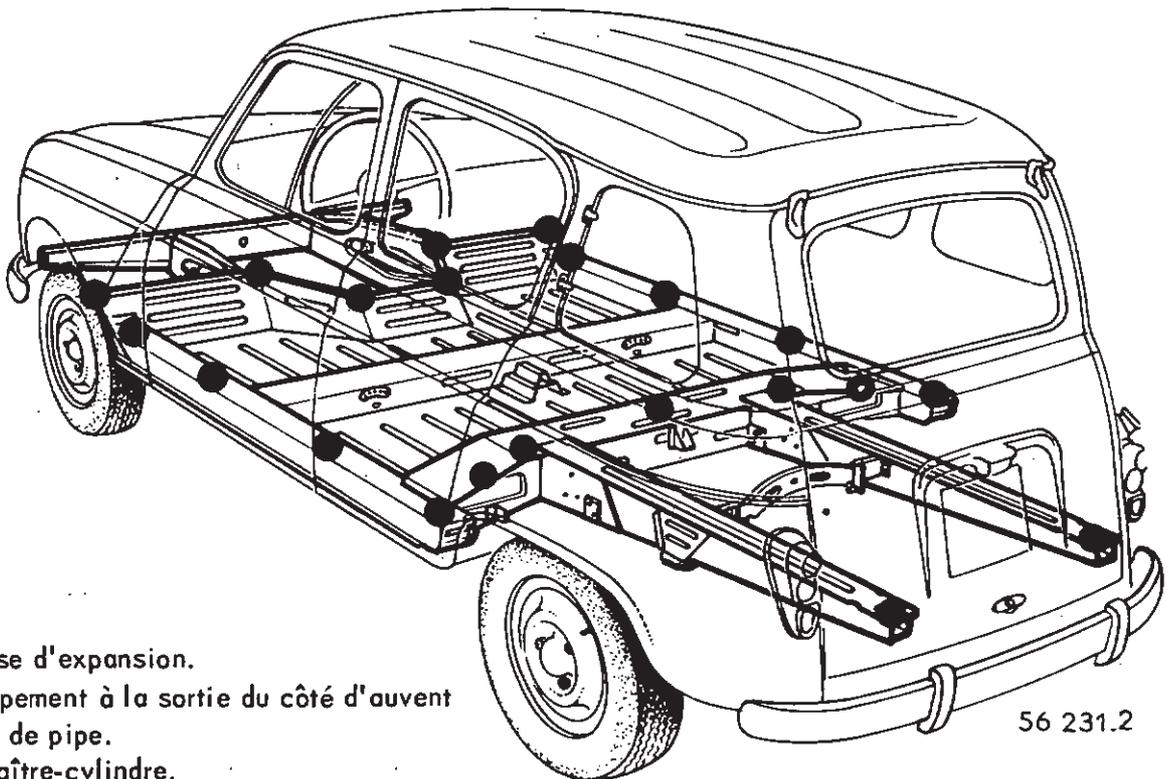
- le tuyau à la goulotte du réservoir d'essence.
- le support roue de secours.
- le fil d'alimentation de la jauge à essence (à côté du maître-cylindre ou au réservoir suivant le type du véhicule).
- les fils d'alimentation de feux arrière.

Soulever la carrosserie à l'aide du palonnier (il n'est pas nécessaire de faire décoller les roues).

- à l'aide d'un chalumeau oxyacétylénique muni d'un bec à fort débit, chauffer par l'intérieur du véhicule les surfaces d'appui sur toute la périphérie de la carrosserie.

IMPORTANT -

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE CETTE CHAUFFE DOIT ETRE MODEREE AFIN D'EVITER LE RISQUE D'INCENDIE (déposer le réservoir) OU LA DETERIORATION DE LA PEINTURE.



Débrancher :

- la dynamo.
- le raccord de vase d'expansion.
- le tuyau d'échappement à la sortie du côté d'auvent et sur le raccord de pipe.
- les sorties du maître-cylindre.
- l'arrivée d'essence à la pompe.

56 231.2



TRAVERSE AVANT

code 4177

REPLACEMENT

DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

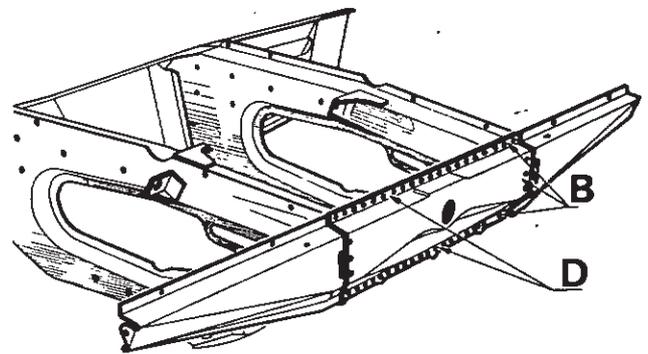
- (D) doublage.
- (B) longeron avant.

REPOSE

Présenter la traverse et l'ajuster à l'aide des quatre boulons de fixation de la boîte de vitesses.

Effectuer les soudures par points aux liaisons.

- . (D) doublage
- . (B) longeron avant.



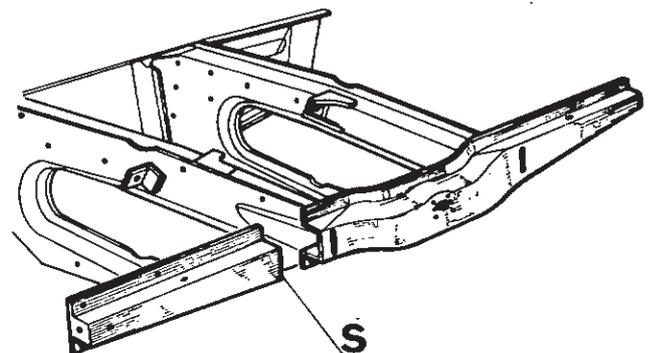
54 746.1



REPLACEMENT PARTIEL DE LA TRAVERSE AVANT

Le remplacement partiel peut être envisagé dans la mesure où la déformation n'atteint pas la liaison traverse, longeron.

Le raccordement des deux pièces sera effectué par soudure oxyacétylénique (S) ou sous gaz de protection.



68 699.2

TRAVERSE AVANT ET DOUBLAGE



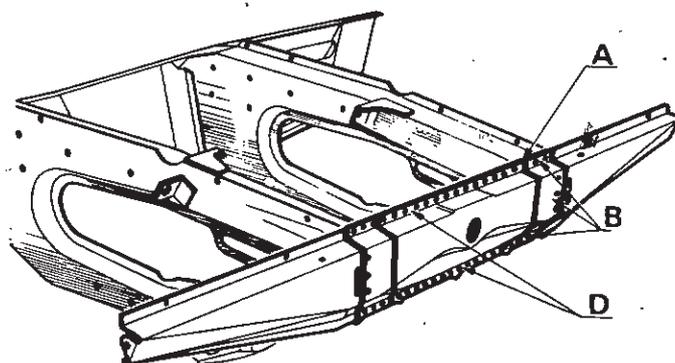
REPLACEMENT

codes 4178 4177

DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

- (A) couper à la scie au droit de la jonction des longerons.
- (B) longerons et doublage.
- (F) longerons.



54746

REPOSE

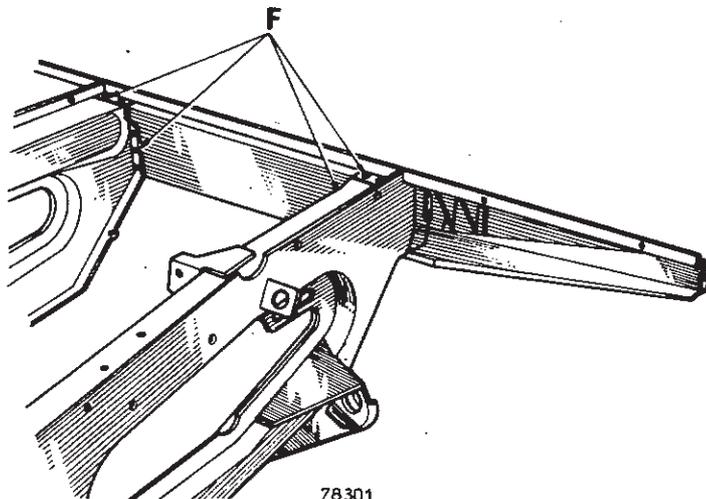
Positionner le doublage.
Effectuer les soudures aux liaisons.

Par points :

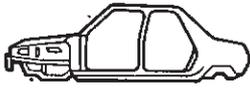
- . (A)
- . (F) sur les longerons.

Positionner la traverse et effectuer les soudures aux liaisons :

- . (B) longerons.
- . (D) doublage.



78301



LONGERON AVANT

code 4179

REEMPLACEMENT

Le remplacement d'un longeron gauche ou droit nécessite l'emploi du banc de contrôle et de réparation équipé des supports Car. 286.

Le remplacement partiel du longeron n'est pas conseillé.

DEPOSE

Après avoir découpé la traverse avant, découper le longeron au ras du plancher des pédales.

Déposer la face latérale par découpe au ras du longeron en (B) et à 20 mm des nervures en (A) et par perçage des points de soudure en (C) sur le plancher, en (D) sur la tôle de plancher.

Si la face latérale est endommagée, la déposer par perçage des points de soudure (E) sur la face avant de longeron latéral.

Déposer une partie de la tôle centrale par découpe à la scie en (F) dans l'angle et au ras du longeron, puis percer et lamer les points de soudure sur le plancher des pédales et la tôle de plancher.

Pour déposer la partie du longeron encastrée dans le plancher des pédales, percer de part en part les points de soudure sur la face inclinée en (G) ainsi que les points de soudure de la languette sur la tôle de plancher et le plancher des pédales en (H). Puis, découper le longeron pour percer les points de soudure sur la tôle de plancher en (K) au droit de la fixation de barre antiroulis.

Dégager l'élément.

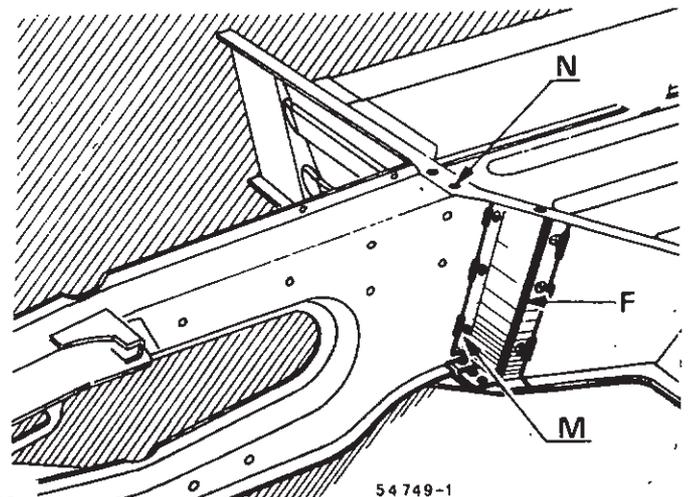
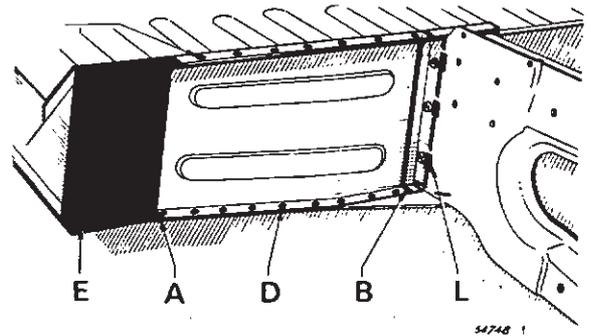
Avant la mise en place des éléments neufs, planer les pinces de soudure du plancher des pédales et de la tôle de plancher.

Préparation des pièces neuves

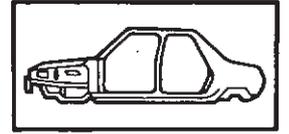
Prévoir une peinture de protection des pièces inaccessibles après montage : longeron, tôle centrale, face latérale (peinture à la poudre de zinc).

Prélever sur la tôle centrale neuve un gousset permettant une soudure par recouvrement avec la partie restant en place.

Sur la face latérale changer l'orientation du bord tombé pour permettre la soudure par recouvrement avec longeron.



REPOSE



Engager le longeron et le brider sur les supports n° 53 et n° 55, mettre en place l'entretoise inférieure du train avant, assurer la cote A = 324 mm entre les supports de direction.

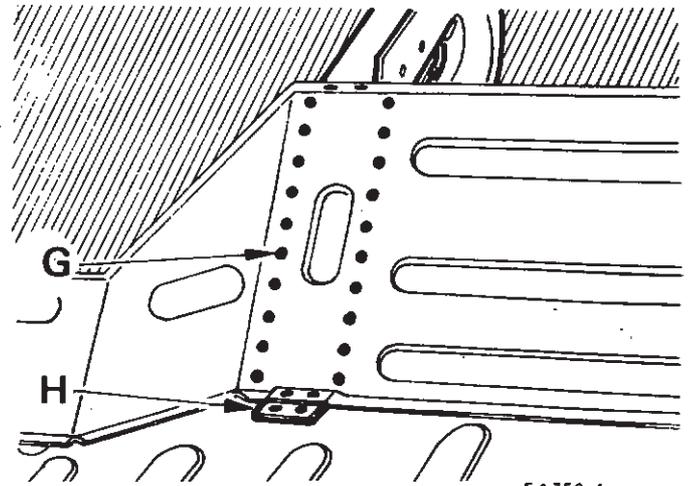
Souder par points le longeron :

- sur le plancher des pédales aux points (G) avec les porte-électrodes inclinés, à l'extrémité inaccessible, exécuter les points de brasure ou sous gaz de protection dans les trous percés sur le plancher des pédales,
- sur la tôle de plancher, en exécutant les points de soudure de la languette avec les porte-électrodes longs en (H).

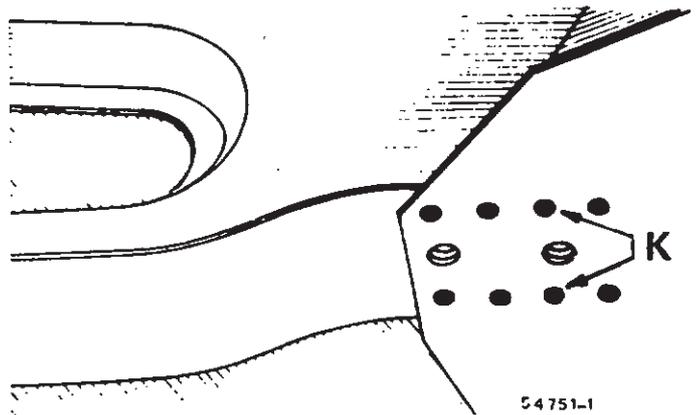
Mettre en place la face latérale (assemblée par recouvrement avec la partie restée en place) et le gousset de tôle centrale, les souder sur la tôle de plancher et le plancher des pédales. La soudure des bords tombés verticaux en (L) et (M), ainsi que la soudure sur la face avant du longeron milieu (E) sera exécutée sous gaz de protection ou par soudure oxyacétylénique.

Ne pas omettre la soudure du plancher des pédales sur la face supérieure des longerons en (N).

Exécuter des bouchonnages sous gaz de protection du longeron sur la tôle de plancher au droit de la fixation de la barre anti-roulis en (K).



54750-1

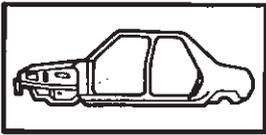


54751-1

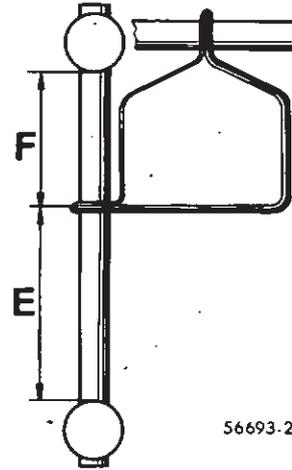
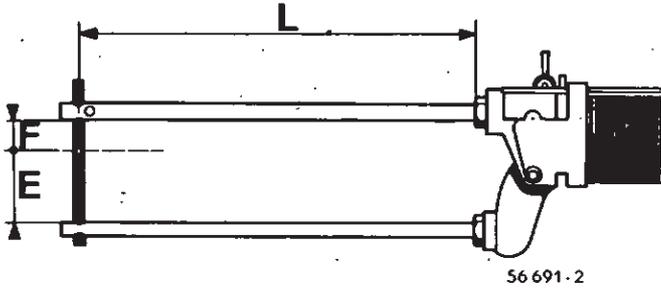
Finition

Les trous préalablement percés sur le plancher des pédales en (G) seront bouchonnés.

Assurer l'étanchéité par l'application du produit insonorisant.



Monter sur la pince :



- des porte-électrodes longueur maximum = 350 mm.

équipés d'électrodes :

inférieure E = 65 mm

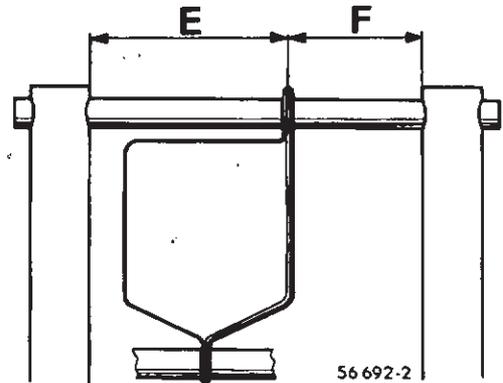
supérieure F = 45 mm.

Épaisseur à souder : 2,5 mm.

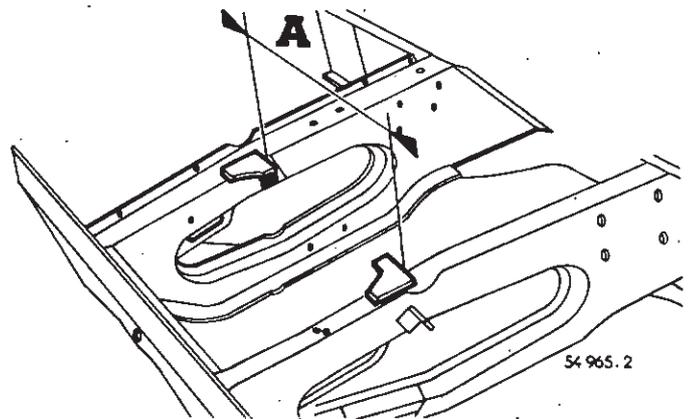
Attention au réglage de la pince à souder.

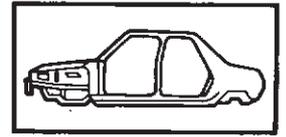
Épaisseur à souder sur caisson : 3,5 mm.

Épaisseur à souder sur plancher : 2,5 mm.



Pendant la soudure du longeron, assurer la cote A = 324 mm par un gabarit de fabrication locale, boulonné dans les deux trous de fixation du carter de direction.





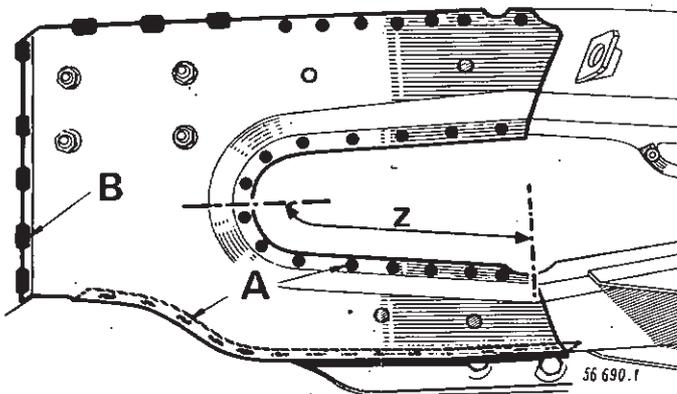
Renforcement des longerons avant (pour véhicules «mauvaises routes»)

Dans le cas de changement d'un longeron avant.

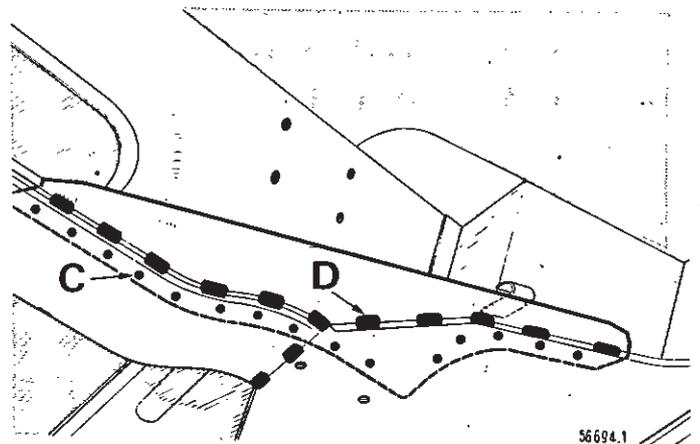
Adjonction d'un renfort extérieur sur chaque face des longerons.

Adjonction d'un gousset intérieur liant les longerons à la tôle de plancher.

Pose des renforts extérieurs.



Pose des goussets intérieurs.



Nettoyer et redresser soigneusement les portées de soudure de renfort (décapant à peinture, brosse métallique).

Présenter le renfort de longeron, vérifier sa portée particulièrement dans la zone (Z).

Le bloquer avec des serre-joints et les vis de fixation des supports de train avant et de support moteur.

Exécuter uniquement à la pince à souder électrique par points, la soudure aux points cerclés en (A).

Exécuter la soudure sous gaz de protection par cordons aux points (B).

Sur le cadre-plancher :

Faire sauter les colliers de maintien de canalisation, nettoyer et redresser soigneusement les portées de soudure de gousset (décapant à peinture, brosse métallique).

Poser les goussets, bloquer avec des serre-joints et exécuter la soudure électrique par points aux points cerclés en (C) sur le longeron et le plancher.

Exécuter la soudure sous gaz de protection par cordons des goussets sur longerons et plancher aux points (D).



UNIT AVANT

code 4180

REPLACEMENT

Consignes pour la réparation :

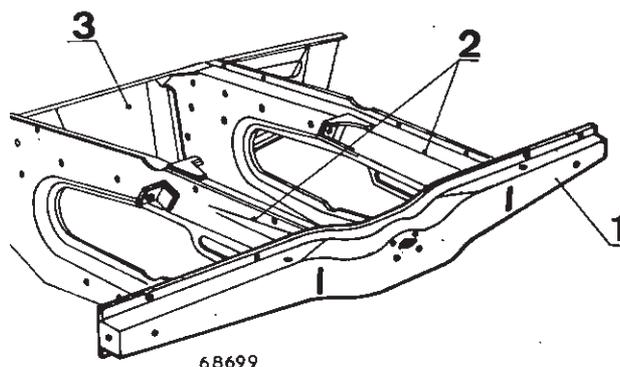
Dans le cas d'un véhicule dont les deux longerons avant sont accidentés, le remplacement sera facilité par la mise en place d'un ensemble avant complet.

Avec cet UNIT, les deux longerons assemblés en fabrication offrent le maximum de précision d'assemblage garantissant ainsi la mise en place correcte du train avant.

Cet UNIT comporte :

- la traverse avant et sa doublure (1).
- les deux longerons (2).
- le plancher des pédales complet (3).

L'opération sera exécutée sur le banc équipé des supports Car. 286 N° 50 - 52 - 53 et 55.

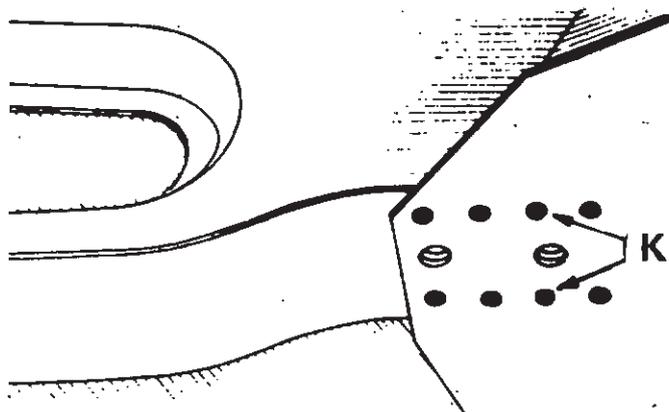


Dépose de l'élément accidenté

Préparation.

Avant de mettre en place le plancher sur le banc, effectuer le perçage des 8 points de soudure en (K) dans la zone de fixation de la barre anti-roulis, pour dégager la semelle du longeron.

A noter que ces trous exécutés sur la tôle de plancher permettront d'assurer l'ancrage du longeron neuf par bouchonnages oxyacétylénique ou sous-gaz de protection.

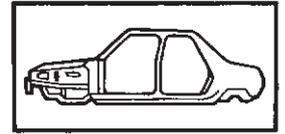


54751-1

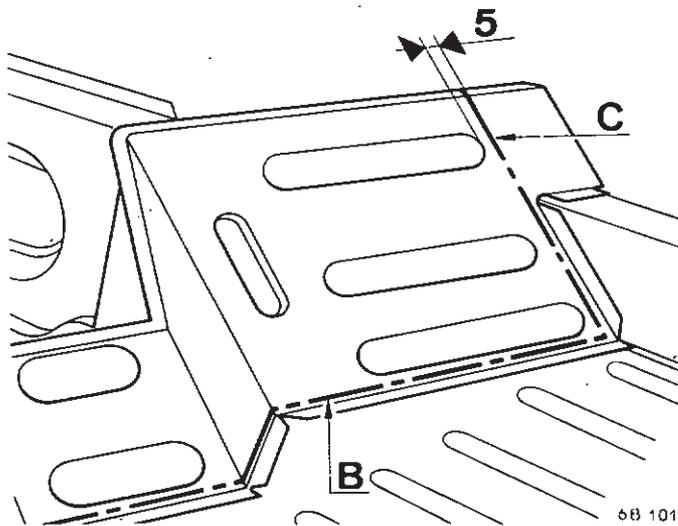
DEPOSE

Découper au chalumeau :

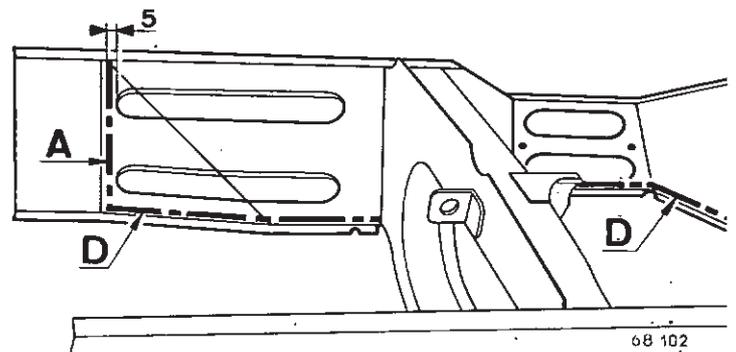
- les longerons au ras du plancher
- l'ensemble du plancher des pédales.



Pour la tôle du plancher des pédales :



Pour les tôles latérales et centrales :



Découper :

- Horizontalement suivant (B) au ras du pli.
- Verticalement suivant (C) à 5 mm des nervures de renfort.
- Les bords tombés de soudure des tôles latérales et centrales, et du plancher des pédales seront laissés en place après avoir été arasés au scalex.

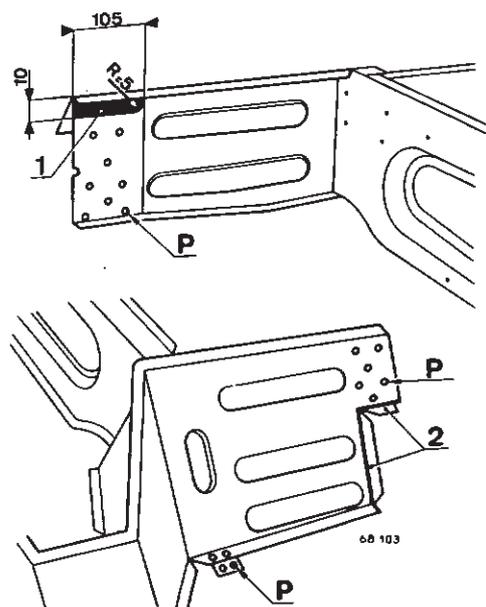
Découper :

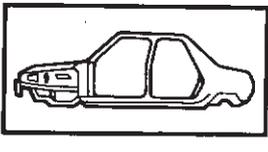
- Horizontalement suivant (D) au ras du pli.
- Verticalement suivant (A) à 5 mm des nervures de renfort.

Préparation de l'unit

Sur chaque côté :

- Découper sur la face avant en (1) une bande de tôle de 10 mm de large et de 105 mm de longueur pour permettre la mise en place de la pièce en ayant soin d'arrondir l'extrémité $R = 5$ mm pour éviter les amorces de rupture.
- Découper sur le plancher des pédales les bords tombés de soudure en (2) à 5 mm des plis suivant tracé, et percer des trous de diamètre 8 mm en (P), pour permettre l'ancrage par bouchonnage avec les éléments restés en place.





REPOSE

- Mettre en place l'unit et le brocher sur les supports n° 53 et 55, le plancher étant centré sur les supports n° 50 et 52.

Effectuer les soudures aux liaisons.

- Par points

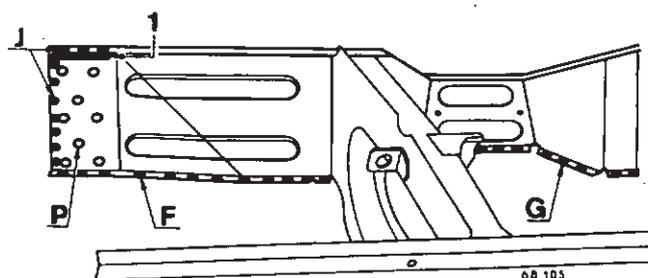
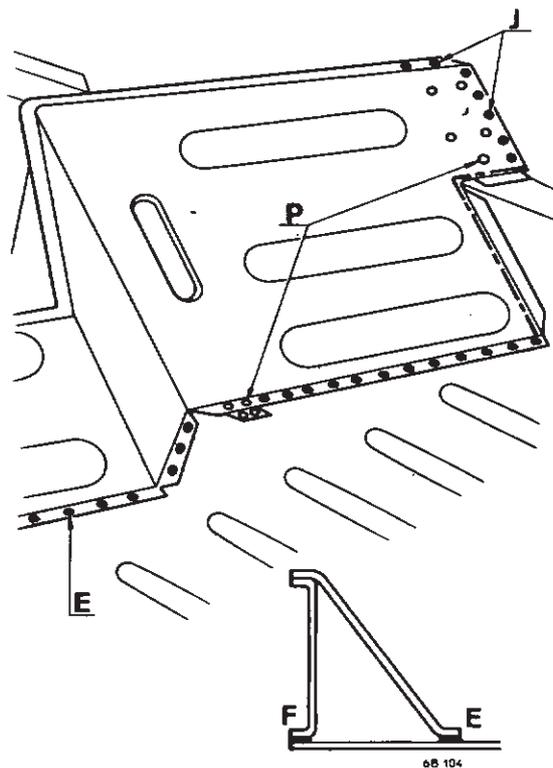
- . (E) plancher des pédales
- . (F) tôle latérale
- . (G) tôle centrale.

- Par bouchonnage oxyacétylénique ou sous gaz de protection

- . (P) dans les trous préalablement percés.

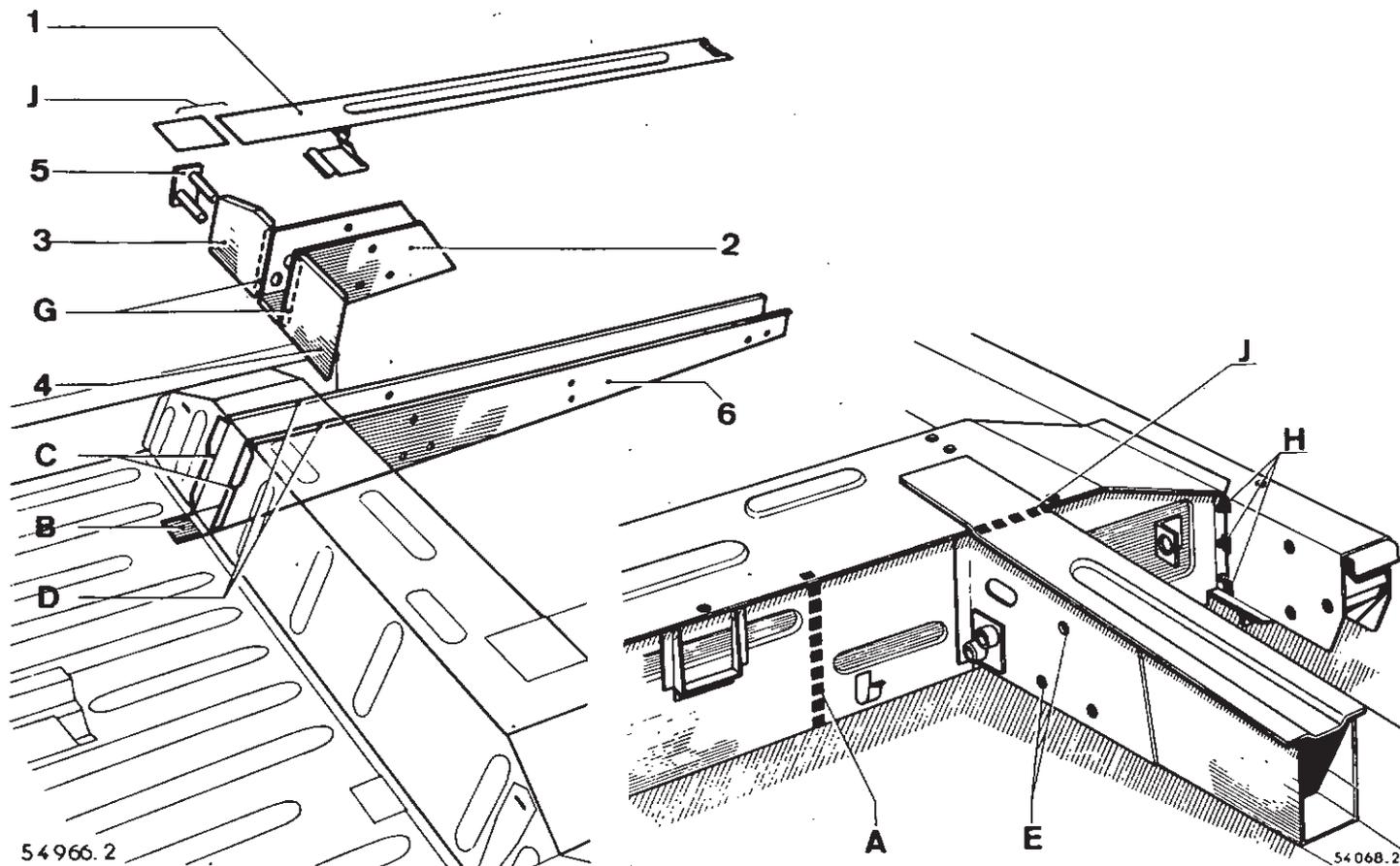
- Raccorder par petits cordons de brasure ou sous gaz de protection l'élément neuf avec les parties du plancher des pédales et de la face avant restant en place, sans omettre de souder les bords de la découpe (1).

- Après dépose du plancher du banc de réparation, effectuer la soudure par bouchonnage dans les trous percés en (K) dans la zone de fixation de la barre anti-roulis.



LONGERON ARRIÈRE

REPLACEMENT



Répertoire des pièces

- (1) tôle de fermeture de longeron
- (2) fourrure de longeron
- (3) face latérale
- (4) tôle centrale
- (5) plaquette entretoise
- (6) longeron arrière.

DEPOSE

Découper le longeron au ras de la traverse arrière en échappant les pattes de fixation de la barre de torsion du longeron droit.

Déposer la face latérale (3) par perçage des points de soudure sur la traverse arrière.

Déposer la tôle centrale par découpage à la scie entre les deux nervures de raidissement en (A) et dégraffer les points de soudure sur la traverse arrière.

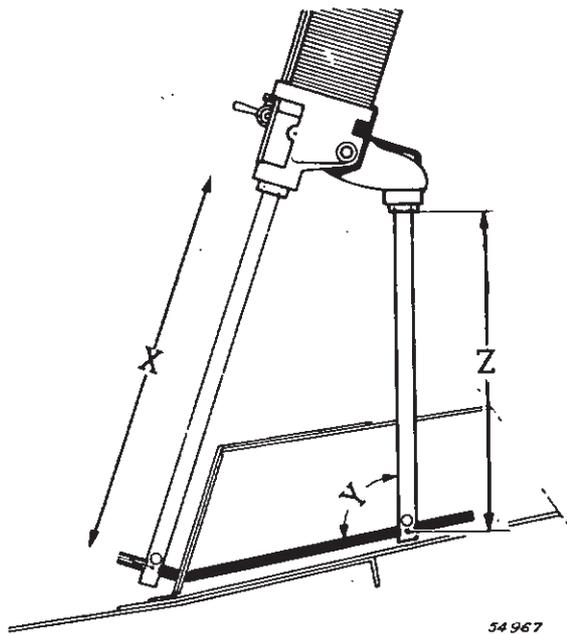
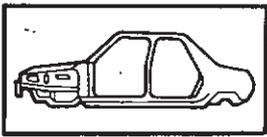
Pour dégager le tronçon du longeron encastré dans la traverse arrière, percer de part en part les points de soudure sur les faces inclinée et supérieure de la traverse en (C) et (D), ainsi que les points de soudure de la languette sur la tôle de plancher et la traverse arrière en (B).

Avant la mise en place des éléments neufs, planer et décaper à blanc les parties qui seront soudées.

REPOSE

Soudure du longeron.

Engager le longeron neuf dans la traverse arrière, centrer sa partie arrière sur le pilote du support n° 50, la partie avant sera maintenue par brochage des trous de fixation du bras de suspension (E) sur le support 51 (la fourrure étant en place sur le longeron mais non soudée).



Souder par points le longeron :

Sur la face inclinée de la traverse arrière avec un porte-électrode supérieur $X = 380$ mm, un porte-électrode inférieur $Z = 300$ mm.

Sur la face supérieure de la traverse arrière (D) avec les électrodes inclinés.

Sur la tôle de plancher, exécuter les points de fixation de la languette avec les porte-électrodes longs.

Couper la partie avant de la tôle de fermeture du longeron à la hauteur du soyage (J) et souder cette partie sur la face supérieure de la traverse.

Mettre en place la face latérale (3) et tracer la position du bord tombé sur la fourrure du longeron. Positionner la nouvelle tôle centrale (4) de la traverse, l'ajuster bord à bord avec la partie restante en (A), et tracer la position du bord tombé sur la fourrure du longeron.

Déposer la fourrure, effectuer la soudure par points de l'ensemble, fourrure, face latérale, tôle centrale aux repères relevés (G).

Déposer le support n° 51 et mettre en place l'ensemble sur le longeron.

Brocher les trous de fixation du bras de suspension (E) et souder par points sur les côtés et le fond du longeron, après avoir mis en place la plaquette entretoise (5) qui sera fixée par deux points de soudure. Effectuer la soudure par points des tôles latérale et central sur la tôle de plancher et la traverse.

La tôle centrale neuve sera raccordée à la partie restée en place par un cordon de soudure oxyacétylénique (A).

La tôle latérale qui comporte un bord tombé sera fixée sur le longeron central par points de soudure oxyacétylénique en (H).

Mettre en place la tôle de fermeture du longeron, vérifier l'entr'axe de 680 mm des trous de fixation de la carrosserie et effectuer les points de soudure électrique sur le longeron. Exécuter la jonction avec la partie avant déjà soudée sur la traverse par un cordon de soudure oxyacétylénique (J).

Finition

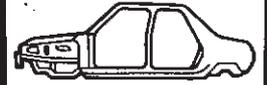
Les perçages des points de soudure effectués sur la traverse arrière en (C) et (D) à la dépose seront bouchonnés.

Assurer l'étanchéité par l'application du produit insonorisant.

PANNEAU D'AUVENT

REEMPLACEMENT

code 4164

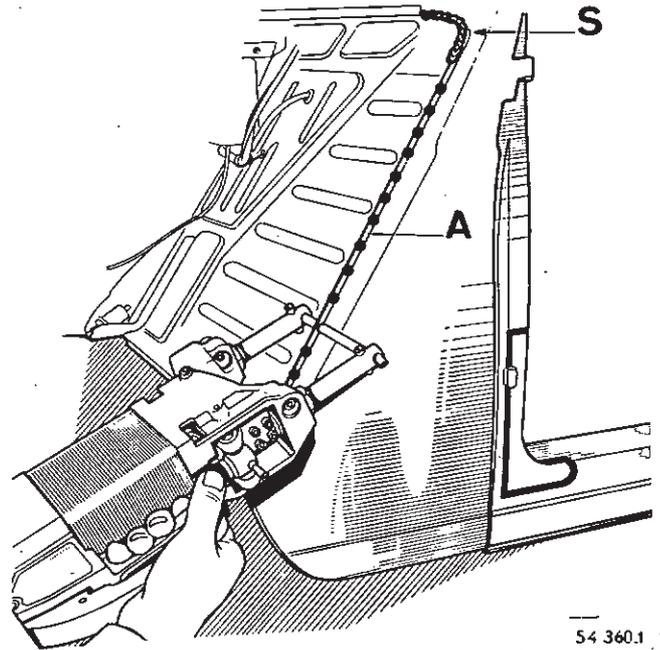


DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

- (A) sur le tablier
- (B) sur le pied avant et sur la traverse inférieure de baie qu'il faut relever
- (C) sur le renfort de bavolet
- (D) sur la lisse.

En cas de remplacement de la joue dégrafer la ligne de soudure E.



REPOSE

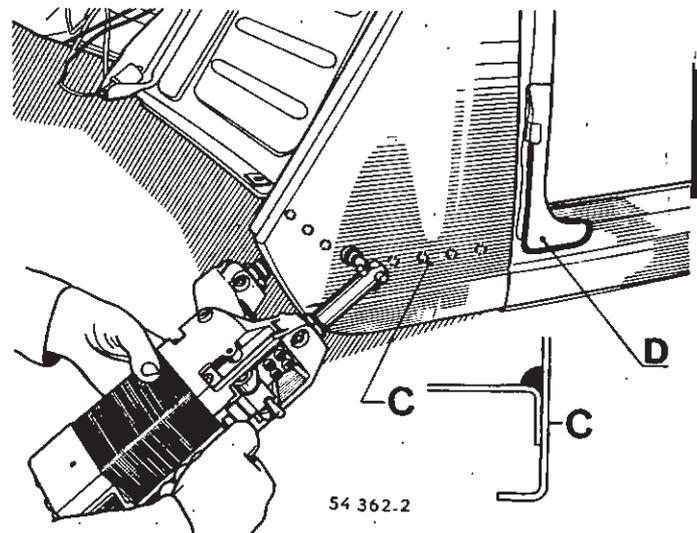
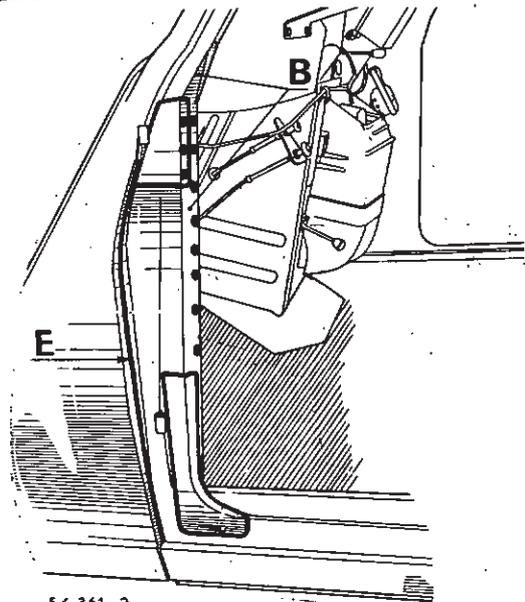
Présenter l'élément neuf, l'ajuster en utilisant la porte et l'aile comme gabarit.

Effectuer les soudures.

- par points
 - . (A) avec le tablier
 - . (B) avec le pied avant et la traverse inférieure de baie ou (E) pour la joue
 - . (C) avec le renfort de bavolet
- Par soudure-brasure ou sous gaz de protection.
 - . (D) sur le bavolet
- En bord à bord.
 - . (S) l'arrondi supérieur de tablier.

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons :

- | | |
|------------------------------|----------------------|
| - intérieures et extérieures | (A) tablier |
| - intérieures | (C) renfort de lisse |
| - extérieures | (E) joue. |





PIED AVANT

code 4023

REPLACEMENT PARTIEL

La dépose-repose du panneau d'avent est identique à l'opération précédente.

Pour le pied avant découper la partie endommagée et prélever sur une pièce neuve la partie correspondante.

Souder en bord à bord ces deux parties par soudure oxyacétylénique ou sous gaz de protection.



TABLIER LATERAL

codes 4165 4166

REPLACEMENT

La dépose-repose du panneau et du pied avant est identique aux opérations précédentes.

DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- (F) sur la baie de pare-brise
- (G) sur la cloison centrale
- (K) sur la traverse inférieure de baie.

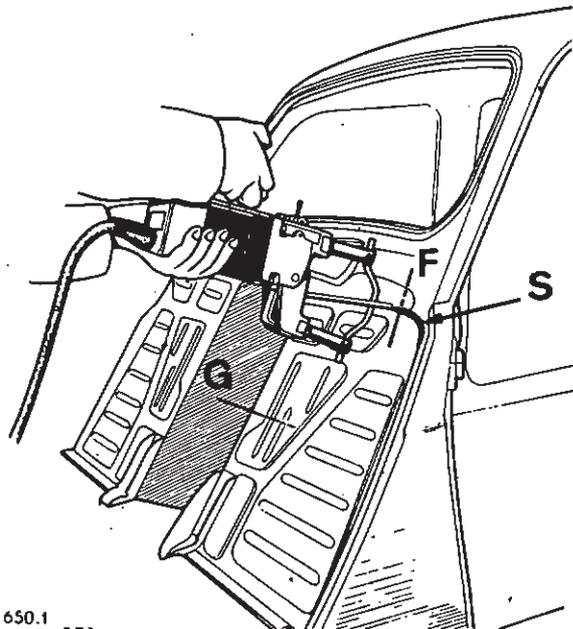
REPOSE

Effectuer les soudures.

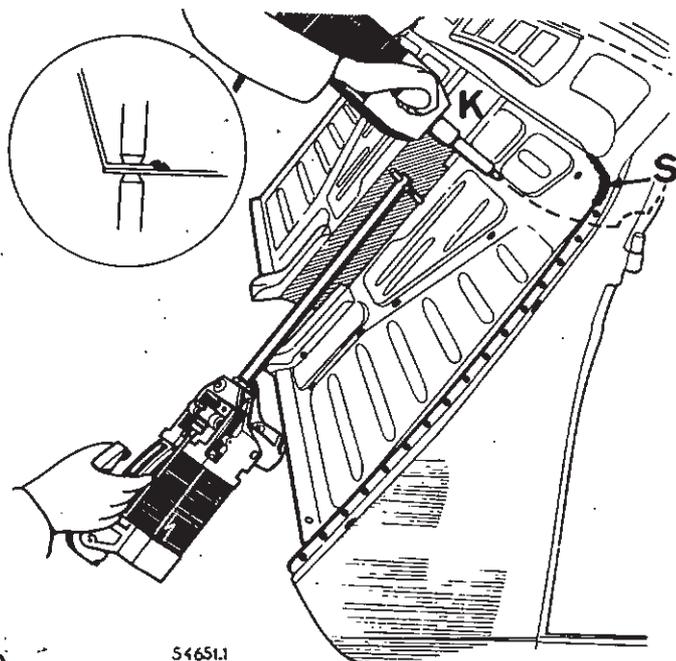
- Par points
 - . (F) avec la baie de pare-brise
 - . (G) avec la cloison centrale ou par soudo-brasure suivant accès.
- Par soudo-brasure.
 - . (K) avec la traverse inférieure de baie.

Application d'un cordon de masti c 297 aux liaisons:

- extérieures (F) baie de pare-brise.
- intérieures et extérieures (G) cloison centrale.



S4 650.1

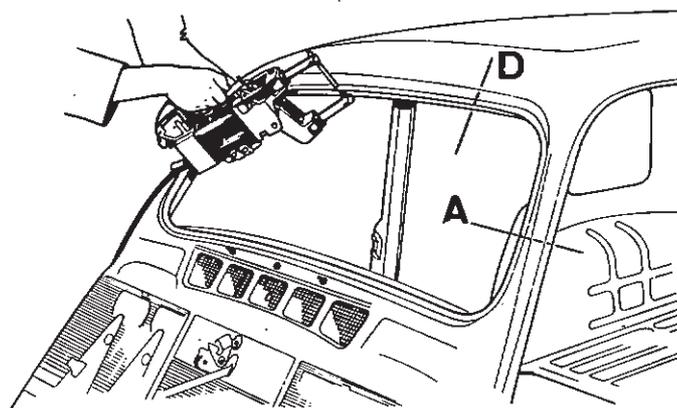


S4651.1

**DEPOSE**

- (A) Couper au milieu des montants de pare-brise
- (B) Dessouder le pavillon aux liaisons encadrement de portes, de panneau de custode, de hayon.

Pour éviter un dégrafage trop important des points de soudure, remplacer la traverse supérieure de baie.



54 377.1

REPOSE**Présenter :**

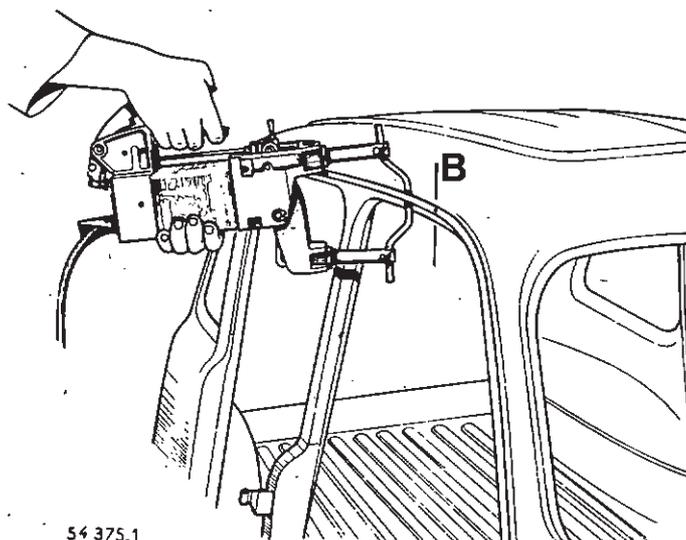
- l'élément neuf utiliser les portes comme gabarit.
- le pare-brise pour ajuster la traverse supérieure de baie.

Effectuer les soudures aux liaisons**Par points**

- (B) encadrement de porte
- (D) traverse supérieure de baie.

Par soudure oxyacétylénique en bord à bord en (A).

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons d'encadrement (B).



54 375.1



PAVILLON DE CABINE TRAVERSE DE BAIE

code 4168

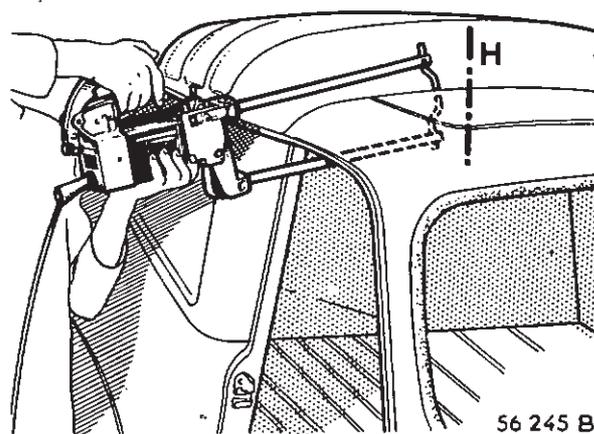
REPLACEMENT

La dépose-repose de la partie avant de pavillon et de la traverse supérieure de baie est identique à la berline.

DEPOSE

De la partie arrière du pavillon de cabine, dégraffer la ligne de soudure :

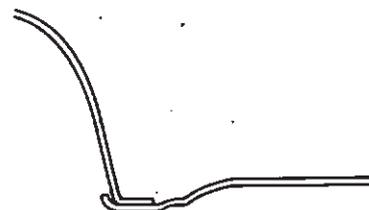
- (H) à la liaison pavillon fourgon et pavillon de cabine.



REPOSE

Soudure par points de la ligne (H).

Application de mastic 297 à la jonction extérieure pavillon de cabine et pavillon fourgon.



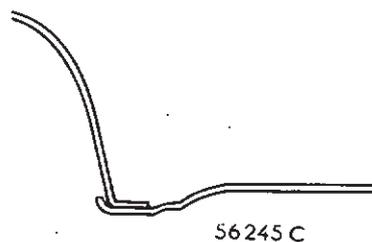
PAVILLON DE FOURGON

REPLACEMENT

code 4169



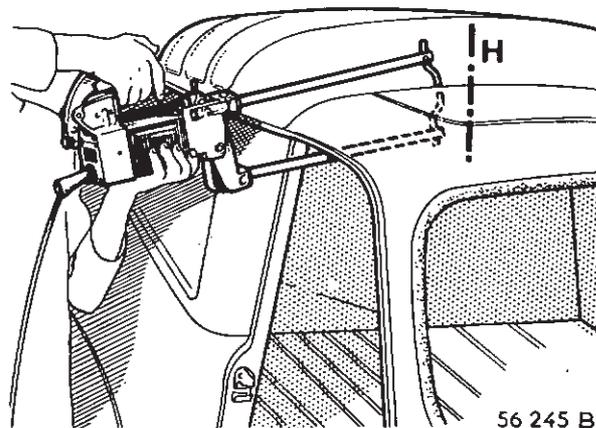
DÉPOSE



56245 C

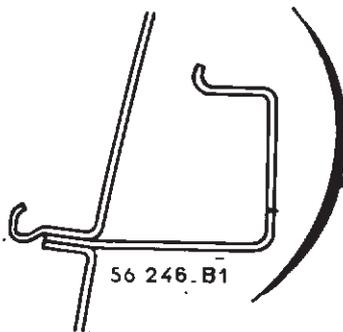
Dégrafer le pavillon aux liaisons.

- (H) pavillon fourgon et pavillon de cabine
- (J) pavillon fourgon et panneau latéral
- (G) pavillon fourgon encadrement de porte de chargement.



56 245 B

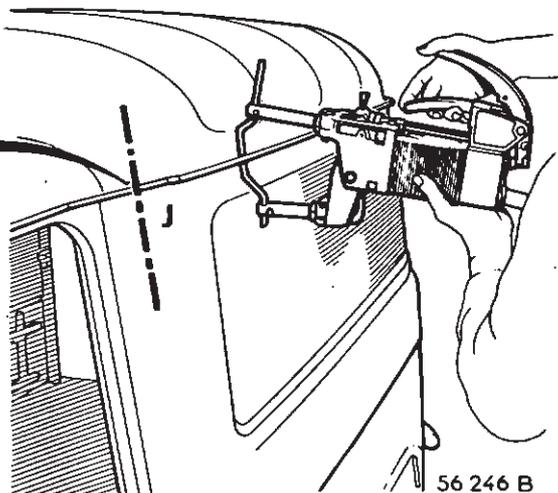
REPOSE



56 246 B1

Positionner le pavillon.

L'ajuster avec les panneaux latéraux et le pavillon de cabine.



56 246 B

Effectuer les soudures

- par points

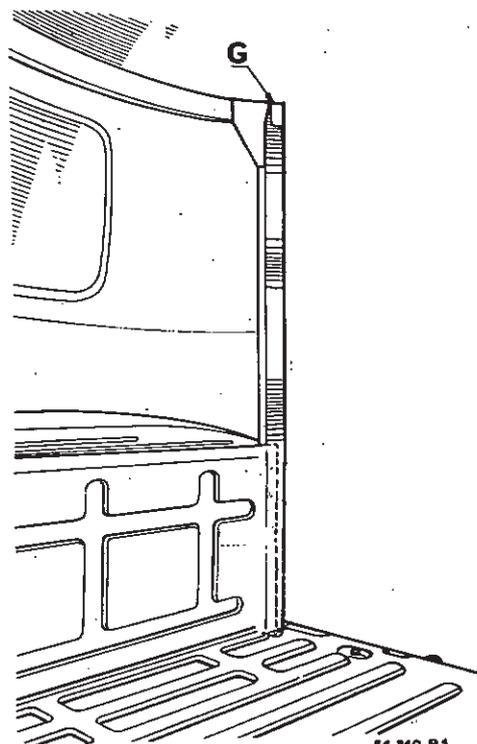
- les liaisons . pavillon fourgon et pavillon de cabine (H).
- . pavillon fourgon et panneaux latéraux (J).

- en bord à bord

- . la liaison pavillon fourgon encadrement de porte de chargement (G).

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons.

- extérieures (J) panneaux latéraux
- intérieures et extérieures (H) pavillon de cabine.



56 310 B1



code 4026

PIED MILIEU

REPLACEMENT

DEPOSE

Dessouder le pied milieu aux liaisons.

- (J) la partie supérieure et la partie inférieure du pied
- (P) doublage de pied, profil yoder.

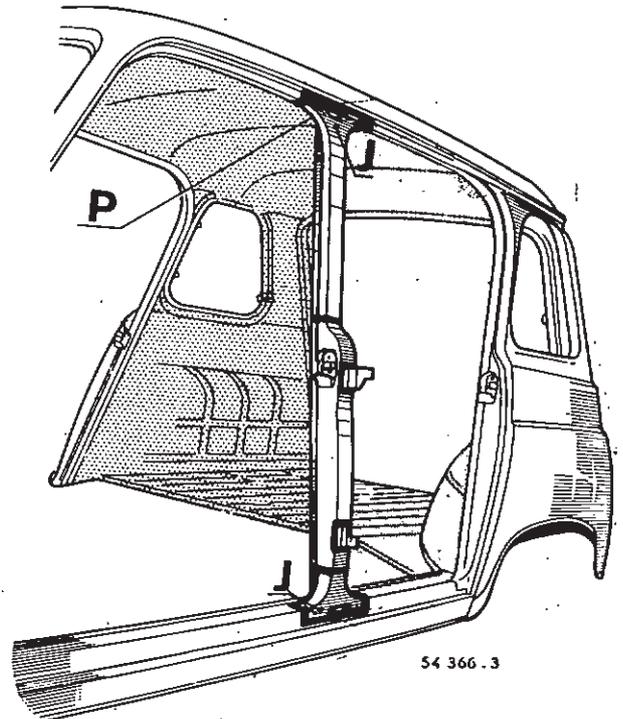
REPOSE

Utiliser les portes munies de leurs joints comme gabarit.

Effectuer les soudures sous gaz de protection ou soudo-brasure les liaisons.

- (J) partie supérieure et inférieure
- (P) doublage de pied profil yoder.

Application d'un cordon de mastic 297 à la partie supérieure et inférieure (J).



54 366.3



code 4385

Remplacement partiel du pied milieu pour fourgonnette allongée

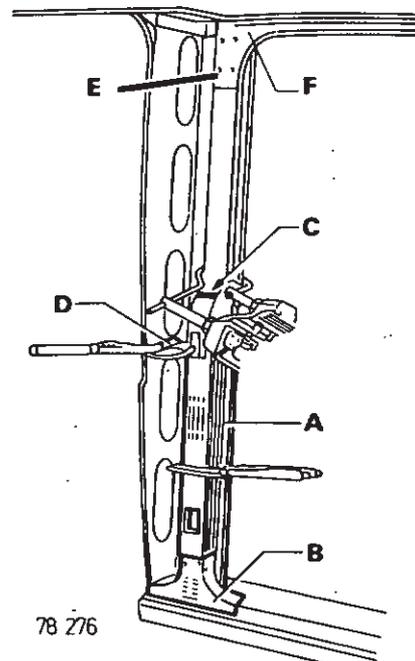
Déposer-reposer le panneau latéral comme indiqué page 65.

Le remplacement de la partie inférieure du pied milieu peut être envisagé pour éviter un dégrafaage trop important du doublage et du renfort.

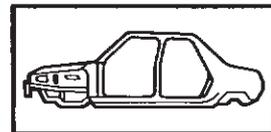
DEPOSE

Dessouder la partie inférieure du pied aux liaisons.

- doublage de pied (A)
- bavolet (B)
- couper à la scie au droit de la partie centrale (C).
- le gousset sur le renfort (D).



78 276



REPOSE

Positionner la partie inférieure du pied.
L'ajuster avec le panneau latéral et la porte avant.

Effectuer les soudures aux liaisons

- par points

- . (A) doublage de pied
- . (D) le gousset sur le renfort.

- en bord à bord

. (C) la partie centrale.

- par soudo-brasure au sous gaz de protection

. (B) bavolet.

Application d'un cordon de mastic 297 à la jonction.

. (A) pied et doublage.

Remplacement du renfort de pied milieu et pied milieu complet



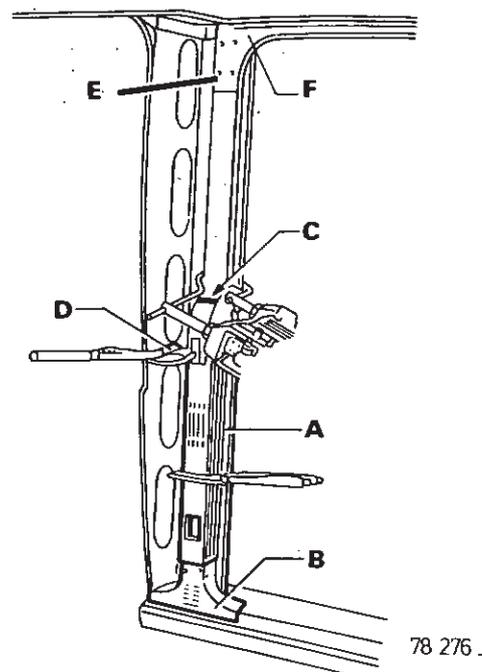
Déposer et reposer le panneau latéral comme indiqué page 65.

DEPOSE

- Couper à la scie dans l'axe de la lumière supérieure du renfort (E).

- Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

- . supérieure pied milieu profil yoder (F)
- . inférieure pied milieu bavolet (B)
- . le gousset renfort de pied milieu (C).

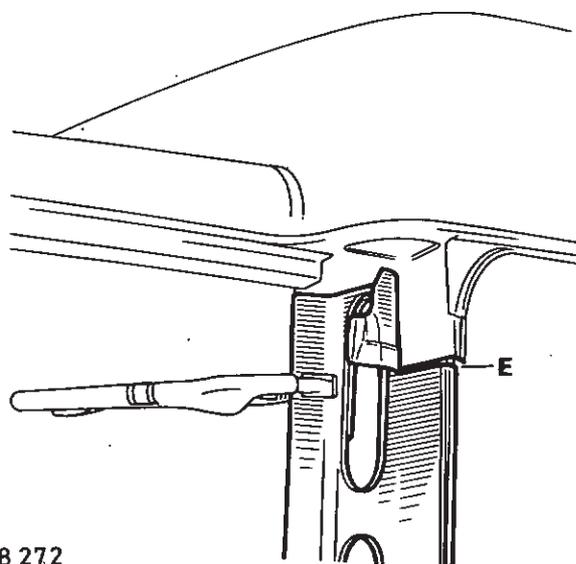


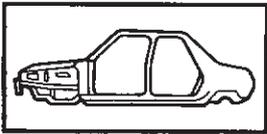
REPOSE

- Présenter le renfort de pied et l'ajuster en recouvrement de la partie restant en place. Scier ces deux parties puis les souder en bord à bord (E).

- Assembler le pied et sa doublure par quelques points de soudure. Se servir des trous de fixation de ceinture pour ajuster cette doublure.

- Positionner le pied et sa doublure à l'aide de la porte comme gabarit.





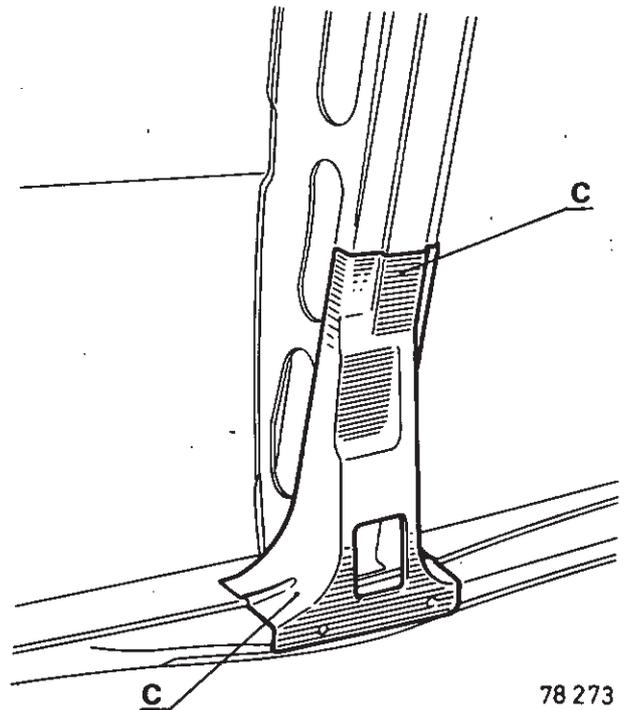
Effectuer les soudures aux liaisons :

- par points
 - . l'ensemble : pied et renfort
pied et doublure (A)
- par soudo-brasure au sous gaz de protection
 - . la partie supérieure de pied (F) et la partie inférieure (B).
 - . le gousset renfort (C) avec le bavolet.
 - . la partie supérieure du gousset renfort (C).

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons.

- supérieure pied profil yoder (F)
- inférieure pied bavolet (B)
- pied et doublure (A).

Application de mastic colle à la jonction renfort de pied et panneau latéral.



	BAVOLET	
	code 4087	REPLACEMENT PARTIE CENTRALE

DEPOSE

- Découper la partie accidentée à la scie.
- Déposer les vis de fixation du bavolet avec le cadre-plancher.

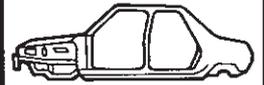
REPOSE

Tracer et couper la longueur correspondante sur la pièce neuve l'ajuster à l'aide de la porte.
Effectuer le raccordement en bord à bord par soudure oxyacétylénique ou sous gaz de protection.
La finition sera assurée par un glacis d'étain ou de résine synthétique.

PIED ARRIERE

REPLACEMENT

code 4185



DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

- en (A) sur le profil d'encadrement de porte en relevant le panneau de custode en (P).
- en (B) sur le passage de roue.
- en (C) sur la lisse.
- en (D) la partie supérieure du pied.

REPOSE

Présenter l'élément neuf, l'ajuster en utilisant la porte munie de son joint et l'aile comme gabarit.

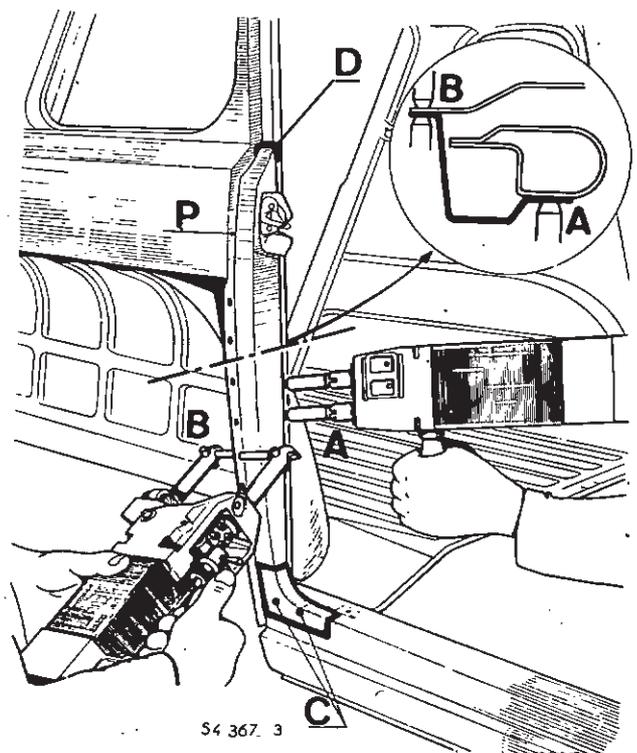
Effectuer les soudures aux liaisons :

- par points
 - . (A) sur le profil d'encadrement de porte
 - . (B) sur le passage de roue
 - . (P) sur panneau de custode.
- par soudo-brasure ou sous gaz de protection
 - . (C) le bavolet
 - . (D) partie supérieure de pied

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (P) panneau de custode
- . (D) partie supérieure de pied.

Application du produit insonorisant sur la pince (B) après montage de l'aile.



S4 367. 3



PANNEAU DE CUSTODE

code 4184

REPLACEMENT

DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

- en (A) sur l'encadrement de porte, après avoir déposé le joint de recouvrement agrafé
- en (B) sur le pavillon
- sur l'encadrement de hayon
- sur le passage de roue (D)
- en (C) sur le pied arrière.

REPOSE

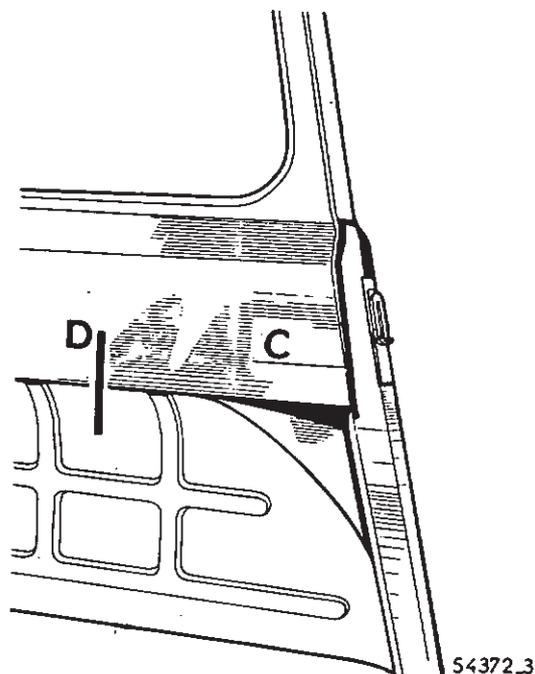
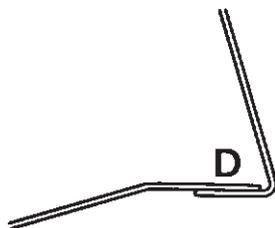
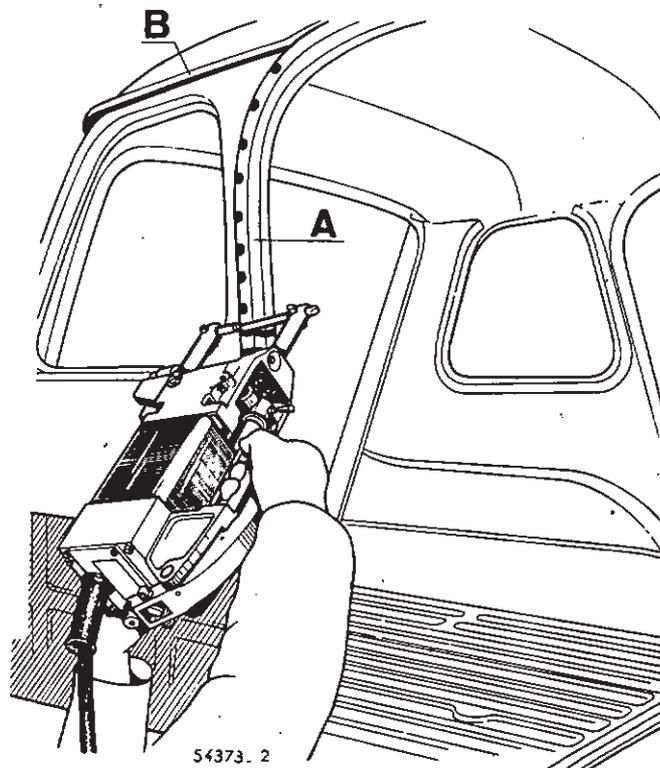
Présenter le panneau et l'ajuster en utilisant l'aile de la porte et le hayon comme gabarit.

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points
 - . (A) encadrement de porte
 - . (B) pavillon
 - . sur l'encadrement de hayon.
- par soudo-brasure ou sous gaz de protection
 - . (D) passage de roue
 - . (C) pied arrière

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) encadrement de porte
- . (B) pavillon
- . encadrement de hayon
- . (C) pied arrière
- . (D) passage de roue, application du produit insonorisant.





DEPOSE

Découper la partie accidentée à la scie.
Dégraffer les points de soudure aux liaisons:

- . (A) passage de roue
- . (B) gousset inférieur de pied et bavolet.

REPOSE

Tracer et couper la longueur correspondante sur la pièce neuve.

L'ajuster à l'aide de la porte.

Effectuer le raccordement en bord à bord par soudure oxyacétylénique ou sous gaz de protection.

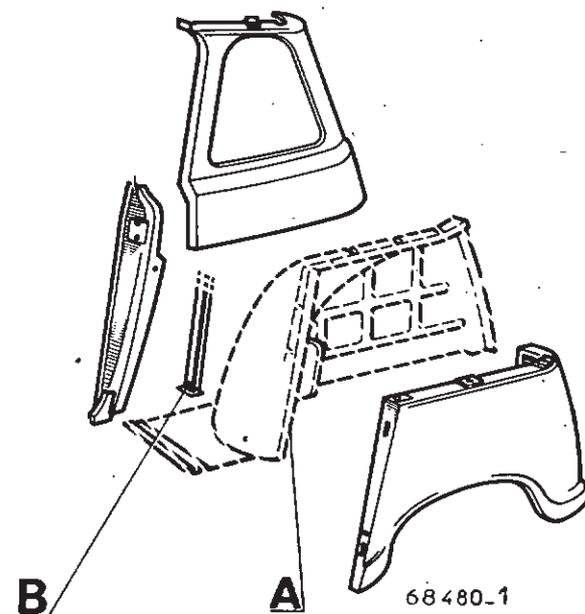
Effectuer les soudures aux liaisons.

- par points

- . (A) passage de roue.

- par soudo-brasure ou sous gaz de protection

- . (B) gousset inférieur de pied.





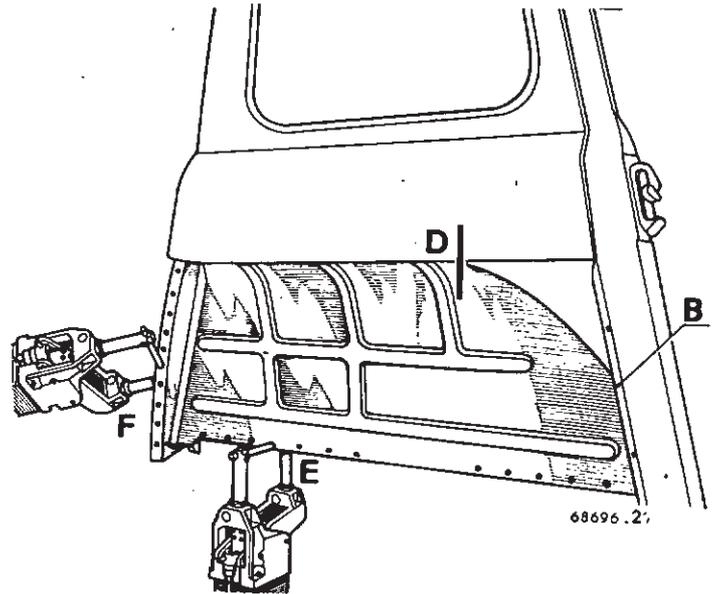
PASSAGE DE ROUE

REPLACEMENT

DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (B) pied arrière
- . (D) panneau de custode
- . (E) plancher
- . (F) encadrement de hayon.



REPOSE

Ajuster le passage de roue en utilisant l'aile et le hayon comme gabarit.

Effectuer les soudures aux liaisons:

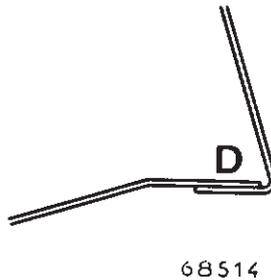
- par points

- . (B) pied arrière
- . (E) plancher
- . (F) encadrement de hayon.

- par points d'ancrage de soudo-brasure ou sous gaz de protection.

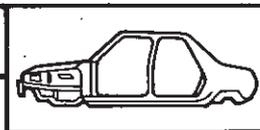
- . (D) panneau de custode
- . encadrement de hayon (de l'intérieur).

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:



- . (B) pied arrière
- . (E) de l'intérieur sur le plancher
- . (F) encadrement de hayon.

Application de produit insonorisant après montage de l'aile sous passage roue en insistant particulièrement sur les points B-D-E.

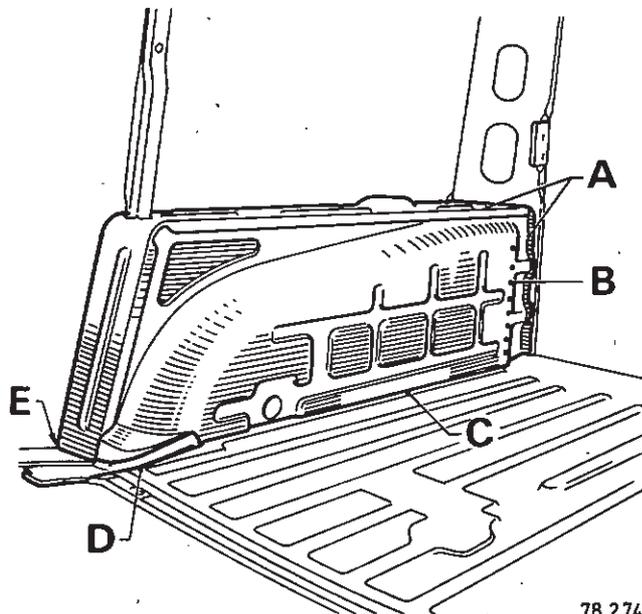


Déposer-reposer le panneau latéral comme indiqué page 65.

DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (A) pied arrière
- . (B) renfort de pied arrière
- . (C) du plancher
- . (D) gousset de plancher
- . (E) bavolet.



78 274

REPOSE

Ajuster l'élément neuf à l'aide du pied arrière et du plancher.

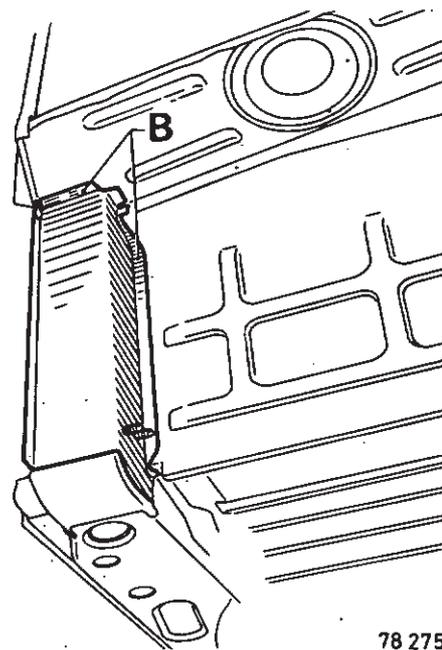
Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) pied arrière
- . (C) plancher
- . (E) bavolet.

- par points d'ancrage de soudo-brasure ou sous gaz de protection.

- . (B) renfort de pied arrière
- . (D) gousset de plancher.



78 275

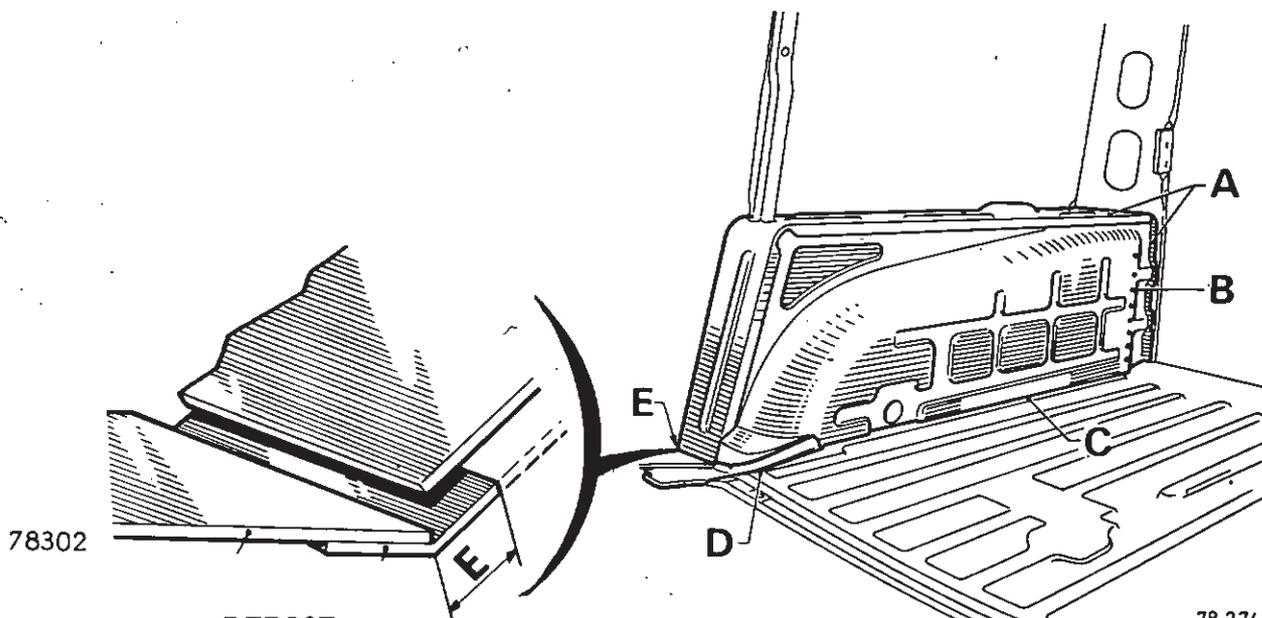
Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

A-C-D-E-

Application de produit insonorisant sous le passage de roue et sous le plancher.



Déposer et reposer le panneau comme indiqué page 65.



DEPOSE

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (A) pied arrière
- . (B) arraser la pince jonction passage de roue
- . Laisser une pince (E) d'environ 2 cm à la jonction lisse de caisse pour permettre l'ajustage en recouvrement.

REPOSE

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) pied arrière
- . (B) passage de roue
- . (E) pince d'accostage laissée en place.

Application d'un cordon de mastic 297 aux jonctions:

A-B-D-E.

Application du produit insonorisant sous le passage de roue.

D - lisse de caisse

B - passage de roue

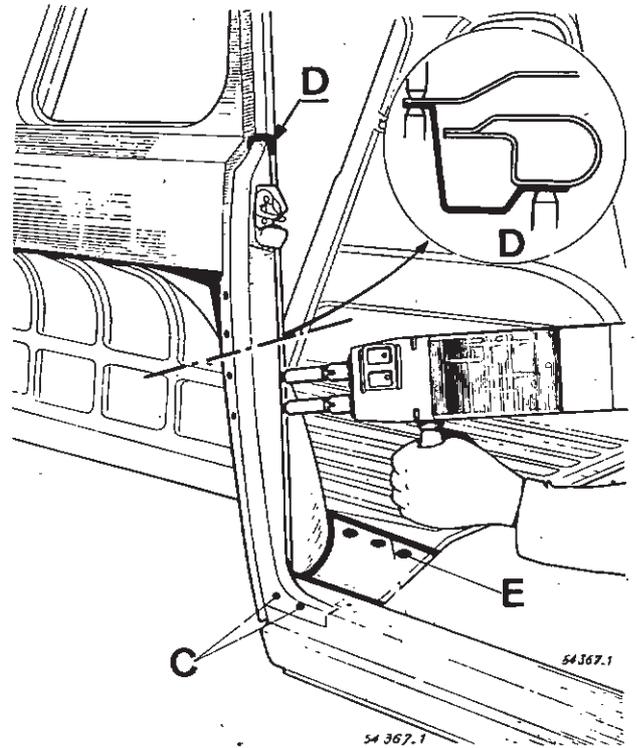
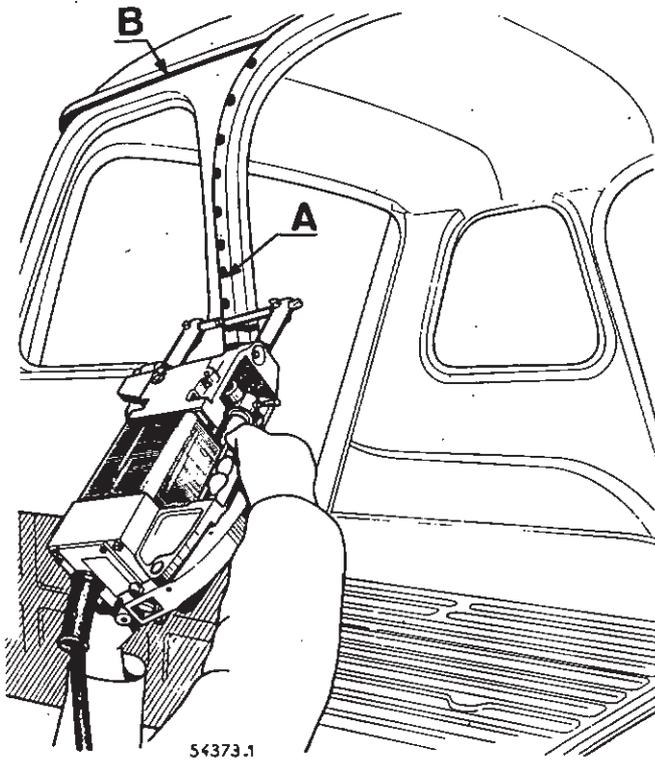
UNIT LATERAL ARRIERE

REPLACEMENT

code 4390

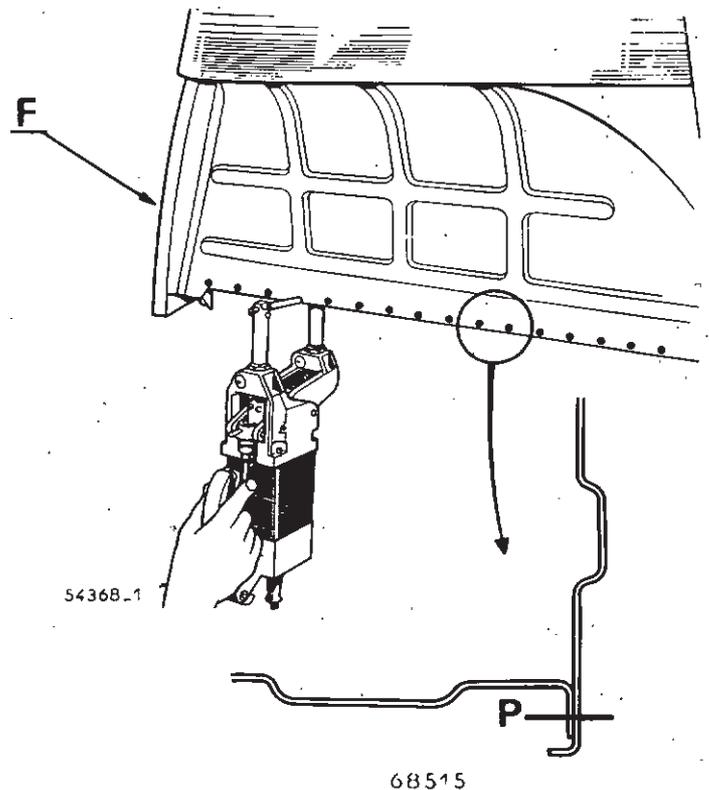


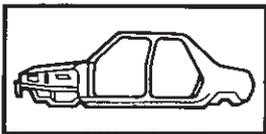
DEPOSE



Dégrafer les points de soudure aux liaisons.

- . (A) encadrement de porte
- . (B) pavillon
- . (C) bavolet
- . (D) pied arrière
- . (E) plancher (gousset)
- . (F) encadrement de hayon
- . (P) plancher





REPOSE

Présenter l'élément neuf et l'ajuster en utilisant le hayon et la porte arrière comme gabarit.

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) encadrement de porte
- . (B) pavillon
- . (D) pied arrière
- . (F) encadrement de hayon
- . (P) plancher.

- par points d'ancrage de soudo-brasure ou sous gaz de protection

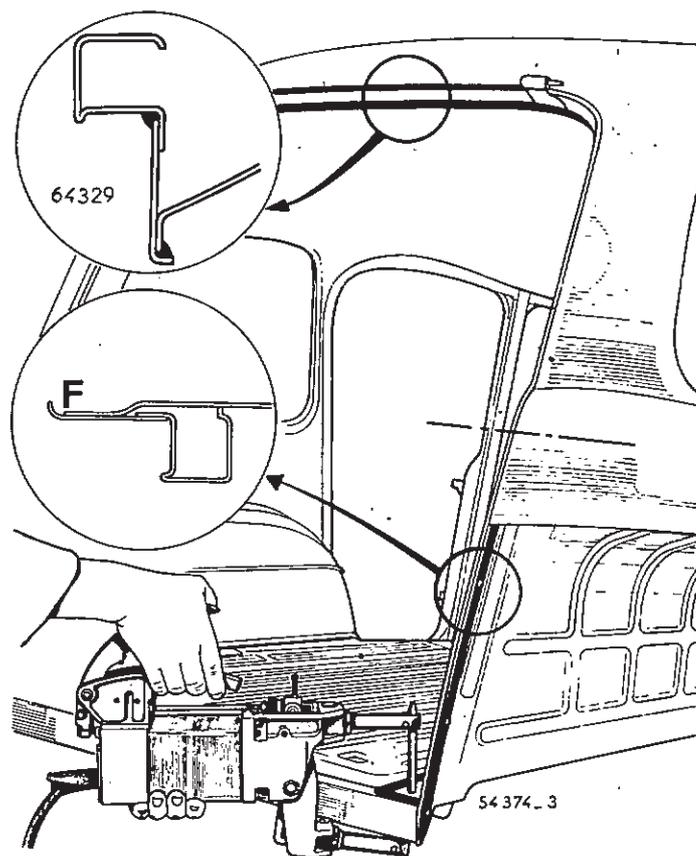
- . (C) bavolet
- . (E) gousset de plancher
- . (D) partie supérieure de pied arrière.

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) encadrement de porte
- . (B) pavillon
- . (C) bavolet
- . (E) gousset de plancher
- . (F) encadrement de hayon
- . (P) plancher.

Application de produit insonorisant sous :

- le passage de roue
- le plancher
- le bavolet.



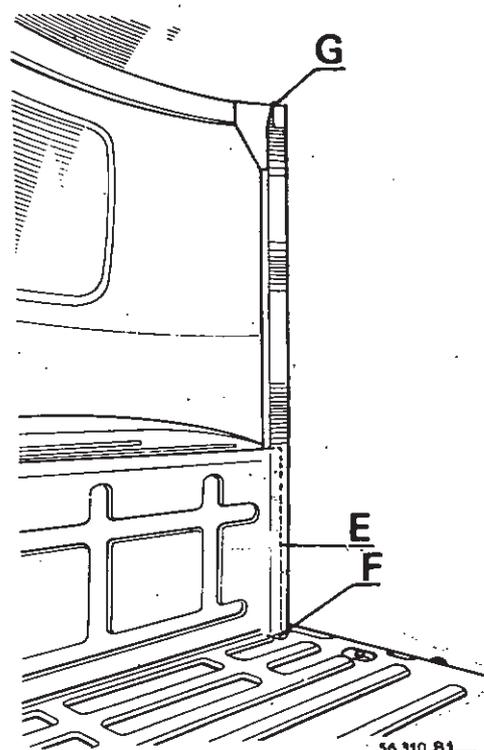
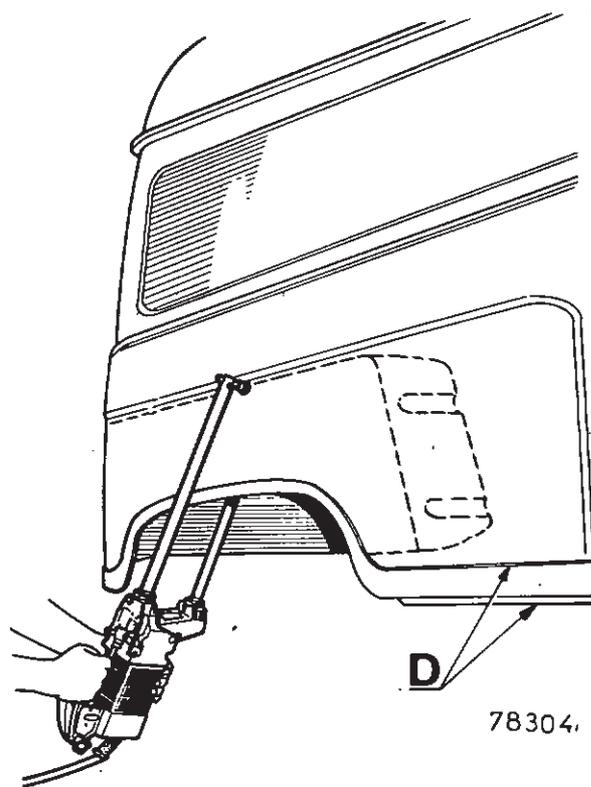
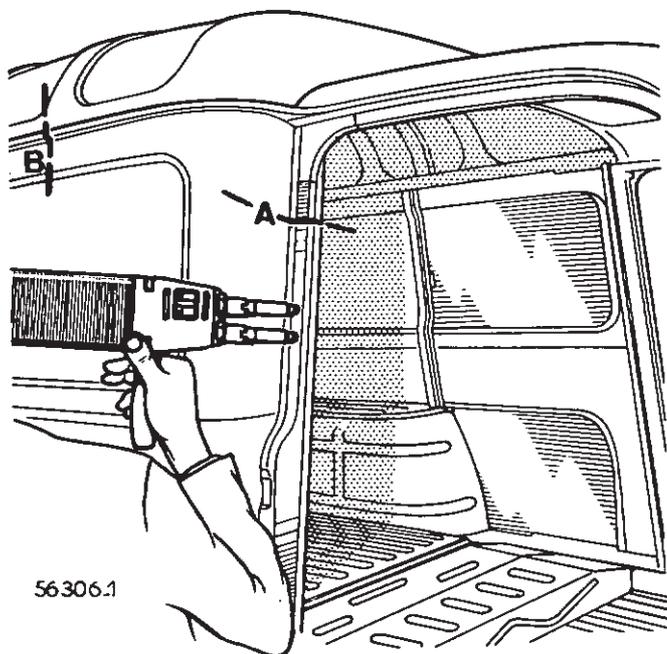
PANNEAU LATÉRAL

REPLACEMENT

codes 4058-4036



DEPOSE

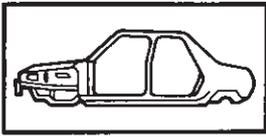


Pour les pinces de soudure (A) et (B), il n'est pas nécessaire de dégraffer ces joints.

Découper au burin le panneau dans l'angle des bords d'accostages avec le pavillon et le pied milieu.

Dégraffer ensuite les liaisons :

- . (D) lisse de caisse
- . (E) passage de roue et pied arrière
- . (F) partie inférieure de pied arrière (plancher)
- . (G) partie supérieure de pied arrière (pavillon).



REPOSE

Présenter l'élément neuf et l'ajuster en utilisant la porte avant et la porte de chargement comme gabarit.

Le panneau viendra se placer en recouvrement des pinces A et B de l'ancien panneau.

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) pied milieu (ou soudo-brasure).
- . (B) pavillon
- . (C) passage de roue
- . (D) lisse de caisse
- . (E) passage de roue et pied arrière (au soudo-brasure).

- par soudo-brasure

- . (F) partie inférieure de pied arrière (plancher).

- par soudure oxyacétylénique en bord à bord.

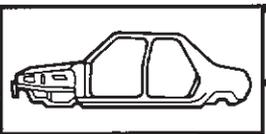
- . (G) partie supérieure de pied arrière (pavillon).

Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) pied milieu (extérieur)
- . (B) pavillon (extérieur)
- . (C) passage de roue (intérieur)
- . (D) lisse de caisse (intérieur)
- . (E) passage de roue et pied arrière.

Application du produit insonorisant sous :

- le panneau
- le passage de roue
- la lisse de caisse.



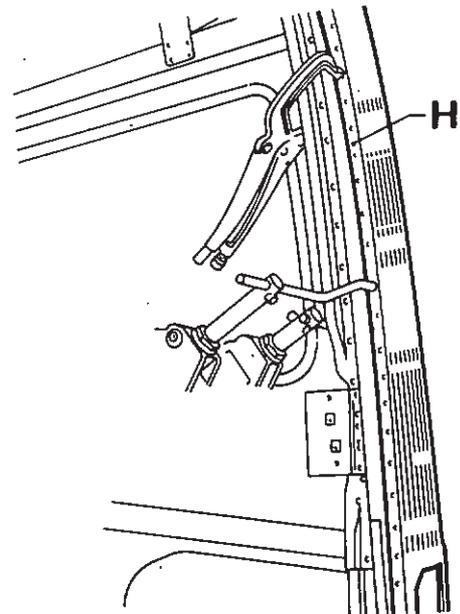
codes 4094

Remplacement panneau latéral de fourgonnette allongée

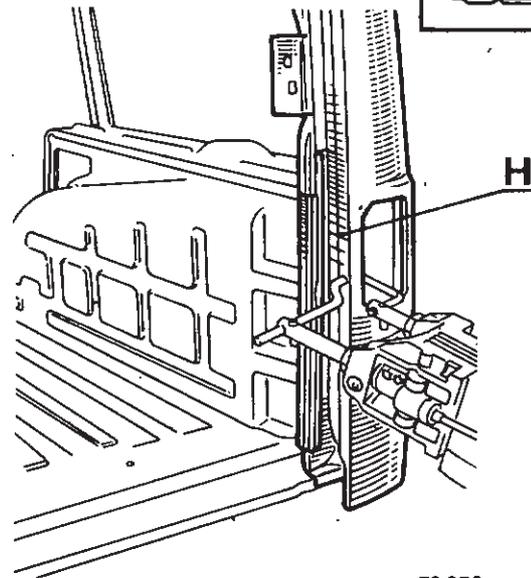
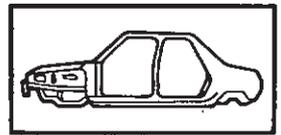
Le panneau de fourgonnette allongée est livré sans le pied arrière. Même dépose-repose des points A-B-C-D.

DEPOSE

Pour le pied arrière arraser au scoclex la pince (H). Le panneau neuf viendra se placer en recouvrement de cette pince pour éviter un dégrafage qui provoquerait des déformations importantes de la gouttière.



78 277



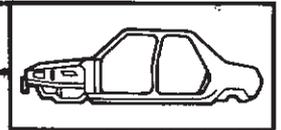
Souder par points la pince (H).
 Application d'un cordon de mastic 297 à la liaison
 panneau gouttière (H).

- application de mastic colle aux liaisons:

- . pied arrière
- . raidisseur
- . pied milieu.

78 278

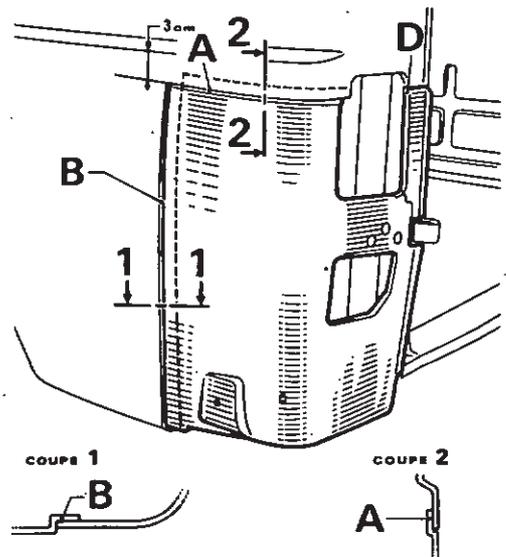
Remplacement partiel du panneau latéral



Dans le cas de choc peu important, il est possible
 de remplacer partiellement le panneau. Cette solution
 offre un gain de temps appréciable.

DEPOSE

Couper à la scie la partie supérieure (A) à environ
 3 cm de la nervure du panneau et en (B) perpen-
 diculaire à la ligne (A).
 Dégrafer les points de soudure (C).



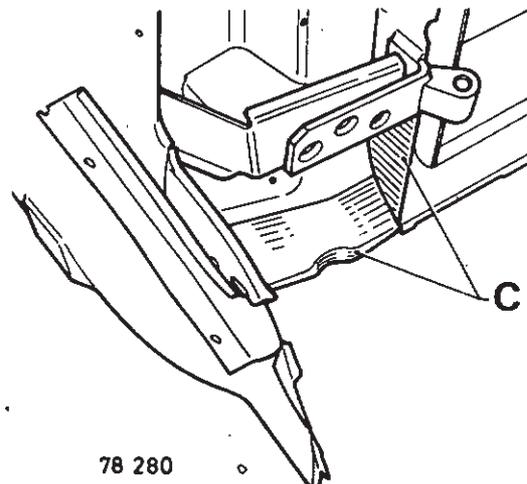
78 279

Préparation

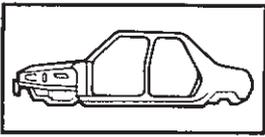
Préparer un soyage (B) sur le panneau à l'aide
 d'une pince à soyer.

Prélever sur le panneau neuf une partie plus grande
 de 1 cm que la partie découpée sur le véhicule.

Préparer un soyage (A) sur la pièce neuve.



78 280



REPOSE

Ajuster la partie supérieure

- . (A) sous le panneau et la partie (B) sur le panneau.

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) et (B)
- . (C) doublage de panneau.

- par soudure oxyacétylénique en bord à bord

- . (D) l'angle de feu arrière.

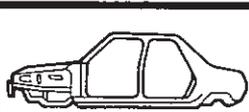
Finition

Application d'une fine couche de résine synthétique aux liaisons (A) et (B).

Le surfacage à l'aide du glacis d'étain provoquerait des déformations importantes.

Application du produit insonorisant sous le panneau.
Application d'un cordon de mastic 297 à la jonction.

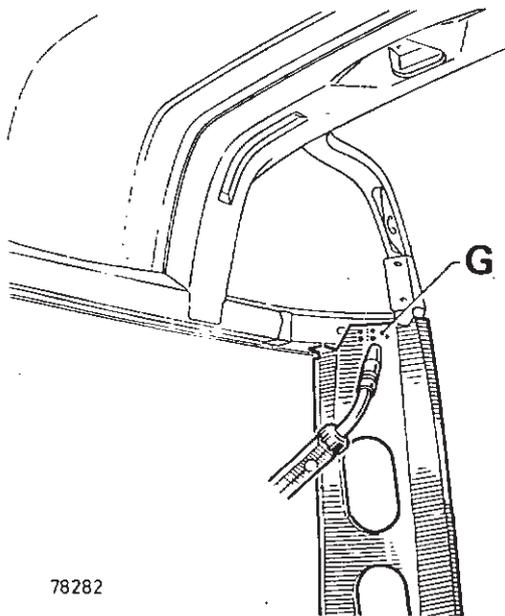
- (C) doublage de panneau.



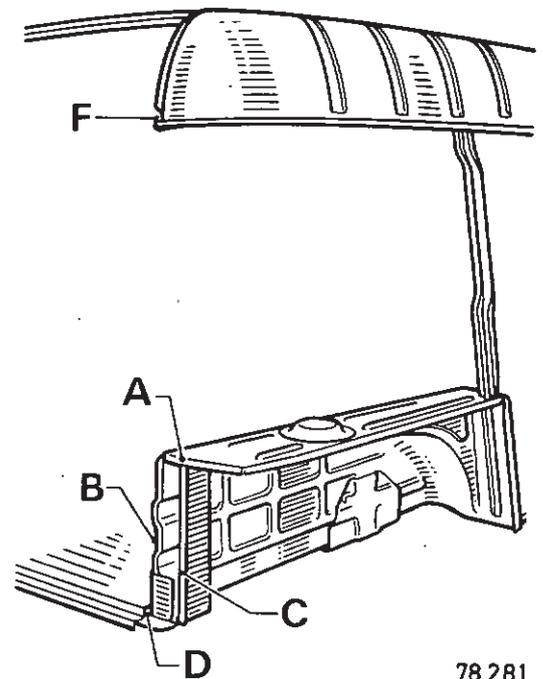
PIED ARRIÈRE

code 4386

REEMPLACEMENT



78282



78281

DEPOSE

Déposer le panneau latéral comme indication précédente.

Pour fourgonnette allongée

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (A) partie supérieure de passage de roue
- . (B) passage de roue
- . (C) renfort de pied arrière
- . (D) plancher arrière
- . (F) pavillon
- . (G) brancard de pavillon.

REPOSE

Présenter le pied, la gouttière et le panneau latéral pour l'ajustage avec la porte de chargement. Fixer le pied par quelques points de brasure pour le maintenir en place.

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) partie supérieure de passage de roue
- . (B) passage de roue
- . (C) renfort de pied
- . (H) gouttière de pied.

- par bouchonnage oxyacétylénique ou sous gaz de protection

- . (G) brancard de pavillon
- . (I) partie inférieure de passage de roue.

- par points d'ancrage de soudo-brasure ou sous gaz de protection

- . (K) gouttière de pied.

- par soudo-brasure

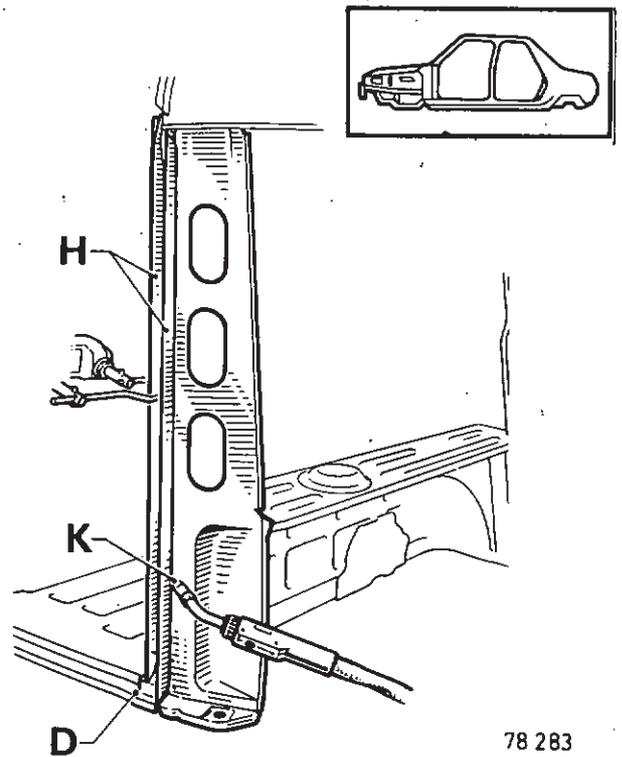
- . (D) plancher
- . (F) pavillon.

Reposer le panneau comme indication précédente.

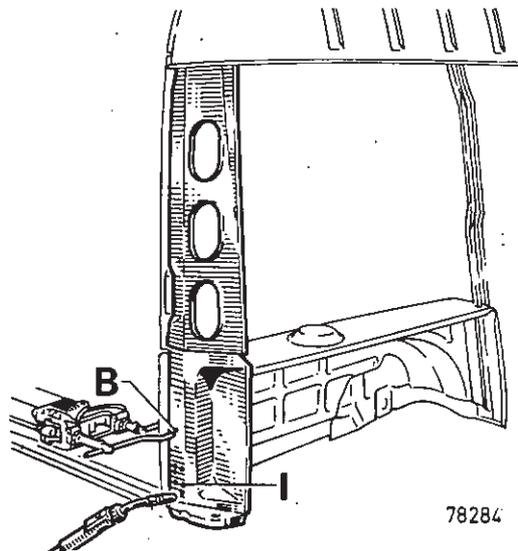
Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) partie supérieure de passage de roue
- . (B) passage de roue
- . (D) plancher
- . (F) pavillon.

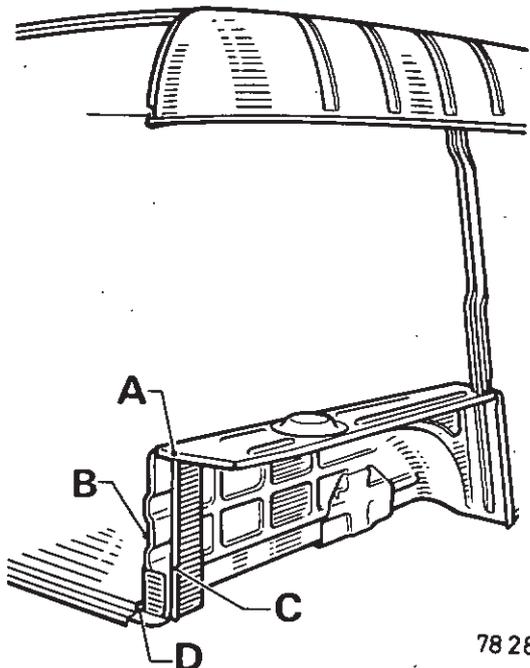
Terminer l'opération par l'application du produit insonorisant.



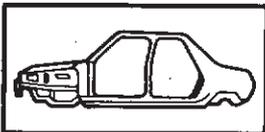
78 283



78 284



78 281



Remplacement partiel du pied arrière

DEPOSE

Déposer le panneau latéral comme indication précédente.

Couper à la scie la ligne (A) sous la tôle supérieure de passage de roue.

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (B) passage de roue
- . (C) renfort de pied
- . (D) plancher.

REPOSE

Tracer et couper le pied neuf 2 à 3 cm au-dessus de la ligne de coupe (A).

Présenter le pied en recouvrement et couper la partie (P) pour permettre le soudage oxyacétylénique en bord à bord de cette partie.

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) doublage de pied - passage de roue
- . (B) passage de roue
- . (C) renfort de pied
- . (E) la gouttière et le pied.

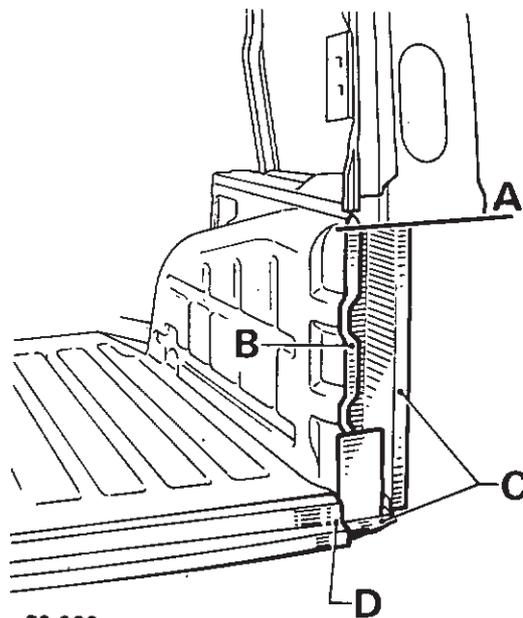
- par soudo-brasure

- . (F) partie supérieure de la gouttière (en recouvrement)
- . (D) le plancher et la gouttière.

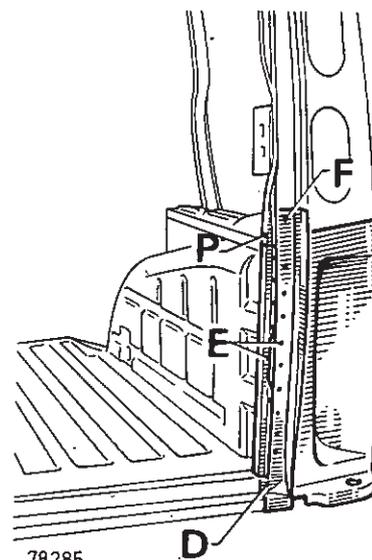
Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) tôle supérieure de passage de roue
- . (B) passage de roue
- . (D) plancher.

Reposer le panneau comme indication précédente.



78 286

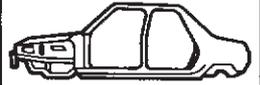


78285

PLANCHER ARRIÈRE

REEMPLACEMENT

code 4389



DEPOSE

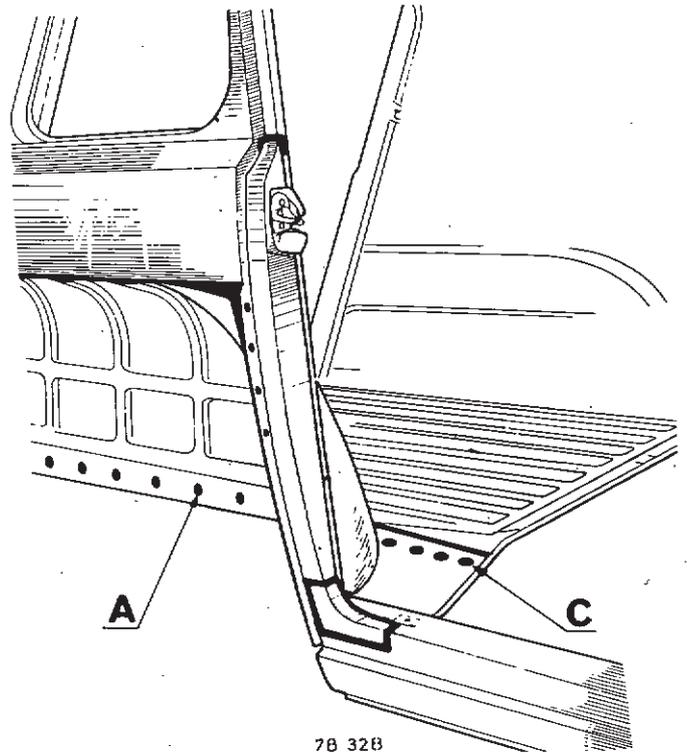
Déposer les vis de fixation du plancher sur le cadre-plancher.

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (A) passage de roue
- . (B) encadrement de hayon
- . (C) goussets de plancher.

REPOSE

Présenter le plancher et l'ajuster avec l'encadrement de hayon et le hayon, le centrer à l'aide des trous de fixation sur le cadre-plancher.



78 328

Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points

- . (A) passage de roue
- . (B) encadrement de hayon.

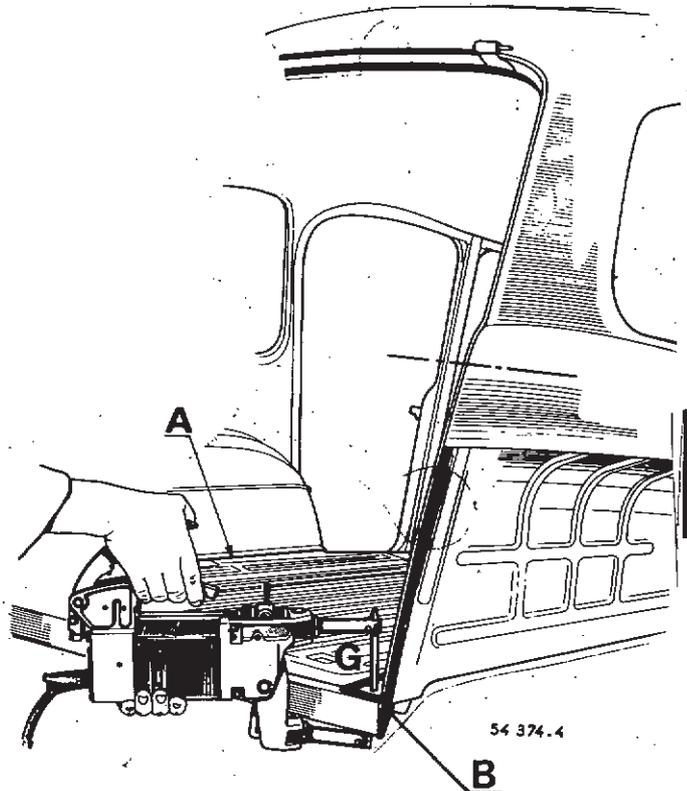
- par soudo-brasure

- . les goussets de plancher (C).

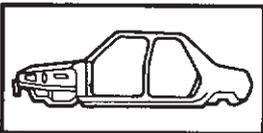
Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) passage de roue
- . (B) encadrement de hayon
- . (C) goussets de plancher.

Application de produit insonorisant sous le plancher et les passages de roue.



54 374.4



Remplacement du plancher pour fourgonnette allongee

DEPOSE

Déposer les vis de fixation du plancher sur le cadre-plancher.

Dégrafer les points de soudure aux liaisons:

- . (A) passage de roue
- . goussets de plancher
- . (D) pied arrière
- . (E) couper la traverse à la scie au ras du renfort de pied, dégager le plancher et dégrafer la partie restant à l'intérieur du renfort.

REPOSE

Présenter le plancher et l'ajuster avec le pied arrière et la porte de chargement, le centrer à l'aide des trous de fixation sur le cadre-plancher.

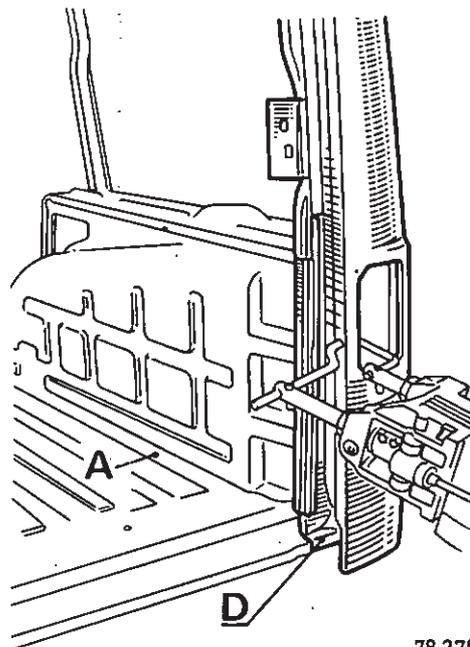
Effectuer les soudures aux liaisons:

- par points
 - . (A) passage de roue.
- par soudo-brasure
 - . goussets de plancher
 - . (D) pied arrière.
- par soudure oxyacétylénique ou sous gaz de protection
 - . (E) renfort de pied.

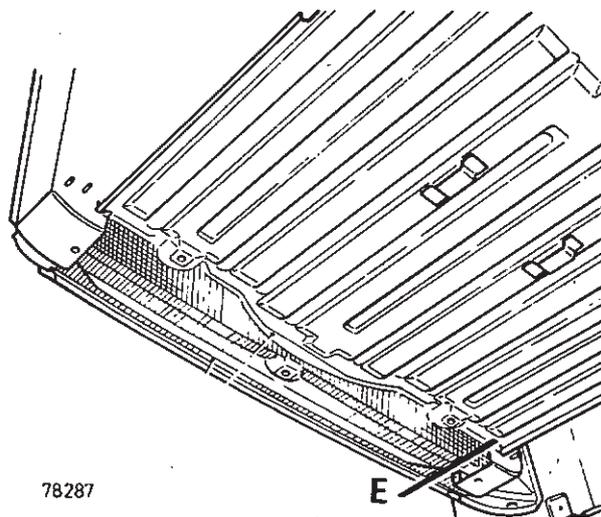
Application d'un cordon de mastic 297 aux liaisons:

- . (A) passage de roue
- . (C) goussets de plancher
- . (D) pied arrière.

Application du produit insonorisant sous le plancher et les passages de roues.



78 278



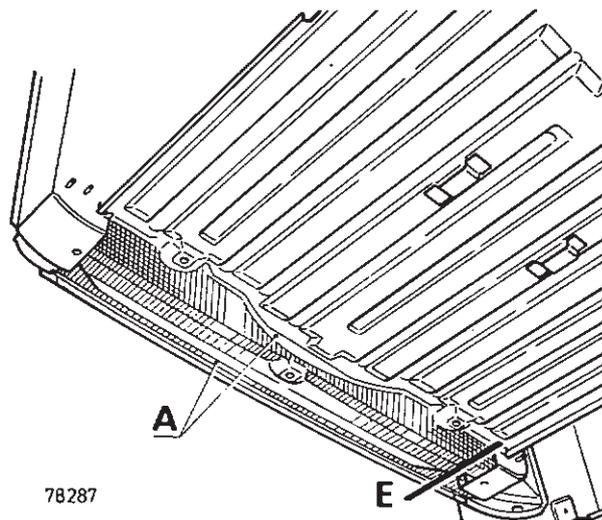
78287



DEPOSE

Pour les pinces de soudure (A), il n'est pas nécessaire de dégraffer ces points. Découper au burin la traverse dans l'angle des bords d'accostages avec le plancher.

Couper ensuite à la scie la traverse au droit des renforts (B).



78287

REPOSE

Sur la traverse neuve, dégager les quatre angles sur une longueur de 25 mm environ. La traverse arrière viendra se positionner en superposition du renfort de pied et des pinces (A) de l'ancienne traverse.

Effectuer les soudures aux liaisons:

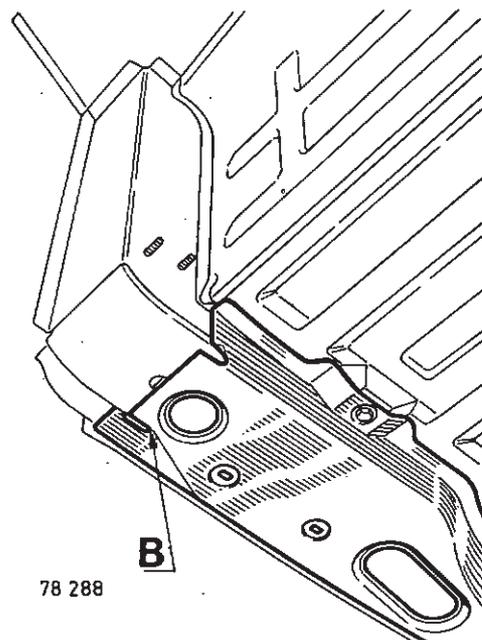
- par points

. (A) plancher.

- par soudure oxyacétylénique ou sous gaz de protection

. (B) renfort de pied.

Application de produit insonorisant sous la traverse et sous le plancher.



78 288

SOMMAIRE

	Pages
IDENTIFICATION DES PEINTURES	2
MASTIC COLLE	3
DEFAUTS DE PEINTURES	3
METHODE D'APPLICATION DES PEINTURES	4
PROTECTION DES ENJOLIVEURS EN PLASTIQUE	5
LIVRAISON DES COQUES M.P.R.	5
PROTECTION ANTI-CORROSION	6



IDENTIFICATION DES PEINTURES

Identification des peintures pouvant être employées en fabrication

Une lettre

- laques opaques

C : Cellulosique

S : Synthétique

- laques métallisées

A : acryliques

NA : acryliques qualité supérieure

- Un chiffre référence du fournisseur

1 : Renault

2 : Nitrolac

3 : Valentine

4 : Ripolin

5 : Duco

6 : Villemer

7 : Dupont de Nemours

8 : Soudée

9 : Astral

10 : I.C.I.

11 : Sikkens

12 : Rinshed Mason

13 : Corona

14 : Herberts

15 : Semalac

16 : Herbol

17 : Bolling-Kemper

- Une lettre (donnant le lieu de montage de la voiture) :

F : Flins

LH : Sandouville (Le Havre)

C : Creil

H : Haren

B : Billancourt

M : Maubeuge

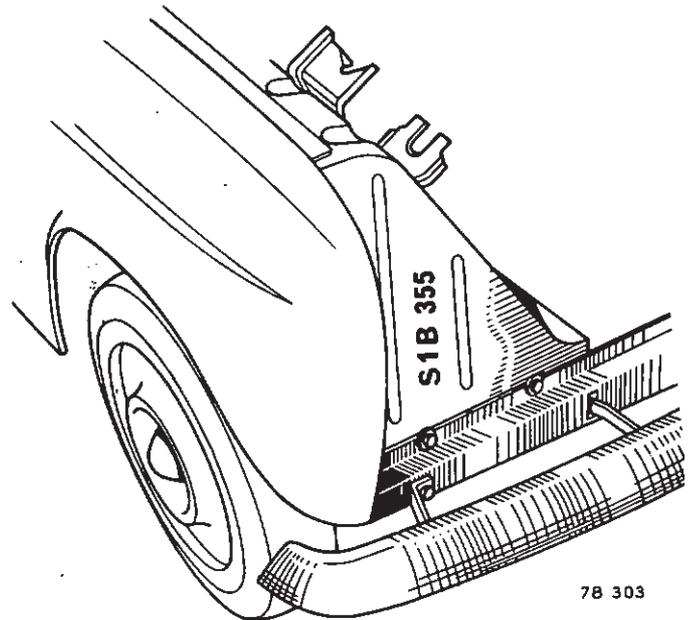
D : Douai

- Un ou plusieurs points :

Identification de la ligne de montage.

- Trois chiffres :

Référence de la couleur



L'inscription se fait sur la partie avant du côté d'auvent droit.

Exemple : S I B 355

Il s'agit d'une peinture synthétique Renault, appliquée à Billancourt, ligne de montage n° 1, couleur blanche.

MASTIC COLLE



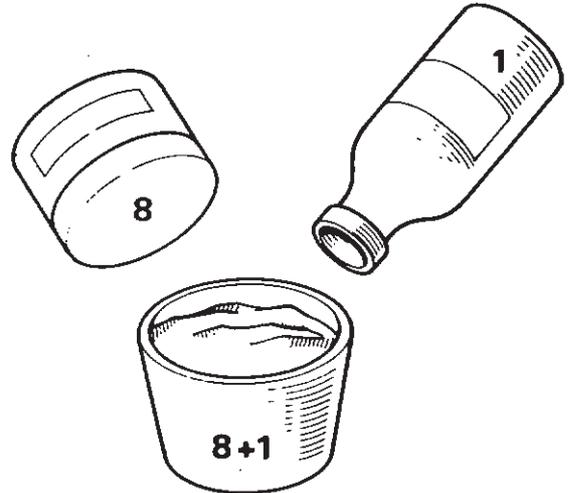
L'assemblage par collage d'éléments de la carrosserie est appliqué aux liaisons armature-tôle de capot avant et arrière.

Ce «collage» est nécessaire pour la bonne rigidité de l'ensemble de la carrosserie.

Après remplacement d'éléments collés, il est indispensable de réaliser ces jonctions pour la bonne tenue de l'ensemble.

Nous avons prévu à cet effet un mastic colle (à deux composants), à base de résines synthétiques :

- une partie de consistance pâteuse, représentant le volume à durcir,
- une partie liquide, dite durcisseur.



76 020

Fourni en boîte de 0,250 kg; ce produit est distribué par le M.P.R. sous le numéro 77.01.400.085.

Le mélange est à réaliser suivant le mode d'emploi joint à l'emballage dans les proportions de :

8 VOLUMES DE RESINE
pour
1 VOLUME DE DURCISSEUR

DEFAUTS DE PEINTURE



Lors de la réception des véhicules, vous pouvez être amenés à constater que ceux-ci sont affectés par des retombées atmosphériques.

Dans tous les cas, procéder le plus rapidement possible au nettoyage des peintures suivant les indications ci-dessous :

- Retombées de ciment :

Lavage à l'acide acétique, solution à 4 % dans de l'eau.

- Retombées métalliques :

Lavage à l'acide oxalique, solution à 10 % dans de l'eau.

- Excréments d'oiseaux :

Procéder à un lustrage

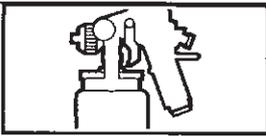
- Résines d'arbres :

Nettoyage à l'alcool ou essence de térébenthine.

- Retombées de peinture :

Nettoyage au White-Spirit.

Vous pouvez constater également des projections de produits immunisants de dessous de caisse, dans ce cas, procéder au nettoyage à l'aide de White-Spirit.



A - Des Glycérophtaliques

- Après dosage précis de la dilution et agitation convenable du mélange, il faut filtrer avant emploi, même si le pistolet comporte une cartouche filtrante à la base du tuyau d'aspiration peinture.

Sur l'élément correctement séché et essuyé avec des tampons absorbants :

- Appliquer un voile léger sur les zones réparées. Ceci, afin d'éviter une détrempe brutale toujours possible du fond fraîchement préparé.
- Attendre un peu pour permettre la prise du voile appliqué. (En cas de couleur à faible pouvoir opacifiant tel que le jaune lumineux, rouge lumineux, et certains métallisés).

Dès que la peinture commence à prendre (la peinture ne doit pas marquer le doigt, mais simplement coller encore un peu) :

- appliquer une première couche mouillée.
- attendre un peu la prise et appliquer une deuxième couche mouillée.

Dans le cas de peinture complète de véhicule, il n'y a pas d'attente à respecter, le temps de prise étant largement suffisant entre chaque couche à 20° C.

Avant étuvage, il est recommandé de respecter un préséchage de 10 à 15 minutes pour commencer l'évaporation des solvants.

B - Des Acryliques

Mêmes recommandations que pour A. en ce qui concerne la filtration.

- Appliquer une couche légère mais mouillée.

Attendre 7 à 8 minutes l'évaporation des solvants.

- Appliquer une deuxième couche normale mouillée.

Attendre 5 minutes minimum.

- Appliquer une troisième couche double mouillée, et finir par une couche légère aussitôt en éloignant le pistolet du support. Cas des métallisés.

- Avant étuvage, respecter un temps de préséchage de 10 minutes pour favoriser la tension et l'évaporation lente des solvants.

Les temps d'étuvage annoncés par le fournisseur correspondent à des températures réellement atteintes par le film. Exemple : 30 minutes = 85° C.

Important - Pour la préparation des fonds, il y a lieu impérativement :

- pour glycérophtaliques :
N'utiliser que des sous-couches glycérophtaliques et des diluants correspondants.

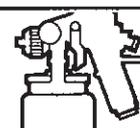
- pour acryliques :
N'utiliser que les sous-couches préconisées par le fournisseur ainsi que les diluants.

PROTECTION DES ENJOLIVEURS EN PLASTIQUE



Dans le cas de passage d'un véhicule dans une cabine de peinture dont la température est supérieure à 80° C, ou lors d'une exposition devant les lampes à rayons infrarouges, il est recommandé de protéger ces enjoliveurs soit avec un cache, de la ouate ou un chiffon mouillé, soit de les démonter. De plus, il est nécessaire de déposer le réservoir à essence.

LIVRAISON DES COQUES M.P.R.



Le M.P.R. livre les caisses assemblées, revêtues d'une peinture de protection blanche. Au moment de repeindre une coque ainsi protégée, il suffit :

- soit de dépolir la peinture blanche au papier 400 à l'eau,
- soit d'appliquer sur celle-ci un voile d'apprêt sans ponçage.

Appliquer ensuite la laque de finition.

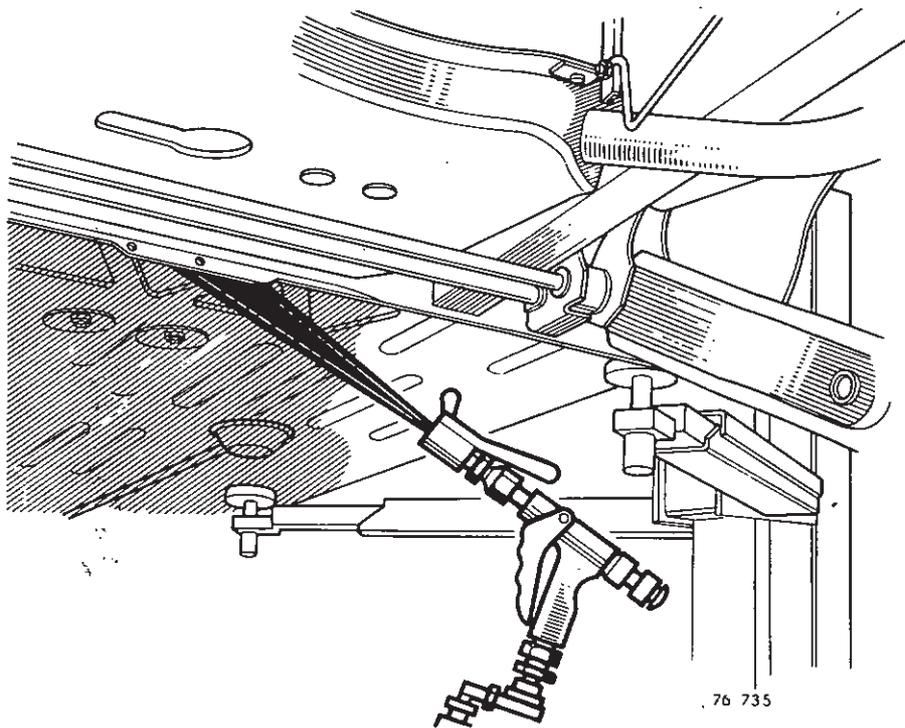


PROTECTION ANTI-CORROSION

Nous vous rappelons qu'après chaque remplacement d'éléments de carrosserie, soudés ou amovibles et lors d'interventions locales nécessitant la mise à nu des faces internes des tôles de dessous de caisse, il est très important de refaire la protection d'origine.

Cette opération consiste à appliquer un produit de fabrication Renault référence 532-01, vendu par les C.R.P.R. sous le numéro 77 01 393 124 en fûts de 60 litres (50 kg).

Ce Super Protecteur Renault (SPR 532) donne en se solidifiant une pellicule très adhérente assurant une protection efficace dans les conditions les plus difficiles (bords de mer, routes salées, etc...).



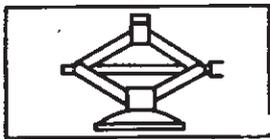
Cette application doit être faite sous les ailes avant, panneaux latéraux, côté d'auvent, passage de roues, réservoir à essence, cadre-plancher, etc... en insistant particulièrement sur les joints de tôlerie en contact avec les projections des roues.

En cas de projections accidentelles du produit sur la laque, le nettoyage s'effectuera au White-Spirit.

Chapitre R
OUTILLAGE SPÉCIALISÉ
INGRÉDIENTS

SOMMAIRE

	Pages
REFERENCES et DESIGNATION des OUTILLAGES	2
CARROSSERIE (Car.)	3
CHASSIS - SUPPORTS	6
MATERIELS SPECIAUX	7
MATERIELS et OUTILLAGES	8
ETANCHEITE CARROSSERIE	12
NETTOYANTS - DEGRIPPANTS	14
INSONORISANTS	15
FOURNITURES DIVERSES	16



CLASSIFICATION DES OUTILS

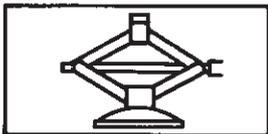
Chaque outil a fait l'objet d'une classification dont vous trouverez ci-dessous le détail :

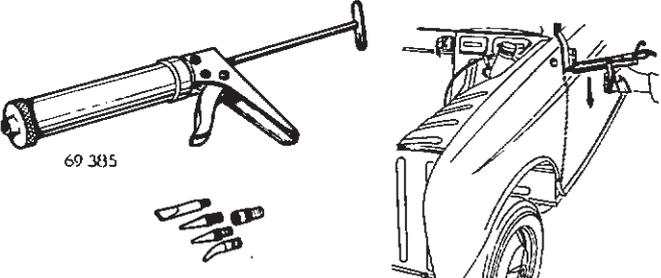
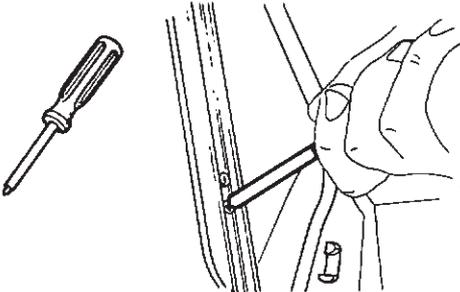
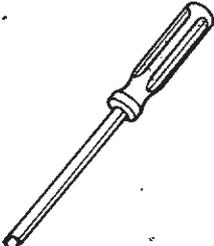
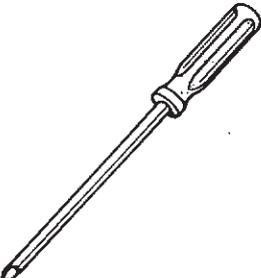
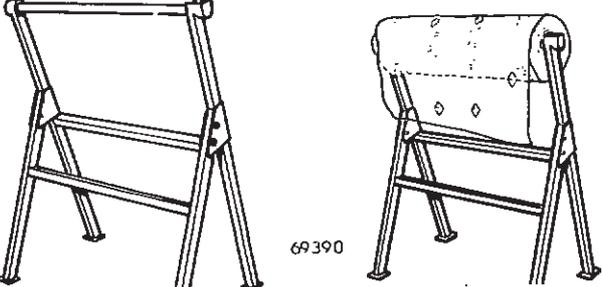
OUTILLAGE DE BASE : Les OUTILS de BASE repérés par un (O) sont des outillages qui devraient se trouver dans tout atelier de réparation.	O	
OUTILLAGE SPECIALISE " INDISPENSABLE " Les OUTILS INDISPENSABLES sont repérés par un (X). Ils sont nécessaires pour effectuer une réparation de Qualité sur un ou plusieurs modèles de véhicules de notre Marque.	X	
OUTILLAGE SPECIALISE " UTILE " Les Outils repérés par un (U) sont des OUTILS UTILES . Ils facilitent les opérations, permettent de gagner du temps.	U	
ELEMENT DE RECHANGE	Z	

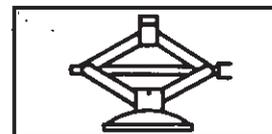
CARROSSERIE

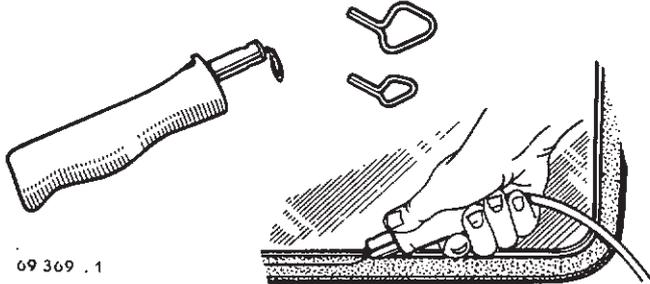
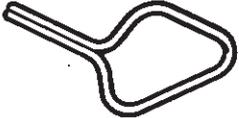
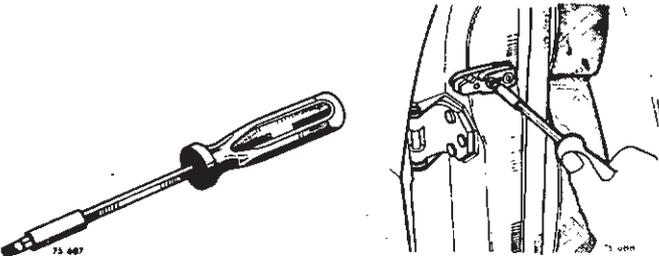
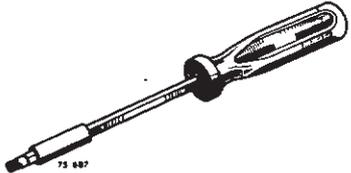


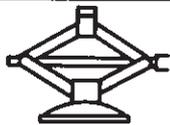
<p>75 479</p>	<p>U</p>	<p>Car. 08-03 M.P.R. 00 01 218 203</p> <p>Traverse et roulettes adaptables sur bâti de banc Car. 08-02.</p>
<p>76 023</p>	<p>U</p>	<p>Car. 08-04 M.P.R. 00 01 218 204</p> <p>Bâti mobile de banc de carrosserie.</p>
<p>69 377</p>	<p>U</p>	<p>Car. 44 M.P.R. 00 01 320 100</p> <p>Pige de contrôle du cadre-plancher et des organes mécaniques.</p>
<p>69 373</p>	<p>U</p>	<p>Car. 47 M.P.R. 00 01 326 500</p> <p>Pointe adaptable sur Car. 44 pour contrôle des pivots supérieurs de train avant.</p>
<p>69 382 . 3</p>	<p>U</p>	<p>Car. 286 M.P.R. 00 00 028 600</p> <p>Jeu de 5 supports adaptables sur Car. 08-02 et Car. 08-04.</p>
<p>55 53 52 51 50</p> <p>69 382 . 4</p>	<p>Z</p>	<p>Supports pour rechange des jeux Car. 286 et Car. 298.</p> <p>n° 50 M.P.R. 00 01 321 500 n° 51 M.P.R. 00 01 321 600 n° 52 M.P.R. 00 01 321 700 n° 53 M.P.R. 00 01 321 800 n° 55 M.P.R. 00 00 028 500</p>



 <p>69 385</p>	U	<p>Car. 323 M.P.R. 00 00 032 300</p> <p>Pistolet à commande manuelle pour cartouches de mastic 150.c.c</p>
 <p>69 386</p>	U	<p>Car. 338 M.P.R. 00 00 033 800</p> <p>Tournevis n° 1 pour vis TACL diamètre 3 mm</p>
	U	<p>Car. 339 M.P.R. 00 00 033 900</p> <p>Tournevis n° 2 pour vis TACL diamètres 4 et 5 mm</p>
	U	<p>Car. 340-01 M.P.R. 00 00 034 001</p> <p>Tournevis n° 3 pour vis TACL diamètres 6 et 7 mm</p>
	U	<p>Car. 341 M.P.R. 00 00 034 100</p> <p>Tournevis n° 4 pour vis TACL diamètre 8 mm</p>
 <p>69 390</p>	U	<p>Car. 405 M.P.R. 00 00 040 500</p> <p>Dévidoir pour plastiques de protection</p>



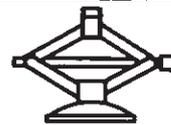
 <p>09 369 . 1</p>	X	<p>Car. 438 M.P.R. 00 00 043 800</p> <p>Outil de mise en place du jonc de pare-brise et de lunette arrière</p>
 <p>75 136</p>	Z	<p>Car. 438-01 M.P.R. 00 00 043 801</p> <p>Agrafe de rechange (petit modèle).</p>
	Z	<p>Car. 438-02 M.P.R. 00 00 043 802</p> <p>Agrafe de rechange (grand modèle)</p>
 <p>75 687</p>	X	<p>Car. 563 M.P.R. 00 00 056 300</p> <p>Tournevis pour vis TORX empreinte T 30</p>
 <p>75 687</p>	X	<p>Car. 652 M.P.R. 00 00 065 200</p> <p>Tournevis pour vis TORX empreinte T 20</p>

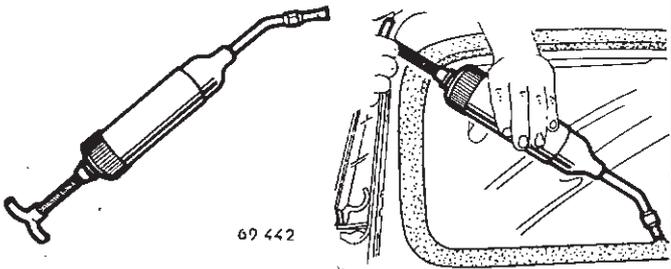
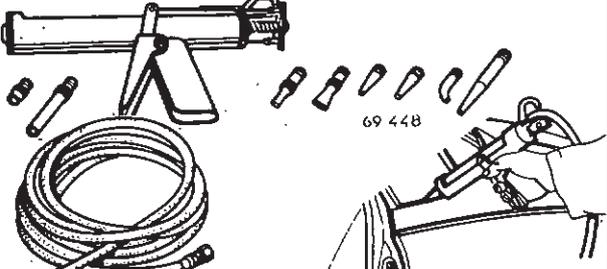
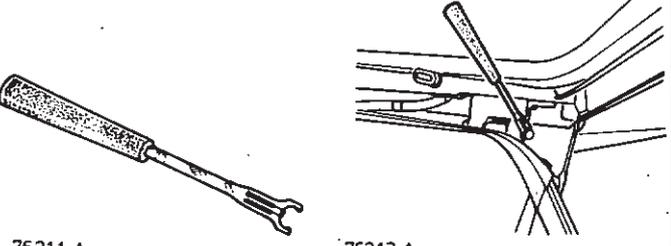


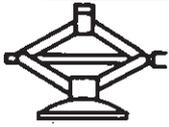
CHASSIS-SUPPORTS

<p>69319</p>	U	<p>Cha 04 M.P.R. 00 01 217 100</p> <p>Tête de levage par l'avant adaptable sur cric rouleur</p>
<p>69 325</p>	U	<p>Cha 17 M.P.R. 00 01 319 800</p> <p>Support de levage par l'arrière adaptable sur cric rouleur</p>
<p>69 333</p>	U	<p>Cha 280 M.P.R. 00 00 028 000</p> <p>Cale mixte adaptable sur cric rouleur</p>
<p>69334</p>	U	<p>Cha 408 M.P.R. 00 00 040 800</p> <p>Jeu de 2 douilles intermédiaires adaptables sur Cha 280 pour différents types de crics rouleurs</p>

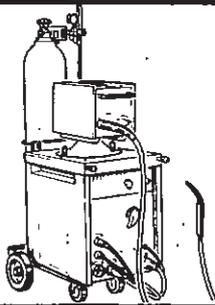
MATÉRIELS SPÉCIAUX



 <p>69 442</p>	<p>O M.P.R. 00 01 237 201</p> <p>Pompe à main pour mastic 306 étanchéité de vitres ou d'éléments amovibles de carrosserie</p>
 <p>69 448</p>	<p>U M.P.R. 00 01 332 800</p> <p>Pistolet pneumatique avec buses pour application des mastics en cartouches de 150 cm³</p>
 <p>76311 A 76312 A</p>	<p>U MS. 571 M.P.R. 00 00 057 100</p> <p>Pince pour clips diamètre 7 mm.</p>



MATÉRIELS ET OUTILLAGES

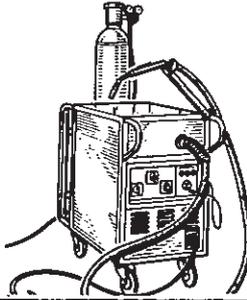


75165

A 10-150 B

Machine de soudage semi-automatique à «fil poussé» avec dispositif pour le soudage par points et temporisation

ESAB-FRANCE

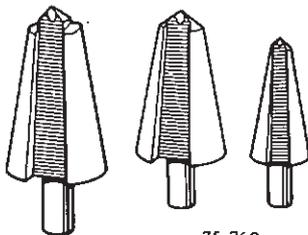


75166

CARBOFLUGAS 200 P

Machine de soudage semi-automatique à «fil poussé» avec dispositif pour le soudage par points et temporisation

OXYDRIQUE FRANCAISE

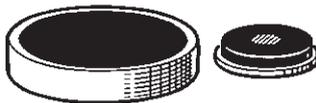


75 762

Mèche fraise conique pour le perçage et le fraisage des trous diamètre 3 à 50 mm

Type n° 1 diamètre	3 à 14	mm
2	8 à 20	mm
3	16 à 30,5	mm
4	26 à 40	mm
5	36 à 50	mm

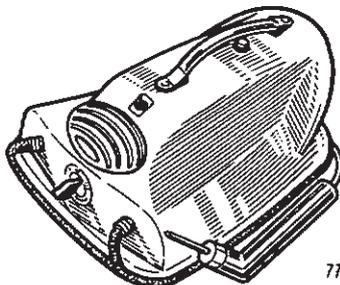
BRENDLE



76 827

Aimants permanents pour le maintien en position d'éléments de carrosserie à assembler

AEMB

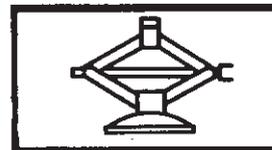


77203

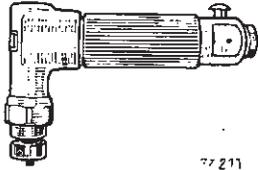
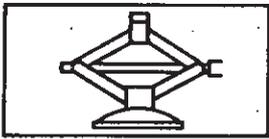
Appareil à retreindre 320

- Réglage 3 positions suivant la nature du travail
- Fonctionnement par chauffes ponctuelles dans la zone à retreindre
- Alimentation électrique sur secteur 220 V mono-phasé

ARDWELL Sidérurgie Forges et Fonderies



	<p>MRS 20 Scie pneumatique alternative</p> <p>ATLAS-COPCO FRANCE</p>
	<p>FACOM 257 Pointeau automatique</p> <p>FACOM</p>
	<p>ARO N 169 Pince à souder par points</p> <p>CES-SCIAYK 3111</p>
	<p>2008 - 1092 K Ensemble porte-électrodes et électrodes pour ailes arrière</p> <p>CES-SCIAYK</p>
	<p>106.450 Ensemble porte-électrodes et électrodes pour ailes arrière</p> <p>103.402 Ensemble porte-électrodes et électrodes pour ailes arrière et partie arrière de pavillon - ARO</p>
	<p>Marteau burineur pneumatique H 25 Ondulateur de tôle 1920-80</p> <p>ATLAS-COPCO FRANCE</p> <p>Marteau burineur B 17 Ondulateur de tôle 373 R MIR</p>

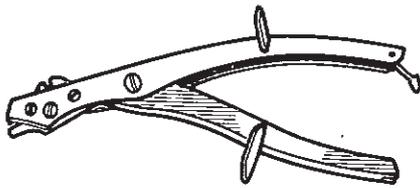


77 211

Grignoteuse pneumatique 302

- Capacité 9/10 tôle acier - 12/10 aluminium
- Vitesse de coupe 3m/mn
- Largeur de coupe : 5,6 mm
- Poids 0,9 kg

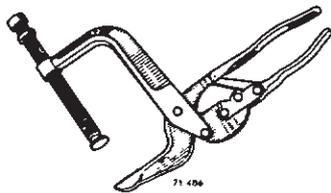
DESOUTTER - distribué par MECANAIR



71 112

Cisaille à tôle à main n° 1 avec lame

EMDA

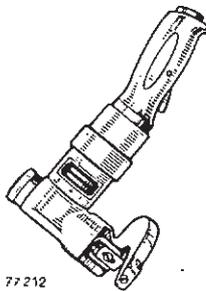


71 406

Etau serre-joints 520 pour faciliter les soudures par points

- existe en 3 dimensions
- 30 mm
- 70 mm
- 150 mm.

FACOM

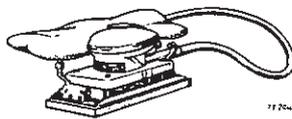


77 212

Cisaille pneumatique 304

- capacité 20/10 tôle acier - 25/10 aluminium
- vitesse de coupe 1,8 m/mn
- poids 1,7 kg

DESOUTTER - distribué par MECANAIR

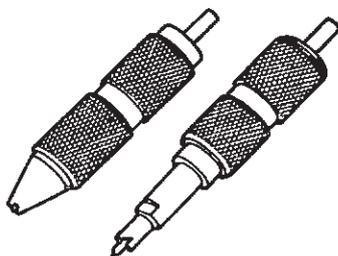


77 204

Ponceuse vibrante avec aspiration des poussières AS 195

- poids 2,3 kg
- surface du patin 215 x 113
- travail à sec
- huileur-déshydrateur recommandé

MIR

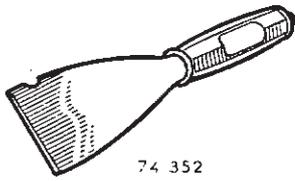
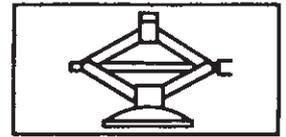


66071

Extracteur JVP 318 de points de soudure

- sans détérioration des panneaux inférieurs

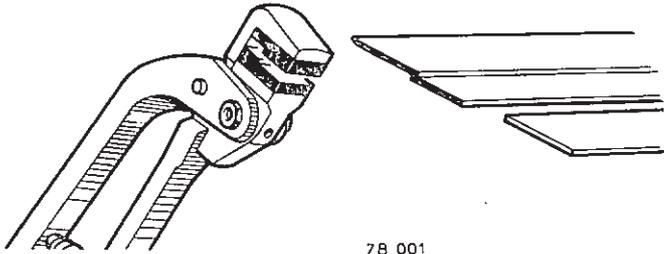
PICKAVANT distribué par METALFIX



74 352

Burin R 77 pour faire sauter les points de soudure et découper les tôles minces

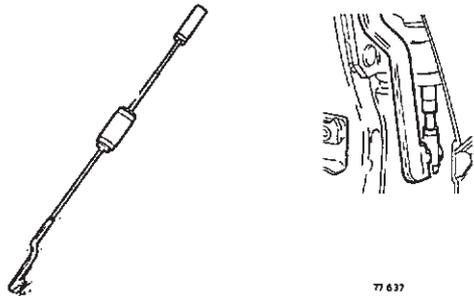
REST'AGRAF



78 001

1932-1
Pince à soyage pour tôles épaisseur maximum 1 mm

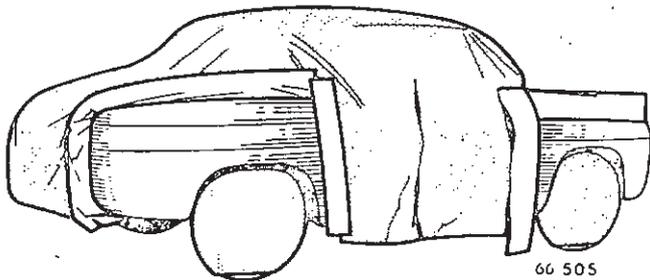
HAZET



77 637

Outil à inertie REN 1303 pour extraction des axes de charnières de portes
Goupille d'extraction REN 1303-1

FENWICK



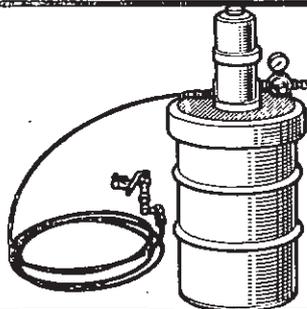
66 505

Housse de marouflage à panneaux repliables, masque tous les éléments

BORDES PEINTURE

n° 00 80 689 900

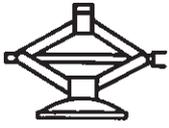
Jeu de 4 masques pour roues



76 044

Unité de pulvérisation AIRLESS 673-9012 pour l'application des produits anti-corrosion
- pompe fire-ball rapport 45/1
- détendeur d'air 0 - 7 bars
- pistolet avec articulation en Z et reverse-a-clean
- couvercle pour tonnelet de 60 kg à ouverture totale

FOG-GRACO



ÉTANCHÉITÉ CARROSSERIE

Mastic



73 453

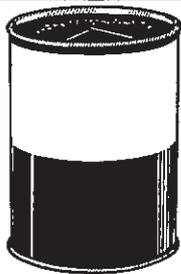
Boite de 2 kg avec 2 tubes de durcisseur

n° 08 56 669 700

Durcisseur, dose pour 1 kg

n° 08 56 669 800

Mastic d'égalisation pour carrosseries



73 443

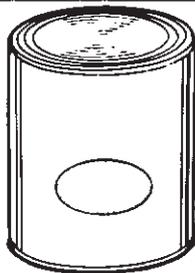


73 455-1

Boite de 1,140 l avec catalyseur

n° 77 01 400 455

Mastic «SINTOFER VERRE» pour réparation des boucliers



70 794 .1

Mélange 250 g avec 1 flacon de durcisseur

n° 77 01 400 085

Mastic colle à froid d'éléments de carrosserie



73 455

Tube de 0,10 l

n° 08 56 665 300

Tube de 0,25 l

n° 08 56 665 400

Cartouche pour pistolet (Rexson)

n° 00 01 316 300

(Bostik)

n° 77 01 391 616

Tube 150 cm³ Noir (Choisyjoint)

n° 77 01 400 444

Cartouche 180 cm³ Noir (Choisyjoint)

n° 77 01 400 447

Boite de 1 kg Noir (Choisyjoint)

n° 77 01 391 850

Mastic d'étanchéité «307» pour encadrement de vitres de portes et d'ailes



Tube de 0,10 l

n° 08 56 665 700

Tube de 0,25 l

n° 08 56 665 800

Boite de 2 l avec 6 cartouches

n° 00 01 317 100

Tube de 150 cm³ Blanc (Choisyjoint)

n° 77 01 400 443

Cartouche 180 cm³ Blanc

(Choisyjoint)

n° 77 01 400 446

Boite de 1 kg Blanc (Choisyjoint)

n° 77 01 391 849

Mastic d'étanchéité «297» pour joints de tôlerie soudés, séchage à l'air



Tube de 0,10 l

n° 08 56 665 500

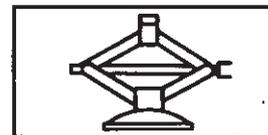
Tube de 0,25 l

n° 08 56 665 600

Cartouche pour pistolet

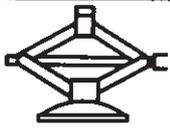
n° 00 01 316 200

Mastic «306» pour encadrement de pare-brise et joints d'éléments amovibles



<p style="text-align: right;">73 454 . 1</p>	<p>Boite de :</p> <p>A - 20 cordons triangulaires à double-lèvres de 650 mm n° 08 55 555 700</p> <p>B - 45 longueurs de 650 mm diamètre 4,7 mm n° 77 01 400 505</p> <p>Mastic préformé A - pour étanchéité entre plancher et carrosserie B - pour étanchéité des portées d'éléments amovibles</p>
--	---

Colles	
	<p>Tube de 120 cm³ n° 08 56 614 300</p> <p>Colle «NEOFLEX 62» pour caoutchoucs, feutres, tissus, simili, etc...</p>
<p style="text-align: right;">73 455-1</p>	<p>Tube de 148 cm³ Boite de 0,9 l n° 77 01 390 542 n° 77 01 390 543</p> <p>Colle MINESOTA superplastique pour collage des caoutchoucs sur boucliers et des plaques insonorisantes sous capot moteur</p>
	<p>Tube de 140 cm³ Boite de 1 l n° 77 01 391 613 n° 77 01 391 614</p> <p>Colle BOSTIK 1400 pour collage de la garniture de pavillon</p>
<p style="text-align: center;">76 803 73 447</p>	<p>Flacon 50 cm³ et bombe 180 cm³ n° 77 01 400 693</p> <p>Colle «LOCTITE 312 et activateur LOCQUIC NF 312» pour collage des rétroviseurs intérieurs sur pare-brise</p>



NETTOYANTS - DEGRIPPANTS

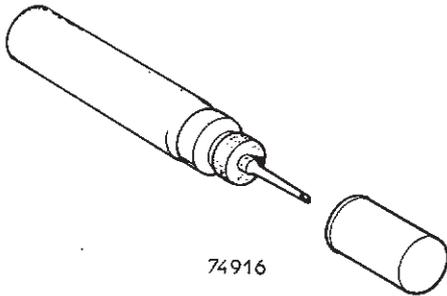


76 761

Bidon de 5 l

n° 77 01 400 201

Détacheur-nettoyeur universel pour nettoyage des boucliers



74916

Bombe de 20 g

n° 77 01 400 097

Antigivre-lubrifiant, spécial serrures



76 803

Bombe de 400 cm3

n° 77 01 392 204

TEROSON - Dégrippant-lubrifiant



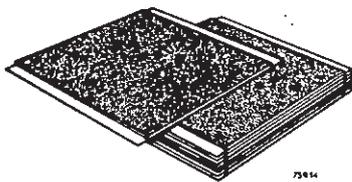
73 447

Flacon de 125 cm3

n° 77 01 400 684

Huile «ELF n° 9» pour graissage des axes d'articulation carrosserie

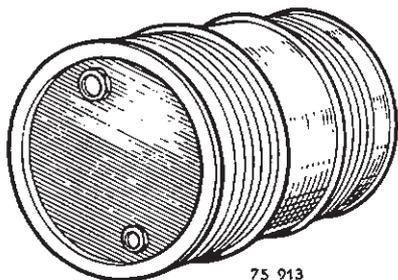
INSONORISANTS



10 plaques 500 x 1,4 mm

n° 77 01 391 160

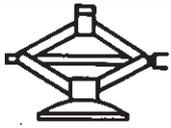
Plaques insonorisantes auto-adhésives TEROSON type TERODEM SP 1



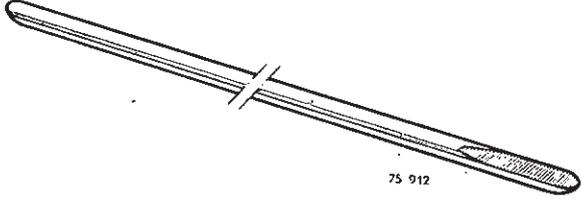
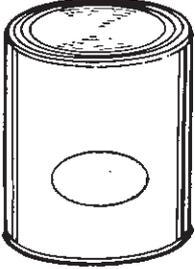
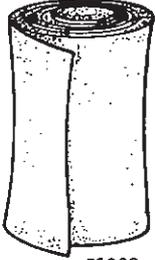
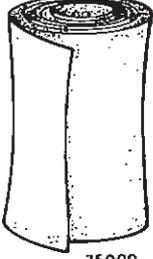
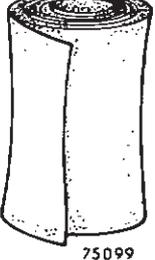
Fût de 60 l.(50 kg)

n° 77 01 393 124

Super Protecteur Renault (SPR 532) protection des dessous de caisse



FOURNITURES DIVERSES

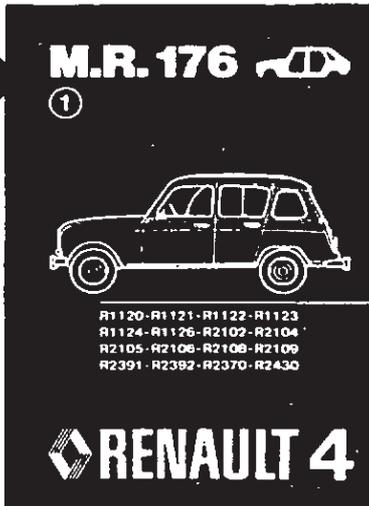
 <p>75 912</p>	<p>Paquet de 1 kg n° 77 01 391 842</p> <p>Baguettes de soudure à l'étain</p>
 <p>70 794 .1</p>	<p>Boîte de 1 kg n° 77 01 391 725</p> <p>Pâte à étamer LOMY</p>
 <p>75099</p>	<p>Bobine de 800 m n° 77 01 391 639</p> <p>Quate d'essuyage non peluchante Super WS</p>
 <p>75099</p>	<p>Rouleau de 50 m n° 77 01 392 424</p> <p>Papier adhésif pour enlèvement des pare-brise cassés</p>
 <p>75099</p>	<p>Rouleau de 100 m n° 77 01 400 504</p> <p>Feuille de plastique KLEGECEL pour étanchéité des caissons de portes</p>

RÉPERTOIRE



OCTOBRE 1984

Édition française



NOTES TECHNIQUES VALABLES

CARROSSERIE

	Numéro note technique	Véhicules	Réf. M.P.R.
GÉNÉRALITÉS			
Protection anticorrosion des éléments redressés ou remplacés	13	Tous types	77 11 076 861
PEINTURE			
Peinture des matières plastiques	1	Tous types	77 11 075 831
Teintes prémillésime	4	Tous types	77 11 076 228
Peinture non identifiée sur véhicule	6	Tous types	77 11 076 461
Protection des pièces M.P.R.	9	Tous types	77 11 076 496
Teintes et formules du millésime 1984-1985	11	Tous types	77 11 076 669

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT

INFORMATIONS SERVICE VALABLES

	Numéro information service	Véhicules	Réf. M.P.R.
CARROSSERIE			
Remplacement du cadre-plancher ou remplacement de la caisse	15A	Renault 4	77 11 075 424
ÉLÉMENTS AMOVIBLES			
Montage encadrement plastique de glace	9A	Renault 4	77 01 447 594
ÉLÉMENTS SOUDÉS			
Liaison cadre plancher - carrosserie et remplacement plancher AR.	9A	Renault 4	77 01 447 594
Éléments soudés modèle 1983	14A	Renault 4	77 11 073 205

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

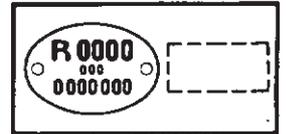
 **RENAULT 4**

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

Février 1982
Edition française

RENAULT 4



Ce document intéresse l'atelier
le magasin

REPertoire DES INFORMATIONS-SERVICE VALABLES

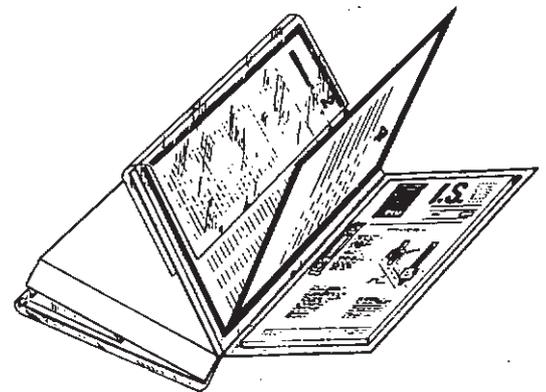
Annule et Remplace le Répertoire de Décembre 1978 (77 01 444 985)

Après mise à jour de votre documentation d'après les indications données ci-après, le présent répertoire est à mettre en place dans le classeur Multo au-dessus des IS.

NOTA :

IS N°..... A ont été diffusées à tout le réseau
IS N°..... B ont été diffusées aux concessions et succursales.

Ce répertoire ne concerne que les IS « A » et « B »



REPertoire NUMERIQUE

- DOCUMENTS ANNULES DANS LE MR 176
IS 1A - IS 2A - IS 3A - IS 5A - IS 6A - IS 7A - IS 12A.
- DOCUMENTS ANNULES DANS LE MR 171
Voir le répertoire concerné (77 01 449 924)

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1982

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



Imprimé en France par Servant-Crouzet - 92120 MONTRouGE

77 11 072 250

REPertoire ANALYTIQUE

<u>SUJET TRAITÉ</u>	<u>Référence et classement</u>	<u>Référence M.P.R.</u>
	MR 176 MR 171	
<u>CARROSSERIE GENERALITES</u>		
Déprotection-protection des véhicules neufs _____	- IS 11B	77 01 447 831
Adaptation de pièces spéciales réparation _____	- IS 41A	77 01 442 791
Utilisation des colles _____	- IS 51A	77 01 443 362
Collage-pièces métalliques sur verre _____	- IS 66A	77 01 444 365
Protection des sertis liaisons tôlerie et parties inférieures de carrosserie _____	- IS 100A	77 01 446 787
<u>ELEMENTS AMOVIBLES</u>		
Dépose-repose d'une baguette de protection latérale collée _____	- IS 127A	77 01 449 728
Perçage bandeaux latéraux, percale pavillon collé, remplacement caisse	IS 8A -	77 01 445 462
Montage encadrement plastique de glace _____	IS 9A -	77 01 447 594
<u>ELEMENTS SOUDES</u>		
Liaison cadre plancher - carrosserie et remplacement plancher AR _____	IS 9A -	77 01 447 594
<u>PEINTURE</u>		
Peinture des modèles 1980 _____	- IS 79A	77 01 445 519
Peinture des modèles 1981 _____	- IS 101A	77 01 447 128
Peinture des modèles 1982 _____	- IS 114A	77 01 448 541
Peinture pour la réparation _____	- IS 116A	77 01 448 654
Protection anti-corrosion du cadre plancher _____	IS 4A -	77 01 442 946
Peinture accessoires R4 JOGGING _____	IS 10A -	77 01 448 342
<u>ETANCHEITE</u>		
Étanchéité à l'eau _____	- IS 84A	77 01 445 771
Amélioration étanchéité _____	IS 11A -	77 01 448 555
<u>INSONORISATION</u>		
Insonorisation des éléments de carrosserie _____	- IS 89A	77 01 446 100

REPertoire ANALYTIQUE

<u>SUJET TRAITÉ</u>	<u>Référence</u> <u>et classement</u>	<u>Référence</u> <u>M.P.R.</u>
	MR 176	MR 171
<u>OUTILLAGE SPECIALISE</u>		
Taille des clés _____	- IS 3B	77 01 442 667
Système d'ancrage CAR 831 _____	- IS 4B	77 01 444 384
Pige à niveau réglable _____	- IS 99A	77 01 446 705
<u>INGREDIENTS</u>		
Répertoire des produits préconisés _____	- IS 28A	77 01 441 577

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

15 A

NOVEMBRE 1983
ÉDITION FRANÇAISE

RENAULT 4



CARROSSERIE - PEINTURE

Cette note intéresse : l'atelier.

REPLACEMENT DU CADRE PLANCHER OU REMPLACEMENT DE LA CAISSE

Afin de renforcer la protection des Renault 4, le cadre plancher assemblé avec la caisse est entièrement plongé dans un bain cataphorèse.

Cette protection a nécessité la mise en place entre cadre plancher et caisse d'un nouveau mastic auto-collant.

Vous trouverez ci-dessous la méthode de remplacement d'un cadre plancher ou de la caisse ainsi que les protections nécessaire à ces opérations.

Scé 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. .E.lt. .NL.S.P.



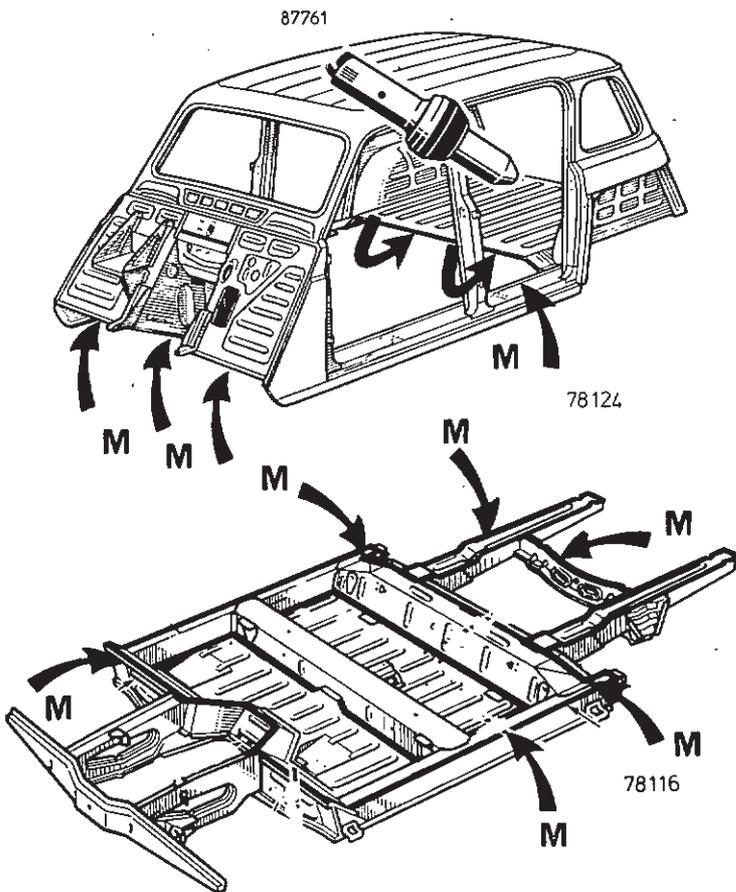
Printed in France

77 11 075 424

DÉPOSE

Lors d'un remplacement de cadre plancher ou d'une caisse, il faut pour les dessolidariser chauffer avec un chalumeau à air chaud, (voir M.R. 500**), les zones mastiquées (M), après avoir déboulonné la caisse du plancher.

- Maintenir la caisse soulevée à l'arrière, la chauffer régulièrement de l'intérieur aux emplacements mastiqués en commençant par l'arrière du plancher.
- Décoller la caisse progressivement.



REPOSE

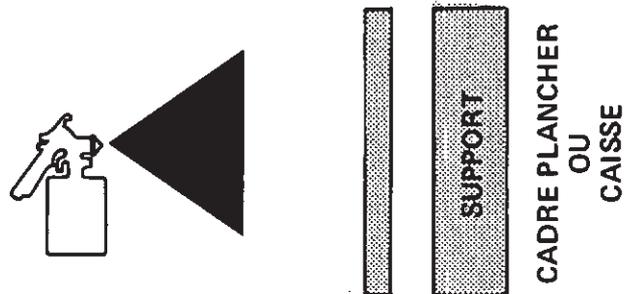
Avant la reposer il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

Sur le cadre plancher si la caisse est remplacée.

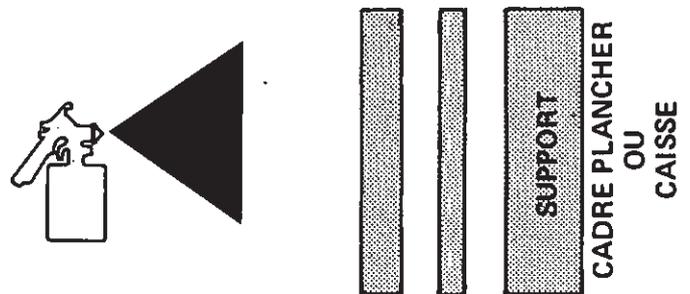
Sur la caisse si le cadre plancher est remplacé.

- enlever le reste de mastic,
- protéger à l'emplacement du mastic le dessous de la caisse ou le dessus du cadre plancher suivant le cas par l'application d'une impression Chromatophosphatante et d'un apprêt.

1er APPLICATION DE L'IMPRESSION CHROMATO PHOSPHATANTE



2ème APPLICATION DE L'APPRET CHROMATO- PHOSPHATANT



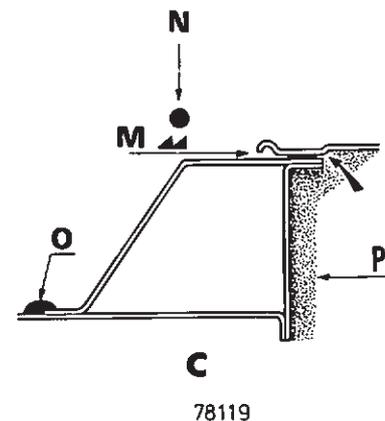
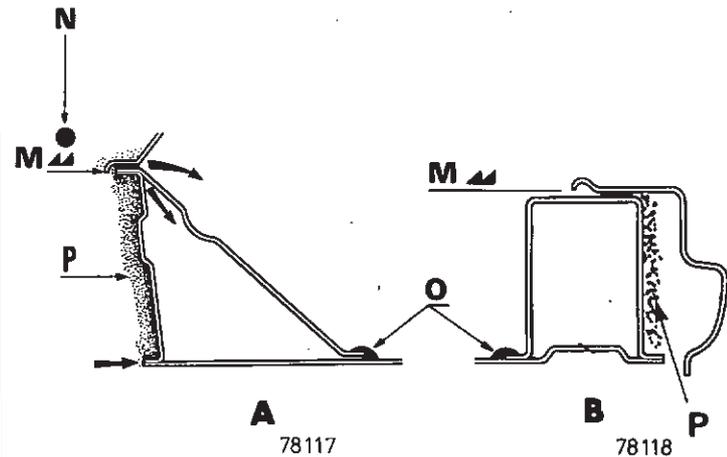
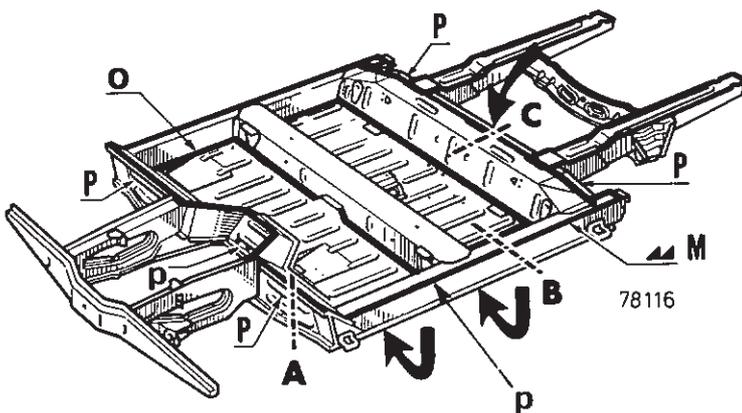
En réparation le mastic (M) utilisé pour la repose reste le même que celui utilisé actuellement (77 01 201 157)

Lors du remplacement du cadre plancher effectuer les opérations de protection suivantes :

- procéder à l'étanchéité des caves de plancher (O) par pulvérisation de mastic anti gravillonnage,
- appliquer une couche de laque noire sur l'intérieur du cadre plancher pour renforcer la protection, peindre le bloc avant à la couleur de la carrosserie.
- appliquer tout autour du cadre plancher du mastic en bandes (M) de section triangulaire. De plus sur les traverses avant et arrière il y a lieu d'ajouter un cordon de mastic 306 entre les deux lèvres du profil (N). Reposer la caisse et la fixer.

Protéger avec du mastic anti gravillonnage (77 01 395 114).

- Les parties avant et arrière du cadre plancher (P).
- Les longerons latéraux (P).
- Le dessous du cadre plancher sur une largeur de 30 ou 40 cm, de chaque côté dans la zone de projection des roues.



Avant la pose des tapis ne pas oublier la mise en place des sous tapis bitumineux vendus sous la référence 77 01 462 619, appliquer ensuite sous le plancher et la caisse le produit de protection de dessous de caisse noir. (Voir affiche Mastic..)

Pour mémoire, numéros M.P.R. des cadres plancher :

- Renault 4 tous types sauf Fourgonnette allongée R4F6 - 77 01 461 040,
- Renault 4F6 Fourgonnette allongée - 77 01 461 041,
- Renault 6 - 77 01 461 043.

La carrosserie complète (caisse plancher) pour Eq. 100 Direction à gauche est également commercialisée par le M.P.R. sous la référence 77 01 463 350.

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

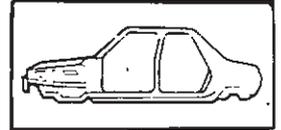
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

14 A

AOÛT 1982
EDITION FRANCAISE

RENAULT 4
TOUS TYPES



ÉLÉMENTS SOUDÉS

Cette note intéresse l'atelier, le magasin.

MODÈLE 1983

ADAPTATION DES PIÈCES DE RECHANGE

Les véhicules de la gamme RENAULT 4 sont équipés d'une nouvelle planche de bord, ce qui a entraîné des modifications du tablier et de sa traverse supérieure. Après épuisement des stocks, le MPR ne livrera plus que des pièces correspondant au nouveaux modèles. En conséquence pour les véhicules antérieurs, il sera nécessaire d'effectuer les adaptations décrites ci-après.

Scé 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

INTRATEC

F.A.D. .E.It. .NLS.



© Régie Nationale des Usines RENAULT 1982

77 11 073 205

1- Percer ou contrepercer les trous :

- (A) et (B) à 20 mm
- (C) 4 trous 4,5 mm
- (D) 1 trou 10 mm
- (E) 4 trous 2 mm

- Pour les trous (A) et (B), se servir d'une fraise conique. Ex : facom 229-3

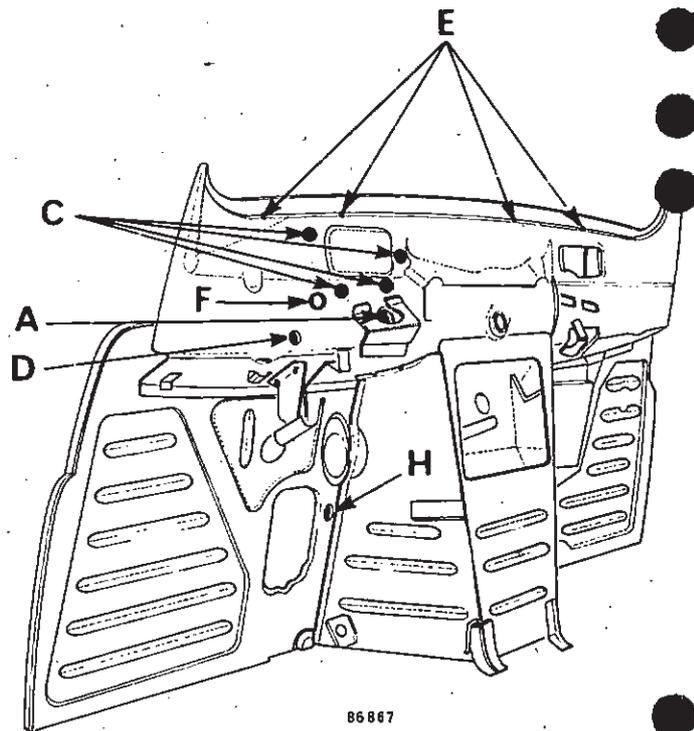
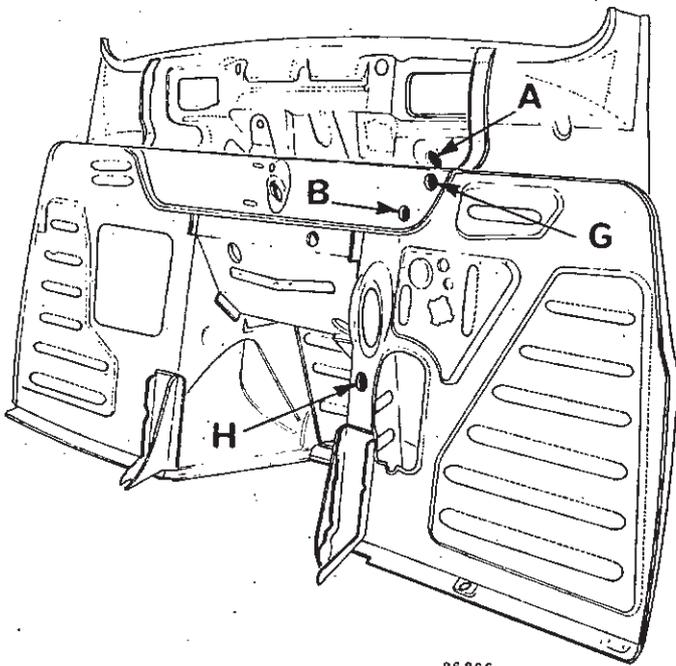
- Pour les trous (C) et (D), utiliser le bloc tableau de bord comme gabarit. Le trou (D) sera garni d'un écrou prisonnier Ø6 réf : 77 01 397 161

- Pour les trous (E) utiliser la planche de bord comme gabarit. (Le trou central est déjà percé de serie)

2 - Mettre des obturateurs dans les trous :

- (F) et (G) 2 obturateurs Ø24 mm réf : 77 03 074 093

- (H) 1 obturateur Ø40 mm réf : 77 03 074 146



M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

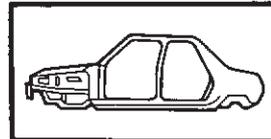
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

13 A

OCTOBRE 1981
EDITION FRANÇAISE

TOUS TYPES



ÉLÉMENTS AMOVIBLES - ÉLÉMENTS SOUDÉS

Cette note intéresse : l'atelier.

CHARNIÈRES DE PORTE

AILES ARRIÈRES

PANNEAU D'AUVENT

Ces véhicules sont désormais équipés en série :

- de charnières de porte fixées par vis et écrous en remplacement des charnières soudées.
- de nouvelles fixations d'aile arrière : remplacement de certaines vis par des rivets à clou.
- de panneaux d'auvent constitués d'une seule pièce au lieu de deux.

SC8 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. .E.It. .NL. .P.



Printed in France

I V M 421 00 74

77 01 449 532

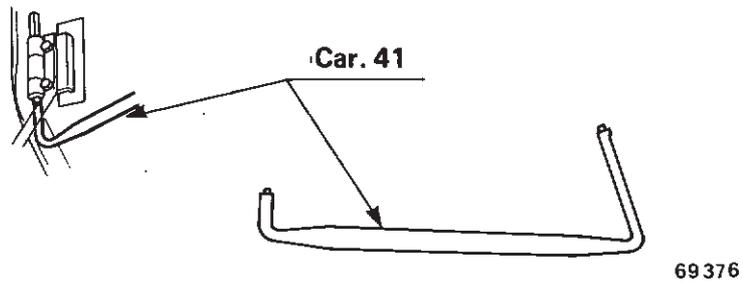
CHARNIERES DE PORTE

DEPOSE - REPOSE D'UNE PORTE

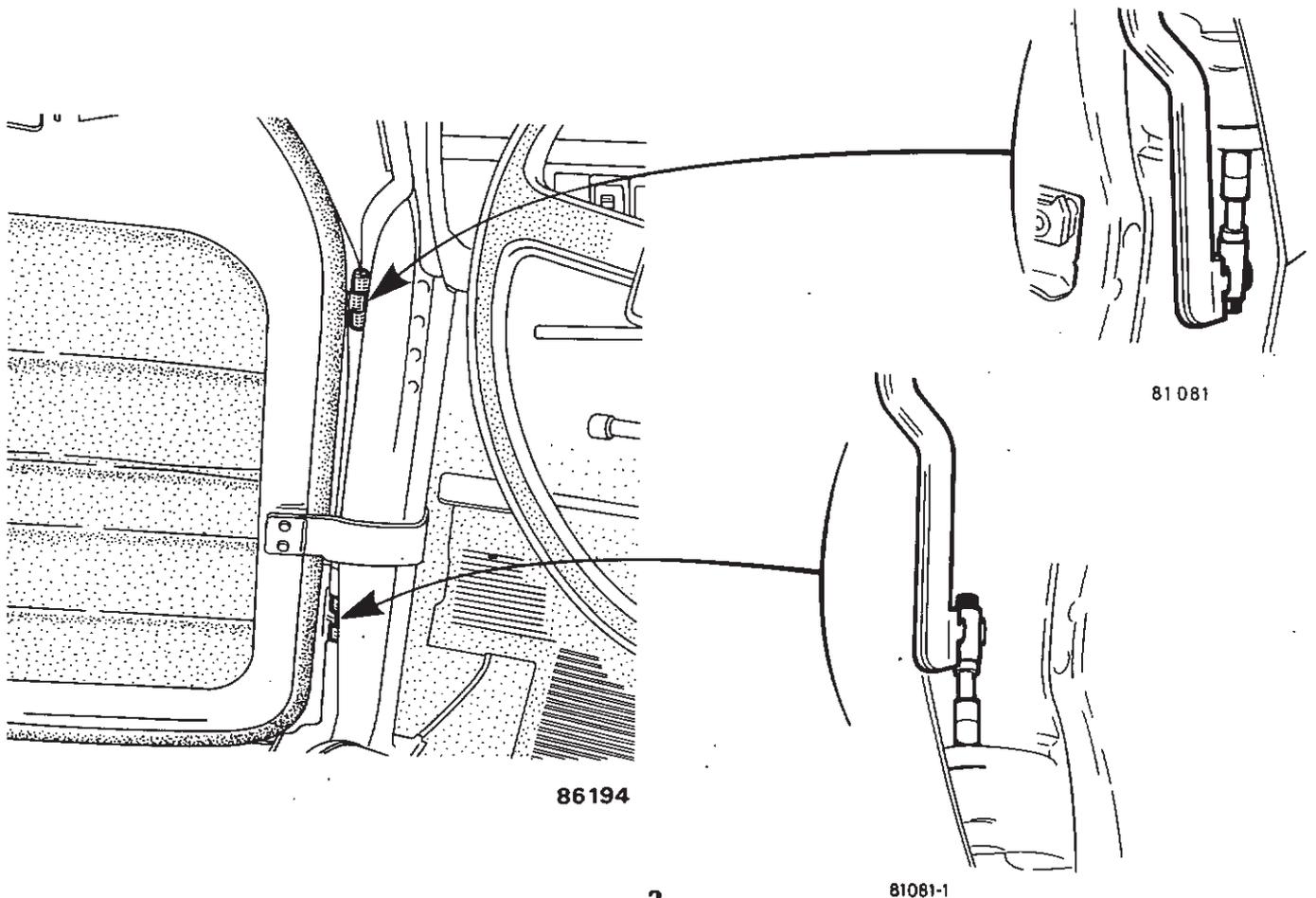
Cette opération s'effectue en chassant les deux axes de charnière, après avoir détaché la sangle de tirant de porte.

Deux outils peuvent être utilisés :

1. l'outil **Car. 41** en chassant les deux axes vers le haut



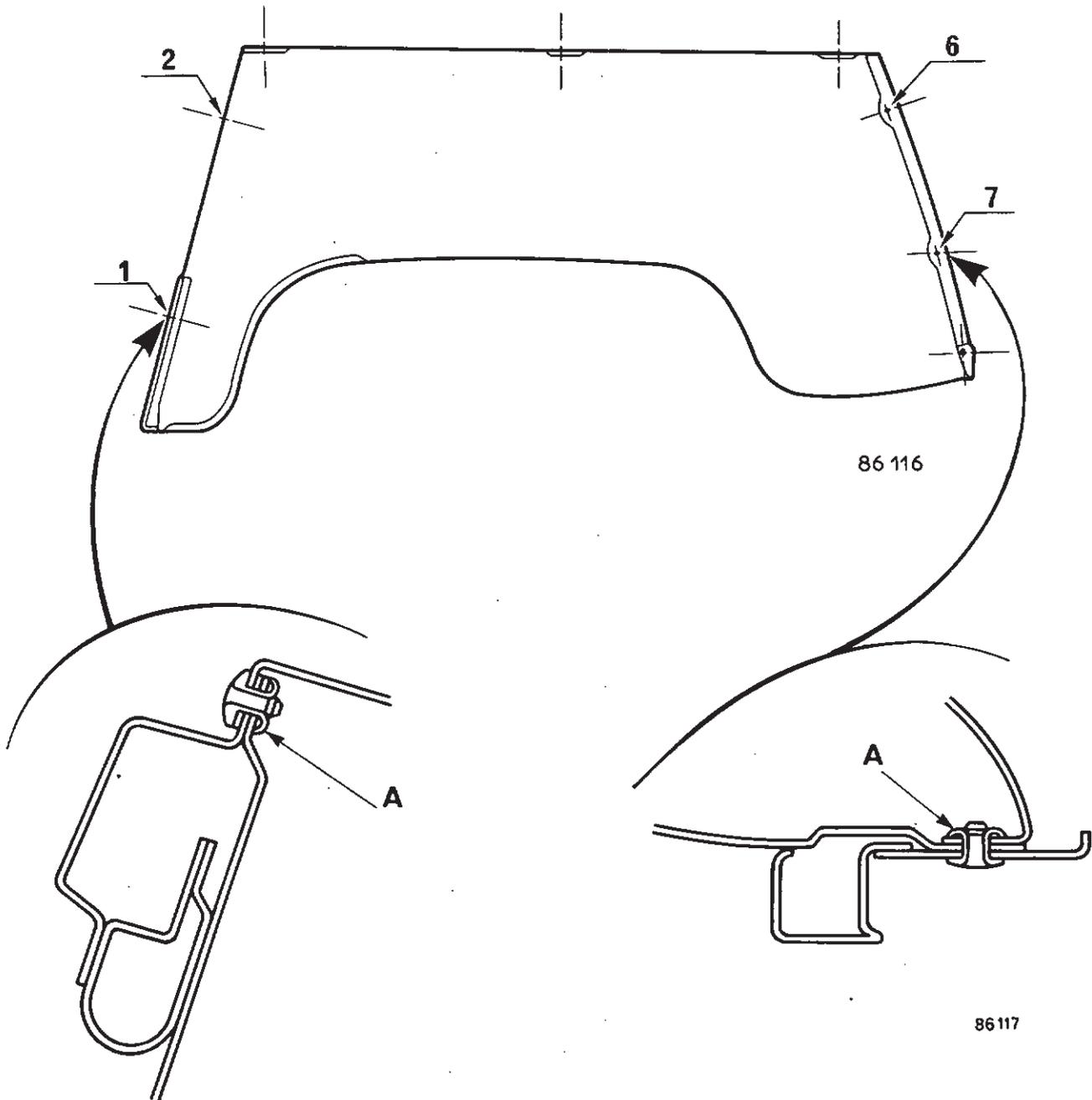
2. l'outil **FENWICK REN 1303** équipé du chasse goupille **8-1303 M** en chassant l'axe supérieur vers le bas et l'axe inférieur vers le haut.



AILES ARRIERES

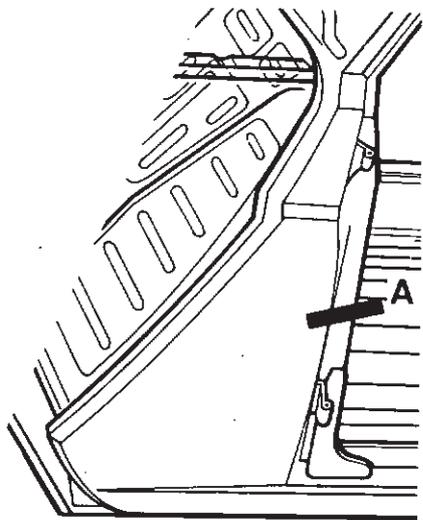
Pour des raisons de facilité et de rapidité de montage des ailes arrières, les points de fixation (1), (2) (6) et (7) de celles-ci sont réalisés à l'aide de rivets à clou spéciaux : $\varnothing 4,8 \times 13$ mm à tête large de $\varnothing 15$ mm. Référence MPR : 77 03 072 202.

Ces rivets présentent la particularité de pouvoir assembler deux tôles percées jusqu'à $\varnothing 8$ mm grâce à un épanouï (A) qui s'effectue automatiquement lors de leur mise en place.



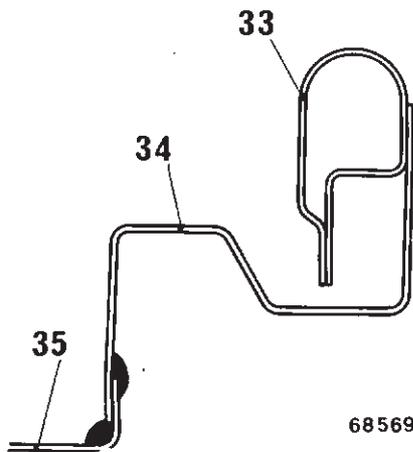
PANNEAU D'AUVENT

1^{er} montage



68548

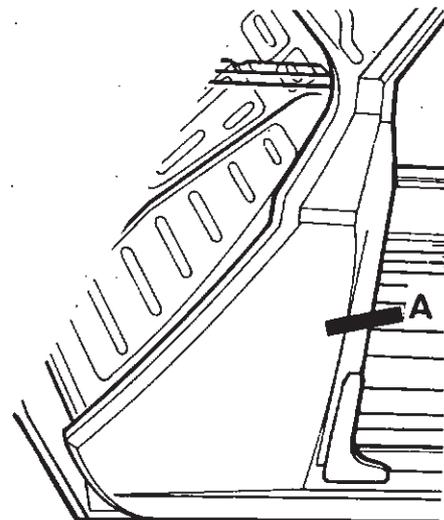
COUPE A



68569

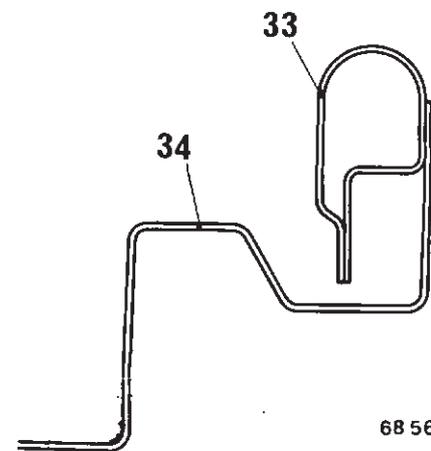
- 33. Profil d'encadrement de portes.
- 34. Pied avant.
- 35. Panneau d'auvent.

2^e montage



68548

COUPE A



68569

- 33. Profil d'encadrement de portes.
- 34. Pied avant + Panneau d'auvent.

REPLACEMENT DU PANNEAU D'AUVENT :

La méthode décrite ci-après est applicable à tous les véhicules Renault 4 (1^{er} montage et 2^e montage).

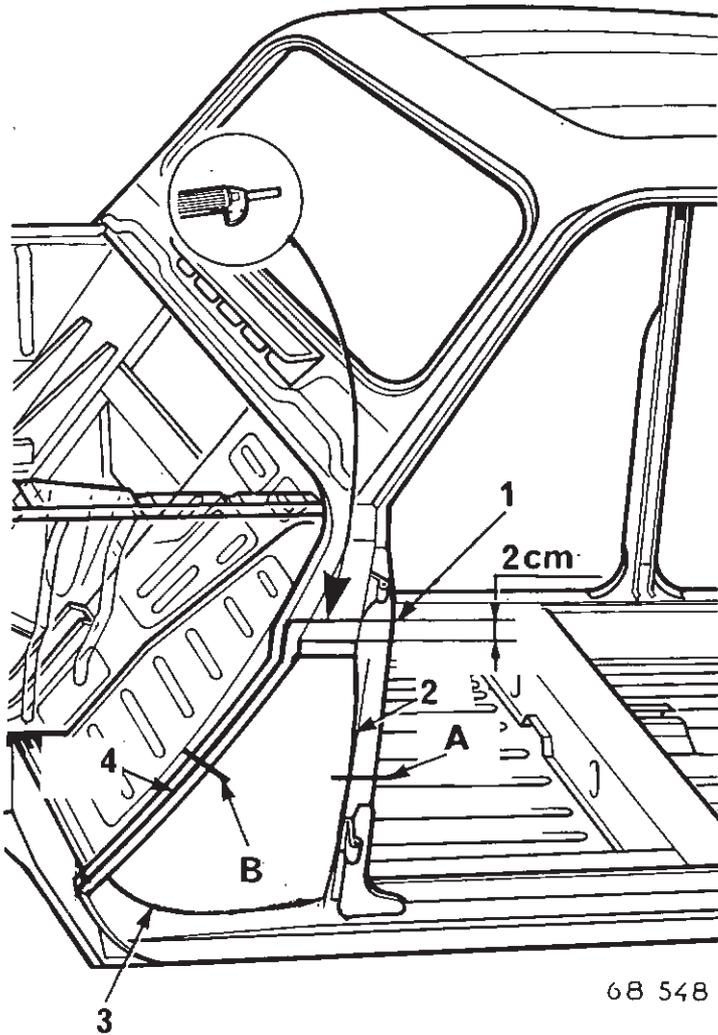
Le MPR fournit les pièces correspondantes aux deux montages, mais pour les véhicules 2^e montage, il est possible d'utiliser la pièce 1^{er} montage.

DEPOSE

Déposer l'aile avant et la porte (se reporter aux chapitres correspondants).

Couper à la scie suivant la ligne (1) à 2 cm de la carre.

Couper au burin suivant les lignes (2) (3) et (4).

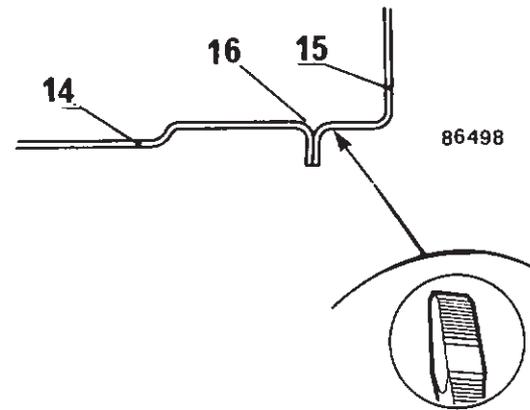


Dégrafer les morceaux de tôle restant :

Partie basse du panneau d'auvent et morceau (16).

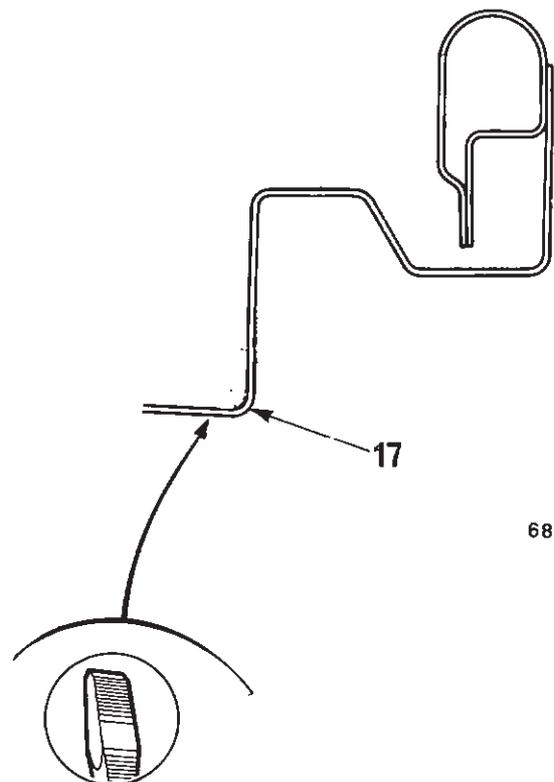
A l'aide d'une meuleuse à main, faire sauter l'angle (17) de la tôle de pied avant et arraser les points de soudure sur le tablier et la joue de plancher.

COUPE B



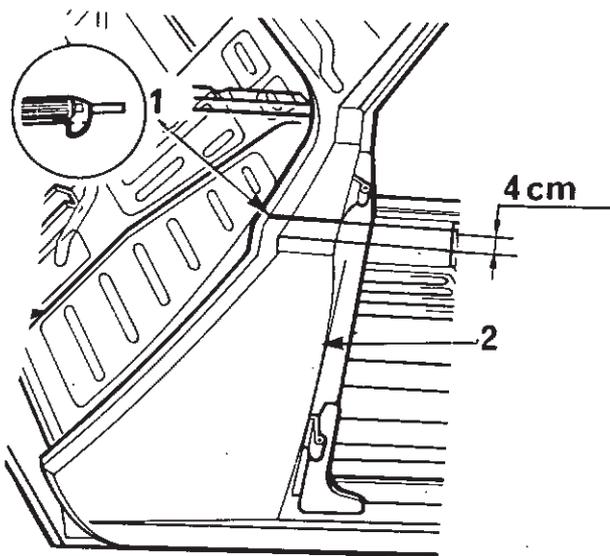
- 14. tablier (partie latérale)
- 15. panneau d'auvent

COUPE A



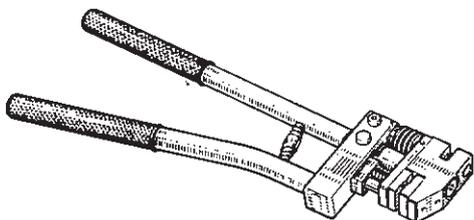
REPOSE

Couper à la scie la partie supérieure (1) du panneau d'auvent neuf à 4 cm de la carre.



68548

Sur le bord tombé (2) du panneau, effectuer des trous poinçonnés à l'aide de la pince BRENDLE Réf. 61 202.



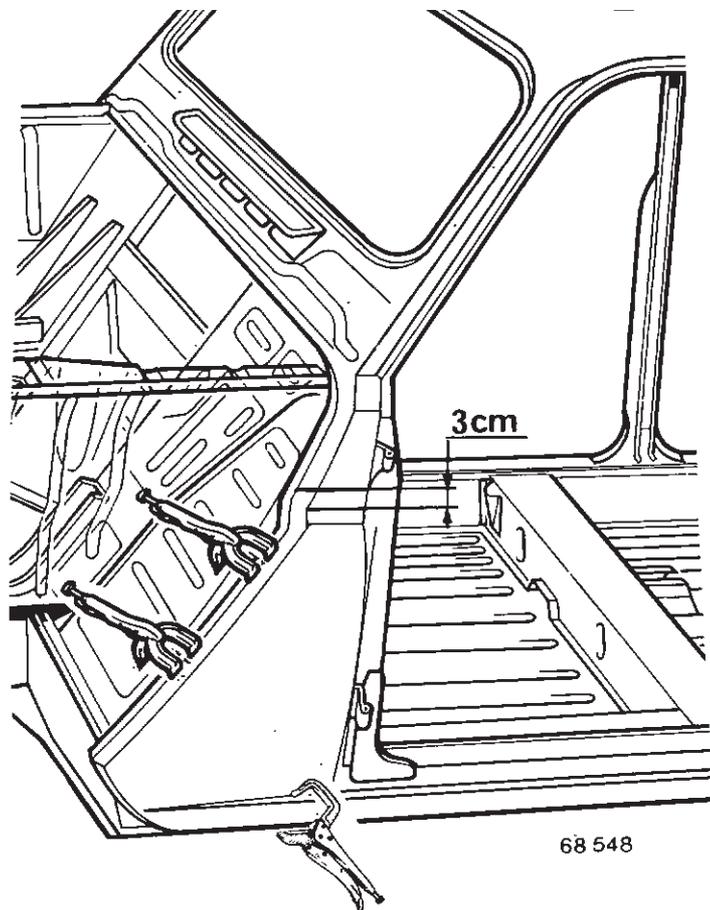
65 203

Mettre le panneau en place sur le véhicule et le fixer à l'aide de pince sur le tablier et la joue de plancher.

Recouper les 2 morceaux superposés à 3 cm de la carre.

ETANCHEITE ET PROTECTION :

- aux liaisons (2) (3) et (4) : cordons de mastic 297.
- en (5); pulvérisation de produit SPR 532.

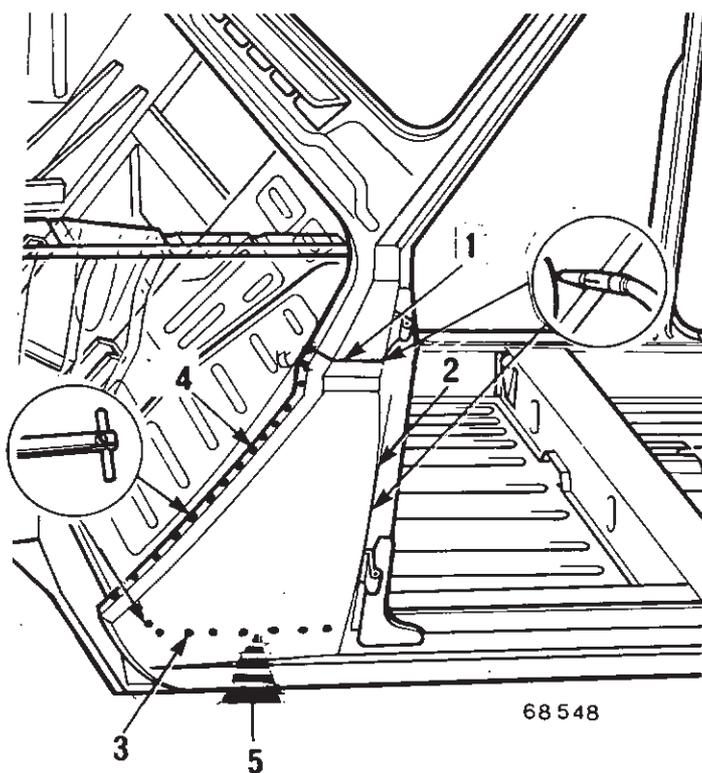


68 548

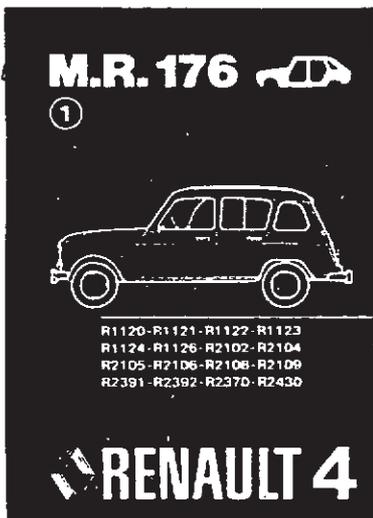
Effectuer les soudures :

- En (1), bord à bord par cordon sous gaz de protection MIG ou par soudure autogène au chalumeau.
- En (2), par bouchonnage sous gaz de protection MIG ou par brasure.
- En (3) et (4), par points électriques.

Effectuer les étanchéités (voir chapitre M du MR 176).



68 548



ETANCHEITE A L'EAU

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
 SERVICE INFORMATION
 SERVICE-INFORMATIONEN
 SERVICE INFORMATION
 INFORMACIONES SERVICIO
 INFORMAZIONI SERVIZIO
 SERVICEINFORMASJONER
 SERVICE INFORMATIE
 SERVICEINFORMATION
 INFORMAÇÃO SERVIÇO

11 A

AOUT 1981
 Edition Française

RENAULT 4

Cette note intéresse : L'Atelier
 Le M.P.R.

POINT SUR LES AMELIORATIONS D'ETANCHEITE A L'EAU
DE LA RENAULT 4

PARE-BRISE -

- Joint de pare-brise moulé en forme au lieu de joint en anneau.
- Montage du pare-brise et du joint aux repères pour obtention d'un bon centrage.
- Montage sur versions de base (joint sans enjoliveur) du joint en forme avec l'enjoliveur noir, 5 ALPINE, référence : 7700 688 188.
- Montage sur versions luxe de l'enjoliveur types R.5 - R.14 (référence : 7701 348 767) qui assure un meilleur serrage que l'ancien enjoliveur R.4.
- Montage de pare-brise agrandi de 1 mm. sur le pourtour (+ 2mm. en hauteur, + 2mm. en largeur) pour augmenter la tension du joint.

JUIN 1980

JANVIER 1981

JUIN 1981

JUIN 1981

BOITE A EAU -

- Montage sur les parties supérieures des cloisons latérales de boîte à eau d'un mastic préformé d'une section plus importante (assurer un meilleur contact avec la plage d'auvent).

JUILLET 1980

BOITE A EAU (suite)

- Etanchéité de la tige de commande du volet d'entrée d'air.
- Vis de fixation du frein à main remplacées par des goujons soudés (étanches).
- Fixation du vide-poche gauche par vis Parker remplacée par une vis soudée.
- Grille extérieure d'entrée d'air avec visière pour limiter le volume d'entrée d'eau dans la boîte à eau en stationnement sous pluie.
- Montage d'une crépine sur écoulement inférieur de boîte à eau (éviter les obstructions par corps étrangers).
- Masticage de l'ensemble de la boîte à eau renforcé par un cordon de mastic plus important et un lissage pour une mise en place correcte.
- Boîte à eau de conception nouvelle sans assemblage dite "monobloc".

JUILLET 1980

OCTOBRE 1980

JANVIER 1981

JANVIER 1981

MARS 1981

MARS 1981

SEPTEMBRE 1981

JONCTION TABLIER-PLANCHER -

- Adjonction sur toute la liaison AV. (tablier - châssis) d'un cordon de mastic souple, écrasé à la pose et lissé par l'intérieur du véhicule

MARS 1981

CHARNIERES, GOUSSETS D'ENTREE DE PORTE -

- Pied AV. monobloc.
- Pied milieu monobloc.
- Charnières encastrées.

MAI 1981

M.R. 176 

①



R1120 - R1121 - R1122 - R1123
R1124 - R1126 - R2102 - R2104
R2105 - R2106 - R2108 - R2109
R2391 - R2392 - R2370 - R2430

 **RENAULT 4**

CARROSSERIE

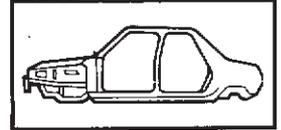
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

10 A

JUIN 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 4 JOGGING
R. 1128



Cette note intéresse : l'atelier, le magasin.

RENAULT 4 JOGGING
PEINTURES POUR ACCESSOIRES

SOMMAIRE

I - PIECES EN A.B.S. (Acrylo-nitrile-Butadiène-Styrène)

II - PIECES EN P.P. (Polypropylène)

III - PIECES EN TOLE

IV - PEINTURE DES PIECES EN A.B.S.

- Préparation des pièces
- Préparation des produits
- Matériel d'application et réglages
- Application
- Séchage

V - PEINTURE DES PIECES EN P.P.

- Préparation des pièces
- Préparation des produits
- Matériel d'application et réglages
- Application
- Séchage

VI - PEINTURE DES PIECES EN TOLE

- Préparation des pièces
- Préparation des produits
- Matériel d'application et réglages
- Application
- Séchage

VII - COMMERCIALISATION DES PRODUITS

See 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotation de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines RENAULT 1981

F.

.NL.

◆◆□ France - Belgique

INTRATEC

77 01 448 342

Vous trouverez ci-après la méthode et le matériel pour peindre ou repeindre les accessoires RENAULT 4 Jogging d'après leur nature.

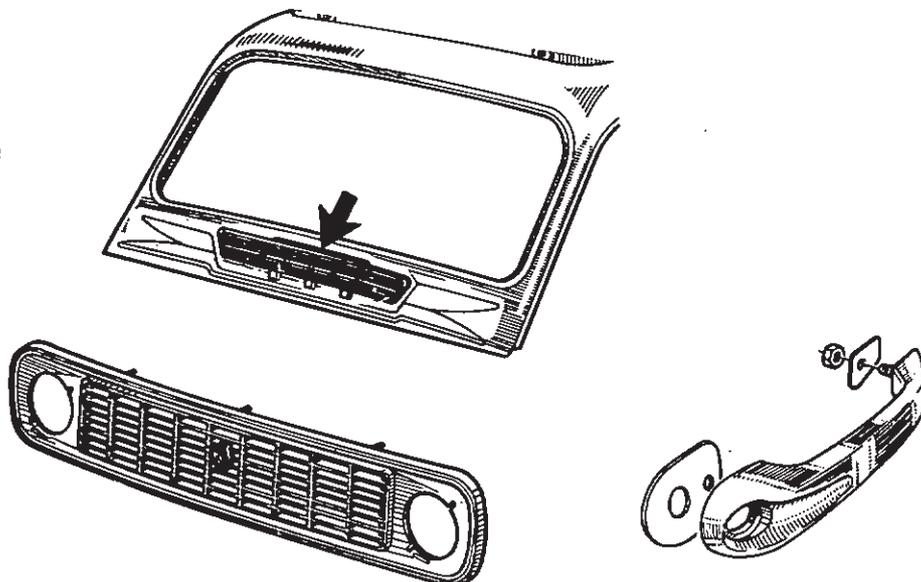
I - PIÈCES EN A.B.S. (Acrylo-nitrile - Butadiène - Styrène)

Couleur : Blanc cime satiné et Bleu calanques satiné.

- Pièce peinte

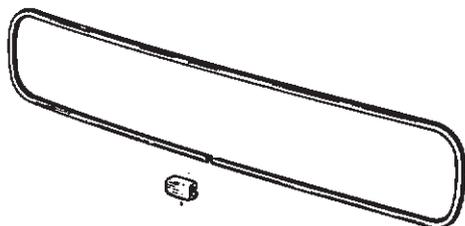
- Blanc cime satiné

- Grille de calandre
- Poignées de portes avant et arrière
- Grille d'entrée d'air



- Bleu calanques satiné

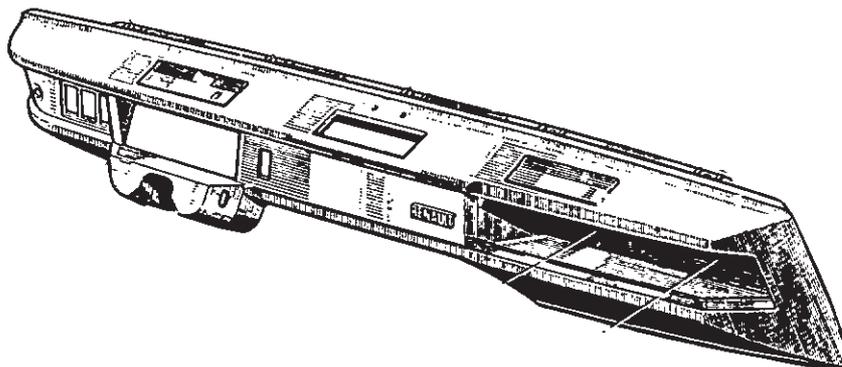
- Jonc de calandre avant



- Pièces teintées dans la masse

Couleur : Blanc cime satiné

- planche de bord
- couvercle de cendrier

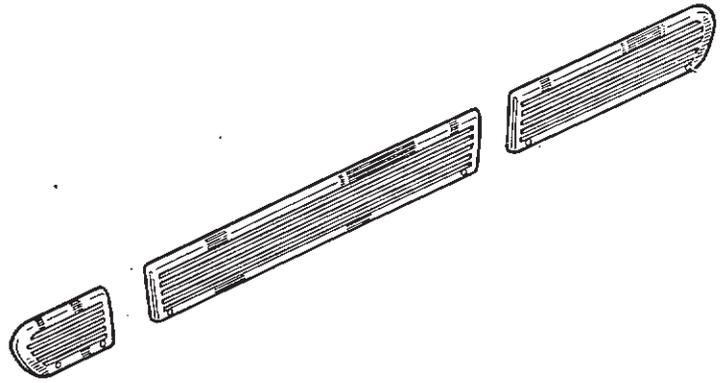


II - PIÈCES EN P.P. (Polypropylène)

Couleur : Bleu calanques satiné

- Pièces peintes en Bleu calanques satiné

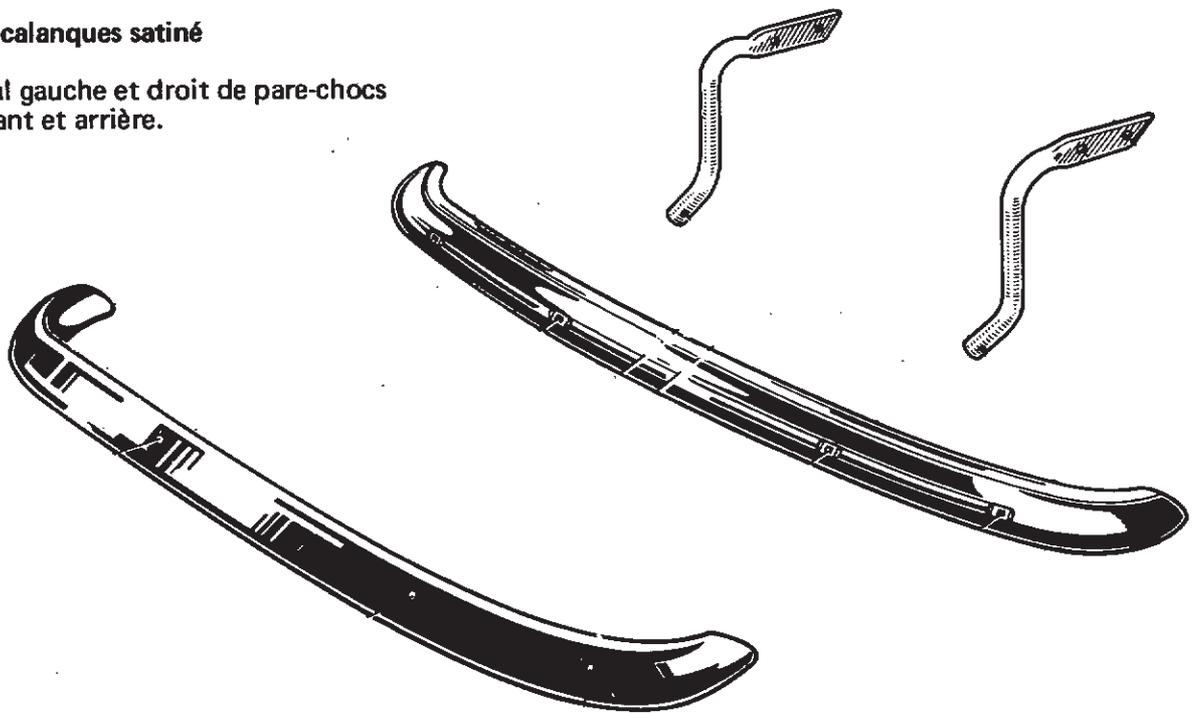
Bandeaux latéraux
(peints ou teintés dans la
masse approchante)



III - PIÈCES EN TOLE

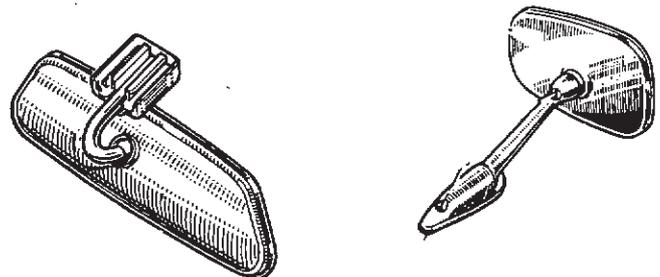
Couleur : Bleu calanques satiné

- élément latéral gauche et droit de pare-chocs
- pare-chocs avant et arrière.



Couleur : Blanc cime satiné

- rétroviseurs intérieur et extérieur



IV - PEINTURE DES PIÈCES EN A.B.S. (Acrylo-nitrile - Butadiène - Styène)

Préparation des pièces neuves :

- Dégraissage à l'alcool isopropylique (alcool à brûler) afin d'éliminer les traces laissées lors de la manipulation et les agents de démoulage.

Préparation des pièces anciennes :

- lavage soigné à l'eau claire
- dégraissage à l'alcool isopropylique (alcool à brûler).

PREPARATION DES PRODUITS POUR L'APPLICATION

a) - Nature des peintures employées :

- STANDOCRYL 2 composants (polyuréthane)

b) - Dilution :

- laque : 100 parts
- durcisseur : 50 parts
- diluant : 20 parts

c) - Viscosité :

- à la coupe AFNOR N° 4 : 22 s à 25 s.

MATERIEL D'APPLICATION ET REGLAGES

a) - Pistolet :

- IWATA 71 - chapeau 31 Buse 1.5
- KREMLIN M18 - chapeau 2 Buse 14
- DEVILBISS JGA-chapeau 43 Buse AV15EX

b) - Pression :

- 3 à 4 Bars au pistolet.

APPLICATION

Pistoler après filtrage de la peinture une couche croisée sans épaisseur excessive.

Séchage :

- air : 20 C - Hors poussières : 1 heure
sec : 4 heures

Après avoir observé un temps d'évaporation des diluants et des solvants pendant 15 minutes:

- Four : 80 C sec : 20 minutes

V - PEINTURE DES PIÈCES EN P.P. (Polypropylène)

Préparation des pièces neuves et anciennes :

- identique à l'A.B.S.

PREPARATION DES PRODUITS POUR L'APPLICATION

- Nature } Identique à l'A.B.S.
- Dilution }
- Viscosité }

MATERIEL D'APPLICATION ET REGLAGES

- Pistolet
 - Pression
- } Identique à l'A.B.S.

APPLICATION

Il est indispensable avant de peindre avec la teinte désirée de mettre une couche de primaire prêt à l'emploi pour obtenir une parfaite adhérence.

Séchage :

- identique à l'A.B.S.

VI - PREPARATION DES PIECES EN TOLE

Préparation des pièces neuves et anciennes :

- - dégraissage aux solvants
- ponçage
- pistolage d'une couche d'impression Apprêt Chromato-phosphatante
- égrenage
- pistolage de la teinte désirée

PREPARATION DES PRODUITS POUR L'APPLICATION

- Nature
 - Dilution
 - Viscosité
- } Identique à l'A.B.S. et au P.P.

MATERIEL D'APPLICATION ET REGLAGES

- Pistolet
 - Pression
- } Identique à l'A.B.S. et au P.P.

APPLICATION

- Identique à l'A.B.S.

Séchage :

- Identique à l'A.B.S. et au P.P.

VII - COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Le MPR de FLINS met à votre disposition une collection de réparation comportant :

1/ - POUR A.B.S. et tôle

- Blanc Cime Satiné
- 1/2 l de laque réf. 22 507
- 250 cc de durcisseur réf. 60015
- 1/2 l de diluant réf. 11 012

Référence : 77 01 404 453

2/ - POUR P.P. et tôle

- Bleu Calanques Satiné
- 250 cc de Primaire (prêt à l'emploi)
réf. 61 015 (pour P.P. uniquement)
- 1/2 l de laque réf. 21 505
- 250 cc de durcisseur réf. 60 015
- 1/2 l de diluant réf. 11 012

Référence : 77 01 404 454

M.R. 176 

①



R1120 - R1121 - R1122 - R1123
R1124 - R1126 - R2102 - R2104
R2105 - R2106 - R2108 - R2109
R2381 - R2382 - R2370 - R2430

 **RENAULT 4**

ÉLÉMENTS SOUDÉS
ÉLÉMENTS AMOVIBLES

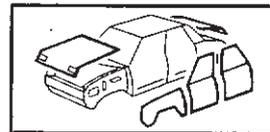
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

9 A

DECEMBRE 1980
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 4



Cette note intéresse : l'atelier, le magasin

OPÉRATIONS CODIFIÉES : Voir page 7

PORTE AVANT et ARRIERE

CADRE PLANCHER

Vous trouverez dans cette note :

- Les indications concernant les cadres de vitre latéraux en plastique :
 - . particularités de montage
 - . interchangeabilité
 - . dépose - repose
- Les consignes concernant le remplacement :
 - . du cadre plancher (chassis)
 - . de la carrosserie (caisse)
 - . du plancher arrière

Scé U422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1980

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.

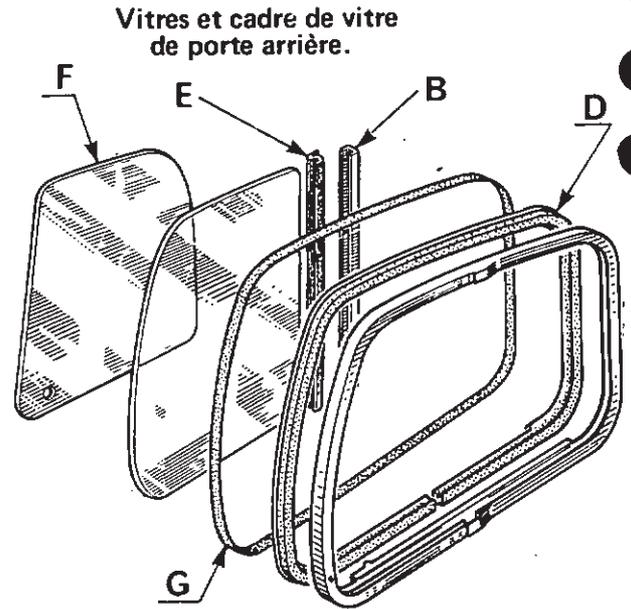
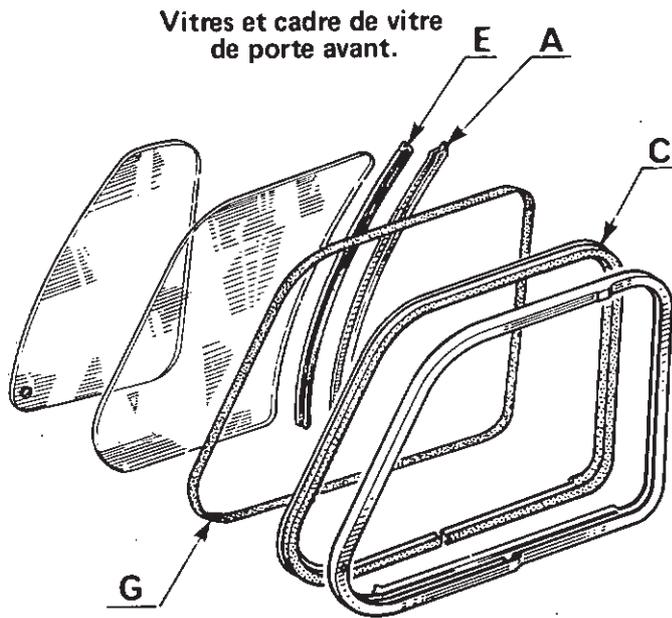
◆◆□ I.V.M. 421-00-74

77 01 447 594

A - CADRE DE VITRE LATÉRAL EN PLASTIQUE

Le montage de ces nouveaux cadres a entraîné différentes modifications sur les pièces suivantes :

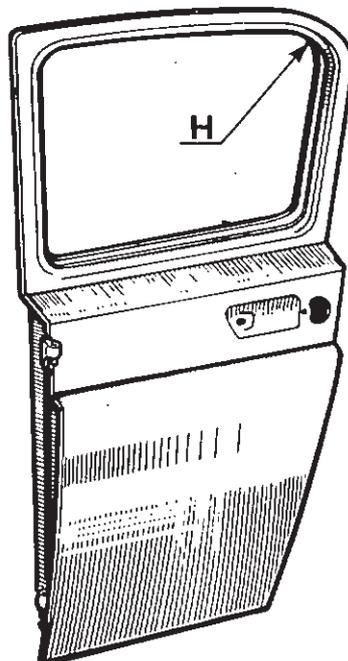
- montant de glace fixe avant (A) et arrière (B) plus petit,
- modification du coulisseau de porte avant (C) et arrière (D),
- modification du profil d'étanchéité du lécheur (E),
- modification de la forme de la glace coulissante de porte arrière (F),
- nouveau joint d'étanchéité (G),
- suppression de l'ajourage supérieur du caisson de porte arrière (H).



84 869

84 870

Porte arrière.

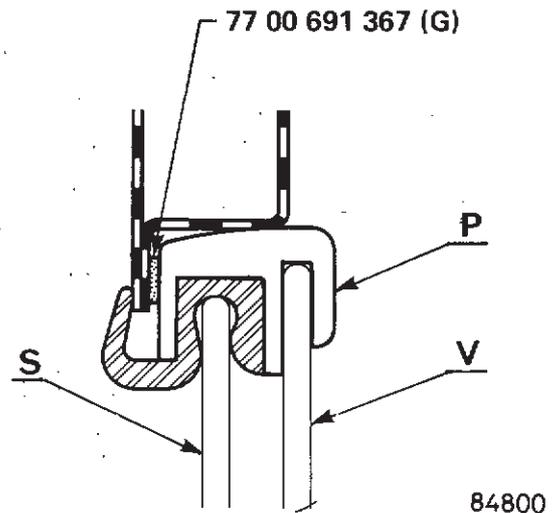


84 865

PARTICULARITES DE MONTAGE.

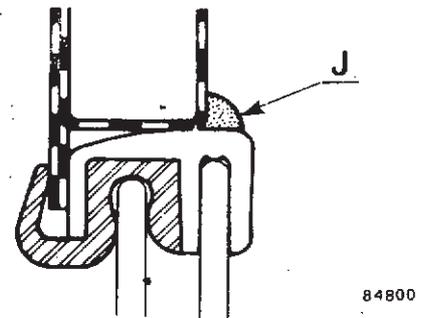
- Les glaces fixes et coulissantes ne peuvent être mises en place que cadre de vitre déposé (écarter le cadre de vitre pour mettre les glaces en place).
- L'étanchéité entre cadre et caisson de porte est assurée par un joint de caoutchouc adhésif (G) réf. 77 00 691 367 à appliquer avant montage.
- Le mastic d'étanchéité 307 (J) appliqué sur les anciens cadres ne peut être mis sur les nouveaux du fait de la mauvaise adhérence de cette matière.

- G - Joint d'étanchéité nouveaux cadres
- J - Mastic d'étanchéité anciens cadres
- P - Nouveaux cadres plastiques
- S - Vitre coulissante
- V - Vitre fixe



INTERCHANGEABILITE

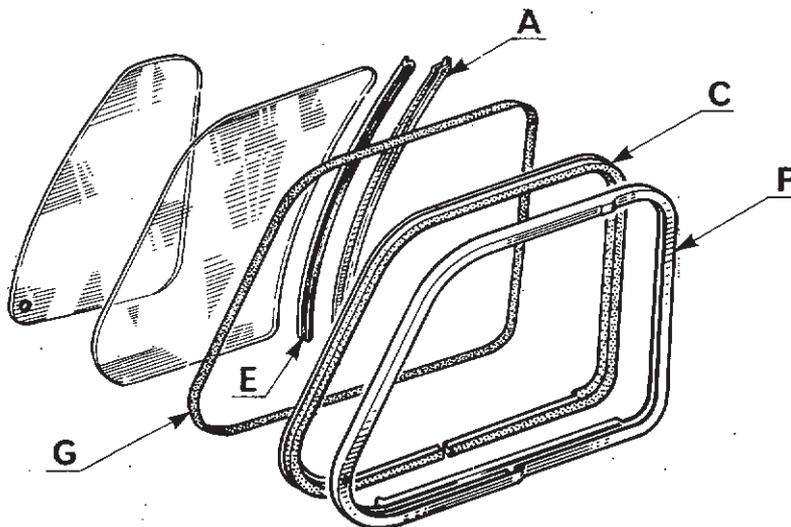
Il est possible de monter à la place d'un cadre tôle un cadre nouveau modèle en plastique, ce qui amène le remplacement des pièces suivantes :



PORTES AVANT

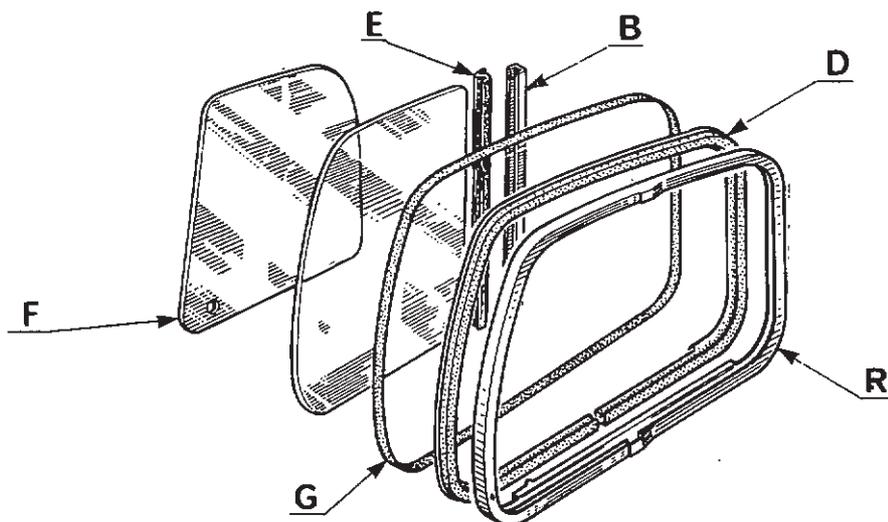
	N° Pièce porte droite	N° Pièce porte gauche
- Cadre de vitre (P) et Coulisseau (C)	77 01 461 992	77 01 461 991
- Montant de glace fixe (A)	77 00 679 037	77 00 679 037
- Lécheur (E)	77 00 689 767	77 00 689 766
- Joint d'étanchéité (G)	77 00 691 367	77 00 691 367

Nota : A l'avant, les anciennes vitres se montent dans les nouveaux cadres.



PORTES ARRIERE

	N° Pièce porte droite	N° Pièce porte gauche
Cadre de vitre (R) et Coulisseau (D)	77 01 461 994	77 01 461 993
– Vitre coulissante (F)	77 01 585 066	77 01 585 065
– Montant de glace fixe (B)		77 00 679 035
– Lécheur (E)		77 00 689 765
– Joint d'étanchéité (G)		77 00 691 367



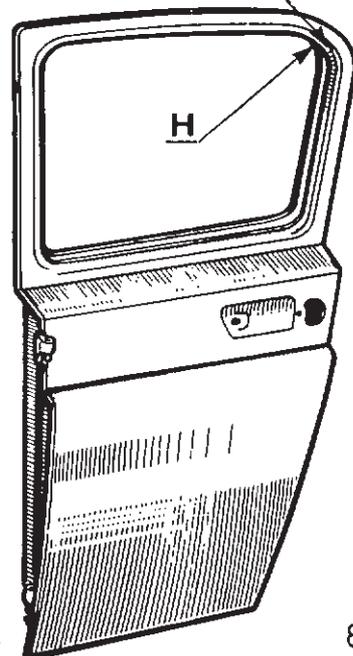
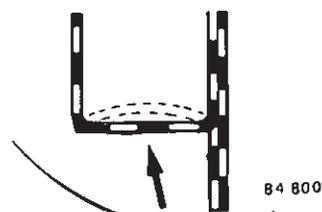
84 870

Nota :

L'ancienne vitre arrière coulissante ne se monte pas dans les nouveaux cadres plastiques ; et inversement, les nouvelles vitres arrière coulissantes ne se montent pas dans les anciens cadres en tôle.

Lors d'un remplacement de la porte arrière, si l'on conserve l'ancien cadre tôle, il y aura lieu de s'assurer de la fermeture de la glace coulissante (les portes livrées par le MPR ne comportent plus l'ancien ajourage).

Si la glace bute dans la feuillure supérieure (H), repousser légèrement le caisson de porte avec une chasse dans la zone de l'ancien ajourage de cadre.



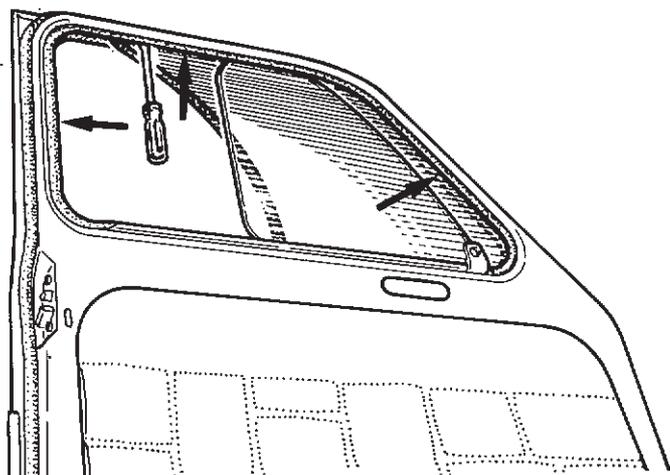
84 865

DEPOSE - REPOSE D'UN CADRE PLASTIQUE

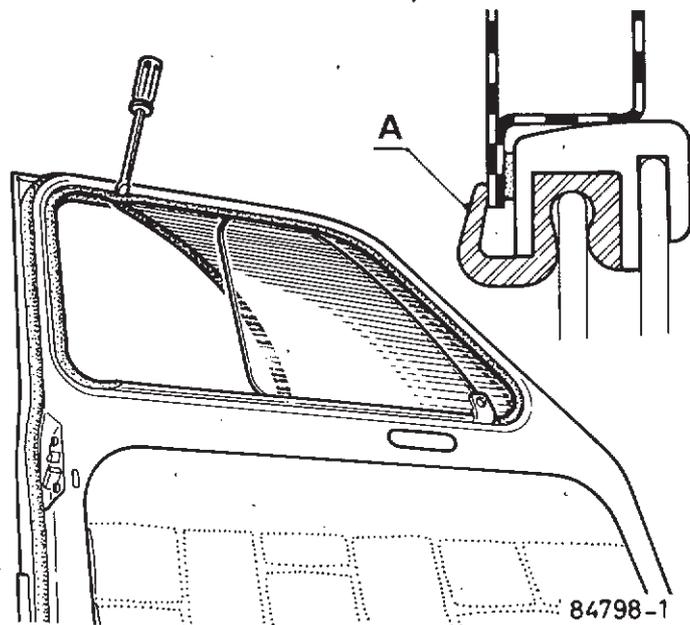
DEPOSE :

- Enlever les vis de fixation dans le coulisseau,

Enlever l'ensemble vitre et cadre de vitre comme un pare-brise en passant la lèvre du joint (A) sous la feuillure à l'aide d'un tournevis,



84798

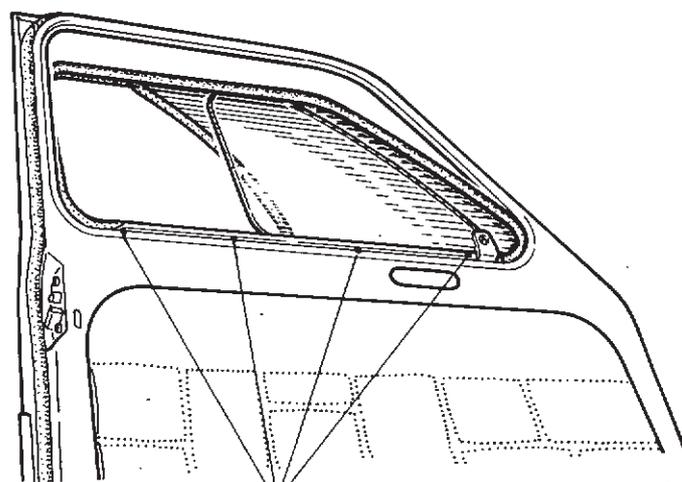


84798-1

- Enlever le cadre de vitre en le tirant vers le haut pour le dégager des ergots (B).

Nota :

Si l'on pose un cadre plastique en remplacement d'un cadre Tole, il sera nécessaire de boucher les anciens trous de fixation, avec du mastic 307 (de façon à éviter les risques de corrosion par entrée d'eau).



84796-1

B

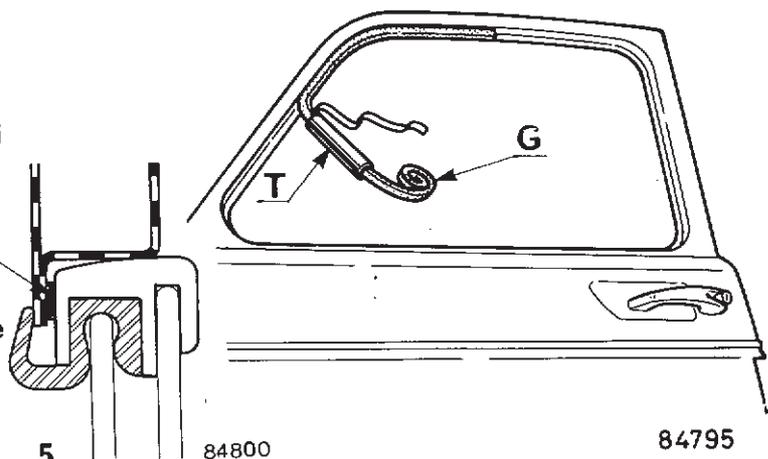
PREPARATION AVANT REPOSE :

- mettre le coulisseau dans le cadre de vitre,
- monter les vitres dans le cadre en écartant celui-ci (commencer par la vitre fixe).

REPOSE :

77 00 691 367 (G)

Coller le caoutchouc d'étanchéité (G)
Cette opération sera réalisée à l'aide d'un tube (T) de $\varnothing 10$ mm pour faciliter la mise en place.

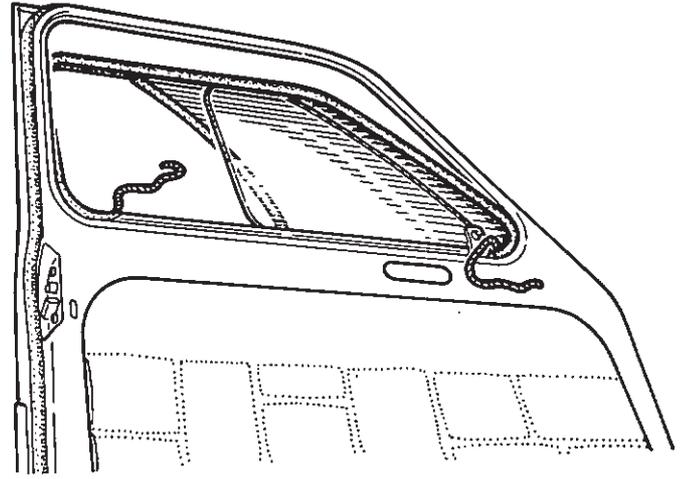


5

84800

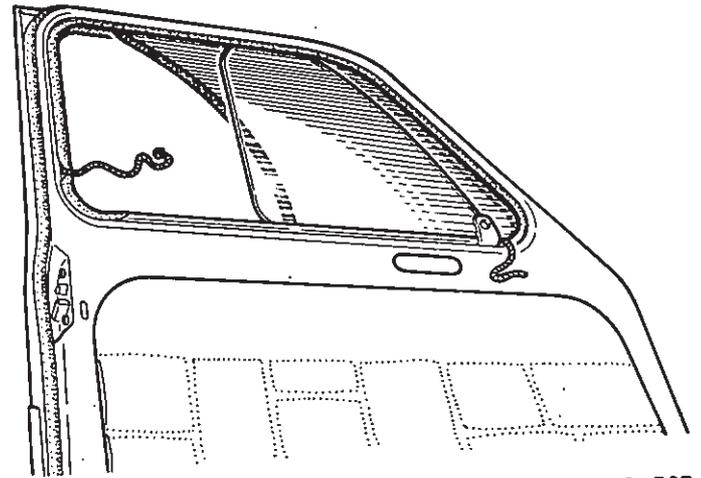
84795

- Engager sous la lèvre du joint une ficelle à pare-brise,
- Présenter le cadre de vitre assemblé sur la porte, et engager les ergots derrière la feuillure,



84796

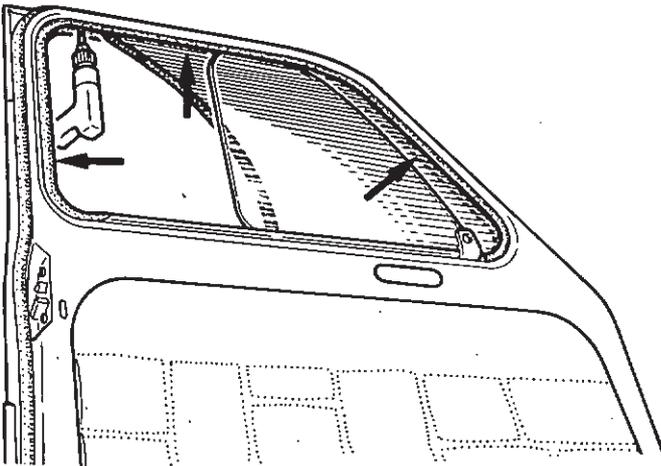
- Pousser sur la partie supérieure du cadre pour l'engager dans son logement et tirer la ficelle,



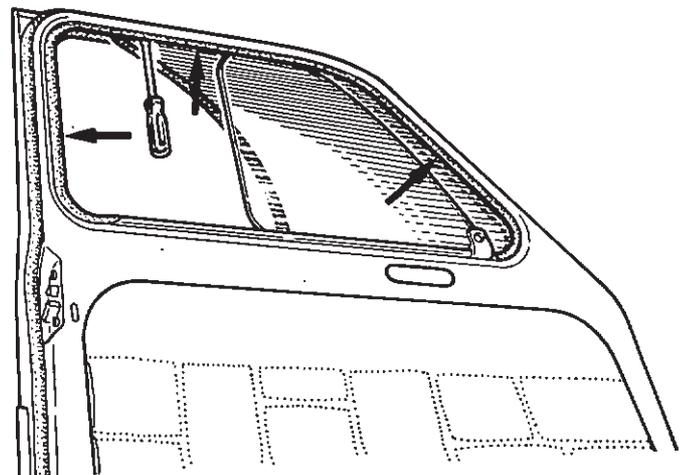
84797

- Contrepercer les trous de fixation,

- Reposer les vis de fixation.

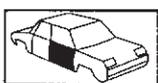


84798-2



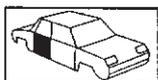
84798

OPÉRATIONS CODIFIÉES



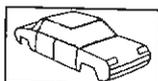
4 L PORTES AVANT

5316	OS.DESHABIL.RHABIL.1 PORTE AVANT Porte déposée NC.Baguette ou bande de protection S'il y a lieu Pour cadre de vitre plastique	1,30
5317	OG.REMPLACEMENT 1 PORTE AVANT YC.Dépose Repose réglage et Déshabillage rhabillage de la porte NC.Baguette ou bande de protection S'il y a lieu Pour cadre de vitre plastique	1,60



4 M PORTES ARRIERE

5318	OS.DESHABIL.RHABIL.1 PORTE ARRIERE Porte déposée NC.Baguette ou bande de protection S'il y a lieu Pour cadre de vitre plastique	1,00
5319	OG.REMPLACEMENT 1 PORTE ARRIERE YC.Dépose repose réglage et Déshabillage rhabillage de la porte NC.Baguette ou bande de protection S'il y a lieu Pour cadre de vitre plastique	1,30



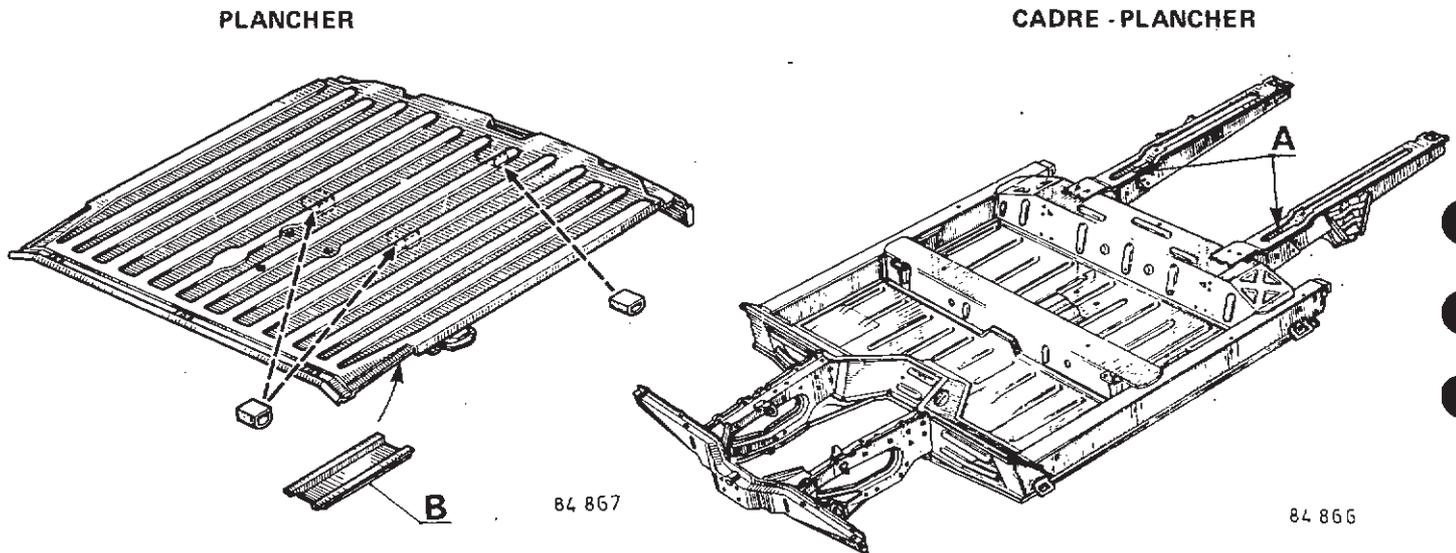
5 D VITRES

5320	OG.DEP.REP. CADRE DE VITRE ASSEMBLÉ Pour cadre de vitre plastique Pour porte avant ou arrière	0,90
5187	OG.REMPL. VITRE COULISSANTE PORTE AV Pour tous types	0,50
5311	OG.REMPL. VITRE FIXE PORTE AV Pour cadre de vitre plastique YC. Dépose repose cadre de vitre	1,00
5310	OG.REMPL. VITRE COULISSANTE PORTE AR YC. Dépose repose cadre de vitre Pour cadre de vitre plastique	0,90
5312	OG.REMPL. VITRE FIXE PORTE AR YC. Dépose repose cadre de vitre Pour cadre vitre plastique	1,00
5314	OG.REMPL. 1 COULISSEAU PORTE AV Pour cadre vitre plastique YC. Dépose repose cadre de vitre	1,20
5315	OG.REMPL. 1 COULISSEAU PORTE AR Pour cadre vitre plastique YC. Dépose repose cadre de vitre	1,20

B - LIAISON CADRE PLANCHER - CARROSSERIE

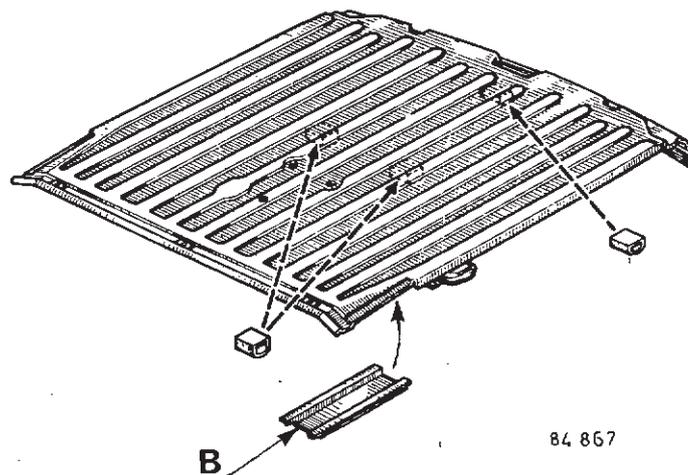
Cette liaison est modifiée par suppression :

- du décrochement que comportaient les longerons arrière (A),
- des cales soudées sous le plancher arrière (B).



Le M.P.R. ne livrera en rechange, après épuisement des anciennes et sans changement de référence, que les pièces nouveau modèle ; ce qui entraîne en réparation les consignes suivantes :

- 1) Le montage d'un nouveau plancher sur un ancien véhicule nécessite de fixer par rivets aveugles, sous le plancher arrière, les cales référence 77 00 502 809 (B).



- 2) Le montage d'un nouveau cadre-plancher sur un ancien véhicule nécessite de couper au burin les cales sous le plancher arrière.

Pour Mémoire, numéros M.P.R. des cadres plancher :

- Renault 4 tous types sauf Fourgonnette allongée R4F6 - 77 01 461 040,
- Renault 4F6 Fourgonnette allongée - 77 01 461 041,
- Renault 6 - 77 01 461 043.

M.R. 176 

①



R1120 - R1121 - R1122 - R1123
R1124 - R1126 - R2102 - R2104
R2105 - R2106 - R2108 - R2109
R2391 - R2392 - R2370 - R2430

 **RENAULT 4**

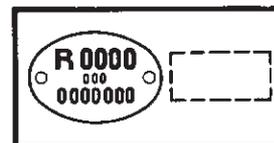
IS.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

8 A

JUIN 1979
ÉDITION FRANÇAISE

RENAULT 4



GÉNÉRALITÉS - ÉLÉMENTS AMOVIBLES Cette note intéresse l'atelier

Vous trouverez dans cette IS les informations concernant :

- I - LA MODIFICATION DE PERÇAGE POUR LA POSE DE BANDEAUX DE PROTECTIONS LATÉRALES.
- II - LE REMPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON COLLEE.
- III - LA POSE D'UNE ANTENNE DE PAVILLON SUR VEHICULE A GARNITURE COLLEE.
- IV - L'INTERCHANGEABILITE DES CARROSSERIES AVEC ANCIEN PEDALIER.

I - POSE DE PROTECTIONS LATÉRALES.

Nous vous avons informé par l'IS 5A du MR 176, de la méthode de montage des bandeaux de protections latérales sur la RENAULT 4 GTL et de la possibilité de poser ces protections sur l'ensemble des véhicules de la gamme RENAULT 4 Berline en commandant la collection livrée par le M.P.R. sous la référence 77 01 460 812.

Les bandeaux de protection de portes latérales arrière viennent d'être modifiés par déplacement des trous de fixation avant.

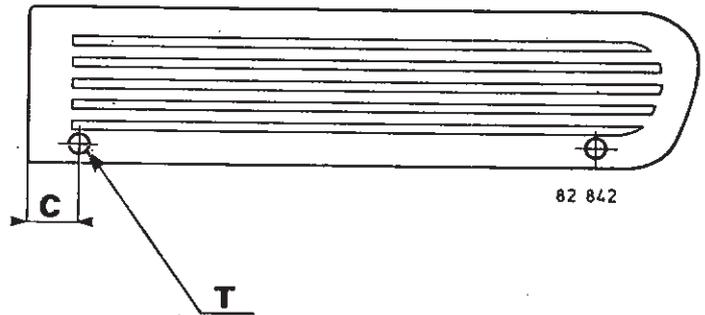
Vous trouverez ci-après les informations vous permettant d'identifier les pièces et les modifications de perçage à apporter pour la pose des bandeaux arrière.

Scé 04.22

- Repérer sur les bandeaux de portes arrière la position (côte C) de l'axe du trou T. :

- pour $C = 31,5$ mm tracer les portes arrière suivant le tracé (1).

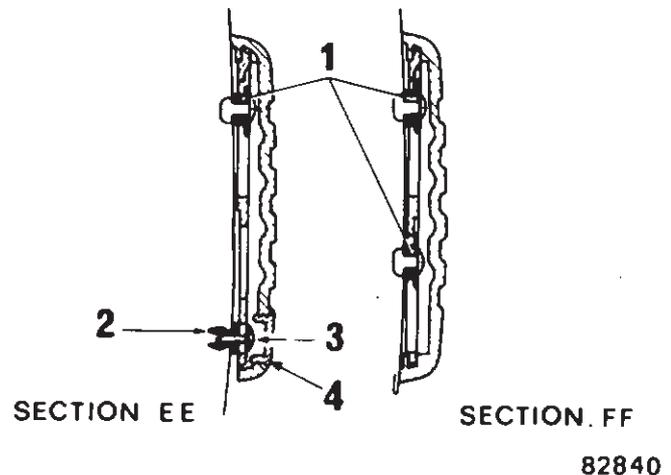
- pour $C = 39,5$ mm tracer les portes arrière suivant le tracé (2).



Les protections sont fixées par l'intermédiaire :

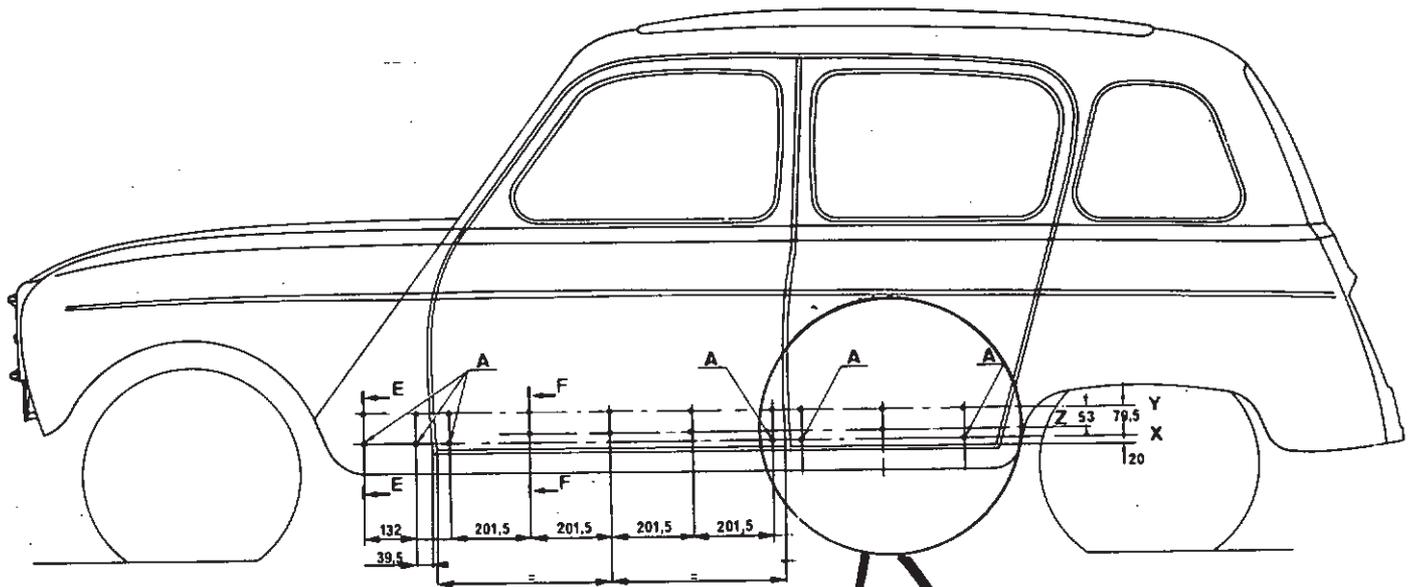
- de coupelles (1) fixées sur la carrosserie par rivets aveugles (genre «POP») n° 77 03 072 051.
- de clips de maintien n° 77 03 081 016 (2) et vis à tête n° 77 03 016 010 (3).

Un obturateur n° 77 00 650 697 (4) assure la finition et l'aspect du montage.

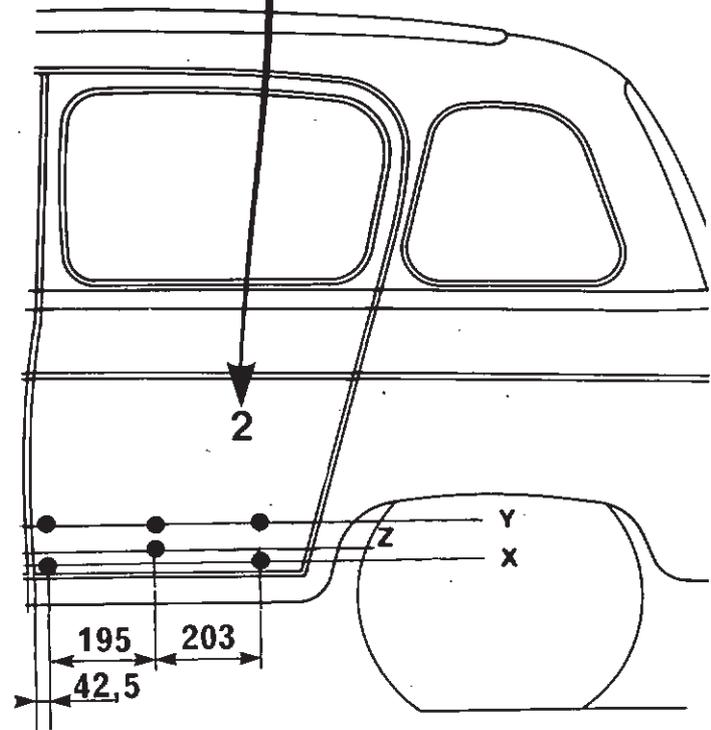
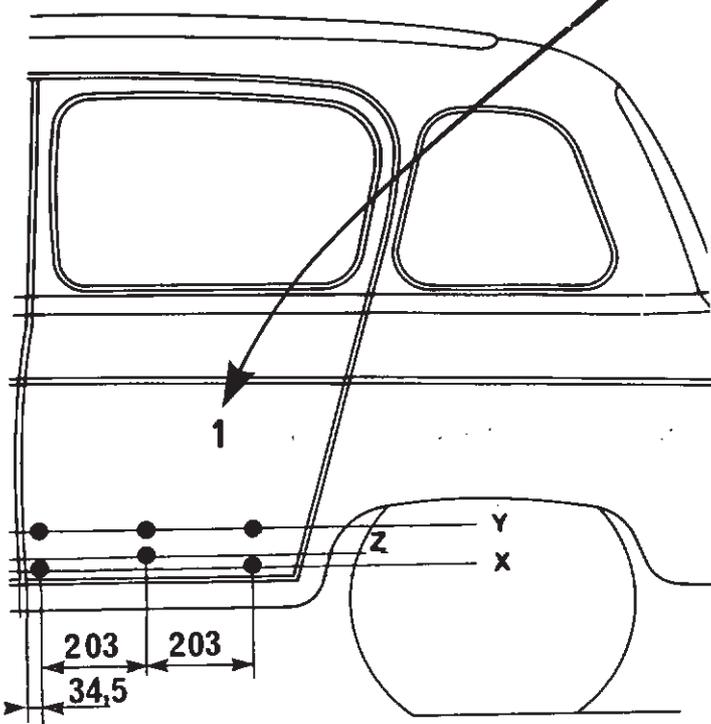


En suivant le schéma de perçage ci-après, tracer à l'aide d'un crayon feutre :

- les lignes X - Y - Z et la position des trous de ϕ 5 mm
- A l'aide d'un forêt de 5 mm de diamètre percer les trous.
- Poser les coupelles sur la carrosserie par l'intermédiaire des rivets aveugles genre "POP"
- Appliquer une boulette de mastic 306 au droit de chaque trou (A) avant d'y introduire les clips de maintien.
- Poser sur la carrosserie au-dessus de la ligne Y et sur une hauteur de 150 mm environ une feuille plastique, afin de protéger la peinture lors du clipsage des bandeaux.
- Clipser les bandeaux de haut en bas.
- A l'aide d'une piquette centrer les trous de fixation inférieure du bandeau par rapport aux clips de maintien (2).
- Visser les fixations définitivement.
- Mettre en place les obturateurs (4).



82841

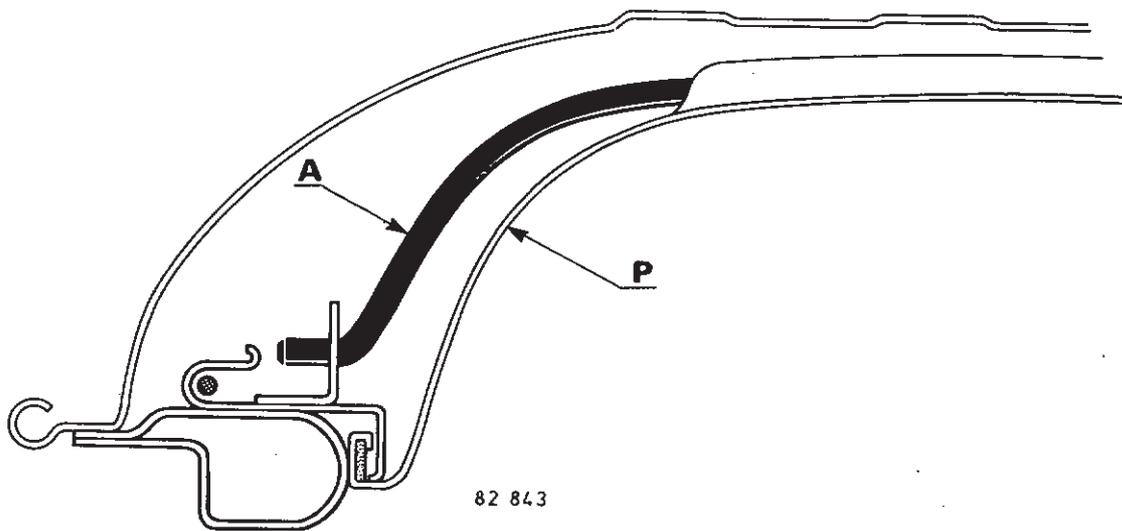


82841

II - GARNITURE DE PAVILLON.

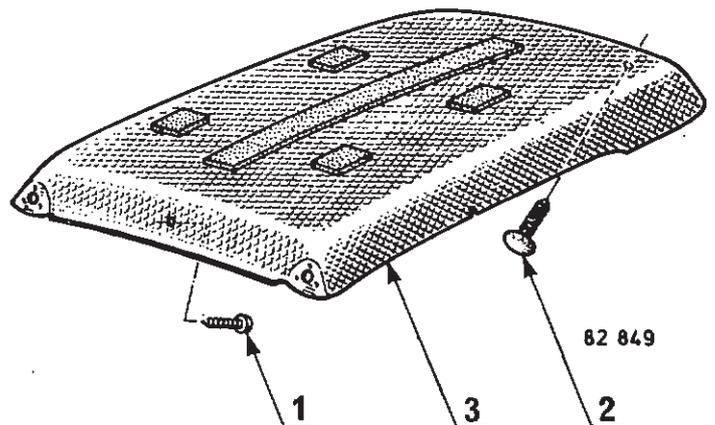
Les RENAULT 4, jusqu'alors équipées d'une garniture de pavillon en percale (P) fixée par arceaux (A) sur le pavillon, sont maintenant livrées avec une garniture de pavillon en plastique rigide collée sous le pavillon par l'intermédiaire d'une bande centrale et de quatre pavés mousse.

Ancien montage



Lors d'un remplacement ou d'un redressage de la tôle de pavillon, il sera nécessaire de déposer cette garniture.

Vous trouverez ci-après les informations vous permettant de procéder à la dépose et repose de cet élément.



DEPOSE

Sur la partie avant, déposer :

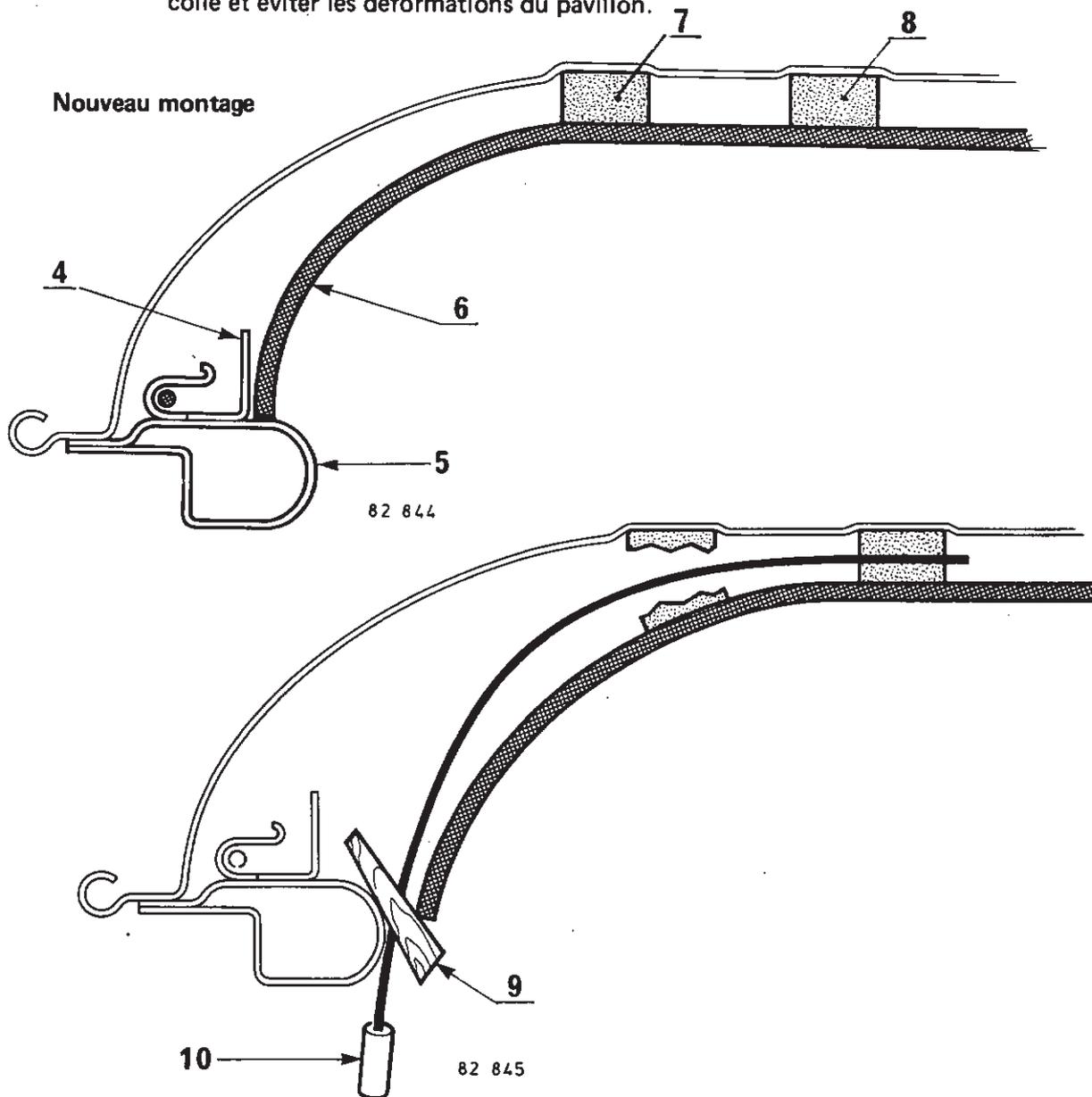
- les pare-soleil gauche et droit maintenus par trois vis
- la vis de fixation centrale (1)

Sur la partie arrière, déposer :

- les trois clips (2) de maintien de garniture

Sur les parties latérales :

- au niveau des custodes (3) déchausser la garniture du support d'appui (4)
- interposer une lame d'acier (10) longue et très souple (confectionnée localement) entre le profil supérieur de côté de caisse (5) et la garniture (6) de façon à couper les pavés (7) et la bande centrale (8).
- lors de cette opération il est préférable de réchauffer extérieurement la tôle de pavillon à l'aide de lampes à infrarouge, de façon à ramollir la colle et éviter les déformations du pavillon.



- au fur et à mesure du découpage de la mousse placer des cales (9) (plastique ou bois) sur les côtés de façon à éviter le reclipage de la garniture.
- sortir la garniture par la baie de pare-brise ou la porte de coffre.

PREPARATION DE LA GARNITURE

- Les garnitures de pavillon livrées par le M.P.R. comportent les pavés mousse et la bande centrale.

Dans le cas de réutilisation de la garniture déposée, il y a lieu de replacer des pavés mousse et une bande centrale.

- Pour cela, découper dans une pièce référence 77 00 506 175, 4 pavés mousse de 150 mm x 120 mm x 10 et 4 bandes de 120 mm x 480 mm x 10.
- Nettoyer et dégraisser les emplacements de mousse sur l'ancienne garniture.
- Encoller les emplacements et la mousse à l'aide de colle BOSTIK 1400 référence 77 01 391 614, puis coller sur la garniture. Les bandes centrales seront montées en recouvrement de façon à obtenir une épaisseur de 20 mm.

REPOSE

- Encoller la mousse de la garniture et les emplacements correspondants sur la tôle de pavillon.
- Présenter la garniture par la baie de pare-brise ou la porte de coffre.
- Venir en appui au niveau de l'encadrement de porte de coffre et mettre en place les 3 clips (2).
- Emboîter latéralement la garniture et la mettre en appui sur les supports (4) à droite et à gauche.
- Présenter les pare-soleil, les fixer ainsi que la vis centrale de maintien de garniture.
- Presser à l'emplacement de la mousse.

NOTA 1 -

Le montage de la garniture en plastique a entraîné la modification de la position des supports soudés sur côtés de caisse ce qui entraîne :

- en cas de remplacement de la carrosserie, de commander et monter une garniture plastique n° 77 00 627 530.
- en cas de remplacement d'un côté de caisse :

a) si la garniture d'origine est en percale tendue commander :

. 08 21 494 500 - encadrement de portes } côté gauche
. 08 20 672 100 - panneau custode }

. 08 21 494 600 - encadrement de portes } côté droit
. 08 20 672 200 - panneau custode }

b) si la garniture d'origine est en plastique collé commander :

. 77 00 622 708 - encadrement de portes } côté gauche
. 77 00 622 710 - panneau custode }

. 77 00 622 709 - encadrement de portes } côté droit
. 77 00 622 711 - panneau custode }

Nota pour a et b :

S'il y a lieu de remplacer l'encadrement de hayon, fournir 77 00 630 791 (plastique collé) ou 77 00 587 852 (percale tendue).

NOTA 2

Certains véhicules sont équipés d'un côté d'auvent droit en 2 pièces (au lieu de monobloc). Dans le cas du remplacement du bac à batterie, il faut fournir le bac n° 77 00 582 579.

III - POSE D'UNE ANTENNE SUR PAVILLON A GARNITURE COLLEE.

A - Garniture

- Premiers modèles (sans emplacement d'obturateur d'antenne).

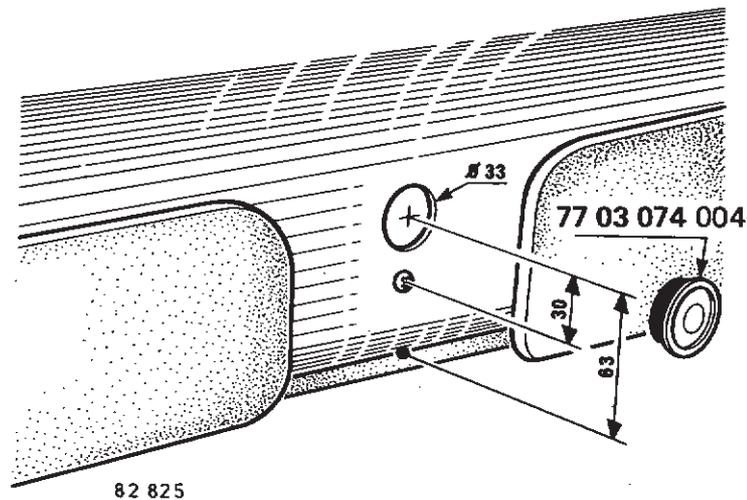
Au milieu de la partie avant de la garniture de pavillon, tracer l'axe du trou à percer à 63 mm de la bordure de garniture (soit à 30 mm au-dessus de la vis).

Percer un trou de \varnothing 33 mm.

- Modèles à découpe préparée (en cours de millésime).

Une découpe de \varnothing 33 mm est préparée au milieu de la partie avant de la garniture de pavillon.

Terminer cette découpe et enlever la pastille.



B - Antenne :

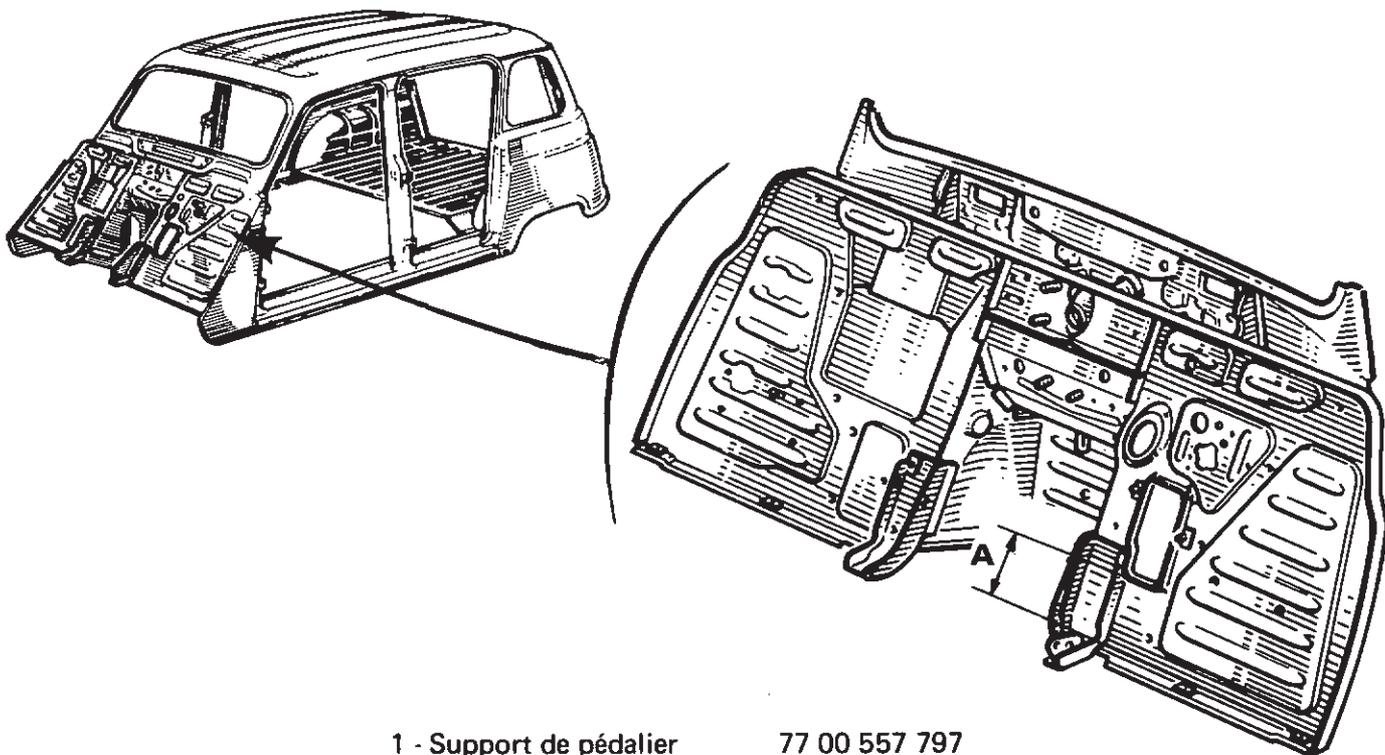
Procéder à la pose de l'antenne de pavillon, comme indiqué dans le chapitre EQUIPEMENTS du MR. 175.

Pour boucher l'orifice dans la garniture, utiliser un obturateur n° 77 03 074 004

IV - INTERCHANGEABILITE DES CARROSSERIES AVEC ANCIEN PEDALIER

Pour les véhicules RENAULT 4 Berline et Fourgonnette direction à gauche, le M.P.R. ne livrera dorénavant en Rechange et après épuisement, que les carrosseries dont la partie latérale gauche de tablier est prévue pour le montage du pédalier haut (poinçonnage pour fixation du pédalier, remonté de 100 mm) cote A = 115 mm au lieu de A = 15 mm.

Lors du remplacement d'une carrosserie sur un véhicule accidenté équipé de l'ancien pédalier, il y aura lieu de commander les pièces nécessaires à l'adaptation du nouveau pédalier, sous les références suivantes :



1 - Support de pédalier	77 00 557 797
1 - Pédale de frein	77 00 506 823
1 - Pédale de débrayage	77 00 551 665
2 - Ressorts de rappel	77 00 549 853
1 - Axe de pédales	06 08 551 400
1 - Bague de direction	77 00 661 719
1 - Maître-cylindre	77 01 348 483
1 - Tige de poussée	77 00 501 306
1 - Tablette gauche	77 00 546 218
1 - Tablette droite	77 01 348 696

82 850

Nota :

Nous vous informons que le tablier assemblé n° 77 00 644 295 prévu pour pédalier haut direction à gauche est désormais disponible au M.P.R.

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2106-R2108-R2109-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

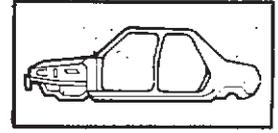
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

7 A

DECEMBRE 1978
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 4 FOURGONNETTE
R 2106 - R 2109 - R 2370



Cette note intéresse l'atelier, le magasin, la réception

OPERATIONS CODIFIEES : le code figurera dans la prochaine édition du TM.

Vous trouverez dans cette note, la description et la méthode de montage des cloisons de séparation pour fourgonnette Renault 4 courte et longue R 2106, R 2109 et R 2370.

CLOISON DE SÉPARATION

- Ces cloisons se composent d'une partie inférieure, qui peut se monter seule, et d'une partie supérieure, qui s'adapte sur la partie inférieure. La partie supérieure peut être fixe ou avec porte coulissante.
- Ces cloisons sont disponibles au MPR sous les références suivantes. Elles sont à commander avec leurs accessoires respectifs.

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

Régie Nationale des Usines RENAULT 1978

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



77 01 444 792

CLOISON PARTIE INFÉRIEURE

Pour R 2106 et R 2109

Référence MPR

- 1 cloison inférieure A	08 21 556 800
- 4 attaches de fixation inférieure B	06 07 515 200
- 4 entretoises caoutchouc G	06 07 534 000
- 8 écrous cage	79 03 044 011
- 8 rondelles	79 03 056 039
- 8 vis	77 03 007 027

Pour R 2370

- 1 cloison inférieure A	08 21 556 800
- 2 attaches de fixation inférieure D	77 00 662 563
- 2 attaches fixation supérieure B	06 07 515 200
- 4 entretoises caoutchouc G	06 07 534 000
- 8 écrous cage	79 03 044 011
- 8 rondelles	79 03 056 039
- 8 vis	77 03 007 027

CLOISON PARTIE SUPÉRIEURE

Cloison fixe avec retour sur le pied milieu

Pour R 2106 et R 2109

- 1 cloison H	77 00 578 511
---------------	---------------

Pour R 2370

- 1 cloison H	77 00 578 511
- 2 rallonges latérales I	77 00 587 444

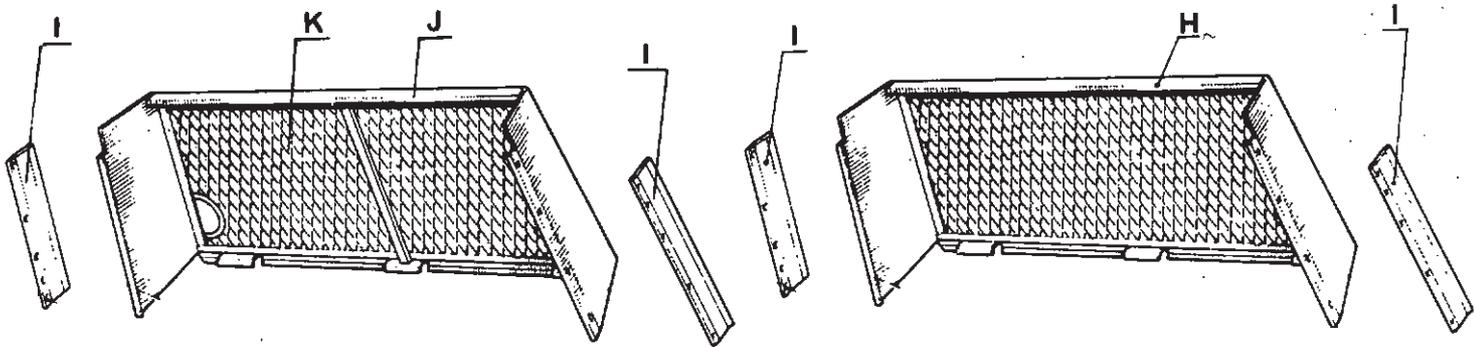
Cloison avec porte coulissante et retour sur le pied milieu

Pour R 2106 - R 2109

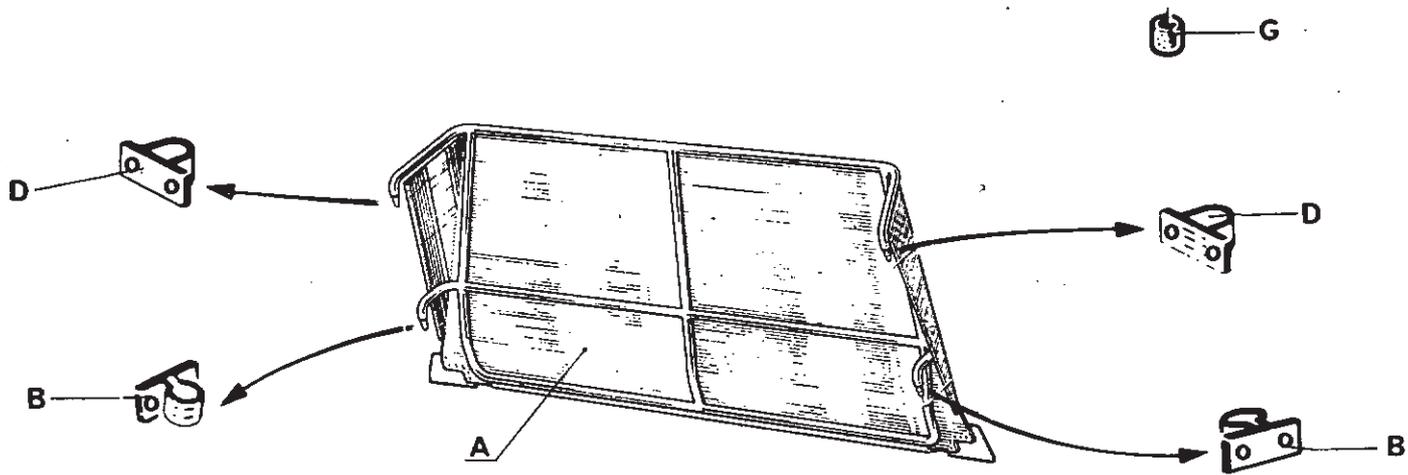
- 1 cloison J	77 00 646 209
- 1 porte coulissante K	77 00 646 208

Pour R 2370

- 1 cloison J	77 00 646 209
- 1 porte coulissante K	77 00 646 208
- 2 rallonges latérales I	77 00 587 444



81 848

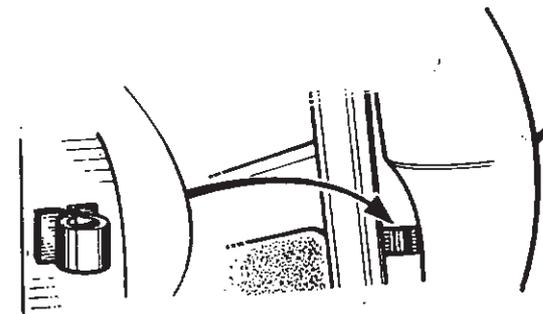


81 850

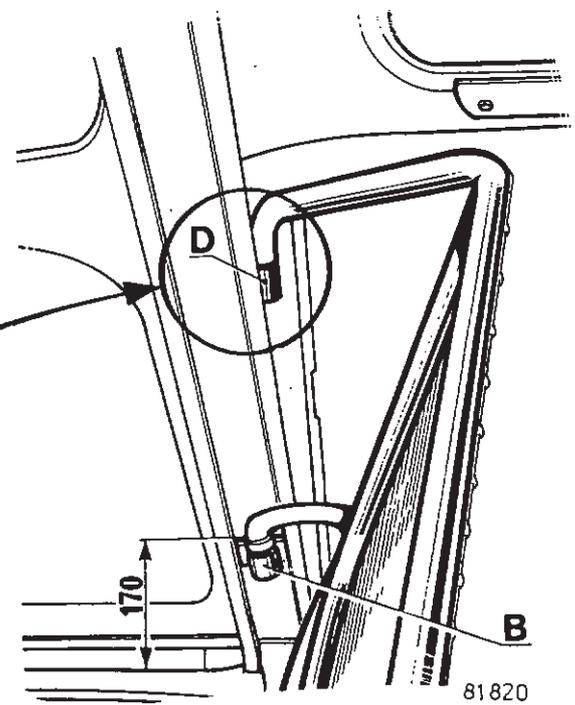
81849

POSE

- percer au \varnothing de 7 mm et suivant un entraxe de 30 mm les attaches 06 07 515 200. (B)
- percer au \varnothing de 8 mm et suivant un entraxe de 36 mm les attaches 77 00 662 563. (D)
- pour leur fixation, il suffira de contrepercer le pied milieu au \varnothing de 10,2 mm pour le logement de l'écrou cage.



81819



81820

1) Partie inférieure pour R 2106 - R 2109

- positionner les attaches inférieures B à 170 mm du bas de caisse.
- contrepercer et fixer les attaches inférieures par l'intermédiaire des écrous cage.
- mettre en place la cloison inférieure dans les attaches inférieures B.

- engager l'attache supérieure D sur la cloison, et appliquer l'ensemble sur le pied milieu.
- contrepercer les trous de l'attache supérieure.
- déposer la cloison et fixer les attaches supérieures par l'intermédiaire des écrous cage.
- avant de reposer la cloison, monter sur les doigts de fixation, les entretoises en caoutchouc. (G)

M.R. 176 

①



R1120 - R1121 - R1122 - R1123
R1124 - R1126 - R2102 - R2104
R2105 - R2106 - R2108 - R2109
R2391 - R2392 - R2370 - R2430

 **RENAULT 4**

ELEMENTS AMOVIBLES

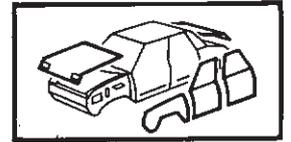
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

6 A

MARS 1978
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 4

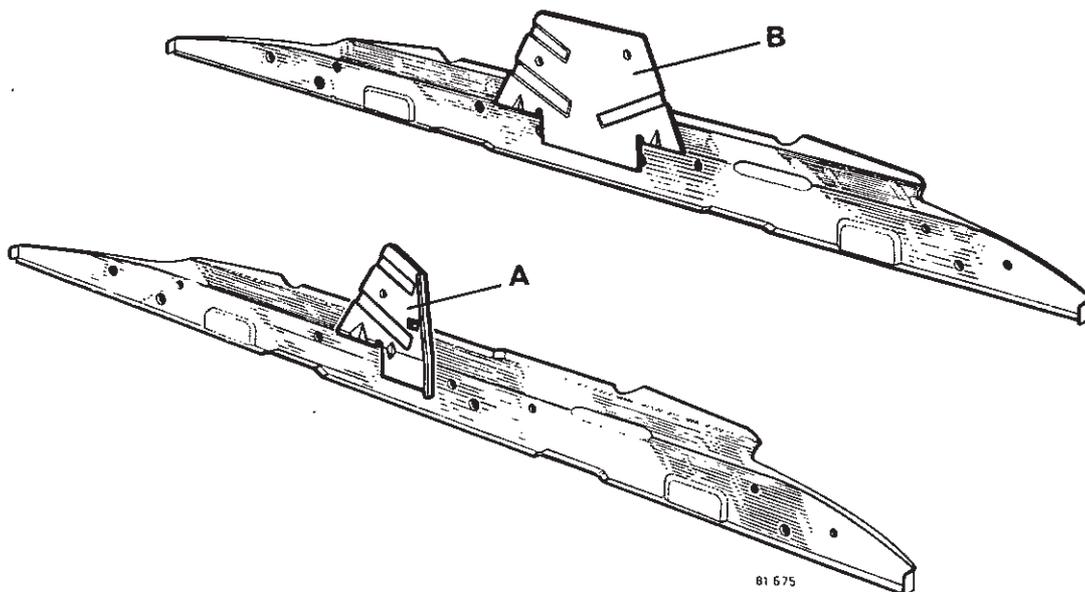


Cette note intéresse : l'atelier, le magasin

CAPOT AVANT

Montage des contre-fichés

Les prochains capots avant RENAULT 4 qui seront fournis en rechange comporteront une modification au niveau du gousset de fixation des contre-fichés sur traverse avant de capot : gousset B au lieu de A.



See 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1978

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



V-31

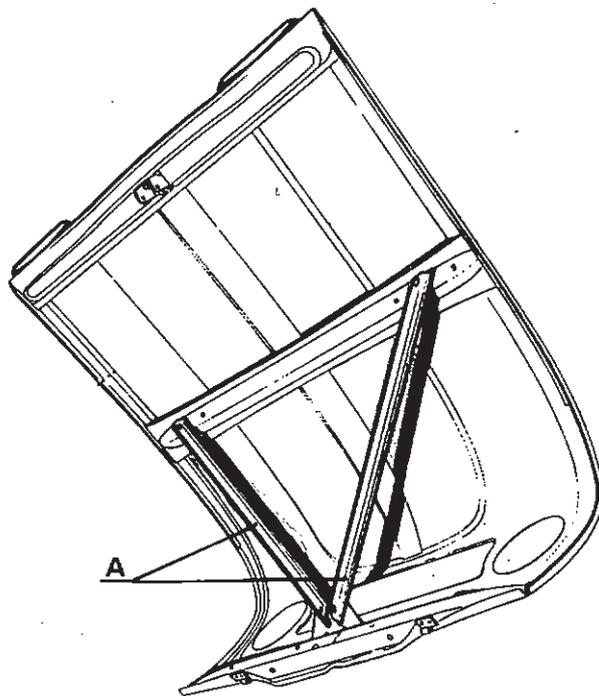
77 01 443 432

Lors du remplacement d'un capot avant N° 77 01 460 191, celui-ci étant livré sans les contre-fiches, vous devrez donc les commander séparément.

Deux possibilités s'offrent à vous :

1°/ - Pour véhicule avec batterie fixée sur le tablier (jusqu'au modèle 76 inclus) commander :

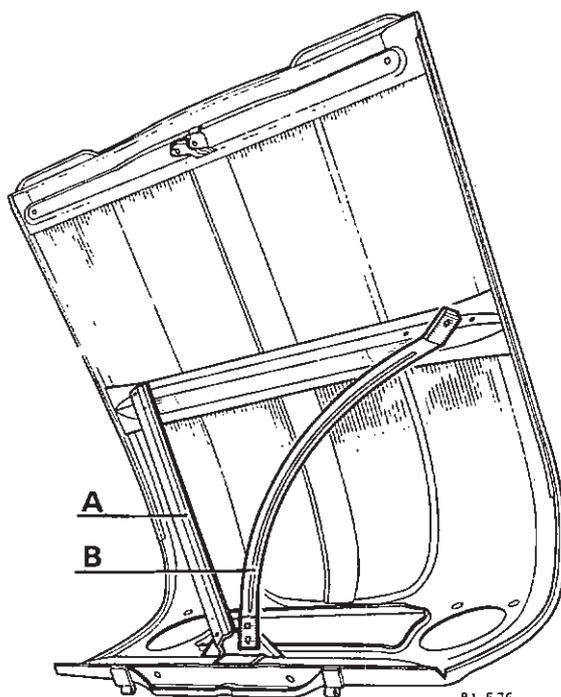
- 1 capot N° 77 01 460 191
- 2 contre-fiches plates A N° 02 56 204 417



58 378 2

2°/ - Pour véhicule avec batterie à l'avant (à partir du modèle 77) commander :

- 1 capot N° 77 01 460 191
- 1 contre-fiche plate A N° 02 56 204 417
- 1 contre-fiche courbe B N° 77 00 651 941



81 676

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

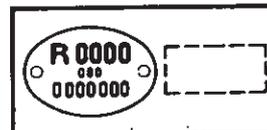
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

5 A

JANVIER 1978
EDITION FRANCAISE

RENAULT 4 G T L - R. 1128



GENERALITES - ELEMENTS AMOVIBLES - PEINTURE

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin.

Les opérations codifiées particulières à ce véhicule
se trouveront dans la prochaine édition du TM
Carrosserie RENAULT 4.

Vous trouverez dans cette note les particularités de la Renault 4 GTL, R. 1128 par rapport
aux Renault 4 TL :

1. La définition des pièces principales du véhicule
2. La pose de protections latérales
3. La peinture de la carrosserie et des accessoires.

1. DEFINITION DU VEHICULE :

- Cadre plancher identique à la version T.L.
- Plaque d'immatriculation Avant fixée sur le pare chocs entre les deux butoirs.
- Cric fixé sur la partie latérale droite de tablier au lieu du côté d'auvent.
- Pare chocs Avant et Arrière peints en gris 677.
- Renforts de pare chocs avant peints en gris 677.
- Grille de calandre grise au lieu de noire.
- Bandeaux de protection latérale(PVC)
- Poignées de portes grises.
- Essuie vitres et rétroviseur extérieur en noir mat du type "SAFARI".
- Planche de bord avec platine porte objets de la version "SAFARI".
- Bac de portières Avant de la version "SAFARI".
- Capot Avant du type fourgonnette F6
- Nouvelle couleur de carrosserie, laque opaque - Groseille 722.

2. POSE DES PROTECTIONS LATERALES

La Renault 4 GTL est équipée en série de protections latérales qui se présentent en trois parties
fixées sur :

- a) Panneaux d'auvent.
- b) Porte avant.
- c) Porte arrière.

See 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle de présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange
sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

Ⓜ Régie Nationale des Usines RENAULT 1978

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



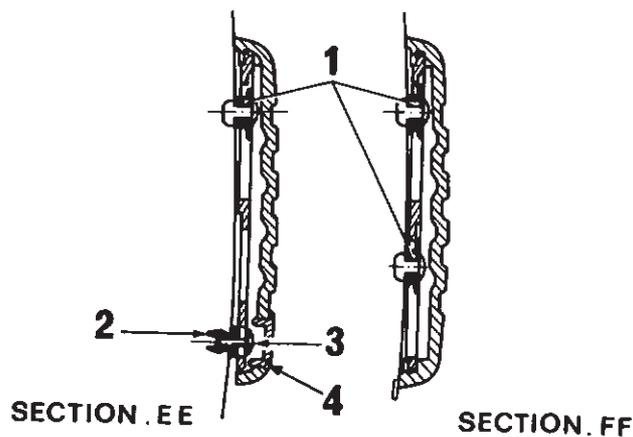
V-33

77 01 443 342

Ces protections sont fixées par l'intermédiaire :

- de coupelle (1) fixées sur la carrosserie par rivets aveugles (genre "POP")
- de clip de maintien (2) et vis à tôle (3)

Un obturateur (4) assure la finition et l'aspect du montage.



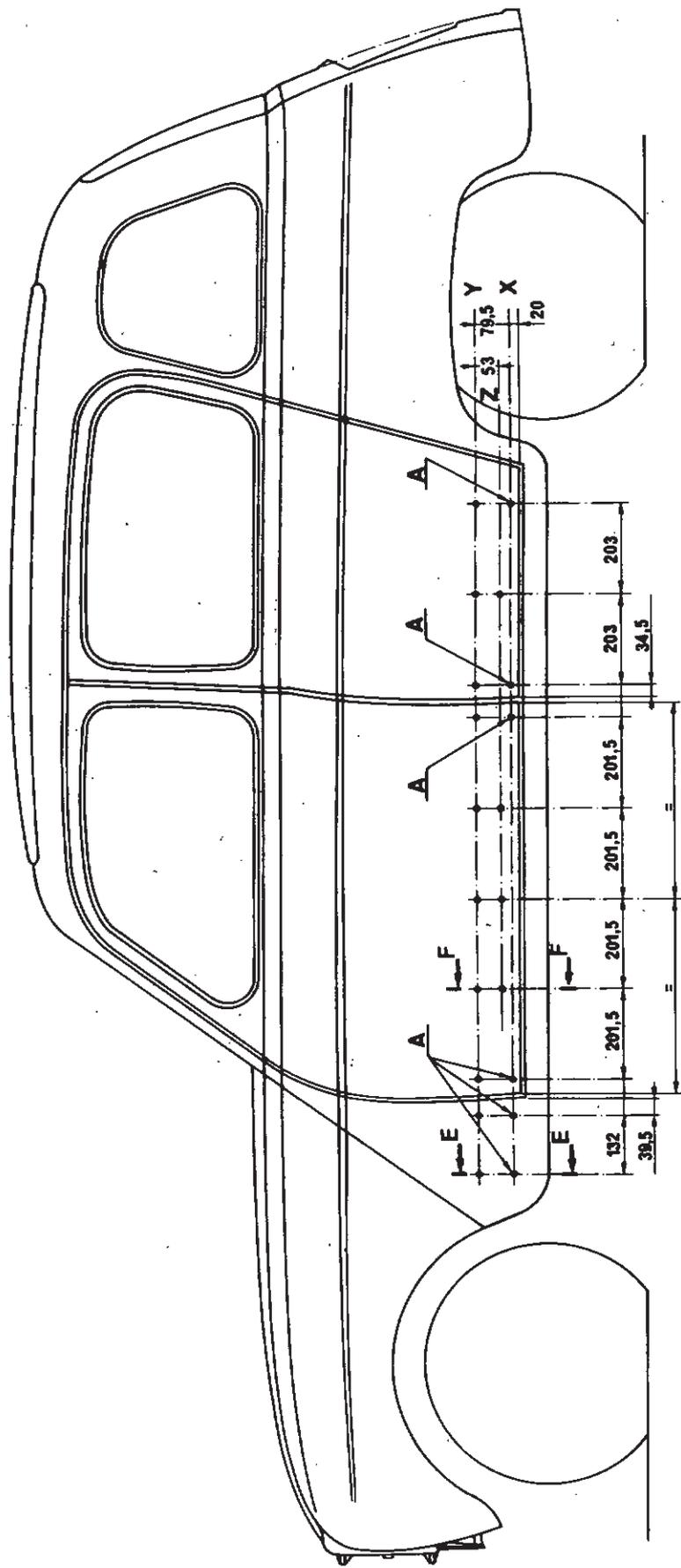
Les pièces de carrosserie livrées par le M.P.R. ne comportent pas les poinçonnages de fixation des baguettes. Ces trous seront à percer par le réparateur à chaque remplacement d'élément. Nous vous indiquons ci-dessus le schéma de perçage ainsi que le mode opératoire.

En suivant le schéma de perçage ci-dessous, tracer à l'aide d'un crayon feutre :

- les lignes X - Y - Z
- la position des trous de \varnothing 5 mm
- A l'aide d'un forêt de 5 mm de diamètre percer les trous.
- Poser les coupelles sur la carrosserie par l'intermédiaire des rivets aveugles genre "POP"
- Appliquer une boulette de mastic 306 au droit de chaque trou (A) avant d'y introduire les clips de maintien.
- Poser sur la carrosserie au-dessus de la ligne Y et sur une hauteur de 150 mm environ une feuille plastique, afin de protéger la peinture lors du clipsage des bandeaux.
- Clipser les bandeaux de haut en bas.
- A l'aide d'une piquette centrer les trous de fixation inférieure du bandeau par rapport aux clips de maintien (2).
- Visser les fixations définitivement.
- Mettre en place les obturateurs (4).

Les pièces nécessaires à l'adaptation des protections latérales sur véhicule Renault 4 sont vendus en collection par le M.P.R. et sont à commander suivant la méthode habituelle, sous la référence n° 77.01.460.812.

- Pour le remplacement des éléments sur portes et panneau d'auvent, chaque pièce est également vendue à l'unité.



3. PEINTURES

1. De la carrosserie :

A) Teintes toutes prêtes pour la retouche de la carrosserie en laque opaque 722.

Laque de retouche deux composants, conditionné en boîte de 1 litre avec 2 boîtes de durcisseur "IXELL"
GROSEILLE 722 - Référence 77.01.402.123.

Laque de retouche acrylique, en boîte de 1 kg "CORONA"
GROSEILLE 722 - Référence 44.33.472.203.

B) Formules de nos fournisseurs sélectionnés en teintes de base.

RINSHED - MASON

Groseille 722

QUALITE "Super Max" (synthétique)

TE 08	100	TE 08	100
TE 79	504	TE 79	504
TE 74	795	TE 74	783
TE 50	910	TE 50	906
TE 90	1000	TE 90	1000

QUALITE "Super Max 2K" (2 composants)

TEK 08	100
TEK 79	504
TEK 74	783
TEK 50	906
TEK 90	1000

VALENTINE Qualité "Synthétique"

Siccatif	100
Orange minéral 113	530
Blanc 103	819
Rouge fulgurant 124	968
Rouge Indien 118	1000

Qualité "VALROC" (2 composants)

Diluant	100
Blanc 602	449
Vert 921	695
Noir 681	907
Jaune 631	1000

CORONA

Qualité "Duracryl" (acrylique)

Diluant	50
256	849
241	917
257	984
244	1000

2. Peinture des accessoires (pare-chocs, renforts de pare-chocs)

Vous pouvez vous procurer cette peinture au MPR par la méthode habituelle sous la référence 77 01 402 131 (CORONA) ou 77 01 402 128 (IXELL)

Dans le cas d'éraflures ou détérioration de l'espace du pare-chocs :

Poncer la partie détériorée à l'aide de papier à sec (grain de 320) ou à l'eau (grain de 400) jusqu'à l'obtention d'une surface sans surépaisseur.

Dégraisser la lame de pare-choc à l'aide du diluant correspondant à la peinture employée.

Préparer une quantité de peinture gris 677 correspondant à la réparation envisagée (l'addition de durcisseur dans la laque limite la durée d'utilisation à 6 heures) dans les proportions suivantes 100 g de laque pour 20 g de durcisseur.

Le mélange ainsi obtenu est à consistance d'emploi.

Appliquer au pistolet en fine couche croisée à une pression de 3,5 Kg.

La pièce ainsi peinte sera hors poussière au bout de 10 minutes à 20 °C, et manipulable après 30 mn à 20 °C.

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391 R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

4 A

OCTOBRE 1977
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 4



PEINTURE

Cette note intéresse : l'atelier.

OPERATIONS CODIFIÉES :

9320 - OS - peinture protection cadre plancher : 1,5 h.

PROTECTION ANTI-CORROSION DU CADRE - PLANCHER

Certaines modifications ont été apportées en fabrication, pour améliorer la tenue des planchers :

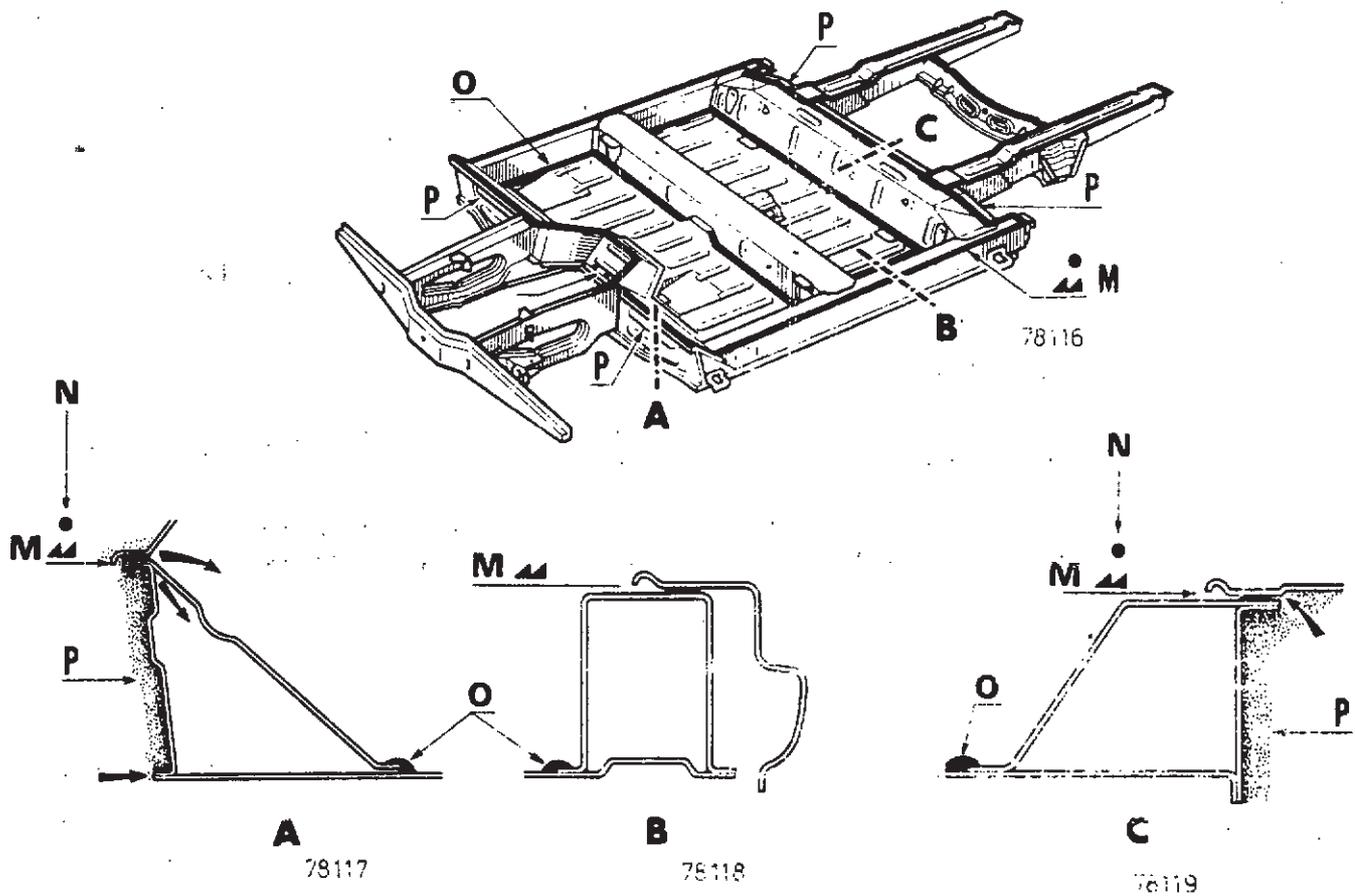
- Changement de la qualité de la tôle.
- Renforcement de la protection anti-corrosion.

Les cadres-planchers RENAULT 4 livrés en rechange ne comportent pas l'ensemble de protection anti-corrosion, celle-ci n'étant réalisée que sur véhicule assemblé.

Lors d'un remplacement d'un cadre plancher sur un véhicule accidenté, il est très important de procéder de la façon suivante, pour parfaire la protection et ramener le véhicule à ses conditions d'origine, en procédant comme prévu ci-après :

Scé 04.22

- Procéder à l'étanchéité des caves de plancher (O) à l'aide de mastic 297 ou 307,
- Appliquer une couche de laque noire pour renforcer la protection,
- Appliquer tout autour du cadre plancher (M) du mastic en bandes, de section triangulaire 08 55 555 700. De plus, sur les traverses avant et arrière, il y a lieu d'ajouter un cordon de mastic 306 entre les deux lèvres du profil, (N)
- Procéder au remontage de la carrosserie,
- Avant la pose des tapis, ne pas omettre de changer les sous tapis feutre bitumineux (vendus en collection rechange sous la référence 77 01 453 961),
- Après remontage de la carrosserie, appliquer sous le cadre plancher une couche de protection S.P.R. 532 en insistant particulièrement sur les faces avant et arrière (P) du cadre plancher, ainsi que sur tous les joints de tôlerie en contact avec les projections des roues.



M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1125-R2102-R2104
R2105-R2106-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

 **RENAULT 4**

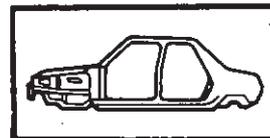
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

3 A

JUILLET 1977
EDITION FRANCAISE

RENAULT 4



CARROSSERIE

Cette note intéresse :
l'atelier, le magasin.

PARTICULARITE DES MODELES 1978

Nouveau système d'entrée d'air extérieur, caractérisé par la suppression du volet devant la grille d'entrée d'air sous le pare-brise, le volet est remplacé par une grille en plastique noir.

Le réglage de l'entrée d'air est maintenu par un volet intérieur (V) placé derrière la grille (a) et manoeuvrable par une tirette.

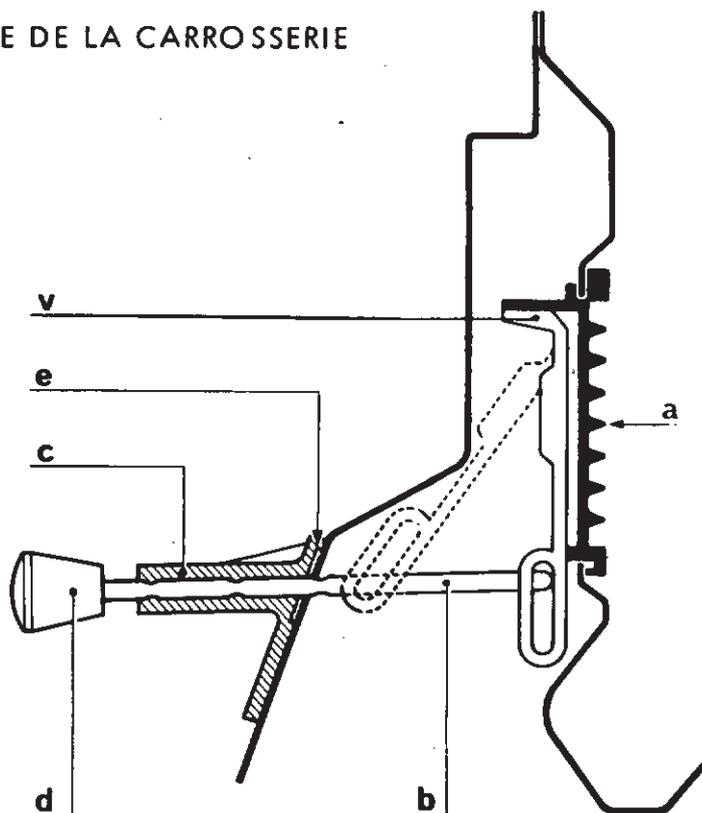
NOTA IMPORTANT : Ce document ne veut pas dire que les particularités sont valables pour tous les pays. Il ne précise pas non plus les dates ou numéros de départ de ces particularités.

INTERCHANGEABILITE DE LA CARROSSERIE

Le M.P.R. ne livrera plus en rechange que les nouvelles carrosseries, il y aura donc lieu de prévoir l'adaptation de la grille d'entrée d'air plastique.

Nous vous indiquons ci-dessous, l'ensemble des pièces à commander avec la carrosserie :

- 1 grille 77 00 643 583 (a)
- 1 tirette de commande 77 00 643 577 (b)
- 1 obturateur 77 00 643 579 (c)
- 1 bouton 77 00 624 068 (d)
- 1 rondelle étanchéité 06 07 310 800 (e)
- 4 vis 77 03 016 213
- 3 rivets 77 03 072 049



80 524

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle de présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1977

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



77 01 442 551

M.R. 176 

①



R1120-R1121-R1122-R1123
R1124-R1126-R2102-R2104
R2105-R2108-R2108-R2109
R2391-R2392-R2370-R2430

RENAULT 4

CARROSSERIE

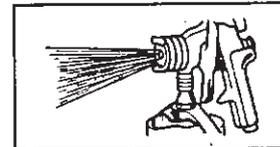
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

1 A

DECEMBRE 1975
EDITION FRANCAISE

RENAULT 4 SAFARI R.1126



Cette note intéresse : l'atelier le magasin

Opération codifiée 5206 -OS- Pose une baguette de protection latérale 0,5 h
pour une porte ou une aile, y compris perçage.

PEINTURE ET ENJOLIVEURS (baguettes latérales)

Veillez trouver ci-dessous, les formules en teintes de base de la laque bleu 411 pour la Renault 4 Safari ; ainsi que les indications pour le montage des baguettes pour les protections latérales.

DUCO - qualité "DLR"
(glycérophtalique)

VALENTINE - qualité VALECLAIR
(glycérophtalique)

Bases	200 div.	1000 div.
Sic	S à 0	100
308	107	582
355	157	807
373	199,5	998
314	200	1000

Bases	200 div.	1000 div.
Sic	S à 0	100
104	85,5	486
107	148,5 + T	769
128	189,5 + T	954
990	200	1000

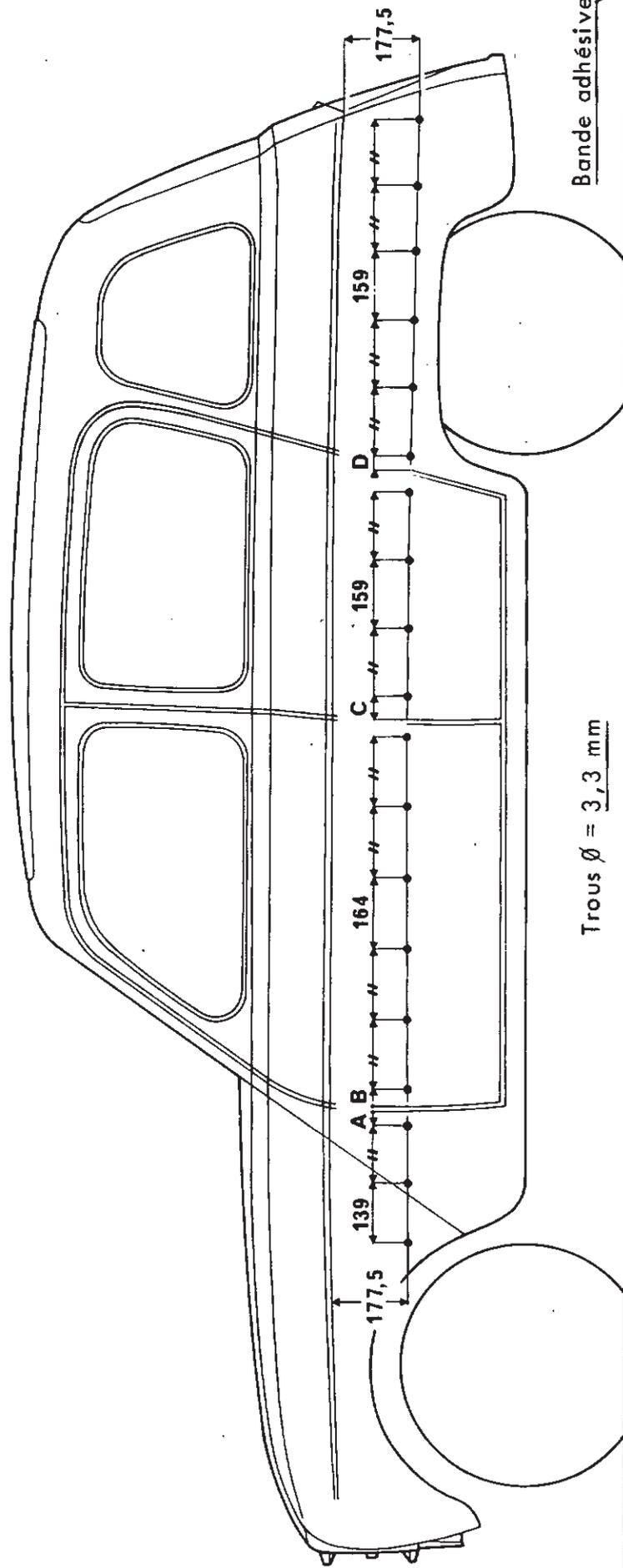
RINSHED-MASON -Qualité "SUPER-MAX"
(glycérophtalique)

Bases	1000 div.
TE 0 8	100
TE 94	453
TE 25	745
TE 31	981
TE 41	1000

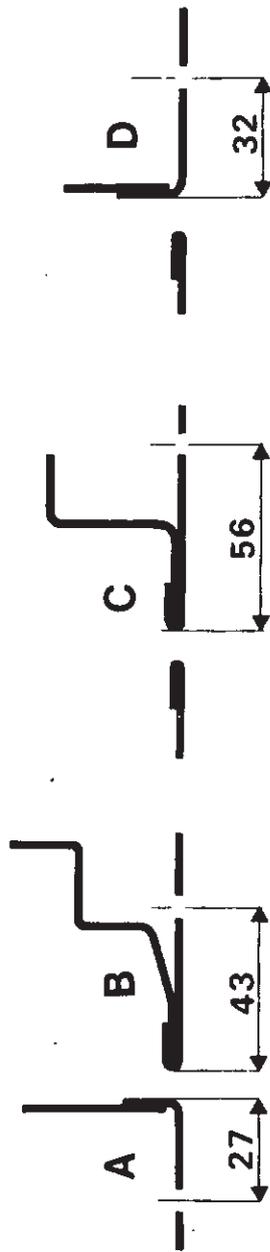
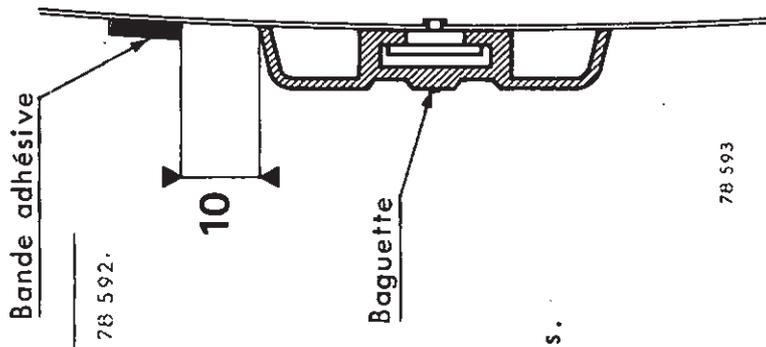
See 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1975



V - 42



BAGUETTES LATÉRALES

Montage des baguettes :

Les pièces de carrosserie livrées par le M.P.R. ne comportent pas les poinçonnages de fixation des baguettes. Ces trous seront à percer par le réparateur à chaque remplacement d'élément. Nous vous indiquons ci-dessus le schéma de perçage. La bande adhésive est à coller à 10 mm au-dessus de la baguette.

DEPOSE : Elle s'effectue par coulissement longitudinal des baguettes.